

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE & RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0148 conformément à l'article 212-13-II du Règlement général de l'AMF. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

REMARQUES GÉNÉRALES

La société Vicat, société anonyme de droit français au capital social de 179 600 000 euros, dont le siège social est situé Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 057 505 539 est dénommée la « Société » dans le présent document de référence. Le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société et ses filiales et participations telles que figurant dans l'organigramme qui figure à la section 7 « Organigramme » du présent document de référence.

Sauf indication contraire, les données chiffrées utilisées dans le présent document de référence, notamment à la section 6 « Aperçu des activités » du présent document de référence, sont extraites des comptes consolidés du Groupe, établis en normes IFRS. Les données chiffrées ayant fait l'objet d'arrondis, les montants indiqués comme étant des totaux dans les tableaux et dans les diverses sections du présent document de référence peuvent ne pas correspondre à la somme arithmétique de ces chiffres et nombres.

Le présent document de référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectifs tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaite », « pourrait », ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence est susceptible d'avoir un impact sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document de référence visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, affecter les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés à la section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques, décrits par ordre d'importance décroissant à la section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence, avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation ou les résultats financiers du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Le présent document de référence contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements qui peuvent marquer le secteur d'activité du Groupe en France et dans le monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent document de référence et les déclarations ou informations figurant dans le présent document de référence pourraient se révéler erronées.

Le présent document de référence tient lieu de rapport financier annuel et comporte les informations requises au titre de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF. Pour en faciliter la lecture, une table de concordance figure à l'Annexe 4 du présent document de référence.

SOMMAIRE

	PAGE		
1		▼ Personne responsable du document de référence	3
1.1		Personne responsable des informations contenues dans le document de référence	3
1.2		Attestation de la personne responsable du document de référence	3
2		Contrôleurs légaux des comptes	4
2.1		Commissaires aux comptes titulaires	4
2.2		Commissaires aux comptes suppléants	5
2.3		Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	5
3		Informations financières sélectionnées	6
3.1		Présentation synthétique du Groupe	6
3.2		Données chiffrées	8
4		▼ Facteurs de risques	12
4.1		Risques liés aux activités du Groupe	13
4.2		Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe	15
4.3		Risques juridiques	16
4.4		Risques de marché	16
4.5		Risques liés à la Société	19
4.6		Gestion des risques	20
5		Informations concernant l'émetteur	22
5.1		Histoire et évolution de la Société	22
5.2		Investissements	24
6		Aperçu des activités	28
6.1		Présentation générale des activités du Groupe	29
6.2		Atouts et stratégie du Groupe	30
6.3		Description des métiers et présentation des marchés	33
6.4		Facteurs de dépendance	57
6.5		Environnement législatif et réglementaire	57
7		Organigramme	59
7.1		Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2010	59
7.2		Information sur les filiales et participations	60
8		Propriétés immobilières, usines et équipements	64
8.1		Propriétés immobilières et équipements	65
8.2		▼ Politique environnementale	67
9		Examen de la situation financière et du résultat	71
9.1		Présentation générale	71
9.2		▼ Comparaison des résultats des exercices 2010 et 2009	76
9.3		Comparaison des résultats des exercices 2009 et 2008	82
10		▼ Trésorerie et capitaux	83
10.1		Capitaux	83
10.2		Flux de trésorerie	84
10.3		Endettement	86
10.4		Analyse des engagements hors bilan donnés	91
11		▼ Recherche et développement, brevets et licences	92
12		▼ Informations sur les tendances	94
12.1		Événements récents	94
12.2		Tendances et objectifs	95
13		Prévisions ou estimations du bénéfice	97
14		Organes d'administration et de direction générale	98
14.1		Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale	98
14.2		Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration	103
14.3		Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration	104
14.4		Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la Direction Générale	104

SOMMAIRE

15	Rémunération et avantages	105	20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	126
15.1	Rémunération versée et avantages en nature	105	20.1	Principes comptables	127
15.2	Pensions, retraites et autres avantages	107	20.2	▼ Informations financières historiques	127
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	109	20.3	▼ Comptes sociaux au 31 décembre 2010	172
16.1.	Fonctionnement du Conseil d'Administration	109	20.4	▼ Honoraires des commissaires aux comptes	186
16.2	Fonctionnement des organes de Direction	110	20.5	▼ Politique de distribution de dividendes	186
16.3	Limitation de pouvoirs	111	20.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	187
16.4	Contrôle interne	111	20.7	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	188
16.5	Date d'expiration du mandat des administrateurs	112	21	Informations complémentaires	189
16.6	Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	113	21.1	▼ Capital social	190
16.7	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	113	21.2	Actes constitutifs et statuts	192
17	▼ Salariés	114	22	Contrats importants	198
17.1	Données générales	114	23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	199
17.2	Options de souscription et d'achat d'actions	118	24	Documents accessibles au public	200
17.3	Intéressement du personnel	118	25	Informations sur les participations	201
17.4	Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société	118	▼ Annexe 1	Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	202
18	▼ Principaux actionnaires	121	▼ Annexe 2	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	211
18.1	Répartition du capital social et des droits de vote	121	▼ Annexe 3	Document d'information annuel	213
18.2	Droits de vote	122	Annexe 4	Éléments constitutifs du rapport financier et du rapport de gestion annuels 2010	216
18.3	Contrôle de la Société	122	Glossaire		218
18.4	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	122			
19	Opérations avec des apparentés	123			
19.1	Contrats et opérations avec des parties liées	124			
19.2	Opérations intra-groupe	124			
19.3	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	125			

1

PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1.1. Personne responsable des informations contenues dans le document de référence 3

1.2. Attestation de la personne responsable du document de référence 3

1.1. PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Guy Sidos, Directeur Général.

1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

«J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion (figurant aux sections 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 18, 20, 21 et à l'annexe 1 du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant à la section 20.2.3 du présent document de référence et incluses par référence à la section 20.2. Les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés l'existence de nouvelles normes et interprétations que la Société a appliquées au 1^{er} janvier 2010.»

Le 18 mars 2011

Guy Sidos
Directeur Général

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1.	Commissaires aux comptes titulaires	4
2.2.	Commissaires aux comptes suppléants	5
2.3.	Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	5

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG Audit

Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris-La Défense Cedex

Représenté par Monsieur Bertrand Desbarrières.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 1983.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Wolff & Associés SAS

Centre Beaulieu, 19 boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Représenté par Monsieur Grégory Wolff.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS**Constantin Associés**

185 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Monsieur Jean-Marc Bastier.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1995.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Exponens Conseil et Expertise

11 avenue d'Eprémesnil, 78401 Chatou

Représenté par Monsieur Frédéric Lafay.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Date du premier mandat :
Assemblée Générale Mixte statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Expiration du mandat actuel lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

2.3. INFORMATIONS SUR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX AYANT DÉMISSIONNÉ, AYANT ÉTÉ ÉCARTÉS OU N'AYANT PAS ÉTÉ RENOUEVÉS

Néant.

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.1. Présentation synthétique du Groupe	6
3.2. Données chiffrées	8
Les chiffres clés du Groupe	8
Compte de résultat synthétique	8
Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	9
Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA	9
Bilan synthétique	10
Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements	10
Évolution simplifiée des capitaux-propres (y compris intérêts minoritaires)	11
Ratios financiers consolidés	11

Les investisseurs sont invités à lire les informations financières sélectionnées suivantes avec les sections 9 «Examen de la situation financière et du résultat», et 10 «Trésorerie et capitaux», les comptes consolidés annuels audités pour les trois exercices couverts par le présent document de référence et les notes relatives à ces comptes consolidés figurant à la section 20. «Informations financières» du présent document de référence ainsi que toute autre information financière contenue dans le présent document de référence.

3.1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU GROUPE

La société Vicat SA (la «Société») ainsi que l'ensemble des filiales qu'elle contrôle directement et indirectement, ces filiales et la Société appelées ensemble le Groupe (le «Groupe») ont développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi et des granulats qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le ciment constitue son «cœur de métier», sur lequel il axe son développement et qui représente plus de 51 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2010. Chaque fois que la situation du marché le justifie, le Groupe développe une stratégie d'intégration verticale dans le béton prêt à l'emploi et les granulats ; cette activité représente 36% du chiffre d'affaires consolidé en 2010. Le Groupe bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires (préfabrication de produits en béton, chimie du bâtiment, transport, activité papier et sacherie), exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional.

Les expéditions totales du Groupe dans les trois principaux métiers ont représenté, en 2010, 16,2 millions de tonnes de produits cimentiers, 7,7 millions de m³ de béton et 20,8 millions de tonnes de granulats.

Avec une présence couvrant onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient, le Groupe dispose d'une implantation diversifiée qui lui permet de poursuivre une stratégie de développement international tout en atténuant d'ores et déjà sa sensibilité aux fluctuations économiques pouvant affecter l'un des marchés où il opère.

	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	▼	▼	▼
États-Unis	▼	▼	
Suisse	▼	▼	▼
Turquie	▼	▼	
Sénégal	▼	▼	
Égypte	▼		
Italie	▼		
Kazakhstan	▼		
Mali	▼		
Inde	▼	▼	
Mauritanie	▼	▼	

Le poids de l'Europe en général et de la France en particulier dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a diminué en 2010, alors que celui de l'Afrique et du Moyen-Orient a augmenté. Le chiffre d'affaires réalisé en France représente 41,3% du chiffre d'affaires consolidé en 2010.

En 2010, les ratios EBITDA sur chiffre d'affaires et résultat net consolidé sur chiffre d'affaires ressortent à respectivement 25% et 13,1%.

La structure financière du Groupe est caractérisée par des fonds propres importants (2 557 millions d'euros) et un niveau d'endettement financier net faible (38,6% des fonds propres), ce qui donne au Groupe une bonne flexibilité et les moyens de financer sa croissance.

Le Groupe entend poursuivre son développement en conjuguant croissance et rentabilité. Il a démontré sa capacité au cours des années passées à tirer profit de ses fortes positions régionales, de la qualité de ses outils industriels et de l'expertise de ses collaborateurs pour dégager des niveaux de rentabilité élevés.

Deux axes de développement sont privilégiés par le Groupe :

- un développement par croissance organique, en augmentant significativement ses capacités

de production et en se donnant les moyens de répondre à la demande des marchés où il est présent. Le Groupe a ainsi engagé en 2006 un programme d'investissements industriels pluri-annuel, le plan Performance 2010, destiné à la fois à augmenter de 50% ses capacités de production de ciment à fin 2010 avec la mise en service d'un nouveau four chaque année au cours de cette période, à réduire ses coûts de production et conforter ses positions concurrentielles. Ce plan Performance 2010 a été achevé par la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson au Sénégal en octobre 2009. Il a permis au Groupe d'augmenter ses ventes de ciment dans un contexte macro-économique défavorable.

- le Groupe a également pour objectif de poursuivre sa politique de croissance externe de façon sélective comme auparavant, par des acquisitions ou des usines *greenfield* qui lui permettront de se positionner comme un acteur important sur de nouveaux marchés régionaux ou qui viendront compléter son dispositif existant ou son offre produits. C'est ainsi que le Groupe a annoncé, au cours de l'exercice 2010, l'acquisition d'une participation majoritaire de 51% dans la société indienne Bharathi Cement Company, la mise en service d'une nouvelle usine au Kazakhstan et le démarrage de la construction d'une cimenterie *greenfield* dans l'état du Karnataka en Inde.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.2. DONNÉES CHIFFRÉES

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe peut s'appuyer sur son expertise industrielle et commerciale dans ses métiers cœur et sur la pérennité de son modèle stratégique assuré par un actionariat et une direction familiale présente dans la Société depuis sa fondation et possédant une expérience approfondie de ces métiers.

3.2. DONNÉES CHIFFRÉES

Les informations financières sélectionnées sont issues des comptes consolidés du Groupe, établis selon les normes IFRS sur les trois années de référence 2008, 2009 et 2010.

Les comptes consolidés du Groupe, pour chacune des trois années couvertes par le présent document de référence, ont été audités par KPMG Audit et le cabinet Wolff & Associés SAS, commissaires aux comptes titulaires et indépendants, et dont les rapports sont inclus à la section 20 « Informations financières » du présent document de référence.

Les chiffres clés du Groupe

(En millions d'euros)	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires consolidé	2 014	1 896	2 057
EBITDA ⁽¹⁾	504	473	528
Résultat net	264	234	273
Capitaux propres totaux	2 557	2 082	1 954
Endettement net/capitaux propres (en %)	38,6%	31,4%	34,7%
Résultat net par action - part du Groupe (euros/action)	4,52	4,26	5,46
Dividende par action (euros/action)	1,50 ⁽²⁾	1,50	1,50

⁽¹⁾ **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

⁽²⁾ Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 mai 2011.

Compte de résultat synthétique

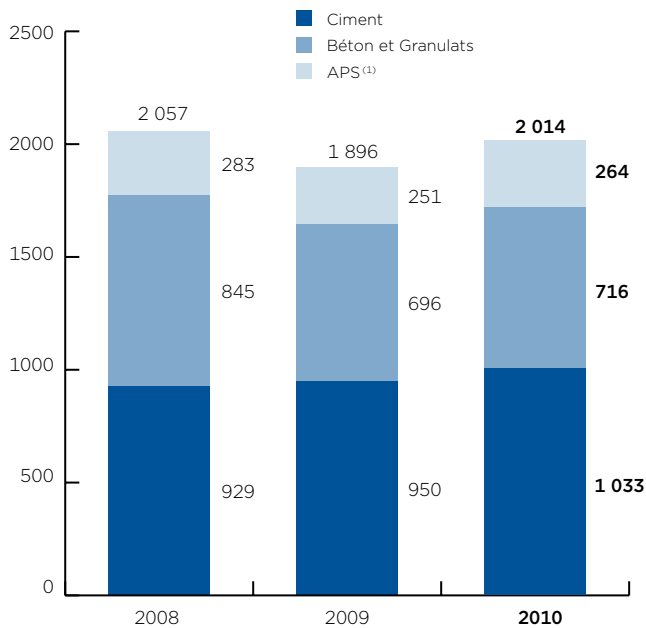
(En millions d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009 (en %)	2008	Variation 2009/2008 (en %)
Chiffre d'affaires consolidé	2 014	1 896	+6,2	2 057	-7,8
EBITDA	504	473	+6,6	528	-10,5
EBIT ⁽¹⁾	337	322	+4,7	392	-17,9
Résultat financier	(27)	(24)	+14,3	(26)	+7,5
Résultat net consolidé	264	234	+13,1	273	-14,4
Résultat net part du Groupe	203	191	+5,9	245	-22,0
CAF ⁽²⁾	409	387	+5,6	402	-3,6

⁽¹⁾ **Earnings Before Interest and Taxes** : se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements et provisions ordinaires. L'EBIT n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBIT étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBIT du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBIT communiquées par d'autres sociétés.

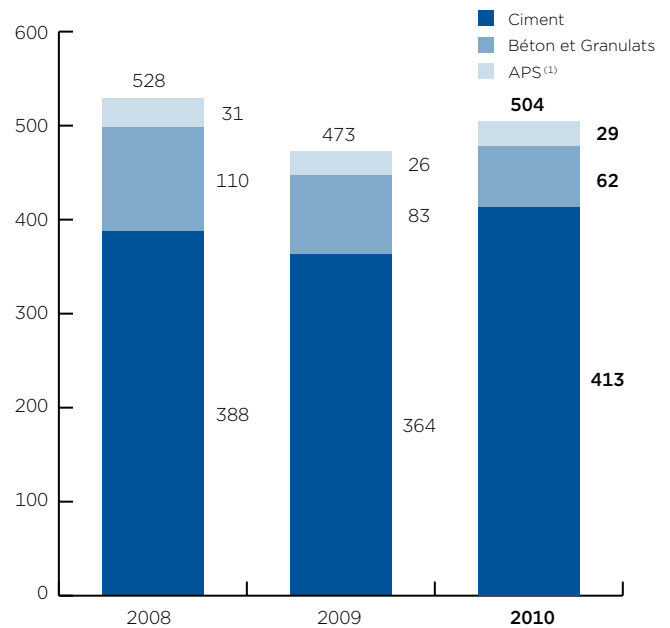
⁽²⁾ **CAF** : capacité d'autofinancement.

Évolution de la répartition par activité du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par activité ⁽²⁾
(En millions d'euros)



EBITDA par activité ⁽³⁾
(En millions d'euros)



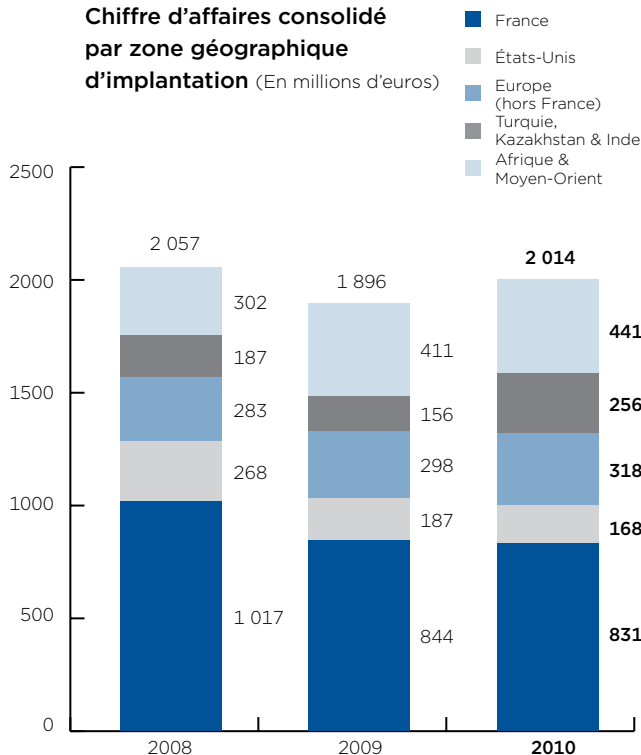
⁽¹⁾ APS: Autres Produits et Services.

⁽²⁾ Sauf mention contraire, les chiffres s'entendent après éliminations intra-groupe.

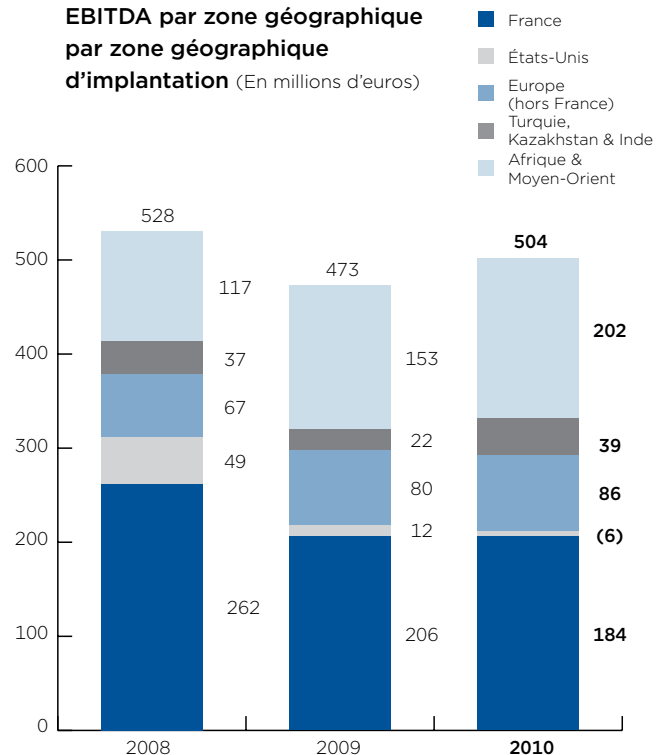
⁽³⁾ **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization**: se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Évolution de la répartition par zone géographique du chiffre d'affaires et de l'EBITDA

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique d'implantation (En millions d'euros)

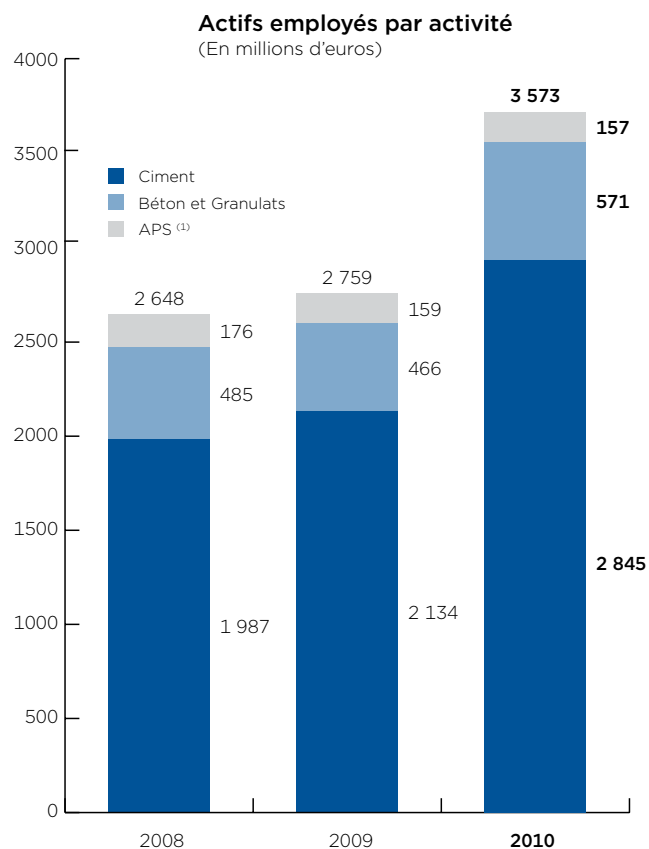


EBITDA par zone géographique d'implantation (En millions d'euros)

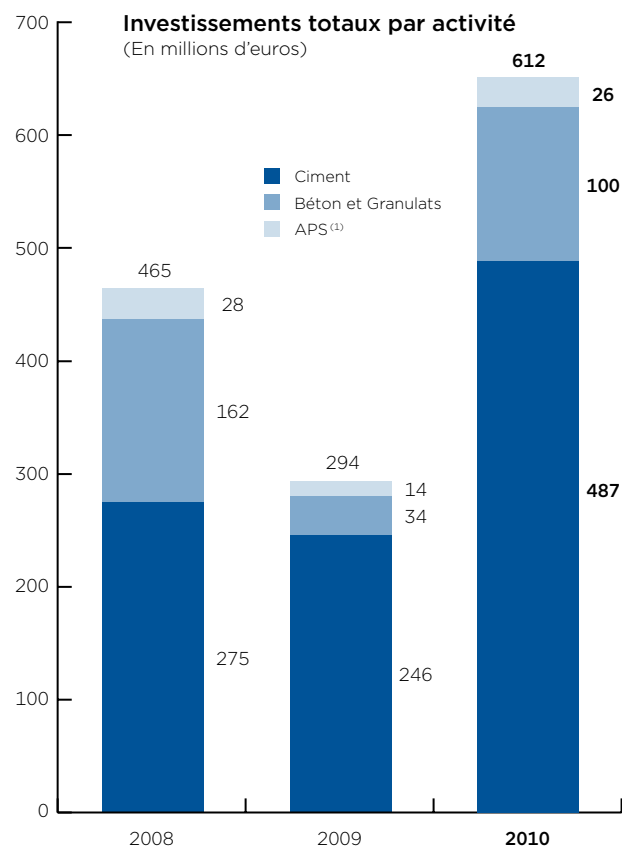


Bilan synthétique

(En millions d'euros)	2010	2009	2008
ACTIF			
Actifs non courants	3 455	2 655	2 539
Actifs courants	1 112	959	888
Total Actif	4 566	3 614	3 427
PASSIF			
Capitaux propres part du Groupe	2 141	1 882	1 775
Intérêts minoritaires	416	199	179
Capitaux propres totaux	2 557	2 082	1 954
Passifs non courants	1 510	964	1 005
Passifs courants	499	568	468
Total Passif	4 566	3 614	3 427

Évolution de la répartition par activité des actifs employés et des investissements

⁽¹⁾ APS: Autres Produits et Services.



Évolution simplifiée des capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

(En millions d'euros)	2010	2009	2008
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	2 082	1 954	1 717
Résultat de l'exercice	264	234	273
Dividendes	(84)	(89)	(71)
Effets de change	116	(36)	-
Variation de périmètre (minoritaire)	150	8	2
Autres variations	29	11	33
Capitaux propres au 31 décembre	2 557	2 082	1 954

Ratios financiers consolidés

(En millions d'euros)	2010	2009	2008
Endettement net/capitaux propres totaux (en %)	38,6	31,4	34,7
Endettement net/EBITDA ⁽¹⁾	1,96	1,38	1,28
Endettement net/CAF ⁽²⁾	2,42	1,68	1,68
Couverture de frais financiers nets par l'EBITDA	20,0	19,7	17,6
par l'EBIT	13,3	13,4	13,0

⁽¹⁾ **Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization** : se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

⁽²⁾ **CAF** : capacité d'autofinancement.

4

FACTEURS DE RISQUES

4.1. Risques liés aux activités du Groupe 13

4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel 13

4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques 13

4.1.3. Risques pays 14

4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement 14

4.2. Risques liés à l'industrie dans laquelle opère le Groupe 15

4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclabilité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation 15

4.2.2. Risques liés à la réglementation 15

4.2.3. Risques climatiques 16

4.3. Risques juridiques 16

4.4. Risques de marché 16

4.4.1. Risques de change 16

4.4.2. Risques de conversion 17

4.4.3. Risques de taux d'intérêt 17

4.4.4. Risques « actions » 18

4.4.5. Risques de liquidité 19

4.5. Risques liés à la Société 19

4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés 19

4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe 19

4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients 19

4.6. Gestion des risques 20

4.6.1. Politique de prévention des risques 20

4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance 20

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de référence, y compris les risques ci-dessous. Ces risques sont, à la date de dépôt du présent document de référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à la section 4 « Facteurs de risques » n'est pas exhaustive, et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date de dépôt du présent document de référence, comme susceptible d'avoir une incidence négative sur le Groupe, son activité, sa situation financière ou ses résultats, pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

4.1.1. Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe opère ses différents métiers sur des marchés concurrentiels. Pour les principaux métiers du Groupe, le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats, la concurrence s'exerce principalement à une échelle régionale compte tenu de l'importance relative des frais de transport (surtout en cas de transport routier). L'intensité concurrentielle de chaque marché régional dépend des capacités de production présentes et disponibles. L'aptitude du Groupe à maintenir son chiffre d'affaires et sa marge sur chaque marché dépend donc de sa capacité à répondre au marché avec son outil de production local. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de matériaux (ciment et granulats) sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes (par exemple terminal maritime ou ferroviaire) sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

L'établissement d'une situation de concurrence très intense sur l'un ou plusieurs des marchés où le Groupe est présent est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives

ou sa capacité à réaliser ses objectifs, notamment dans un contexte de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. C'est particulièrement le cas de l'activité cimentière, compte tenu du caractère très capitalistique de ce métier et de l'incidence importante d'un écart de volume sur le résultat de cette activité (voir la section 6.2 « Atouts et stratégie du Groupe » et les sections 6.3.1.5 et 6.3.2.5 « Positionnement concurrentiel » du présent document de référence).

4.1.2. Sensibilité aux fournitures et coûts énergétiques

Les activités de production du Groupe, et en particulier l'activité cimentière, consomment une grande quantité d'énergie thermique et électrique, qui représente une part importante des prix de revient.

En ce qui concerne l'énergie électrique, le Groupe s'approvisionne dans chaque pays auprès de producteurs locaux et ne dispose pas toujours de solution de fourniture alternative. Cette situation peut entraîner des ruptures de fourniture d'électricité ou des augmentations de prix. Lorsque le Groupe a considéré que ce risque était significatif, il a mis en place des solutions de production autonome.

Sous réserve de ce qui est indiqué ci-dessus et à la section 4.1.4.5 « Disponibilités de certaines matières premières » du présent document de référence, le Groupe estime ne pas se trouver en situation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs.

Pour son approvisionnement en énergie thermique, le Groupe achète des combustibles fossiles sur les marchés internationaux et est ainsi exposé aux variations de cours de ces matières. Afin de limiter cette exposition, le Groupe a, d'une part adapté son outil industriel pour disposer, dans la mesure du possible, d'une faculté de choix du combustible et, procède d'autre part à des achats à terme permettant de lisser les effets des variations des cours des combustibles. Par ailleurs, il développe une politique visant à favoriser l'utilisation de combustibles de substitution qui sont une valorisation de déchets.

Toutefois, des hausses ou des variations significatives du prix des ressources énergétiques peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.3. Risques pays

La stratégie de croissance du Groupe l'amène à saisir des opportunités de développement sur des marchés en croissance. Ainsi, en 2010, environ 35% du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé sur ces marchés, qualifiés de « pays émergents ». Cette situation expose le Groupe à des risques tels que l'instabilité politique, économique et financière ou sociale, la sécurité du personnel, les difficultés à recouvrer les créances clients, la fluctuation des taux de change, des taux d'inflation élevés, l'existence de procédures de contrôle des changes, les contrôles à l'exportation, la fiscalité et les différences d'environnements réglementaires susceptibles d'affecter les marchés sur lesquels le Groupe opère ou encore les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter les sociétés intervenant sur ces marchés.

Bien que le Groupe sélectionne ses pays d'implantation avec attention, la réalisation de certains de ces risques pourrait affecter la continuité de ses activités dans les pays concernés et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs. Concernant l'Égypte, les perspectives sont décrites à la section 12.2.1.1.

4.1.4. Risques industriels et liés à l'environnement**4.1.4.1. Risques liés aux équipements industriels**

Les usines du Groupe ont été construites en respectant les normes en vigueur et ont été conçues de façon à offrir un degré très important de résistance aux risques naturels tels que le vent, la neige et les risques sismiques. Par ailleurs, le choix des sites des usines tient compte des risques naturels d'inondation.

Les installations industrielles du Groupe sont équipées de systèmes de pilotage et de surveillance incorporant des automatismes et des logiciels dont le dysfonctionnement pourrait affecter la marche des usines.

Les équipements industriels lourds sont préservés des risques de casse et de bris de machine par des programmes d'entretien permanents et par la gestion d'un stock de pièces de rechange (moteurs, réducteurs, paliers, roulements, etc.) pour les équipements les plus importants et dont le délai de réapprovisionnement est long. Du fait de leur éloignement, qui rallonge ce délai, le Groupe veille à ce que ses usines situées dans des pays émergents appliquent avec beaucoup de rigueur cette politique de constitution d'un stock de pièces de rechange.

Le Groupe ne peut pour autant exclure la survenance de tels événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.2. Risques liés à la réalisation des investissements industriels

Le développement du Groupe s'appuie notamment sur la réalisation d'investissements industriels destinés à moderniser l'outil existant, à augmenter les capacités de production existantes ou à créer de nouvelles capacités de production (usines *greenfield* au Kazakhstan et en Inde). Indépendamment de la qualité des prestataires retenus, tout retard ou difficulté à répondre aux performances attendues sont de nature à avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.3. Risques environnementaux

Les principaux risques environnementaux du Groupe résultent de ses activités lesquelles sont encadrées par des lois et règlements imposant de nombreuses obligations, restrictions et mesures de protection rigoureuses. Le Groupe mène de façon permanente des actions afin de prévenir et limiter ces risques et notamment autour des axes suivants : l'insertion des carrières dans leur environnement, le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets, le contrôle des émissions, dont les gaz à effet de serre, la gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production. Ces différentes mesures sont développées à la section 8.2 « Politique environnementale » du présent document de référence.

4.1.4.4. Risques liés à des défauts de qualité des produits

Les produits fabriqués par le Groupe font l'objet de contrôles tout au long du processus de production. Par ailleurs, le Groupe procède à la vérification de la conformité des produits aux normes applicables sur les marchés où ils sont commercialisés. Néanmoins, il ne peut exclure que malgré ces contrôles, des dysfonctionnements ou accidents de nature à entraîner un défaut de qualité du produit surviennent.

De tels défauts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la réputation du Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4.5. Disponibilités de certaines matières premières

Le Groupe dispose de réserves propres de calcaire, de marnes et de granulats qui sont utilisées dans le cadre de ses activités industrielles. Il achète également sur certains marchés, auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe, certaines de ces matières premières ainsi que des compléments tels que le laitier de hauts fourneaux (issu des aciéries), les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou le gypse synthétique. Si les carrières exploitées directement par le Groupe ou si les fournisseurs concernés venaient à cesser leurs activités ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, le Groupe serait alors contraint d'assurer son approvisionnement à un coût qui pourrait s'avérer plus élevé et pourrait ne pas être en mesure de répercuter la totalité de cette hausse des coûts sur les prix ou de rechercher des matières premières de substitution, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2. RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LE GROUPE

4.2.1. Risques de dépendance aux marchés de la construction (cyclicité du marché de la construction), de l'immobilier (résidentiel et non résidentiel), de l'industrie, des travaux publics et travaux d'urbanisation

Les produits et services vendus par le Groupe, et principalement le ciment, le béton et les granulats, sont utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que pour des bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le dynamisme de la demande des produits et services vendus par le Groupe dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché et leurs évolutions et d'éléments économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant) et les taux de croissance respectifs de ces paramètres, mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Un indicateur du degré d'intensité de la consommation

fréquemment utilisé est la consommation de ciment par habitant.

Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et particulièrement dans le contexte actuel de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Pour limiter le risque de cyclicité sur un marché donné, le Groupe a adopté une stratégie de développement géographique (détaillée en section 6.2.3) visant à conjuguer les investissements dans des pays développés et dans des pays émergents contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique.

Néanmoins, des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sur un marché important du Groupe sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2. Risques liés à la réglementation

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. Il doit se conformer à de nombreuses dispositions législatives et réglementaires, qui diffèrent selon le pays d'implantation. En particulier, le Groupe est soumis à des réglementations internationales, nationales et locales strictes relatives à l'exploitation de carrières ou de cimenteries (voir section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » du présent document de référence). La pérennité de toute exploitation dépend du respect de ces contraintes législatives et réglementaires. À cet égard, le Groupe a développé, dans toutes ses zones d'implantation, un dialogue permanent avec les collectivités locales et les associations de riverains et de protection de l'environnement et mis en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'exploitation des carrières afin de limiter les risques de conflit. Toutefois, si le Groupe ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, il pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamné au paiement d'amendes.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes

de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir, que ce soit à l'initiative des autorités compétentes, ou par suite d'une action intentée par un tiers ou par des associations locales s'opposant au développement des activités du Groupe. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses dépenses d'investissement (liées par exemple à l'adaptation des modalités d'exploitation de ses carrières ou cimenteries), ou ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles et de surveillance supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités.

Le Groupe ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.3. Risques climatiques

L'activité matériaux de construction exercée par le Groupe sur les différents marchés connaît des fluctuations saisonnières qui dépendent à la fois des conditions climatiques et des habitudes de chaque marché. Au-delà de l'incidence habituelle de ces variations saisonnières, qui est décrite à la section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence, l'activité du Groupe est susceptible d'être affectée par des aléas climatiques pouvant toucher ses principaux marchés. En effet, la demande de matériaux de construction est directement influencée par les conditions climatiques exceptionnelles (grands froids, pluie ou neige abondante, etc.) qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre normale des matériaux sur les chantiers, particulièrement au cours des périodes d'activité intense du secteur de la construction.

Ainsi, la survenance d'une telle situation sur un marché important du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.3. RISQUES JURIDIQUES

Les sociétés du Groupe sont, ou sont susceptibles d'être, impliquées dans un certain nombre de procédures de nature judiciaire, administrative ou arbitrale dans le cours normal de leurs activités. À titre d'exemple, l'évolution des lois et réglementations, ainsi que le développement croissant d'associations locales s'opposant au développement de l'industrie cimentière, sont susceptibles de générer des recours et, le cas échéant, des contentieux administratifs. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, réclamés au Groupe dans le cadre de certaines de ces procédures (voir la section 6.5 « Environnement législatif et réglementaire » et la section 20.6 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » du présent document de référence). La politique de dotation aux provisions est développée ci-après à la note 1.17 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2010 » du présent document de référence.

4.4. RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe opère dans un cadre international au travers de filiales implantées localement qui comptabilisent à ce titre leurs opérations dans différentes devises étrangères. Le Groupe est en conséquence exposé à des risques de change et à des risques de conversion.

4.4.1. Risques de change

L'activité des filiales consistant, pour l'essentiel, à produire et à vendre localement dans leur devise fonctionnelle, le Groupe considère que son exposition actuelle et future au risque de change est globalement faible à ce titre.

Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont le plus souvent couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises.

L'endettement financier du Groupe est, pour l'essentiel, porté par la Société et libellé en euros après transformation dans cette devise des dettes libellées en Dollar US par recours à des instruments financiers de couverture (*cross currency swap* ou *forex*). Les financements intragroupes font l'objet de couvertures par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le Groupe reste exposé dans certains pays où il n'y a pas de marché de couverture (devise non convertible) ou de marché suffisamment liquide.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises au 31 décembre 2010, lorsque la devise de transaction

est différente de la devise fonctionnelle de la filiale. Le risque principal porte sur le Dollar US comme le fait apparaître le tableau qui suit :

(En millions)	Dollar US	Euro	Franc Suisse
Actifs	147,5	25,0	0,0
Passifs et commandes engagées	(982,7)	(17,8)	(29,0)
Position nette avant gestion	(835,2)	7,2	(29,0)
Couverture	617,2	8,6	29,0
Position nette après gestion	(218,0)	15,8	0,0

N'est pas inclus dans la position "Euro" le prêt de 14,3 millions d'euros consenti à Sococim Industries dont la monnaie fonctionnelle est le Franc CFA, monnaie dont la parité est fixe avec l'Euro.

La position nette «après gestion» en Dollar US correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe non *swappé* dans la devise fonctionnelle en raison de l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre le Dollar US s'élève, en contre-valeur Euro, à 1,8 million d'euros (dont 1,7 million d'euros pour la dette kazakh).

Le Groupe ne peut néanmoins exclure qu'une évolution défavorable des taux de change puisse avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.2. Risques de conversion

Les comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) exprimés dans leur devise fonctionnelle sont convertis en Euro, «la monnaie de présentation», pour l'établissement des états financiers consolidés du Groupe. La fluctuation du cours de change de ces devises contre l'euro se traduit par une variation positive ou négative en contre-valeur Euro des comptes de résultat et des bilans des filiales dans les comptes consolidés. L'incidence de la fluctuation des cours de change sur la conversion des comptes des filiales étrangères du Groupe (hors zone euro) sur le bilan et le compte de résultat est développée ci-après aux sections 9 «Examen de la situation financière et du résultat» et 10 «Trésorerie et capitaux» du présent document de référence.

4.4.3. Risques de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition au risque de taux d'intérêt correspond à deux catégories de risques.

4.4.3.1. Risques de cours, pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe

Lorsque le Groupe contracte une dette à taux fixe, il s'expose à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé.

4.4.3.2. Risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont en effet peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe. L'exposition au risque de taux d'intérêt est gérée, d'une part en combinant dettes à taux fixe et dettes à taux variable, et d'autre part en limitant le risque de fluctuation des taux variables par recours à des instruments de couverture (*caps*: plafonds de taux) ainsi que par des excédents de trésorerie à court terme également rémunérés à taux variable. Le Groupe s'abstient de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers. Ce type d'instruments est exclusivement dédié à la réalisation de couvertures économiques.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition entre taux fixe et variable par devises de l'exposition nette au risque de taux du Groupe après couverture au 31 décembre 2010.

(En milliers d'euros)	Euro	Dollar US	Autres devises	Total
Dettes brute totale	1 084 570	120 733	78 984	1 284 287
Dettes à taux fixe	386 657		67 430	454 087
Dettes à taux variable	697 913	120 733	11 554	830 200
Cash et équivalent cash	(30 712)	(10 296)	(255 165)	(296 173)
Position nette	667 201	110 437	(243 611)	534 027
Couverture	360 000	52 387		412 387
Position nette après couverture	307 201	58 050	(243 611)	121 640

Les positions non couvertes résiduelles ne sont globalement pas significatives. Cette position résiduelle sera réduite le 11 janvier 2011 avec la perception des fonds (120M€ après conversion) provenant de la signature du 2^{ème} « Closing » du USPP. Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et sur la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt
Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt	(3 447)	457
Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt	2 976	(198)

4.4.4. Risques « actions »

Le Groupe ne possède pas de portefeuille actions, à l'exception d'actions propres, pour l'essentiel acquises en juin 2007 dans le cadre de l'opération de placement par Heidelberg Cement de sa participation dans la Société. La situation de ce portefeuille d'actions propres au 31 décembre 2010 s'établit comme suit :

- Nombre d'actions Vicat détenues en portefeuille : 1 006 864
- Pourcentage de capital détenu par la Société : 2,24%
- Valeur comptable du portefeuille au coût historique (cours d'achat) : 81 966 milliers d'euros
- Valeur nette comptable du portefeuille : 61 036 milliers d'euros
- Valeur de marché du portefeuille : 62 929 milliers d'euros

Les variations du cours de l'action Vicat en dessous du cours historique d'achat sont susceptibles d'entraîner une variation du résultat social de la Société, qui a fait l'objet au 31 décembre 2010 d'une provision pour dépréciation de titres de 20 970 milliers d'euros avant effet d'impôt.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe n'a investi que dans des supports monétaires à court terme (inférieur à trois mois) ne présentant pas de risque de variation de valeur du montant principal investi. Ces placements ont été effectués auprès

d'un ensemble diversifié de banques de premier plan. Ces excédents sont libellés en Franc suisse, en Dollar US, en Roupie et en Euro.

Certains régimes de retraite à prestations définies, aux États-Unis et en Suisse, sont couverts en tout ou partie par des actifs financiers dédiés, composés pour partie d'actions. La sensibilité de la valeur de ces actifs de couverture à fin 2010 correspondant à une variation de ± 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement + 3,1 et (2,7) millions d'euros. Les actifs de couverture étant constitués, pour une part prépondérante, par d'autres types d'actifs financiers que des actions, le risque actions est, à ce titre, considéré comme non significatif.

Une évolution négative des marchés financiers pourrait se traduire, le cas échéant, par la nécessité de compléter le financement, ou le provisionnement de ces régimes, pour répondre aux obligations des sociétés concernées du Groupe.

Une augmentation significative des cotisations versées par le Groupe ou l'augmentation de la provision passée en application de la norme IAS 19 pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.5. Risques de liquidité

À ce jour, le Groupe est exposé à un risque limité de liquidité, qui est présenté à la section 10.3.1 « Politique financière du Groupe » du présent document de référence et dans la note 17 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2010 est présenté ci-dessous.

(En milliers d'euros)		N+1		N+2	N+3	N+4	N+5 et +
		Nominal	Intérêts	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal
Placement privé US	490 612	0	22 533		105 956		384 656
Emprunts obligataires	0		0				
Emprunts bancaires	758 712	64 355	17 790	354 888	26 249	263 392	49 828
Dettes en location financement	6 543	3 251	327	1 776	1 003	423	90
Dettes diverses	18 049	7 019	1 375	7 660	351	483	2 536
Banques créditrices	15 115	15 115	847	0	0	0	0
Instruments dérivés	(4 744)	773	1 647		(54)	221	(5 684)
Total passif financier	1 284 287	90 513	44 519	364 324	133 505	264 519	431 426

* Les intérêts de la dette de N+1 sont calculés sur la base de l'échéancier connu de la dette au 31 décembre 2010 et des taux d'intérêts à cette date. Le Groupe ne publiant pas de prévisions de résultats ni de cash flow, aucun calcul n'est présenté sur les années ultérieures.

Le risque de liquidité est ainsi couvert par des excédents de trésorerie ainsi que par la disponibilité de lignes de crédit confirmées pour la Société, sur des durées de 1 à 4 ans et non utilisées. L'existence de covenants dans certaines de ces lignes de crédit, compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau d'endettement net (au 31 décembre 2010 le *gearing* et le *leverage* du Groupe sont respectivement de 38,6% et 195,9%), et de la liquidité du bilan du Groupe, ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2010, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

4.5. RISQUES LIÉS À LA SOCIÉTÉ

4.5.1. Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés

Les succès futurs du Groupe reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. L'équipe dirigeante, dont la stabilité peut être constatée sur une longue période (présence, dans la majorité des cas, au sein du Groupe depuis plus de quinze ans), bénéficie d'une grande expérience des marchés sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Par ailleurs, la croissance continue du Groupe nécessitera le recrutement de personnel d'encadrement

qualifié et mobile à l'international. Si le Groupe venait à perdre plusieurs de ses dirigeants ou s'il n'était pas en mesure d'attirer ces collaborateurs clés, il pourrait rencontrer des difficultés affectant sa compétitivité et sa rentabilité. Ces difficultés pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.2. Risques relatifs à l'organisation financière du Groupe

Certaines filiales du Groupe sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes ou de fiscalité, restreignant ou rendant plus coûteuse la distribution de dividendes hors de ces pays. Bien que le Groupe estime que le risque soit limité dans ces pays, il ne peut exclure qu'il se réalise à l'avenir, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5.3. Risques de dépendance vis-à-vis des clients

Le Groupe exerce à ce jour ses trois activités dans onze pays auprès d'une clientèle variée. En effet, les clients des activités Ciment, Béton & Granulats et Autres Produits & Services sont, sur chacun des marchés où le Groupe opère, des acteurs économiques distincts : principalement des distributeurs et bétonniers pour l'activité Ciment, entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) pour l'activité

Béton & Granulats, et variables selon les métiers composant l'activité Autres Produits & Services. Le Groupe n'a, par ailleurs, pas de clients globaux présents sur plusieurs de ces marchés.

Au demeurant, certains des premiers clients du Groupe sont des contreparties commerciales importantes, notamment pour l'activité cimentière, dont la perte serait préjudiciable aux positions du Groupe sur les marchés considérés. Bien que le Groupe estime qu'un tel risque est limité, il ne peut exclure qu'une telle perte se produise sur l'un ou plusieurs de ses marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité dans le pays concerné, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.6. GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques est définie par la Direction Générale du Groupe et est mise en œuvre sous la supervision des Directeurs Généraux Adjointes du Groupe, avec le support de la direction juridique. Elle a pour objectif d'identifier les risques potentiels, de définir et de mettre en place les mesures pour les limiter au travers de politiques de prévention et de couverture, de manière à promouvoir un environnement de maîtrise des risques. Par ailleurs, pour chaque risque détaillé aux sections 4.1 à 4.5 du présent document de référence, il est précisé, le cas échéant, les mesures qui sont adoptées pour la gestion des risques. Par ailleurs, la politique du Groupe en matière de contrôle interne est décrite à l'Annexe 1 «Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne» du présent document de référence.

4.6.1. Politique de prévention des risques

La politique de prévention des risques fait partie intégrante de la politique industrielle du Groupe. Elle est du ressort de chacun des responsables opérationnels, par pays ou type de métiers, et repose notamment sur le choix de fournisseurs de premier rang pour les investissements industriels, sur la constitution de stocks de sécurité, sur la mise en place de procédures de suivi et de prévention des risques, et sur une politique de formation. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une direction de l'Audit Interne qui est rattachée à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sensibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

D'autre part, une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction Générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe.

4.6.2. Politique de couverture des risques et assurance

Le Groupe dispose de «polices Groupe», souscrites auprès d'assureurs de premier rang. Ces polices ont vocation à couvrir les filiales étrangères, sous réserve du respect des législations locales.

Pour améliorer la protection de ses actifs, le Groupe a procédé, avec l'assistance d'assureurs et d'experts, à une analyse des risques et des moyens de prévention. Le Groupe engage une politique identique pour les risques liés à la responsabilité civile.

4.6.2.1. Dommages aux biens

Les actifs du Groupe sont assurés contre les risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels et de bris de machines. La garantie des risques liés aux pertes d'exploitation est souscrite pour l'activité cimentière et papetière.

Les grands sites industriels sont soumis à des visites régulières, conduites par des ingénieurs préventionnistes. La mise en œuvre de leurs recommandations fait l'objet d'une planification concernant, par exemple, la standardisation et le stockage d'équipements stratégiques, la détection et la prévention incendie ainsi que l'intégration de la prévention au stade de la conception des nouveaux ateliers.

La souscription d'une garantie de 150 millions d'euros par sinistre, incluant les pertes d'exploitation, résulte d'une étude des sinistres possibles.

L'ensemble du Groupe dispose également de polices d'assurances classiques pour ses parcs de véhicules automoteurs ainsi que pour les transports privés ou publics par voies terrestres, maritimes ou fluviales de ses marchandises ou d'autres biens.

4.6.2.2. Responsabilité civile

Hors États-Unis, le plafond de garantie de la police d'assurance responsabilité civile est de 100 millions d'euros. Toutes les filiales étrangères (à l'exception des États-Unis) sont assurées par la « police Groupe » après épuisement en garantie et en capitaux des polices locales obligatoires.

Aux États-Unis, compte tenu des spécificités des risques, notamment en termes d'accidents du travail, responsabilité civile automobile, responsabilité civile générale, responsabilité civile produits, les filiales disposent d'une couverture d'assurance portée à 200 millions de dollar US.

Les garanties des polices d'assurances responsabilité civile générale et produits sont souscrites, tant en France qu'à l'étranger, pour des montants en rapport avec les activités et les considérations économiques locales.

Le risque de responsabilité civile environnementale est pris en compte dans chaque pays.

Les dirigeants et mandataires sociaux du Groupe ainsi que les bénéficiaires de délégations de pouvoirs sont assurés dans le cadre d'une police responsabilité civile « mandataires sociaux », dont l'objet est de prendre en charge les conséquences pécuniaires des réclamations présentées par un tiers pour des fautes engageant leur responsabilité civile personnelle, individuellement ou collectivement.

5

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. Histoire et évolution de la Société	22
5.1.1. Dénomination sociale	22
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	22
5.1.3. Date de constitution et durée de la Société	22
5.1.4. Siège social	22
5.1.5. Forme juridique, législation applicable	22
5.1.6. Exercice social	22
5.1.7. Historique	23
5.2. Investissements	24
5.2.1. Investissements réalisés	24
5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet	27

5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de la Société est Vicat SA.

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée en 1853 et immatriculée au Registre du Commerce le 1^{er} janvier 1919 pour une durée de 99 ans laquelle a été prorogée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2009 pour une durée de 80 ans jusqu'au 31 décembre 2098.

5.1.4. Siège social

Le siège social de la Société est sis Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, 92095 Paris-La Défense Cedex (téléphone: +33 (0)1 58 86 86 86).

5.1.5. Forme juridique, législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'Administration, régie pour son fonctionnement notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce et les articles R. 210-1 et suivants du Code de commerce.

5.1.6. Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

5.1.7. Historique

- **1817**: invention du ciment artificiel par Louis Vicat.
- **1853**: création de la Société et construction de la première cimenterie (Genevrey de Vif, par Joseph Vicat, fils de Louis Vicat); mise en œuvre dans cette usine de la méthode de fabrication par voie sèche dite de «double cuisson» permettant la fabrication d'un ciment très homogène et très régulier.
- **1875**: construction de l'usine de La Pérelle en France, fabriquant du ciment prompt.
- **1922-1929**: construction des cimenteries françaises de Montalieu et de La Grave-de-Peille par Joseph Merceron-Vicat, petit-fils de Joseph Vicat.
- **1950**: André Merceron-Vicat engage les usines Vicat dans un programme de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
- **1960-1972**: concentration de l'industrie française du ciment. Construction de l'usine de Créchy et acquisition d'usines (Saint-Égrève, Chambéry, Voreppe, Bouvesse, Pont-à-Vendin).
- **1974**: premier investissement du Groupe à l'étranger, avec l'acquisition de la cimenterie de Ragland en Alabama (États-Unis).
- **1984**: Jacques Merceron-Vicat est nommé Président Directeur Général du Groupe. Le Groupe engage à partir de cette date une intégration verticale de son activité en France par acquisition de nombreuses sociétés de béton prêt à l'emploi et granulats de manière à constituer progressivement un réseau dans les régions Île-de-France, Centre, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), ainsi que par l'acquisition de SATM (transport) et de VPI (regroupant deux sociétés spécialisées dans les enduits, mortiers, colles et mastics).
- **1987**: le Groupe poursuit son développement aux États-Unis par l'acquisition de la cimenterie de Lebec en Californie.
- **1991-1994**: Jacques Merceron-Vicat poursuit le développement du Groupe à l'international par l'acquisition de Konya Cimento et de Bastas Baskent en Turquie.
- **1999**: acquisition de Sococim Industries au Sénégal et de United Ready Mix en Californie.
- **2001**: acquisition du groupe Vigier en Suisse, qui produit du ciment, du béton, des granulats et des produits préfabriqués.
- **2003-2006**: acquisition de la société Cementi Centro Sud, sur la côte ouest de la Sardaigne et prise de contrôle de Sinaï Cement Company en Égypte par des acquisitions successives de blocs d'actions (la Société détenant 48,25% du capital de Sinaï Cement Company à fin 2006).
- **2007**: cession par HeidelbergCement de sa participation de 35% dans le Groupe. Lancement du plan Performance 2010 visant à augmenter les capacités de production ciment de 50% et à réduire les prix de revient à l'horizon 2010, notamment par une augmentation significative de la part des combustibles de substitution consommés par le Groupe. Acquisition de 60% du capital de la société Mynaral Tas Company LLP au Kazakhstan permettant d'associer le Groupe à un projet de construction d'une cimenterie d'une capacité de 1,1 million de tonnes à Mynaral.
- **2008**: Guy Sidos est nommé le 7 mars 2008 Directeur Général du Groupe, en remplacement de Jacques Merceron-Vicat qui conserve la fonction de Président du Conseil d'Administration. Acquisition du groupe Walker aux États-Unis, spécialiste du béton prêt à l'emploi. En Inde création d'une société commune, Vicat Sagar Cement, détenue majoritairement par le Groupe, qui vise la construction en deux phases d'une cimenterie d'une capacité de 5,5 millions de tonnes dans l'État du Karnataka, dont l'achèvement de la première ligne de cuisson est prévu en 2012. En Mauritanie, acquisition de 65% du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite un centre de broyage ciment. En complément du plan Performance 2010, lancement du plan Performance Plus pour optimiser la structure de coûts en réponse à la dégradation de l'environnement macro économique.
- **2009**: Le Groupe a achevé le plan Performance 2010 avec l'augmentation de capacité du four de Reuchenette, en Suisse, au premier semestre et la mise en service de la nouvelle ligne de cuisson de Sococim, au Sénégal, au mois d'octobre. Par ailleurs le plan Performance Plus, lancé en complément du plan Performance 2010, a permis d'économiser 61 millions d'euros.
- **2010**: Augmentation de la capacité de l'usine de Sinaï Cement Company en Égypte avec le démarrage d'un nouveau broyeur ciment d'une capacité de 400 000 tonnes. Acquisition en avril 2010 de 51% de la société Bharathi Cement située dans le sud de l'Inde (État de l'Andra Pradesh) et disposant d'une cimenterie dont la capacité a été portée à 5 millions de tonnes. Finalisation du financement du projet *greenfield* Vicat Sagar Cement situé également dans le sud de l'Inde, province de Gulbarga (État du Karnataka), permettant la mise en construction d'une cimenterie qui disposera à terme d'une capacité de 5,5 millions de tonnes. Démarrage de la cimenterie de Jambyl Ciment située à Mynaral, au Kazakhstan, d'une capacité de 1,1 million de tonnes. Acquisition fin décembre 2010 de la société L. Thiriet & Cie, société basée en Meurthe et Moselle en France, spécialisée dans la production de béton et granulats.

5.2. INVESTISSEMENTS

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. La construction d'une cimenterie requiert généralement la mise en œuvre de dépenses d'investissement de plus de 100 millions d'euros. Le Groupe a toujours veillé à maintenir son outil industriel à un très haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il investit de façon continue dans de nouveaux équipements qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues.

Le Groupe a réalisé entre 2006 et 2009 un programme d'investissements industriels destiné à augmenter d'environ 50% ses capacités de production de ciment en ayant pour objectif de mettre en service un nouveau four chaque année au cours de cette période. Le calendrier de mise en œuvre de ce plan a été adapté au cours des années 2008 et 2009 pour tenir compte de la situation de certains marchés. Ainsi, la construction du nouveau four de l'usine de Ragland aux États-Unis a été suspendue, tandis que l'augmentation de capacité de l'usine de Reuchenette en Suisse a été avancée en 2009.

Par ailleurs, le Groupe a conclu des partenariats au Kazakhstan et en Inde visant à construire des usines

greenfield dans ces pays. La construction de l'usine de Jambyl Cement, située sur le site de Mynaral au Kazakhstan, s'est achevée et l'usine a été mise en service au mois de décembre 2010. La construction de l'usine de Vicat Sagar Cement, située à Chatrasala, dans l'état du Karnataka en Inde du Sud, a débuté en septembre 2010.

Enfin, le Groupe poursuit sa stratégie de croissance externe. Celle-ci s'est matérialisée en 2010 par l'acquisition de 51% de la société Bharathi Cement disposant d'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes, qui a été portée à 5 millions de tonnes à fin 2010 avec la mise en service de la deuxième ligne de production.

Comme indiqué à la section 10.3.1 «Politique financière du Groupe» du présent document de référence, les besoins financiers liés aux investissements industriels sont couverts par les ressources propres du Groupe. Le choix des nouveaux équipements qui seront acquis dans le cadre de ce programme intègre la volonté du Groupe de continuer à améliorer la productivité énergétique de ses installations et d'augmenter substantiellement la part des combustibles secondaires utilisés. Les développements qui suivent présentent les principaux investissements réalisés au cours des dernières années et les projets majeurs en cours ou prévus pour les années à venir.

5.2.1. Investissements réalisés

Le tableau ci-dessous présente les principaux investissements réalisés par le Groupe ces trois dernières années par activité :

(En millions d'euros)	2010	2009	2008
Ciment	487	246	275
Béton & Granulats	100	34	162
Autres Produits & Services	26	14	28
Total	612	294	465
Dont investissements financiers	277	20	83

5.2.1.1. Investissements réalisés en 2010

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2010 s'est élevé à 335 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 277 millions d'euros en 2010 et correspondent pour l'essentiel à la part de l'acquisition des 51% de la société Bharathi Cement en Inde faite à des tiers (le solde étant réalisé par augmentation de capital), à l'acquisition de la société de Béton & Granulats L. Thiriet & Cie au sud de la Lorraine, de la société de préfabrication Cewag en

Suisse et de la société Mines & Rocks exploitant de carrières de granulats à proximité de Bangalore.

(a) Ciment: des dépenses d'investissement d'un montant global de 487 millions d'euros, dont 259 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France**: La construction du broyeur de Fos-sur-mer s'est achevée en 2010. Cet équipement permet d'accroître les capacités de broyage du Groupe en France avec une technologie moderne et de se

renforcer dans la région PACA. Les autres investissements industriels ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient.

- **Sénégal** : Les travaux de finalisation du four mis en service en octobre 2009 et du broyeur associé ont été achevés en 2010.
- **Égypte** : La construction du quatrième broyeur à ciment s'est achevée en 2010, permettant au Groupe de tirer pleinement partie de la croissance du marché égyptien.
- **Kazakhstan** : L'usine de Mynaral d'une capacité de 1,1 million de tonnes, est entrée en phase de production en décembre 2010.
- **Inde** : La construction de la seconde ligne de production de clinker de Bharathi Cement s'est achevée fin décembre 2010, permettant un doublement des capacités de production. La Société poursuit également la construction de son usine *greenfield* de Chatrasala dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd.
- **Turquie** : Les investissements ont principalement porté sur l'amélioration des coûts de revient, notamment au travers de l'utilisation de combustibles secondaires, et de mise en conformité aux futures normes environnementales.
- **Suisse** : Les investissements de l'année ont principalement eu pour but de finaliser l'augmentation de capacité de l'usine de Reuchenette au niveau des différents ateliers.

(b) Béton & Granulats: des dépenses d'investissement d'un montant global de 100 millions d'euros, dont 57 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Le Groupe a acquis la société L. Thiriet & Cie opérant trois centrales à béton et quatre carrières de granulats dans le sud de la Lorraine. Les autres investissements se sont focalisés sur le maintien de l'outil de production ainsi que l'amélioration des conditions environnementales et de sécurité.
- **Sénégal** : Le Groupe a sécurisé ses réserves de granulats basaltiques par l'acquisition d'une parcelle contiguë à celles qu'il exploitait sur le site de Diack.
- **Suisse** : Des acquisitions de terrains pour l'exploitation du granulat ont été effectuées, ainsi

que le renouvellement d'une partie du matériel d'exploitation.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 26 millions d'euros, dont 18 millions d'euros d'investissements industriels.

- **France** : Les investissements se sont principalement axés sur le renouvellement du matériel de transport.
- **Suisse** : Dans le cadre de l'acquisition de Cewag, la Société a acquis un terrain situé sur l'axe stratégique Berne-Fribourg. Des investissements ont également été faits pour étendre les capacités de l'activité Préfabrication.

5.2.1.2. Investissements réalisés en 2009

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2009 s'est élevé à 274 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 20 millions d'euros en 2009, et correspondent entre autres au rachat de participations détenues par des actionnaires minoritaires.

(a) Ciment: des dépenses d'investissement d'un montant global de 246 millions d'euros, dont 232 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2009 se sont focalisés sur l'amélioration des coûts de revient, l'environnement et la sécurité. Les capacités des installations de combustibles secondaires ont été augmentées dans les usines de Montalieu, Peille et de Créchy.
- **Sénégal** : La construction d'une nouvelle ligne de cuisson s'est achevée en 2009, conformément au planning. Ce four, de toute dernière génération, porte la capacité de production annuelle du Groupe au Sénégal à 3,5 millions de tonnes de ciment. Cette installation permet au Groupe de tirer pleinement profit du potentiel de croissance en Afrique de l'Ouest avec un outil de production moderne. Elle lui permet, par ailleurs, de mettre fin aux achats externes de clinker et d'augmenter sensiblement la proportion de combustibles de substitution utilisés.

- **Suisse** : La capacité du four de la cimenterie de Reuchenette a été portée à 2 400 tonnes de clinker/jour afin de répondre à la demande croissante du marché. Les travaux se sont achevés au premier semestre, mettant un terme aux achats de clinker externes et augmentant la capacité d'usage de combustibles secondaires.
- **Turquie** : Les dispositifs de préparation et d'alimentation des combustibles de substitution ont été achevés et mis en service en mai 2009. Cette installation permet une augmentation substantielle de la capacité d'utilisation des combustibles secondaires à l'usine de Bastas.
- **Égypte** : Les travaux de construction d'un quatrième broyeur à ciment ont débuté au cours de l'année pour une mise en service prévue en 2010.
- **Kazakhstan** : La construction de l'usine *greenfield* se poursuit conformément au planning établi. Les installations seront opérationnelles, comme initialement prévu, fin 2010.

(b) Béton & Granulats: des dépenses d'investissement d'un montant global de 34 millions d'euros, dont 32 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Les principaux investissements pour le béton ont concerné la rénovation de quatre centrales. Pour les granulats, le Groupe a fait l'acquisition d'une nouvelle drague aspirante et a procédé à l'amélioration d'une drague existante. De plus, deux nouvelles installations de traitement ont été mises en service.
- **Suisse** : Les investissements ont été réalisés en vue de valoriser certains matériaux de chantiers récupérés, dont du bois, afin d'alimenter la cimenterie de Reuchenette en matériaux biogènes.
- **Sénégal** : Les investissements concernent principalement le remplacement d'un concasseur sur la carrière de Diack.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 14 millions d'euros, dont 10 millions d'euros d'investissements industriels, consacré principalement à l'activité chimie du bâtiment en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

5.2.1.3. Investissements réalisés en 2008

Le montant total des investissements industriels réalisés en 2008 s'est élevé à 383 millions d'euros. Ils sont présentés ci-après pour chacun des principaux métiers du Groupe. Les investissements financiers s'élèvent quant à eux à près de 83 millions d'euros en 2008, et correspondent notamment à l'acquisition de 65% des titres de la société BSA Ciment en Mauritanie, à un complément de prix payé en 2008 au titre du projet au Kazakhstan conclu en 2007, ainsi qu'à plusieurs opérations de moindre importance, notamment dans le Béton prêt à l'emploi en France.

(a) Ciment: des dépenses d'investissement d'un montant global de 275 millions d'euros, dont 209 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : À Montalieu, les investissements commencés les années précédentes se sont achevés, avec notamment le démarrage du nouveau broyeur vertical ciment en août 2008, permettant d'augmenter la capacité ciment de l'usine et de disposer d'une plus grande efficacité énergétique.
- **Égypte** : La construction de la seconde ligne de cuisson de l'usine d'El Arish s'est déroulée conformément au planning établi avec un démarrage du four en juin 2008, permettant ainsi de doubler la capacité de production de clinker en la portant à 10 000 tonnes/jour, suivi du démarrage du broyeur à ciment en août 2008. Ce dernier a réalisé sur les derniers mois de l'année une production de plus de 350 000 tonnes de ciment, permettant ainsi à Sinai Cement Company de répondre à la forte croissance de la consommation sur le marché local.
- **Sénégal** : Les travaux conduits en 2006 et 2007 (nouvel atelier d'ensachage, nouvelle installation de stockage et de dosage de filler dans les ciments, construction d'un broyeur à ciment vertical) se sont achevés au cours de l'année permettant une augmentation de la capacité de broyage et d'expédition à compter d'octobre 2008. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle ligne de cuisson s'est poursuivie en 2008, conformément au planning.

- **Suisse** : À Reuchenette, les travaux d'infrastructures permettant d'augmenter la capacité ciment de l'usine, initialement prévus pour l'année 2010, ont commencé, afin de répondre à la demande croissante du marché.

- **Turquie** : Fin des décaissements du programme d'augmentation de capacité à Bastas et à Konya, mis en service fin 2007.
- **Kazakhstan** : La construction de l'usine *greenfield* a débuté. Le montant enregistré dans les comptes 2008 correspond à la réalisation de travaux d'infrastructures (liaison ferroviaire, alimentation en eau et électricité), aux acomptes sur les équipements et au début des travaux de génie civil.

(b) Béton & Granulats: des dépenses d'investissement d'un montant global de 162 millions d'euros, dont 150 millions d'euros au titre des investissements industriels

- **France** : Outre la construction de deux nouvelles centrales en Ile de France, des travaux de maintenance des centrales ont été engagés, ainsi que des investissements concernant le matériel roulant.
- **Suisse** : La rénovation de la centrale de Saint Ours a été achevée. Les travaux de modernisation du site de Emme Kies und Beon ont continué et la nouvelle centrale de béton prêt à l'emploi de Loveresse est entrée en service au troisième trimestre 2008.
- **États-Unis** : Le Groupe a fait l'acquisition du groupe Walker, implanté dans la région d'Atlanta. Le groupe Walker est spécialisé dans la production du béton prêt à l'emploi et possède 14 centrales à béton. Cette opération est incluse dans les investissements industriels, le Groupe ayant acquis les actifs industriels du groupe Walker.

(c) Autres Produits & Services

Le montant des dépenses d'investissements s'est élevé à 28 millions d'euros, dont 24 millions d'euros d'investissements industriels, consacré à l'activité transport en France et à l'activité préfabrication en Suisse.

5.2.2. Principaux investissements en cours et en projet

Dans le contexte économique actuel incertain, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement en bénéficiant des effets du plan Performance 2010. Le projet *greenfield* au Kazakhstan sera achevé début 2011 tandis que celui de Chatrasala en Inde se poursuivra sur l'exercice 2011, pour une mise en service de la première ligne prévue en 2012.

Dans ce cadre, le montant global est attendu à environ 360 millions d'euros pour l'année 2011, les principaux projets étant les suivants :

- **France** : Les investissements industriels porteront principalement sur la finalisation des installations de Fos-sur-mer ainsi que sur l'amélioration des coûts de revient au travers d'une utilisation plus intensive des combustibles secondaires, et sur l'amélioration de la sécurité et de l'environnement.
- **Turquie** : L'amélioration des coûts de revient sera privilégiée au travers d'investissements de broyage.
- **Suisse** : L'optimisation de la capacité de la cimenterie de Reuchenette sera poursuivie par l'amélioration de la chaîne logistique. Des investissements seront également réalisés pour le respect des règles environnementales ainsi que pour l'efficacité énergétique avec un projet de centrale hydro-électrique.
- **Égypte** : Optimisation des capacités de production de ciment sur le four et le broyeur. Amélioration de l'efficacité énergétique par récupération des gaz chauds du four.
- **Mali** : Lancement de la construction dans la région de Bamako d'un broyeur à ciment d'une capacité de 400 000 tonnes par an.
- **Kazakhstan** : Finalisation de la construction de l'usine de Mynaral, avec la mise en production des derniers broyeurs ciment, et du terminal d'Almaty détenu en propre.
- **Inde** : La construction de la première ligne de production de l'usine de Chatrasala, dans le cadre de la société commune Vicat Sagar Cement Private Ltd, débutée en 2010, se poursuivra tout au long de l'année 2011 en prévision d'un démarrage opérationnel en 2012 (voir également section 6.3.1.7 (j) « Description des métiers et présentation des marchés » et 12.2.3 « Investissements industriels ») ainsi que la finalisation de la seconde ligne de production de Bharathi Cement.

6

APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1.	Présentation générale des activités du Groupe	29
6.2.	Atouts et stratégie du Groupe	30
6.2.1.	Les atouts du Groupe	31
6.2.2.	La stratégie de développement par métier	31
6.2.3.	La stratégie de développement géographique	33
6.3.	Description des métiers et présentation des marchés	33
6.3.1.	Ciment	35
6.3.2.	Béton prêt à l'emploi et Granulats	48
6.3.3.	Autres Produits & Services (APS)	55
6.4.	Facteurs de dépendance	57
6.5.	Environnement législatif et réglementaire	57

Les trois activités du Groupe sont :

- le Ciment ;
- le Béton prêt à l'emploi et les Granulats ;
- les Autres Produits & Services.

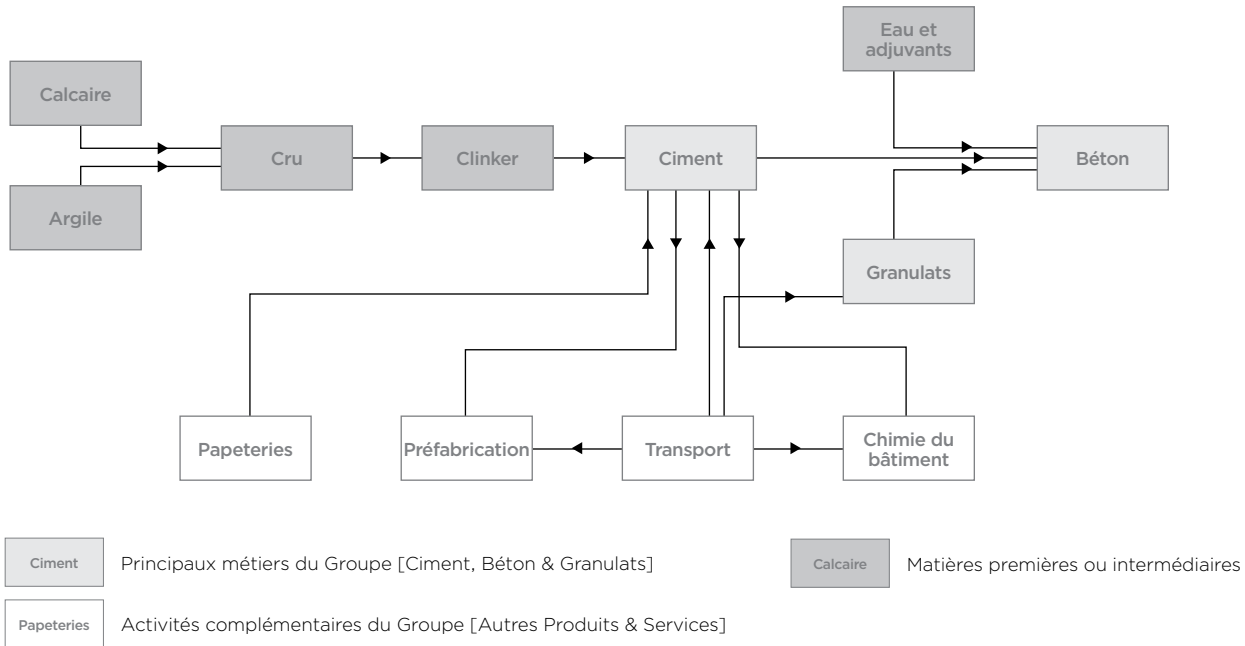
Le Groupe se développe autour de la fabrication et la vente de ciment, métier qu'il exerce dans tous ses pays d'implantation. Le Groupe s'intègre ensuite verticalement par des métiers en aval de l'industrie cimentière que sont le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Ensemble, ces trois métiers industriels constituent le « cœur de métier » du Groupe, sur lequel il axe son développement.

Par ailleurs, le Groupe exerce des activités complémentaires dans certains pays, telles que le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier ou encore la préfabrication de produits en béton.

Le Groupe est implanté dans onze pays répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

6.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le schéma qui suit présente le flux physique de production et l'intégration des métiers du Groupe entre eux.



Le ciment : le ciment est un liant hydraulique qui entre dans la composition du béton et dont les matières premières constitutives sont le calcaire et l'argile. Au contact de l'eau, les silicates et aluminates du ciment se réorganisent et forment une structure cristalline, qui confère au béton toute sa résistance.

Le béton prêt à l'emploi (BPE) : le béton est obtenu par un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants. Selon l'ouvrage auquel il est destiné et l'environnement auquel il sera exposé, le béton est assemblé, dosé et mis en œuvre de façon spécifique, afin de répondre à des exigences très précises de qualité et de performance.

Les granulats : les granulats sont des sables et des graviers naturels utilisés dans la construction d'ou-

vrages de génie civil, de travaux publics et de bâtiments. Une grande partie de ces granulats est utilisée dans la fabrication de béton, le reste étant destiné à la construction de voiries.

Autres Produits & Services : le Groupe est par ailleurs présent dans des activités complémentaires à ses trois métiers principaux, qui lui permettent de développer des synergies, d'optimiser ses coûts et d'améliorer le service clients. Ces activités sont le transport, la chimie du bâtiment, la production de papier et de sacs en papier, et la préfabrication de produits en béton.

Au 31 décembre 2010, le Groupe employait 7 369 personnes à travers le monde, et réalisait près de 58,7% de son chiffre d'affaires hors de France.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par activité

	2010		Variation 2010/2009	2009		2008	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	1 033	51,3	+8,8%	950	50,1	929	45,2
Béton & Granulats	716	35,6	+3,0%	696	36,7	845	41,1
Autres Produits & Services	264	13,1	+5,4%	250	13,2	283	13,7
Total	2 014	100,0	+6,2%	1 896	100,0	2 057	100,0

La part des métiers cœur du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est sensiblement restée stable en 2010, à plus de 86% du chiffre d'affaires consolidé, la part de l'activité ciment continuant néanmoins de progresser principalement du fait de l'acquisition de la cimenterie Bharathi Cement en Inde.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de destination

	2010		Variation 2010/2009	2009		2008	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
France	784	39,0	- 3,0%	809	42,7	974	47,3
Europe (hors France)	352	17,5	+ 7,4%	328	17,3	318	15,5
Amériques	168	8,3	- 10,1%	187	9,8	268	13,0
Turquie	194	9,6	+ 37,5%	141	7,4	162	7,9
Afrique & Moyen-Orient	468	23,2	+ 8,3%	432	22,8	335	16,3
Asie	47	2,3	-	-	-	-	-
Total	2 014	100,0	+ 6,1%	1 896	100,0	2 057	100,0

La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en légère baisse, dans un environnement économique qui reste incertain. Le secteur du logement a montré des signes nets de reprise, contrairement au résidentiel ; les perturbations sociales et les intempéries du quatrième trimestre n'ont pas permis au marché d'atteindre le niveau de 2009. L'activité aux États-Unis a continué à se dégrader dans une économie qui peine à se redresser et dans un contexte de stocks de logement importants, réduisant à nouveau la part du chiffre d'affaires réalisé sur cette zone ; la Turquie, enregistre une hausse significative, tirée par le logement résidentiel ; la part de la zone Afrique et Moyen-Orient continue sa progression, atteignant 23,2% en 2010, portée par une demande soutenue en Égypte et en Afrique de l'Ouest.

Ventilation de l'EBITDA par activité

	2010		Variation 2010/2009	2009		2008	
	millions d'euros	%		millions d'euros	%	millions d'euros	%
Ciment	413	81,8	+ 13,4%	364	76,9	388	73,4
Béton & Granulats	62	12,4	- 24,6%	83	17,5	110	20,8
Autres Produits & Services	29	5,8	+ 10,4%	26	5,6	31	5,9
Total	504	100,0	+ 6,6%	473	100,0	528	100,0

6.2. ATOUTS ET STRATÉGIE DU GROUPE

Le Groupe a développé, au cours de plus de 150 années d'existence, une expertise forte des métiers du Ciment, du Béton et des Granulats, qui lui permet de s'affirmer comme un leader régional sur la plupart des marchés où il est présent. Le Groupe occupe, à côté d'autres entreprises multinationales de plus grande taille, un positionnement spécifique, parmi les leaders des acteurs multirégionaux.

Le Groupe se concentre de façon prioritaire sur son métier d'expertise historique, le Ciment, puis se développe par intégration verticale sur les marchés du béton prêt à l'emploi et des granulats afin de sécuriser son accès aux marchés de consommation du ciment. Il bénéficie, par ailleurs, de synergies avec des activités complémentaires, exploitées sur certains marchés, pour conforter son offre et renforcer son positionnement régional (par exemple métier de Préfabrication en Suisse ou de Transport en France).

Le Groupe privilégie un développement maîtrisé dans ses différents métiers, associant de manière équilibrée une croissance interne dynamique, soutenue par l'investissement industriel pour répondre aux besoins des marchés, et une politique de croissance externe sélective pour aborder de nouveaux marchés présentant un potentiel de croissance attractif ou accélérer son intégration verticale.

6.2.1. Les atouts du Groupe

Le Groupe a développé au fil des années une expertise reconnue dans ses principaux métiers, avec une approche multilocale ayant conduit à construire des positions régionales fortes et à répartir ses activités de manière équilibrée.

Les principaux atouts du Groupe peuvent être résumés de la manière suivante :

- expertise industrielle et commerciale dans les métiers cœur du Groupe ;
- stratégie pérenne, assurée par un actionariat et un management familial présent depuis 150 ans à la tête de la Société et possédant une expérience approfondie des métiers ;
- présence géographique diversifiée avec des positions régionales fortes ;
- politique industrielle constante privilégiant la maîtrise foncière à long terme des réserves géologiques, ainsi que le maintien d'un dispositif industriel moderne et performant ;
- structure financière solide et niveau de rentabilité élevé sur les derniers exercices, permettant au Groupe de financer ses projets de croissance par ses ressources propres, comme cela a été fait dans le passé, et favorisant ainsi la création de valeur pour l'actionnaire.

Ces atouts permettent au Groupe de répondre de façon très compétitive à une pression concurrentielle forte sur certains de ses marchés et de se positionner efficacement sur les marchés en croissance soutenue, et ce par une augmentation rapide de ses capacités industrielles de production ou par des opérations de croissance externe, tout en poursuivant le double objectif d'améliorer ses marges opérationnelles et de s'inscrire dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

6.2.2. La stratégie de développement par métier

6.2.2.1. Le Ciment

Le Ciment est le métier principal du Groupe, sur lequel il fonde son développement et sa rentabilité. Le développement de cette activité s'appuie sur trois axes :

- une croissance interne dynamique ;
- une croissance externe ciblée sur des marchés à fort potentiel de développement et sur la construction de *greenfields*.

L'outil industriel du Groupe est décrit à la section 8.1 du présent document de référence.

(a) Croissance interne soutenue par l'investissement industriel

Sur les marchés où il est présent, le Groupe maintient un effort constant d'investissement industriel visant :

- d'une part, à moderniser son outil de production pour améliorer l'efficacité et la performance économique de ses usines et avoir ainsi la capacité industrielle pour répondre à une situation de concurrence intense ;
- d'autre part, à augmenter ses capacités de production pour accompagner le développement de ses marchés et conforter ou accroître ses positions de leader régional.

Le Groupe a ainsi réalisé entre 2006 et 2009 un programme d'investissements qui a permis d'augmenter ses capacités de production de 50% tout en améliorant la productivité de son outil industriel (les investissements du Groupe sont présentés en détail à la section 5.2 « Investissements » du présent document de référence) :

- en **France**, augmentation de capacité de l'usine de Montalieu entre 2005 et 2008 ;
- en **Turquie**, construction d'un nouveau four à l'usine de Bastas près d'Ankara, mis en service fin 2007, pour répondre à la croissance du marché turc ;
- en **Égypte**, au cours de la seconde moitié de l'exercice 2008, doublement de la capacité de production de l'usine, pour permettre à Sinaï Cement de répondre à la forte croissance du marché domestique ;
- au **Sénégal**, important projet d'investissement de 2006 à 2009 visant à la fois à faire baisser les prix de revient de Sococim Industries et à augmenter la capacité pour répondre aux besoins des marchés d'Afrique de l'Ouest. Le démarrage de la nouvelle ligne de cuisson a eu lieu début octobre 2009 ;

- en **Suisse**, accélération des investissements pour répondre à la forte demande dans un contexte de sous capacité de clinker de la cimenterie de Reuchenette. Ainsi, l'augmentation de capacité de 200 000 tonnes de ciment par an, initialement prévue fin 2010, est intervenue à la fin du premier semestre 2009.

La volonté du Groupe est, en outre, d'inscrire le développement industriel de ses activités en général, et de son activité Ciment en particulier, dans une dynamique de gestion active des aspects environnementaux.

(b) Croissance externe

- Acquisitions ciblées sur de nouveaux marchés à fort potentiel.

La stratégie du Groupe est de pénétrer de nouveaux marchés par le métier du Ciment et ce, de manière très sélective. Dans sa démarche de croissance externe, le Groupe vise ainsi à satisfaire l'ensemble des critères suivants :

- une localisation à proximité d'un marché important et disposant d'un potentiel de croissance attractif ;
- une maîtrise foncière des réserves géologiques à long terme (objectif de 100 ans pour le ciment) et une sécurisation des autorisations d'exploitation ;
- une contribution nette du projet aux résultats du Groupe à court terme.

L'historique de croissance du Groupe au cours des 30 dernières années illustre la réussite de cette politique.

En 2010, le Groupe a fait l'acquisition de Bharathi Cement, disposant d'une cimenterie de cinq millions de tonnes de capacité fin 2010, stratégiquement située entre Chennai et Bangalore, au cœur du marché en forte croissance de l'Inde du Sud. Cette acquisition a été financée par les lignes d'emprunt pré-existantes du Groupe.

- Construction de *greenfields*

Le Groupe peut par ailleurs, et comme cela a été réalisé en 2007 au Kazakhstan, saisir des opportunités d'entrée sur de nouveaux marchés en développement, par la construction d'usines nouvelles dites *greenfields*. De tels projets sont examinés de manière très sélective dans le respect des critères de croissance externe du Groupe énoncés précédemment.

À ce titre, le Groupe finalise la construction de l'usine de Jambyl Cement sur le site de Mynaral au

Kazakhstan, dont la mise en service est intervenue fin 2010, et a entrepris la construction de l'usine de Vicat Sagar Cement en Inde du Sud, dans l'État du Karnataka, dont la mise en service est prévue en 2012.

6.2.2.2. Le Béton prêt à l'emploi (BPE)

Le Groupe se développe dans le métier du BPE pour renforcer son fonds de commerce cimentier. Ce développement s'opère en fonction de la maturité des marchés et de leur intégration dans cette filière de production industrielle du béton.

L'objectif est de constituer un maillage autour des cimenteries et à proximité des marchés de consommation, soit par la création d'installations industrielles, soit par l'acquisition de certains acteurs de ce marché.

Le Groupe investit dans ce métier avec un objectif d'intégration verticale tout en privilégiant la souplesse et la mobilité de l'outil industriel et en imposant à cette activité de générer une rentabilité propre.

Le développement du Groupe en France, en Suisse, en Turquie et aux États-Unis illustre cette stratégie. Le Groupe est attentif à l'évolution d'autres marchés comme l'Égypte ou le Sénégal pour se développer, le moment venu, sur ce métier lorsque la demande de BPE y sera suffisamment importante.

En 2010, le Groupe a acquis la société L. Thiriet & Cie, disposant de trois centrales à béton et de quatre carrières, afin de consolider ses positions au sud de la Lorraine, à proximité de la cimenterie de Xeuilley.

6.2.2.3. Les Granulats

La présence du Groupe dans le métier des Granulats vise à apporter une réponse globale aux besoins de ses clients en matériaux de construction et à sécuriser les ressources de granulats nécessaires au développement du BPE. Le développement dans ce métier repose sur des acquisitions et des investissements industriels visant à augmenter la capacité des installations existantes, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles carrières et installations.

Les investissements dans ce métier prennent en compte les critères suivants :

- proximité des marchés finaux et des centrales à béton du Groupe ;
- maîtrise foncière de réserves géologiques importantes (objectif de plus de 30 ans) ;
- rentabilité propre à ce métier.

Ce schéma de développement a déjà été mis en œuvre avec succès en France, en Suisse, en Turquie et au Sénégal.

6.2.3. La stratégie de développement géographique

Le Groupe est implanté et opère dans 11 pays. Il réalise 41,3% de son chiffre d'affaires en France, 15,8% en Europe hors France, 8,3% aux États-Unis et 34,6% dans des pays émergents (Inde, Kazakhstan, Égypte, Mali, Mauritanie, Sénégal et Turquie).

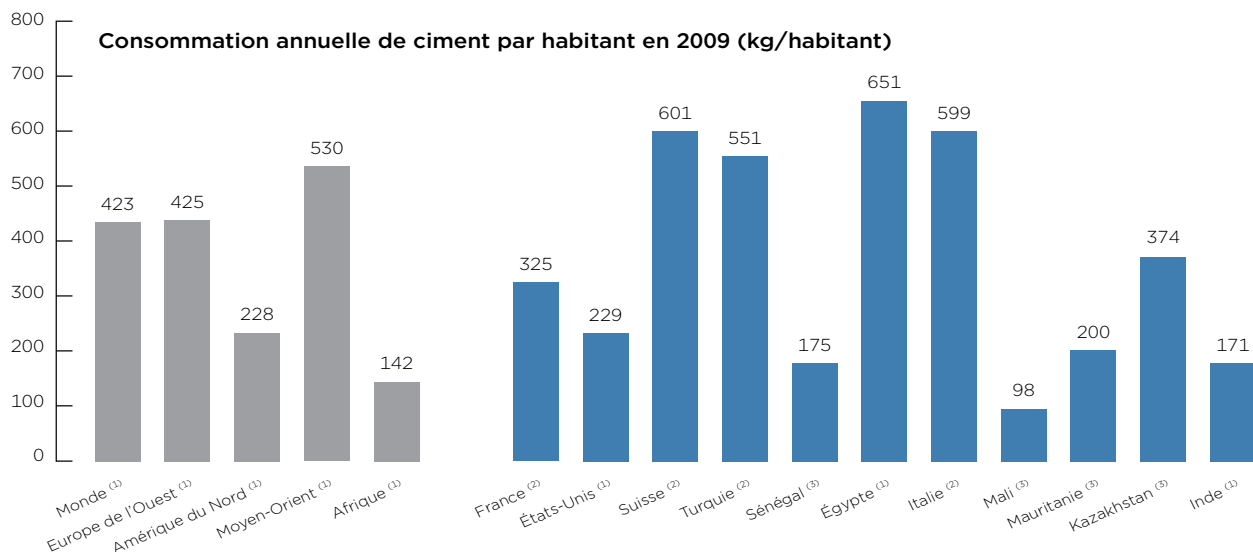
La stratégie du Groupe vise à conjuguer les investissements dans des pays développés, générateurs de *cash-flows* plus réguliers, et dans des pays émergents offrant d'importants potentiels de croissance à plus long terme mais pouvant connaître des fluctuations de marché plus marquées, contribuant ainsi à une diversification de son exposition géographique. Dans ce cadre, le Groupe porte un

intérêt particulier à des projets de développement dans les pays émergents. L'année 2010 a marqué un fort développement du Groupe en Inde au travers de l'acquisition de Bharathi Cement ainsi que par la construction d'une usine *greenfield*. Ces projets sont des illustrations de la stratégie de développement géographique mise en place.

Sur les marchés où il est présent, le Groupe vise à développer des positions régionales fortes autour de son dispositif industriel Ciment en les confortant par une présence dans les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats. Dans les pays où le Groupe est entré par croissance externe, il met en avant sa capacité financière ainsi que son expertise industrielle et commerciale pour optimiser la performance économique des positions acquises tout en capitalisant sur l'identité locale des marques rachetées.

6.3. DESCRIPTION DES MÉTIERS ET PRÉSENTATION DES MARCHÉS

D'un point de vue général, le dynamisme de l'industrie des matériaux de construction sur un marché donné dépend essentiellement de l'évolution démographique de la population considérée, de la croissance économique et de l'évolution de son taux d'urbanisation. Par ailleurs, la culture architecturale et les habitudes de construction locales ont également une grande influence sur le choix des matériaux de construction, parmi lesquels on trouve principalement le béton, le bois et l'acier. Ce choix est aussi guidé par la disponibilité et le niveau de prix de chacun de ces matériaux au niveau local.



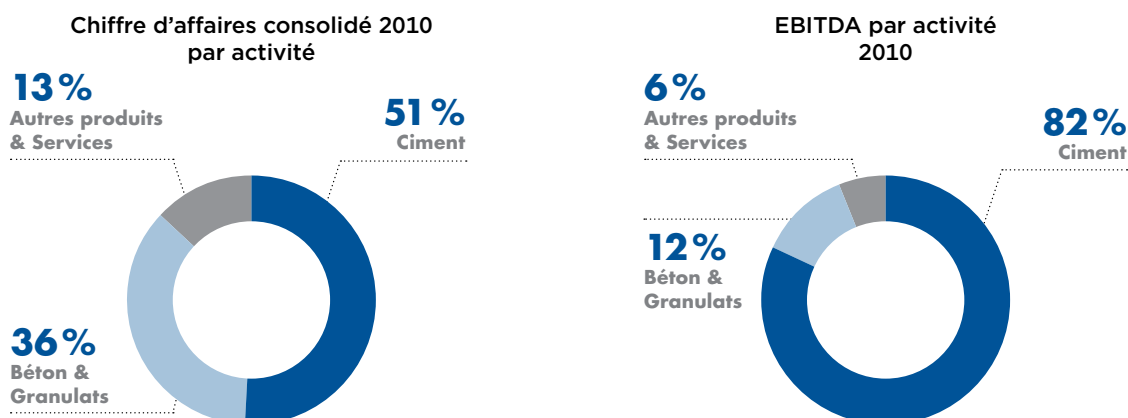
S'agissant du ciment, qui est au cœur des activités du Groupe, son prix de vente sur un marché est essentiellement déterminé par la disponibilité et la facilité d'extraction des matières premières, par le coût de l'énergie thermique et électrique, ainsi que par la disponibilité de personnels qualifiés pour assurer l'entretien de l'outil industriel. Enfin, l'existence éventuelle de capacités de production excédentaires augmente l'intensité concurrentielle et influence également sur le niveau de prix.

(1) Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, avril 2010 ; CIA, The World Factbook.

(2) Source : Cembureau, 2009.

(3) Source interne.

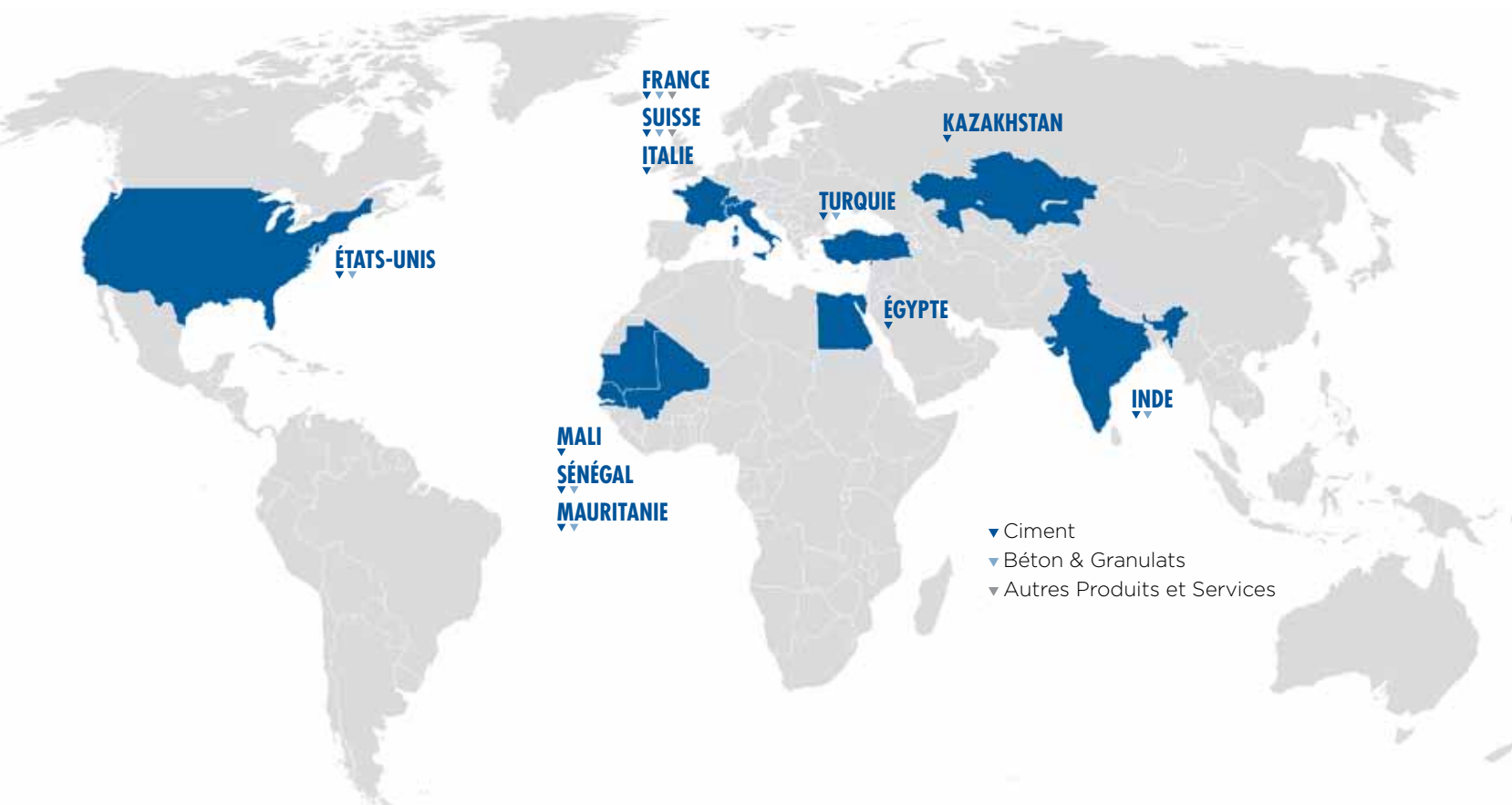
Les répartitions du chiffre d'affaires consolidé et de l'EBITDA ⁽¹⁾ du Groupe par activité en 2010 ont été les suivantes :



⁽¹⁾ Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : se calcule en sommant l'excédent brut d'exploitation et les autres produits et charges ordinaires. L'EBITDA n'est pas un agrégat défini par les principes comptables. L'EBITDA étant calculé différemment d'une société à une autre, les données indiquées dans le présent document de référence relatives à l'EBITDA du Groupe pourraient ne pas être comparables à des données relatives à l'EBITDA communiquées par d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton & Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses

activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.



6.3.1. Ciment

La fabrication du ciment a toujours été le principal métier du Groupe depuis la création de la Société en 1853. Le ciment est une poudre minérale fine, principal composant du béton, auquel il confère un certain nombre de propriétés, et notamment sa résistance. Il s'agit d'un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier.

Au 31 décembre 2010, l'activité Ciment du Groupe à travers le monde comporte quatorze cimenteries et cinq stations de broyage de clinker. En outre, le Groupe exploite en France deux usines spécialisées dans le ciment naturel à prise rapide. Les volumes de ventes de ciment du Groupe en 2010 (avant éliminations intra-groupe) se sont élevés à 16,2 millions de tonnes (contre 14,5 millions de tonnes en 2009 et 14,2 millions de tonnes en 2008). Ainsi en 2010, ce segment représente 51,3% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (50,1% en 2009, 45,2% en 2008 et 43,4% en 2007), et 81,8% de l'EBITDA du Groupe (77% en 2009, 73,5% en 2008 et 69,9% en 2007).

6.3.1.1. Les produits

Le Groupe fabrique et commercialise différentes catégories de ciment, selon la composition chimique des matières premières, les ajouts éventuels de constituants complémentaires au moment du broyage et la finesse du produit. Chaque gamme de ciment correspond à des applications spécifiques telles que la construction résidentielle, la construction d'ouvrages d'arts, les travaux souterrains ou encore la réalisation de bétons soumis à des milieux agressifs.

La répartition entre chaque type d'application sur un marché donné dépend de la maturité et des habitudes de construction du pays. Les cimenteries du Groupe fabriquent des ciments usuels ainsi que des ciments à usage spécifique. Dans les deux cas, ces ciments sont certifiés conformes aux normes actuellement en vigueur dans les différents pays d'implantation, tant en termes de composition que de désignation. Les principales catégories de ciments produites par le Groupe sont présentées et classées ci-dessous selon les normes françaises :

- CEM I (ciments Portland) et CEM II (ciments Portland composés) : ciments les plus couramment utilisés dans la construction résidentielle, pour réaliser des ouvrages classiques en béton armé ;
- CEM III (ciments de haut-fourneau) et CEM V (ci-

ments au laitier) : ciments usuels à faible dégagement de chaleur durant l'hydratation et à faible teneur en sulfates, utilisés dans les travaux souterrains en milieux agressifs ou dans les travaux à la mer ;

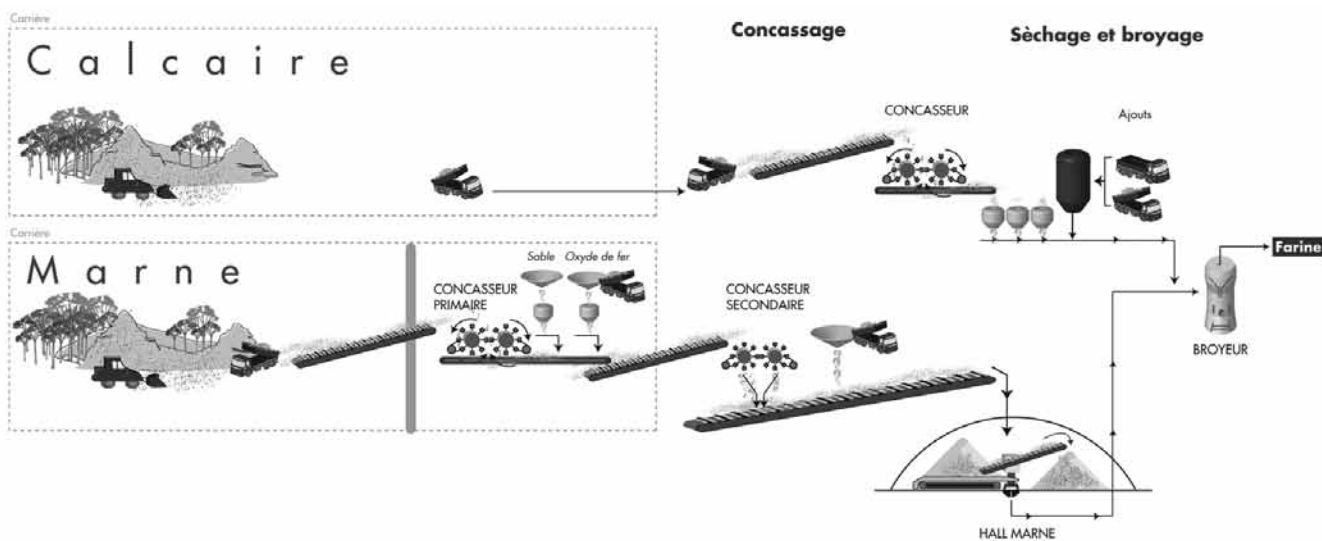
- CEM IV (ciments pouzzolaniques) : ciments usuels utilisant des produits minéraux d'origine volcanique ayant des propriétés hydrauliques. Le Groupe fabrique et vend ce type de ciment uniquement en Italie ;
- ciment prompt naturel : ciment spécifique à prise et durcissement rapides, dont la résistance, immédiatement supérieure, augmente progressivement au fil du temps. Le Groupe produit depuis 150 ans son ciment prompt à partir d'une pierre alpine naturelle, d'une performance exceptionnelle offrant une résistance immédiate et élevée ainsi qu'un faible retrait. Ce ciment est utilisé pour les travaux de scellement de blocs ou de voies d'eau, ainsi que pour les travaux de réhabilitation de façade.

Tous ces ciments font l'objet de contrôles réguliers et approfondis à chaque étape du processus de fabrication, garantissant ainsi la conformité du produit fini aux normes en vigueur. Par ailleurs, le Groupe mène des programmes de recherche et développement sur les produits et leurs applications, permettant de faire avancer les connaissances de ces produits et d'optimiser leur utilisation (ce point est développé à la section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence).

6.3.1.2. Les procédés de fabrication

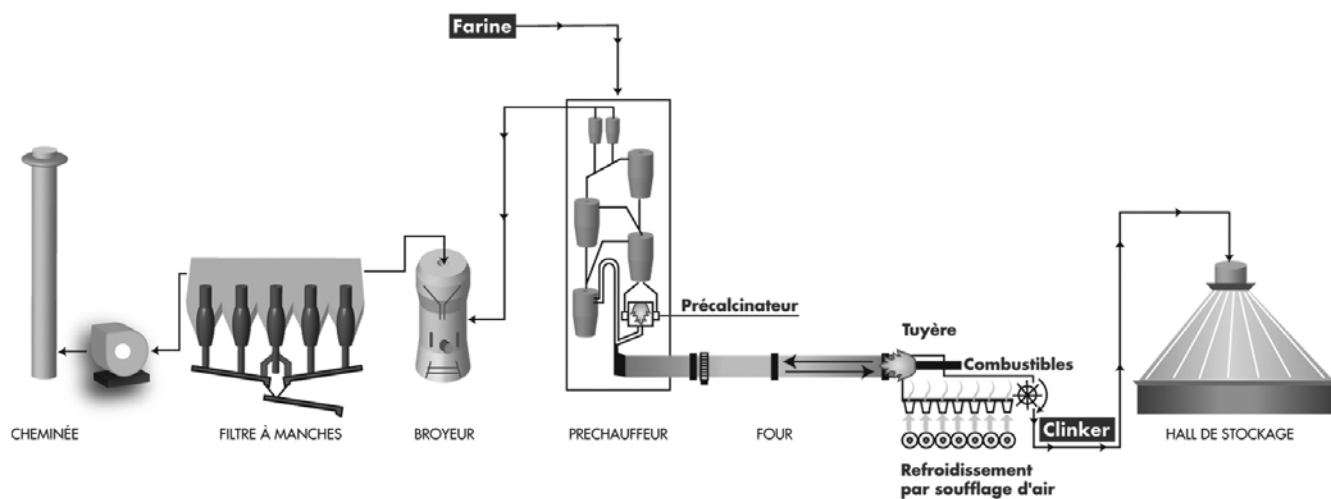
La fabrication du ciment se déroule principalement en quatre étapes :

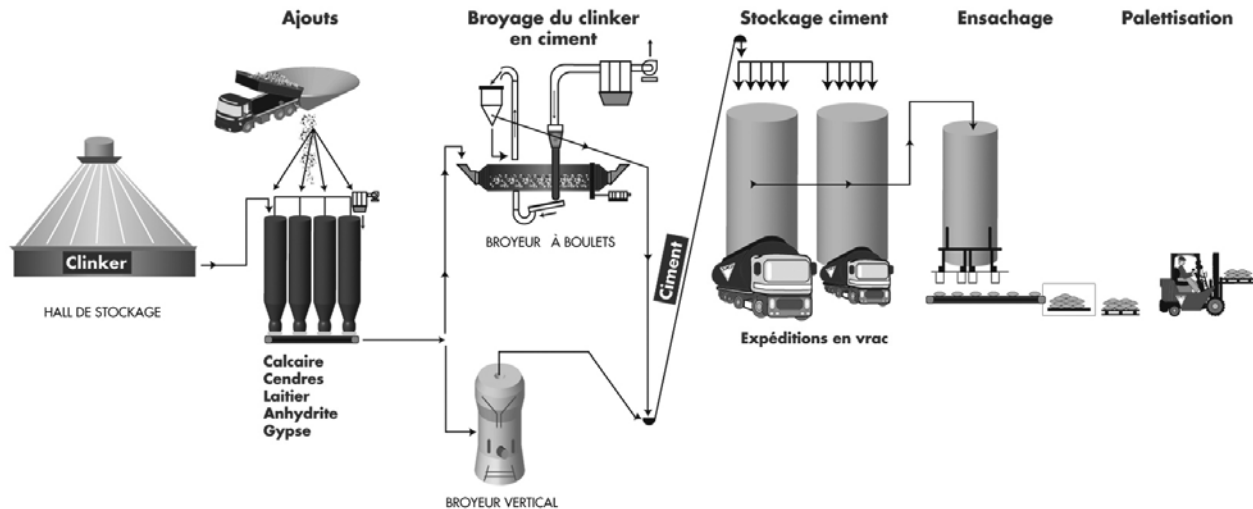
- L'extraction des matières premières : le calcaire et l'argile sont extraits de carrières situées généralement à proximité de la cimenterie. La roche est abattue à l'explosif. Les rochers et blocs obtenus sont ensuite transportés vers des concasseurs, afin de réduire leur taille et obtenir des cailloux de moins de 6 cm de diamètre.
- La préparation du cru : les matières extraites des carrières et concassées (calcaire et argile) sont finement broyées jusqu'à l'obtention de farines de roche. Ces farines sont ensuite mélangées dans des proportions définies (environ 80% de calcaire et 20% d'argile) avant d'être introduites dans le four. La composition chimique et l'homogénéité de la matière en entrée du four, ainsi que sa régularité dans le temps, sont des éléments fondamentaux dans la conduite du processus de production.



- Le système du four comprend une tour en cyclones échangeurs de chaleur, où la farine sèche est préalablement chauffée par les gaz d'échappement du four rotatif avant d'y être introduite (phase de précalcination). La farine subit au cours de cette cuisson des réactions chimiques complexes: tout d'abord, le calcaire se décarbonate sous l'action de la chaleur à une température avoisinant les 900 °C et se transforme en chaux, tandis que les argiles se décomposent en silicates et en aluminates. L'ensemble se recombine ensuite à une température d'environ 1450 °C en silicates et aluminates de chaux. Ce processus chimique conduit ainsi à l'obtention d'un produit semi-fini appelé clinker, qui possède des propriétés de liant hydraulique. Cette cuisson s'effectue dans des fours rotatifs inclinés garnis de briques réfractaires.

Il existe un commerce mondial important pour le produit semi-fini qu'est le clinker. En effet, ce produit étant plus aisément transportable et stockable, des transferts de clinker des zones sur-capacitaires vers les zones sous-capacitaires ou vers les zones ne disposant pas des ressources minérales nécessaires à la fabrication du ciment, se sont développés au cours des années passées. Ceci permet de diminuer le volume du produit transporté par rapport au ciment et ainsi d'abaisser les coûts logistiques. Une fois arrivé sur le marché de consommation, le clinker est livré à des centres de broyage qui réalisent la fin du processus de fabrication du ciment, jusqu'au conditionnement et en assurent la distribution. Cette méthode est notamment utilisée par le Groupe en Italie et en Mauritanie, comme indiqué ci-dessous.





- Le clinker est enfin broyé très finement ; on lui ajoute du filler de calcaire et du gypse afin d'obtenir le ciment artificiel qui pourra être ensuite vendu en sac ou en vrac. Le rajout de filler de calcaire et de gypse sert à réguler le temps de prise du ciment. Par ailleurs, dans les pays concernés par la réglementation européenne, le Groupe réduit la teneur en chrome VI par des ajouts de sulfate ferreux, et a mis en œuvre une procédure de contrôle qualité qui garantit la conformité des produits livrés à cette réglementation. Selon la qualité de ciment produit, d'autres ajouts peuvent être effectués, tels que des cendres volantes, du laitier de haut-fourneau ou des pouzzolanes naturels ou artificiels.

Il existe trois types de processus de fabrication du ciment, selon le traitement des matières premières avant leur enfournage : la voie sèche, la voie semi-sèche/semi-humide et la voie humide. La technologie utilisée dépend de l'origine des matières premières. L'origine et la nature de l'argile ou du calcaire ainsi que la teneur en eau sont particulièrement importantes. Au cours des dernières décennies, l'industrie européenne du ciment a beaucoup investi dans le passage planifié de la voie humide à la voie sèche, moins consommatrice d'énergie, lorsque les ressources en matières premières l'autorisent. Sur les 20 fours du Groupe actuellement en service, 19 sont des fours à voie sèche. Par ailleurs, le four en commande est également à voie sèche.

Le processus cimentier est très consommateur d'énergie, tant électrique que thermique. L'énergie électrique est utilisée pour le transport des matières à l'intérieur des usines, pour les opérations de broyage et de ventilation, tandis que l'énergie

thermique est consommée principalement lors de la cuisson du clinker. Le coût de l'énergie représente environ 40% du prix de revient usine du ciment en moyenne pour l'industrie⁽¹⁾ et constitue le premier poste de dépense, ce pourcentage étant plus faible pour le Groupe. En 2010, les combustibles ont ainsi représenté pour l'ensemble du Groupe une dépense d'environ 144 millions d'euros, et l'électricité de 104 millions d'euros. Le Groupe alloue une part importante de ses investissements industriels à l'amélioration de sa productivité énergétique.

Le Groupe optimise ses besoins énergétiques en utilisant des déchets comme combustibles de substitution aux combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole). Leur combustion dans un four de cimenterie permet de récupérer et de valoriser l'énergie dégagée. L'ensemble des usines françaises du Groupe ont obtenu l'accord des autorités de contrôle pour utiliser comme combustibles des déchets non dangereux d'entreprises ou de déchetteries (pneumatiques, farines animales, huiles industrielles, etc.). Le Groupe privilégie des usines multicom bustibles, permettant ainsi de passer d'un combustible à un autre selon leurs niveaux de prix. En 2010, la part des combustibles secondaires au niveau de l'activité cimentière du Groupe s'est élevée en moyenne à 14,5%, avec des disparités importantes (de 0% à 70%) selon la disponibilité des combustibles dans les pays d'implantation.

Le Groupe utilise également des matières de substitution au clinker, issues d'autres procédés industriels, comme les cendres volantes (issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques) ou les laitiers de hauts-fourneaux (qui sont un sous-produit

⁽¹⁾ Source : CEMBUREAU.

des aciéries). Leur utilisation dans des proportions définies permet d'améliorer certaines propriétés du ciment mais également de diminuer la quantité de clinker et donc la quantité de combustible fossile nécessaire à sa fabrication.

6.3.1.3. L'outil de production

Les cimenteries du Groupe, les équipements industriels qui les composent ainsi que les carrières im-

mobilisées sont détenues en pleine propriété. Les carrières de calcaire et de marnes exploitées par le Groupe pour son activité cimentière sont en règle générale situées sur des terrains dont il est propriétaire. Dans le cas contraire, le Groupe bénéficie de contrats de forage, l'autorisant à exploiter les carrières à long terme (sur plusieurs décennies). Le tableau ci-dessous présente le dispositif industriel et logistique du Groupe pour son activité cimentière :

(En unités)	Cimenteries	Centres de broyage	Fours	Fours en construction	Dépôts et terminaux
France	5	3	5	-	4
États-Unis	2	-	2	-	5
Suisse	1	-	1	-	1
Turquie	2	-	4	-	-
Sénégal	1	-	3	-	4
Égypte	1	-	2	-	-
Italie	-	1	-	-	2
Mali	-	-	-	-	1
Kazakhstan	1	-	1	-	1 ⁽¹⁾
Inde	2 ⁽³⁾	-	2	1	64 ⁽²⁾
Mauritanie	-	1	-	-	-
Total	15	5	20	1	81

⁽¹⁾ Terminal sur voie ferrée à Almaty.

⁽²⁾ Dépôts de distribution de Bharathi Cement, majoritairement loués, pour la distribution de proximité.

⁽³⁾ Dont une cimenterie en construction.

La description de l'outil industriel ainsi que la politique industrielle du Groupe sont détaillées ci-après à la section 8 « Propriétés immobilières, usines et équipements » du présent document de référence.

6.3.1.4. Implantations

Le Groupe exerce son activité cimentière dans tous les pays où le Groupe est présent, soit dans onze pays. Le Groupe est le 3^e cimentier en France⁽⁴⁾, avec des positions fortes dans la moitié est de la France et tout particulièrement dans le quart sud-est.

À partir de 1974, le Groupe a entrepris son développement à l'international de manière sélective, en choisissant ses nouvelles implantations géographiques alternativement sur des marchés matures et émergents. Le Groupe s'est ainsi implanté sur quatre continents et y a développé ses positions pour devenir dans chaque pays un acteur régional important.

Le Groupe a ainsi développé de solides positions aux États-Unis dans les États de l'Alabama et de la Californie, en Suisse dans la moitié ouest du pays, en Turquie en Anatolie centrale, en Égypte, dans la région du Sinaï et du Caire. Par ailleurs, le Groupe estime qu'il se trouve en position de leader au Sénégal et dans les pays limitrophes. Le Groupe dispose également d'un centre de broyage et de terminaux maritimes en Italie. Enfin, les récentes implantations au Kazakhstan et en Inde dans les États du Karnataka et de l'Andhra Pradesh confirment la diversification géographique du Groupe, sa dimension internationale ainsi que sa stratégie d'intégration.

6.3.1.5. Positionnement concurrentiel

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport étant coûteux, le rayon d'action de la plupart des cimenteries ne dépasse généralement pas les 300 km par voie terrestre. L'intensité concurrentielle se joue donc principalement avec des cimentiers disposant

⁽⁴⁾ Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, avril 2010.

d'usines dans les zones de chalandise du Groupe. Le ciment peut toutefois être expédié à faible coût sur de grandes distances par bateau ou par fer dans certains pays, ce qui augmente considérablement le rayon d'action des cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial. Ceci est notamment le cas de l'usine égyptienne du Groupe, située près du port d'El Arish, ce qui lui permettrait d'exporter vers les autres pays du Moyen-Orient ainsi que vers l'Europe.

L'industrie mondiale cimentière est encore très fragmentée. Le leader mondial ne détenait en 2009 qu'environ 5% de part de marché à l'échelle mondiale ⁽¹⁾. Le Groupe se trouve ainsi en compétition à la fois avec des cimentiers nationaux tels qu'Oyak en Turquie ou Ciments du Sahel au Sénégal et avec les cimentiers multinationaux tels que Lafarge (France), Cemex (Mexique), Holcim (Suisse), HeidelbergCement (Allemagne) ou Italcementi (Italie), présents sur plusieurs des marchés du Groupe.

6.3.1.6. Les clients

La typologie des clients est similaire dans la plupart des régions du monde où le Groupe est implanté. Le Groupe vend, soit à des entreprises chargées de la mise en œuvre telles que des bétonniers, des pré-fabricants d'éléments en béton, des entrepreneurs dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des autorités locales, des constructeurs de logements ou encore des artisans maçons, soit à des intermédiaires tels que des grossistes en matériaux de construction ou la grande distribution. Le poids relatif d'un type de clientèle peut cependant fortement varier d'une implantation à l'autre en fonction de la maturité du marché et des habitudes de mise en œuvre.

Par ailleurs, la commercialisation du ciment se fait en vrac ou en sac. Selon le niveau de développement du pays d'implantation, le mix du type de conditionnement (vrac / sac) ainsi que le mix du type de clientèle peuvent énormément varier. Ainsi, la filière du béton prêt à l'emploi étant extrêmement développée aux États-Unis, le Groupe vend essentiellement son ciment en vrac et en grande majorité à des bétonniers. *A contrario*, le Sénégal ne dispose pas encore d'une filière du béton prêt à l'emploi, et le Groupe y vend son ciment essentiellement en sac à des grossistes et à des détaillants.

6.3.1.7. Présentation des marchés du ciment

Le Groupe possède 14 cimenteries réparties dans huit pays, ainsi que cinq broyeurs à ciment implantés dans trois pays. Le tableau ci-dessous récapitule les volumes de ciment vendus par pays :

(Volumes de ciment vendus en milliers de tonnes) ⁽²⁾	2010	2009	2008
France	3 257	3 218	3 771
États-Unis	1 212	1 271	1 766
Suisse	845	754	715
Turquie	3 406	3 087	3 160
Sénégal/Mali/ Mauritanie	2 399	2 260	1 969
Égypte	3 753	3 493	2 370
Italie	279	424	474
Inde	1 028	-	-
Kazakhstan	0 ⁽³⁾	-	-
Total	16 179	14 507	14 225

⁽²⁾ Volumes de ciment, clinker et ciment à maçonner.

⁽³⁾ La production de clinker ayant débuté en décembre 2010, la production vendue est inférieure à 500 tonnes sur l'année 2010.

Les ventes de ciment intra-groupe ont représenté en valeur 15,9% de l'activité du Groupe, avec une disparité importante allant de 0% à 35% selon les pays d'implantation.

Les différents marchés du ciment sont présentés ci-dessous, en détaillant leur taille et leur évolution sur les cinq dernières années. Les évolutions de prix sont traitées ci-après à la section 9 « Examen de la situation financière et du résultat » du présent document de référence.

(a) La France

La reprise dans le secteur du logement neuf est nettement perceptible depuis le début du second semestre 2010. Sur l'ensemble de l'année 2010, le nombre de logement mis en chantier a progressé de 3,5% par rapport à l'année précédente tandis que le nombre de permis de construire a progressé de 15,1%, sous l'effet conjugué de taux d'intérêt historiquement bas et de mesure de relance comme le doublement du prêt « à taux zéro ». En revanche, le secteur non-résidentiel a subi une baisse de 3,6% par rapport à l'année 2009, conséquence des réductions d'investissements des entreprises. Le secteur des travaux publics s'est, quant à lui, stabilisé ; l'activité ayant modestement reculé d'environ 1% ; les mouvements

⁽¹⁾ Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, avril 2010.

sociaux du quatrième trimestre ayant interrompu la tendance favorable tirée par de grands travaux d'infrastructure initiés notamment par Réseaux Ferrés de France (RFF) et Réseaux de Transport d'Electricité (RTE) ainsi que par les collectivités locales.

Berceau historique du Groupe, le marché français du ciment est mature, avec une consommation de 19,8 millions de tonnes en 2010 ⁽¹⁾. La consommation par habitant a atteint environ 325 kg de ciment en 2009 ⁽²⁾.

Depuis 2005, et du fait de la chute de la consommation sur ces trois dernières années, le marché a reculé en volume de 12% environ sur cinq ans ⁽³⁾, soit une décroissance annuelle moyenne de 2,6% sur la période. De 2007 à 2010, la consommation française de ciment a connu une décroissance moyenne annuelle de 7,3% sur la période. La chute de la consommation de ciment, amorcée en 2008 (-2,8%), s'est accélérée en 2009 (-15,5%), la baisse constatée en 2010 se montant à 2,9%. Selon les organismes professionnels, la consommation de ciment devrait augmenter de 1,5 à 3% en 2011 ⁽⁴⁾.

Le ciment est commercialisé en France en vrac ou en sac :

- le vrac, qui représente environ 78% ⁽⁵⁾ de la consommation, est utilisé par les fabricants de béton prêt à l'emploi (55%) et de pièces préfabriquées en béton (17%) et par les entreprises du BTP, qui se fournissent en direct pour seulement 6% de la consommation ⁽⁶⁾.
- le sac, qui représente environ 22% de la consommation en France, est distribué majoritairement via le négoce professionnel et, plus marginalement, via les grandes surfaces de bricolage aux utilisateurs, artisans, entreprises et particuliers ⁽⁷⁾.

L'industrie française du ciment est concentrée. Quatre groupes détiennent environ 97% du marché ⁽⁸⁾ : il s'agit de Lafarge, Ciments Français (groupe Italcementi), Vicat et Holcim. Le Groupe est le 3^e cimentier français, avec environ 16% de part de marché et une production de ciment de 3,3 millions de tonnes en 2010.

Le Groupe exploite ainsi cinq usines de ciment artificiel, ainsi que deux autres usines où sont fabriqués divers produits à base de ciment prompt naturel. Du fait du positionnement géographique de ses sites, le Groupe est leader dans le Sud-Est (trois usines : Montalieu, Saint-Égrève et La Grave-de-Peille, et trois dépôts : Lyon port Édouard-Herriot, Décines et Chambéry). Ses deux autres usines en Auvergne (Créchy) et en Lorraine (Xeulley), le broyeur de Fos-sur-mer et le dépôt de Chelles en Île-de-France permettent au Groupe de fournir dans le reste du territoire. En outre, les usines du Groupe présentent l'avantage d'être situées à proximité de grandes villes : Marseille, Nancy, Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Nice.

Le Groupe exporte également une partie de sa production de ciment artificiel :

(En milliers de tonnes)	2010	2009	Variation
Domestique	2 819	2 824	-0,2%
Export	298	268	+11,2%
Total	3 118	3 093	+0,8%

Les ventes sur le marché national sont restées stables alors que l'export a progressé de 11% en 2010, grâce à une présence accrue auprès des clients. La direction commerciale France basée à L'Isle-d'Abeau regroupe l'administration des ventes, le marketing, la logistique et la direction promotion-prescription en charge de la promotion des applications innovantes du bâtiment auprès du segment résidentiel et du secteur des travaux publics. Une cinquantaine de personnes réparties sur six directions régionales maillent le territoire économiquement accessible depuis les usines du Groupe. Le personnel technique des divisions commerciales des régions est chargé de répondre au quotidien aux questions des clients et prospects.

L'une des forces de l'activité cimentière du Groupe en France est son outil industriel. En effet, le Groupe maintient ses usines à un haut niveau de performance en investissant régulièrement dans son outil industriel. Ainsi, les travaux de modernisation de l'usine de Montalieu réalisés au cours des années précédentes, ont permis de produire à un prix de revient compétitif.

⁽¹⁾ Source : SFIC, 2010.

⁽²⁾ Source : CEMBUREAU, 2009.

⁽³⁾ Source : SFIC, 2010.

⁽⁴⁾ Source : SFIC 2011 et Institut Européen d'Information et de Conjoncture Professionnelle, 2011.

⁽⁵⁾ Source : SFIC, 2008.

⁽⁶⁾ Source : SFIC, 2008.

⁽⁷⁾ Source : SFIC, 2008.

⁽⁸⁾ Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, avril 2010.

Les prix de revient ont pu être contenus à un niveau satisfaisant grâce à :

- l'utilisation prioritaire des moyens de production les plus économiques, les ateliers les moins performants étant provisoirement mis en sommeil ;
- un arbitrage continu des sources énergétiques en fonction de l'impact économique global ;
- un contrôle rigoureux des frais de fonctionnement.

(b) Les États-Unis

Le secteur de la construction résidentielle souffre toujours d'un nombre important de saisies et d'un stock de maisons existantes important. Les dépenses de construction résidentielle ont à nouveau baissé cette année de 4%, portant l'érosion depuis le pic de 2006 à 62%⁽¹⁾. Néanmoins, l'industrie estime qu'un plus bas a été atteint et envisage une hausse légèrement inférieure à 4% pour 2011.

Le secteur non-résidentiel, traditionnellement décalé par rapport au résidentiel, a continué à se dégrader de plus de 26% en 2010. 2011 est à nouveau prévu en baisse, bien que plus modeste ; la reprise étant envisagée pour 2012⁽²⁾.

Le secteur des travaux publics n'a que faiblement profité du plan de relance fédéral, celui-ci s'étant substitué aux financements des États. De plus, le renversement de majorité à la chambre des représentants pourraient présager de coupes budgétaires dans les dépenses d'infrastructures et de transports en communs planifiées par l'administration présidentielle.

Le marché américain du ciment, qui a culminé à plus de 127 millions de tonnes en 2005 et 2006, a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 15,8% depuis 2005 et de 11,5% depuis 2007⁽³⁾. La consommation domestique est estimée à 69,5 millions de tonnes en 2010⁽⁴⁾. La consommation par habitant a chuté à un niveau historiquement bas à environ 229 kg⁽⁵⁾ par habitant en 2009.

Le tableau ci-dessous indique la consommation de ciment dans les deux régions des États-Unis dans lesquelles le Groupe est implanté⁽⁶⁾ :

(En millions de tonnes)	2010	2009	Variation
Sud-Est	7,2	7,5	-3,4%
Californie	6,1	6,5	-6,1%
Total États-Unis	69,5	71,5	-2,8%

Avec une production de ciment en 2010 d'environ 64,5 millions de tonnes, l'industrie cimentière américaine fournit environ 92% de la consommation nationale, le solde étant importé, principalement d'Asie, du Canada et du Mexique⁽⁷⁾.

En 2010, la consommation de ciment des États-Unis baisse de 2,8% (après un recul de 26,7% en 2009 et de 15,5% en 2008), atteignant un plus bas historique depuis 1982, provoquant la fermeture de capacité de production notamment⁽⁸⁾.

Le Sud-Est, qui était entré en crise plus tardivement en 2007, subit depuis 2008 une décroissance plus accentuée que la moyenne nationale. La consommation en Californie continue également de diminuer mais à un rythme bien inférieur à celui de l'année 2009 (-30%).

Le ciment est très largement commercialisé en vrac sur le marché américain :

- le vrac représente environ 95% de la consommation : la première destination est le secteur public, suivie par le secteur résidentiel et enfin par le secteur privé non résidentiel⁽⁹⁾ ;
- le sac représente les 5% restants de la consommation : ce faible pourcentage révèle le développement important de la filière béton prêt à l'emploi aux États-Unis⁽¹⁰⁾.

Le Groupe est implanté aux États-Unis depuis 1974 et exerce son activité cimentière par l'intermédiaire de sa filiale National Cement Company (NCC) dans deux régions différentes :

⁽¹⁾ Source : Portland Cement Association (PCA), 2011.

⁽²⁾ Source : Portland Cement Association (PCA), 2011.

⁽³⁾ Source : USGS, 2010.

⁽⁴⁾ Source : USGS, 2010.

⁽⁵⁾ Source : étude « Global Building Materials » de Jefferies International Ltd, avril 2010.

⁽⁶⁾ Source : USGS, 2010.

⁽⁷⁾ Source : USGS, 2010.

⁽⁸⁾ Source : USGS, 2010.

⁽⁹⁾ Source : Source interne.

⁽¹⁰⁾ Source : Source interne.

- région Sud-Est: la cimenterie de Ragland située dans l'Alabama près de la ville de Birmingham dessert le marché du Sud-Est des États-Unis : Alabama, Géorgie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Tennessee et Mississippi ;
- Californie: la cimenterie de Lebec située au nord de Los Angeles dessert le marché central et sud-californien.

Avec une production globale de ses deux usines de 1,21 million de tonnes de ciment en 2010 (soit 0,64 million de tonnes pour Ragland et 0,57 million de tonnes pour Lebec), NCC est le 11^e producteur américain⁽¹⁾. Cependant, ces deux usines américaines sont distantes de plus de 3 000 km et opèrent donc sur deux marchés indépendants.

Les cinq premiers États producteurs ont été, par ordre décroissant, le Texas, la Californie, le Missouri, la Floride et la Pennsylvanie⁽²⁾. Ensemble, ces cinq États ont représenté environ 45% de la production aux États-Unis. De la même manière, les principaux États consommateurs sont le Texas, la Californie, la Floride, la Louisiane et l'Illinois. Les concurrents du Groupe sur ses deux marchés d'implantation aux États-Unis sont HeidelbergCement, Holcim, Lafarge, Cemex et Buzzi Unicem dans la région Sud-Est, et Cemex, HeidelbergCement, CPC, Mitsubishi et TXI en Californie.

Les volumes de vente du Groupe en 2010 se sont inscrits en baisse, de 4,6% par rapport à 2009. Cette baisse, qui concerne les deux régions d'implantation du Groupe, est comparable à celle de l'activité sur les marchés concernés.

La structure commerciale compte un responsable pour chaque cimenterie. Cette organisation permet un contact direct avec la clientèle locale, ainsi que de tenir compte des différences régionales (entre la Californie et la région Sud-Est) en termes de besoins et de cycles de consommation. Pour augmenter ses capacités de distribution, NCC dispose d'un réseau de points de distribution dans le Sud-Est, desservis par voie ferroviaire, qui lui permet d'atteindre le marché d'Atlanta et d'élargir sa zone de chalandise aux marchés de la Géorgie et de la Caroline du Sud en limitant les frais de transport.

Fidèle à sa politique industrielle, le Groupe a régulièrement investi dans ses deux usines américaines pour améliorer leurs performances. Ainsi, l'usine de Lebec a bénéficié d'investissements importants ces dernières années qui lui ont permis de diminuer significativement ses coûts de production.

(c) La Suisse

Le secteur de la construction a connu une nouvelle année record avec le redémarrage des investissements industriels et une demande de logement toujours forte dans un contexte de croissance de la population et de taux d'intérêt attractifs. Le marché des travaux publics, soutenu par les programmes pluri-annuels de constructions d'infrastructures comme le contournement de Bienne ou l'autoroute Transjurane, a également été aidé par les plans de relance cantonaux et fédéral.

Le marché suisse du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 1,4% depuis 2005 et de 2,4% depuis 2007⁽³⁾. En 2010, la consommation suisse de ciment est estimée à 4,9 millions de tonnes⁽⁴⁾ en hausse d'environ 6,5%. La consommation annuelle par habitant est restée stable à environ 601 kg en 2009⁽⁵⁾, un niveau élevé qui s'explique autant par la richesse du pays que par ses besoins importants en ouvrages de génie civil, du fait de son relief alpin.

Le marché suisse du ciment a la particularité d'être un marché essentiellement de vrac (à 95%)⁽⁶⁾. Ceci s'explique à la fois par la part importante des ouvrages de génie civil dans la consommation nationale et par une filière béton prêt à l'emploi très développée.

Les principaux producteurs sur ce marché sont Holcim, qui détient près des deux tiers du marché suisse, JuraCim (groupe CRH) et Vigier, filiale du Groupe⁽⁷⁾. Holcim est très présent dans l'est du pays, tandis que JuraCim et Vigier sont implantés dans la partie ouest du pays.

Le Groupe a fait l'acquisition en 2001 de Vigier Holding AG, maison mère de 35 sociétés opérant dans le Ciment, le Béton prêt à l'emploi, les Granulats et la Préfabrication de produits en béton en Suisse.

Le Groupe est, au travers de sa filiale Vigier, le 3^e cimentier en Suisse⁽⁸⁾ avec environ 17% de part de

⁽¹⁾ Source : PCA, 2008.

⁽²⁾ Source : USGS, 2010.

⁽³⁾ Source : CEMSUISSE, 2010.

⁽⁴⁾ Source : CEMSUISSE, 2010.

⁽⁵⁾ Source : CEMBUREAU, 2009.

⁽⁶⁾ Source : CEMSUISSE, 2008.

⁽⁷⁾ Source interne.

⁽⁸⁾ Source interne.

marché en 2010⁽¹⁾ et une production de 0,84 million de tonnes par an, en hausse de plus de 12% par rapport à 2009 consécutivement à l'augmentation de capacité réalisée dans le cadre du plan Performance 2010. En 2010, Ciments Vigier a progressé par la conquête de nouveaux clients dans la région de Zürich ainsi que par la livraison de grands chantiers comme le contournement de Viège et le stade de Thoune.

Vigier possède une cimenterie implantée à Reuchenette, à proximité de Bienne. Son marché naturel est donc la région des plateaux avec l'axe Bienne - Soleure, la région de Fribourg à Lausanne, Berne - Egenkingen et, plus au sud, l'Oberland bernois.

Les pouvoirs publics suisses se sont engagés dans plusieurs grands projets d'infrastructure, auxquels Vigier a apporté toute son expertise. Ainsi, dans le cadre du développement de la nouvelle ligne ferroviaire alpine suisse, Vigier a fourni du ciment, ainsi que des granulats et du béton au chantier du tunnel du Lötschberg (34,6 km) de 2003 à 2006. Vigier fournit également des matériaux pour la construction et l'équipement du tunnel du Gothard.

Le Groupe dispose d'une structure d'administration des ventes réduite sur cette activité Ciment en Suisse, du fait de l'existence d'un système de distribution via un intermédiaire. Ce type de distribution est une spécificité du marché suisse.

La cimenterie de Reuchenette dispose de réserves en carrières abondantes. Cette usine fonctionne majoritairement avec des combustibles secondaires, ce qui lui confère un avantage concurrentiel significatif en termes de coûts de production.

(d) La Turquie

Depuis vingt ans, l'urbanisation de la Turquie, la croissance démographique et l'importante migration de la population rurale ont soutenu la demande de construction résidentielle et industrielle ainsi que le développement des infrastructures. Les secteurs de la construction et des matériaux de construction sont tous deux corrélés à la croissance du produit intérieur brut, qui a été de 7,5% en 2005, 5,7% en 2006, 4,7% en 2007, 2% en 2008 et en régression de 6,5% en 2009. En 2010, le pays renoue avec une croissance vigoureuse qui devrait s'établir à environ 8%.

Le secteur du logement privé est en net redressement : les permis de construire augmentent de plus de 30% sur les neuf premiers mois de l'année. Le secteur non résidentiel reste, quant à lui, déprimé.

Après une croissance forte et continue jusqu'en 2007, le marché du ciment en Turquie, a connu deux années de baisse consécutives. Il est reparti à un rythme soutenu en 2010, affichant une croissance de près de 15% par rapport à l'année 2009, ce qui porte la croissance moyenne annuelle sur les trois dernières années à 2,6%. La croissance depuis 2005 est de près de 31%, soit une moyenne annuelle de 5,5%. La consommation annuelle est estimée à 45,8 millions de tonnes en 2010⁽²⁾. La consommation de ciment par habitant a atteint environ 551 kg de ciment par an pour 2009⁽³⁾. L'évolution de la consommation est assez disparate géographiquement : si les zones Méditerranée et Egée progressent très modestement, les régions de Mer noire et d'Anatolie connaissent une hausse soutenue.

Si le secteur cimentier turc demeure largement fragmenté, une concentration semble toutefois se dégager avec l'émergence d'acteurs multinationaux tels que Vicat, HeidelbergCement, Italcementi et Cementir (Italie) et de groupes turcs d'envergure nationale (comme Oyak, Sabanci et Nuh). Les principales zones de consommation de ciment en Turquie sont les zones urbaines de Marmara (Istanbul), d'Anatolie centrale (Ankara) ainsi que les régions touristiques de la Méditerranée (Antalya) et de la mer Égée. Entre 2007 et 2009, environ 15 millions de tonnes de nouvelles capacités de production clinker ont été mise en service, tandis qu'en 2010 un nouvel entrant a mis en production une nouvelle ligne d'une capacité d'un million de tonnes à Bilecik. Cette évolution de l'offre combinée au retournement de la tendance de consommation crée une situation de vive concurrence sur le marché. De ce fait, les producteurs turcs sont très actifs sur le marché export. Les volumes exportés en 2010 devraient être proches de 16 millions de tonnes (hors clinker), en baisse de 4% par rapport à 2009, du fait, notamment, de l'appréciation de la Livre turque par rapport au Dollar US et à l'Euro.

Le tremblement de terre de 1999 a conduit les autorités turques à renforcer la réglementation en matière de construction, ce qui a favorisé le développement de la filière BPE et par conséquent les

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source interne.

⁽³⁾ Source : CEMBUREAU, 2009.

ventes de ciment en vrac, qui représente environ les deux tiers des volumes vendus.

Le Groupe est présent en Turquie depuis 1991 avec l'acquisition de Konya Cimento et y est devenu, notamment avec l'acquisition de Bastas Baskent Cimento en 1994, un acteur significatif avec plus de 3,4 millions de tonnes de ciment vendus en 2010 en hausse de 10,3% par rapport à 2009. Le Groupe possède deux cimenteries situées respectivement à Bastas (près d'Ankara) et à Konya (7^e ville la plus importante du pays). L'usine de Bastas fournit le marché d'Ankara et de l'Anatolie centrale tandis que celle de Konya dessert le sud de l'Anatolie, ainsi que la côte méditerranéenne.

Ces deux cimenteries disposent d'une force commerciale propre, dédiée à leur zone de chalandise, afin d'être en contact direct avec la clientèle régionale. Le Groupe saisit par ailleurs des opportunités de développement à l'export, mais accorde la priorité au marché domestique.

La performance de l'activité Ciment du Groupe en Turquie a été favorisée, ces dernières années, par des réductions de coûts de production importantes et par des investissements significatifs sur les deux cimenteries. C'est ainsi qu'un second four Polysius a été implanté à Konya en 2002. De la même manière, le site de Bastas a bénéficié en 2007 du démarrage d'un second four Polysius d'une capacité de 4 500 tonnes/jour de clinker.

(e) Le Sénégal et le Mali

En l'absence de statistiques officielles, le Groupe estime que le marché du ciment au Sénégal connaît une croissance moyenne annuelle d'environ 4,7% depuis 2005. La taille du marché a doublé au cours des dix dernières années pour atteindre une consommation annuelle de 2,4 millions de tonnes en 2010⁽¹⁾. La consommation par habitant était néanmoins limitée à environ 175 kg de ciment par an en 2009.

Le marché a bénéficié de projets d'infrastructures financés par l'État sénégalais, les aides d'états étrangers ainsi que par des organismes internationaux : par exemple, la construction d'une autoroute entre Dakar et Thiès et le plan de mobilité urbaine de la ville de Dakar, l'aéroport de Ndiass, ainsi que les projets de développement du port de Dakar. La progression du

marché est également soutenue par la hausse du taux d'urbanisation et de la construction individuelle, financée majoritairement par le rapatriement de devises par la diaspora sénégalaise.

L'industrie cimentière sénégalaise, qui bénéficie d'un accès à des ressources de calcaire rares en Afrique de l'Ouest, alimente également les pays limitrophes qui ne possèdent pas de producteur domestique de clinker, formant la sous-région suivante : Mauritanie, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, et plus particulièrement Mali et Gambie (la sous-région). Ces exportations se font par route, rail et voie maritime. La première destination est le Mali, dont la consommation domestique est estimée à près de 1,3 million de tonnes/an. Ces exportations vers le Mali ont représenté environ 0,9 million de tonnes en 2009⁽²⁾.

Le ciment est très largement commercialisé en sac sur le marché sénégalais (à près de 97%)⁽³⁾, le pays ne disposant pas encore de filière de béton prêt à l'emploi. Le Groupe estime qu'environ 82% des ventes de ciment sont réalisées par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, tandis que les 18% restants sont destinées aux entreprises de BTP pour la réalisation de grands chantiers routiers et d'infrastructures, ainsi que, par exception, aux institutionnels qui financent ces grands travaux.

Le Groupe est présent au Sénégal depuis 1999. Il estime sa part de marché à plus de 62% en 2010 et exporte dans la sous-région. Sa filiale sénégalaise, Sococim Industries (Sococim), exploite une usine à Rufisque près de Dakar, qui a été la première cimenterie de la sous-région. Ses ventes se sont élevées à plus de 2,2 millions de tonnes en 2010 (en hausse de 3,4% par rapport à 2009), dont 748 000 tonnes destinées à l'export. Malgré l'arrivée d'un nouvel entrant sur ce marché en 2002, qui a mis en production une seconde ligne de cuisson au cours de l'année 2010, Sococim a toujours représenté environ les deux tiers du marché depuis cette date.

Sococim a ouvert quatre dépôts afin de mieux couvrir le territoire sénégalais et développer une relation de proximité avec ses clients. L'organisation commerciale est structurée selon un axe géographique, avec un service dédié à l'export et un autre au marché domestique. Les commerciaux se répartissent le territoire en six zones distinctes.

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source interne.

⁽³⁾ Source interne.

Par ailleurs, la filiale du Groupe au Mali, Ciment et Matériaux du Mali (CMM), a mis en service à Bamako, en 2006, un dépôt et une station d'ensachage. Ce dépôt est approvisionné en ciment depuis l'usine de Rufisque par voie ferroviaire et routière. Cette nouvelle implantation permet au Groupe une meilleure pénétration du marché malien. Ce marché est en plein essor avec la réalisation de grands projets d'infrastructures et la construction de logements sociaux. La consommation de ciment au Mali est de près de 1,3 million de tonnes, en croissance de 16% par rapport à 2008 et les ventes totales du Groupe y ont représenté en 2009 près de 440 000 tonnes, en baisse de 5% par rapport à l'année précédente, dont 89 000 tonnes réalisées par CMM.

Dans le cadre de la politique industrielle du Groupe, Sococim a investi dans de nouveaux équipements destinés à réduire ses coûts d'exploitation et à accroître la capacité d'utilisation de l'usine dans son ensemble. Ainsi, un broyeur à charbon a été mis en service en 2004 et une nouvelle centrale électrique a été démarrée début 2007. Cette nouvelle centrale assure l'indépendance de la cimenterie vis-à-vis du distributeur sénégalais d'électricité. Cette politique s'est poursuivie en 2008 avec la mise en service d'un nouveau broyeur à ciment vertical et des ensacheuses associées, permettant une augmentation de la capacité de production ciment de l'usine tout en améliorant la performance énergétique. Enfin, la mise en service d'une nouvelle ligne de cuisson portant la capacité de production du Groupe au Sénégal à plus de 3,5 millions de tonnes de ciment, permet au Groupe de tirer profit du potentiel de croissance de l'Afrique de l'Ouest en bénéficiant de prix de revient compétitifs.

(f) L'Égypte

Le marché égyptien du ciment a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 12% depuis 2005 et de 12,9% depuis 2007⁽¹⁾. Ce marché a été affecté par la guerre en Irak en 2003 et 2004, puis a retrouvé une croissance soutenue depuis 2005. En 2010, la consommation de ciment en Égypte a été d'environ 49,5 millions de tonnes⁽²⁾, soit une croissance d'environ 3,4% par rapport à 2009. La consommation par habitant a atteint environ 651 kg de ciment par an en 2009⁽³⁾.

L'Égypte compte, à ce jour, quatorze sociétés actives de ciment réparties à travers le pays, avec néanmoins

une concentration dans un rayon de 200 km autour de la capitale. Ces sociétés ont réalisé, en 2010, une production domestique estimée à environ 48 millions de tonnes⁽⁴⁾. L'Égypte a importé parallèlement 1,6 million de tonnes de ciment et 0,6 million de tonnes de clinker. Un décret ministériel ayant interdit les exportations de ciment à partir du mois d'avril 2009 a été abrogé avec effet au 1^{er} octobre 2010; celles-ci s'élèvent sur l'année à 0,05 million de tonnes⁽⁵⁾ (contre 0,3 million de tonnes en 2009). L'industrie cimentière égyptienne présente l'avantage de disposer de faibles coûts de production, en dépit de hausses régulières du coût de l'énergie, et d'une situation géographique lui permettant d'exporter aisément, par voie maritime, ses excédents de production éventuels vers différentes régions du monde. Avec ses ports sur la Méditerranée, elle possède des voies d'accès principalement aux marchés européens et à celui de la Syrie, tandis que les ports de la mer Rouge permettent d'atteindre les pays du Golf et certains pays africains comme la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et le Soudan.

Titan, Misr Beni Suef et Medcom ont démarré chacun fin 2009 une ligne de production pour une capacité totale d'environ quatre millions de tonnes. Arabian Cement Company, filiale du groupe espagnol La Unión, a démarré deux broyeurs à ciment en 2010, une seconde ligne clinker devant démarrer en 2011. Les nouveaux projets prévus pour un démarrage au premier semestre 2011 subiront un retard consécutif aux événements survenus en Égypte début 2011. La capacité totale théorique de ces nouveaux projets en année pleine est de 13 millions de tonnes de clinker.

En 2003, le Groupe a pris une participation stratégique de 25% dans Sinai Cement Company (SCC), de manière à se positionner sur ce marché émergent. Cette participation a été augmentée à partir de 2005 pour en prendre le contrôle.

Selon les estimations du Groupe, SCC est le 5^e producteur égyptien, avec une part de marché domestique d'environ 7,5% à fin 2010 et une production vendue d'environ 3,8 millions de tonnes de ciment en 2010, en progression de près de 7,4% par rapport à 2009. Consécutivement à l'interdiction d'exporter imposée par le gouvernement égyptien, SCC a consolidé sa pénétration sur les marchés du Caire et du delta du Nil et a maintenu sa position de leader

⁽¹⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2010.

⁽²⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2010.

⁽³⁾ Source interne.

⁽⁴⁾ Source interne.

⁽⁵⁾ Source : Ministère égyptien de l'équipement, 2010.

sur la péninsule du Sinaï. Sur le plan géographique, SCC occupe une position privilégiée : la proximité d'un port lui permettrait de servir de base pour l'exportation de ciment vers plusieurs pays, ce qu'elle pourrait notamment faire à destination des activités italiennes du Groupe. SCC bénéficie en outre de réserves abondantes de calcaire d'excellente qualité.

La cimenterie, ayant été implantée en 2001, dispose d'un outil moderne. Depuis 2005, le fonctionnement du four exclusivement au gaz, pour la première ligne de cuisson, offre d'excellents rendements énergétiques et limite l'émission de CO₂. Le Groupe a engagé en 2006 un projet de doublement des capacités de l'usine. La seconde ligne de cuisson a démarré en juin 2008. SCC a été la seule cimenterie à mettre en service une nouvelle ligne complète en 2008, lui permettant ainsi de répondre à la forte croissance du marché local et ainsi de conforter sa position sur ce marché en 2009 et 2010. Par ailleurs, le démarrage d'un quatrième broyeur à ciment ainsi que l'optimisation des performances des trois broyeurs existants ont permis d'accroître la production et de répondre à la demande du marché. Elle lui permet également de saisir les opportunités des marchés export. En 2010 par exemple, SCC a vendu 25 000 tonnes de ciment en Erythrée.

(g) L'Italie

Le marché du BTP en Italie est en recul d'environ 6,4% sur l'année 2010. Cette baisse touche fortement le logement collectif et les infrastructures, avec des reculs de plus de 10% et dans une moindre mesure le secteur résidentiel (-5%). Seule la rénovation semble reprendre très faiblement.

Le marché du ciment en Italie s'était maintenu entre 46 et 47 millions de tonnes entre 2004 et 2007. La consommation est estimée à environ 34 millions de tonnes en 2010⁽¹⁾, en baisse pour la quatrième année consécutive et de 6% par rapport à l'année précédente et de plus de 27% par rapport à 2007⁽²⁾. Cependant, la consommation par habitant reste l'une des plus fortes d'Europe à près de 600 kg de ciment par an⁽³⁾, comparable aux autres pays d'Europe du Sud du fait des habitudes de construction et de rénovation du marché et de la poursuite de l'effort de construction d'infrastructures.

Le marché italien a été exportateur en 2010 ; les prix de vente s'alignant sur ceux des exportations

grecques et turques qui dominent traditionnellement le marché méditerranéen.

En mai 2003, dans le but de renforcer sa présence en Europe et de poursuivre la progression géographique naturelle de ses investissements, le Groupe a racheté 100% de Cementi Centro Sud (CCS), société propriétaire d'un site de broyage de ciment dans le port d'Oristano, sur la côte occidentale de la Sardaigne, ainsi que d'un terminal cimentier dans le port de Tarente. CCS exploite également un second terminal sur le port d'Imperia. CCS a vendu plus de 0,3 million de tonnes de ciment en 2010, représentant environ 0,8% du marché italien. Les livraisons de l'exercice sont en retrait de 34,2% par rapport à 2009. Dans un contexte de pression très importante sur les prix, le Groupe a décidé de protéger ses marges au détriment des volumes.

Cette implantation en Italie constitue, pour le Groupe, une position stratégique d'observation, dans la mesure où ce pays dispose d'une industrie cimentière encore fragmentée, avec une vingtaine de producteurs présents sur le marché.

Les installations de ces trois unités permettent la fabrication et la manutention de ciment à moindre coût. Elles permettent également d'importer du clinker à faible coût de plusieurs pays du bassin méditerranéen.

(h) Le Kazakhstan

Après un fort ralentissement en 2008 consécutif à l'impact de la crise financière mondiale sur le système bancaire local et la stabilisation de l'année 2009, le secteur de la construction s'est maintenu en 2010 à un niveau relativement bas. La consommation de ciment, a progressé de plus de 15% en 2010 par rapport à l'année précédente, sous l'impulsion de grands projets d'infrastructures financés par l'Etat Kazakh et par les aides internationales. La baisse des prix de vente a favorisé la production locale bien que des importations en provenance d'Ouzbékistan aient été constatées, notamment dans le sud du pays.

Au-delà du ralentissement conjoncturel induit par l'impact de la crise financière internationale sur le système bancaire local, la progression de la consommation de ciment devrait se poursuivre, soutenue par la croissance de la population urbaine et par la hausse continue du revenu par habitant, lié aux im-

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source : AITEC.

⁽³⁾ Source : CEMBUREAU, 2009.

portants revenus du secteur des matières premières. La consommation, qui a été légèrement inférieure à 6 millions de tonnes en 2010, devrait s'établir à moyen terme entre 9 et 10 millions de tonnes.

Après la prise de contrôle de la société de projet, réalisée fin décembre 2007, la structure juridique des opérations au Kazakhstan est la suivante :

- Mynaral TAS, société commune détenue à 60% par Vigier, filiale du Groupe, détient les titres miniers et les droits fonciers y afférents ;
- Jambyl Cement Production Company, filiale à 100% de Mynaral Tas, est appelée à devenir la société de production et de commercialisation du ciment.

Le financement, à hauteur de 160 millions de dollars US, a été mis en place avec la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. En marge de ce financement, SFI est entrée en décembre 2008 au capital de Mynaral Tas à hauteur de 10%, le partenaire kazakh du Groupe, Homebroker détenant 30%.

Le Groupe construit une usine *greenfield* qui est située à proximité du lac Balkach, à environ 400 kilomètres d'Almaty et 900 kilomètres d'Astana. Cette usine, d'une capacité ciment de 1,1 million de tonnes est construite par China Triumph Engineering dans le cadre d'un contrat clé en main signé en août 2007. Elle met en œuvre des techniques cimentières récentes et éprouvées (broyeur à cru vertical, tour de préchauffage à cinq étages, filtres à manche, stockage clinker couvert...). Placée le long de l'axe routier et ferroviaire Almaty / Karaganda / Astana, l'usine approvisionnera, essentiellement par le rail, la zone d'Almaty et de ses environs, la région sud (Taraz, Chymkent) ainsi que le centre et la région d'Astana.

Après deux ans de construction, l'usine a été mise en service en décembre 2010. L'achèvement de certains travaux est encore prévu au premier semestre 2011 par la mise en production des derniers broyeurs ciment et du terminal d'Almaty détenu en propre.

(i) Mauritanie

Au cours du deuxième semestre 2008, le Groupe a consolidé sa position en Afrique de l'Ouest en acquérant 65% de la société BSA Ciment qui opère, depuis début 2008, un broyeur à ciment à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Cette acquisition a permis au Groupe :

- de prendre pied sur le marché mauritanien et d'être en position d'en appréhender la croissance ;
- de consolider sa position stratégique au Mali en se positionnant sur les voies d'accès au nord-ouest du pays ;
- de disposer d'un débouché pour les capacités clinker supplémentaires de Sococim au Sénégal, consécutivement à la mise-en-service du nouveau four en octobre 2009.

BSA Ciment possède un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication. Le broyeur, de marque Polysius, dispose d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes. Ces installations sont situées à proximité de la principale zone portuaire du pays.

La normalisation progressive des relations entre la Mauritanie, la communauté internationale et les bailleurs de fonds n'a pas permis de matérialiser les promesses d'engagement et les projets d'infrastructures prévus. De ce fait, la consommation de ciment est en très légère baisse de 1% en 2010, à 625 000 tonnes, la production locale ayant légèrement reculé au profit des importations.

Dans ce contexte, BSA Ciment a fortement développé son activité commerciale et pris sa place de troisième acteur du marché mauritanien avec des ventes de plus de 166 000 tonnes, en croissance de 60 % par rapport à l'année précédente. L'unité de production électrique installée en 2009 a permis l'utilisation continue des capacités de production et le gain substantiel de parts de marché.

(j) Inde

Au cours des dix dernières années, l'Inde a connu une progression annuelle moyenne de son PIB de plus de 7%. Sa croissance pour 2010 est ainsi estimée à 9%, et le pays profite d'une main d'œuvre qualifiée abondante qui lui permet de se développer notamment dans le secteur des services.

Depuis 2004, le marché du ciment en Inde a été en constante progression, avec une croissance de plus de 60% en 5 ans. Le marché indien du ciment a ainsi connu une croissance moyenne annuelle continue de près de 10% depuis 2004. La consommation annuelle est estimée à 201 millions de tonnes en 2009, faisant de l'Inde le deuxième marché mondial du ciment. Au demeurant, la consommation de ciment par habitant reste assez faible, à environ 171 kg/personne.

La population de l'Inde s'élève à 1,17 milliards d'habitants, dont 29% d'urbains, et l'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé de la planète aux environs de 2030. Bien que la crise économique mondiale commence à affecter la croissance indienne, la progression de la consommation annuelle de ciment devrait rester soutenue, alimentée par la croissance de la population (1,45% estimée en 2009) et sa nucléarisation, conjuguée aux importants programmes d'infrastructures prévus (routes, rails, barrages, irrigation, ports et aéroports, etc.).

La consommation de ciment dans les États de l'Inde du sud où le Groupe opère (Andhra Pradesh, Tamil Nadu, Karnataka, Kerala et Goa) ainsi que dans l'État du Maharashtra est estimée sur l'année 2010 à 88,7 millions de tonnes, en hausse de 5%⁽¹⁾ par rapport à 2009. Les capacités de production sont excédentaires à ce jour, avec 135 millions de tonnes installées. La consommation de ciment par habitant est estimée à 244 kilogramme par habitant sur l'année fiscale 2009/2010.

Le 28 juin 2008, le Groupe a annoncé la création d'une société commune avec le cimentier indien Sagar Cements implanté dans l'État de l'Andhra Pradesh, présent depuis 25 ans sur le marché indien et doté d'une capacité de 2,5 millions de tonnes avec le démarrage de sa nouvelle ligne en juillet 2008.

Vicat Sagar Cement a pour objectif la construction d'une cimenterie *greenfield* dans le sud de l'Inde, à 700 kilomètres de Mumbai et à 170 kilomètres d'Hyderabad. La nouvelle usine se situera dans le cluster de Gulbarga, situé dans l'État du Karnataka. L'usine possédera à terme une capacité de production de ciment de 5,5 millions de tonnes, avec deux lignes de production de clinker de 6 000 tonnes/jour. La construction de la première des deux lignes de production a débuté en 2010 (voir également sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », et 12.2.3 « Investissements industriels ») pour une mise en service prévue en 2012.

La nouvelle usine mettra en œuvre des techniques cimentières de dernière génération (broyeur à cru à rouleaux, tour de préchauffage à six étages, filtres à manche, stockages clinker, charbon et matières premières couverts...) et aura sa propre centrale électrique. Elle sera raccordée au réseau ferré et pourra fournir les États du Karnataka, Maharashtra, Andhra Pradesh et les principales métropoles que sont Mumbai, Pune, Bangalore et Hyderabad.

Au 31 décembre 2010, le Groupe détient 53% de cette société commune. La Société poursuit activement l'acquisition des terrains de carrières conformément au planning fixé. D'autre part, les travaux de construction de la première ligne ont débuté au deuxième semestre 2010. La majorité des commandes d'équipement ont été conclues et le financement du projet a été finalisé.

Par ailleurs, le Groupe a fait l'acquisition en avril 2010 de 51% de la société Bharathi Cement (BCCPL) essentiellement par le biais d'une augmentation de capital réservée. BCCPL possède une cimenterie moderne située dans le sud de l'Andhra Pradesh, composé de deux lignes de production qui représentent fin 2010 une capacité annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment. Par cette acquisition, Vicat devient un acteur majeur du sud de l'Inde et pourra bénéficier de synergies avec Vicat Sagar Cement, à partir du second semestre 2012.

De mai à décembre 2010 (période consolidée par le Groupe), Bharathi Cement a vendu 982 000 tonnes de ciment et 46 000 tonnes de clinker exclusivement dans les États du sud de l'Inde et dans le Maharashtra, matérialisant une pénétration rapide du marché, la production de l'usine ayant débuté en octobre 2009.

Le Groupe, présent avec Bharathi Cement et une capacité de 5 millions de tonnes à fin 2010, augmentera progressivement sa capacité à 7,5 millions de tonnes en 2012 avec la mise en service de la première ligne de Vicat Sagar Cement, puis à 10,5 millions de tonnes dans un second temps, pour s'affirmer comme un acteur significatif sur le marché très dynamique du sud de l'Inde.

6.3.2. Béton prêt à l'emploi et Granulats

L'activité Béton & Granulats représente 35,6% du chiffre d'affaires du Groupe, soit plus de 716 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2010 (696 millions d'euros en 2009 et 845 millions d'euros en 2008), et 12,4% de l'EBITDA du Groupe pour cette même période (17,5% en 2009 et 20,8% en 2008).

Les métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats sont gérés au sein de la même activité, du fait de la similarité de leurs clientèles et de la logique d'intégration verticale mise en œuvre par le Groupe. Le béton et les granulats constituent, tout comme le ciment, des composants essentiels des projets de construction dans le monde entier. L'intégration des

⁽¹⁾ Source : Cement Manufacturing Association (le mois de décembre est estimé).

métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats s'est faite dans chacun de ces pays par l'acquisition et la création de nombreuses sociétés. Fin 2010, les sociétés du Groupe exploitaient 76 carrières de granulats ainsi que 248 centrales à béton réparties dans six pays, et avaient vendu 20,8 millions de tonnes de granulats et 7,7 millions de m³ de béton.

Le Groupe a d'abord développé son activité dans le béton prêt à l'emploi et les granulats en France par des investissements au cours des années 1980. Puis le Groupe a poursuivi son objectif d'intégration verticale par des acquisitions sélectives, prioritairement dans les zones de chalandise de son activité Ciment, ainsi que par le développement de son outil industriel dans les implantations existantes.

6.3.2.1. Les produits

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'adjuvants et d'eau, qui durcit pour former un matériau de construction dont les principales qualités sont la résistance à la traction et à la pression, la durabilité, les temps de prise, la facilité de pose et la maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction. Les qualités et performances d'un béton ne peuvent être obtenues et garanties que si la formulation physico-chimique du béton, ainsi que son cycle de production sont rigoureusement respectés. Pour qu'un béton soit parfaitement formulé, les différents composants doivent être précisément dosés, dans un ordre et à un rythme déterminés. Ensuite, le malaxage doit être continu et homogène. Ces contraintes de production sont les raisons pour lesquelles un béton fabriqué en centrale est d'une qualité et d'une régularité supérieures à tout béton fabriqué manuellement ou en bétonnière. C'est la raison essentielle du développement du BPE, qui permet de garantir le respect des normes inscrites dans les cahiers des charges des travaux de construction.

Le Groupe offre un très large éventail de bétons, allant du béton ordinaire aux bétons spéciaux, développés pour des applications spécifiques par son laboratoire de recherche et développement, répondant ainsi aux besoins et contraintes de ses clients :

- Béton ordinaire, pour lequel le producteur garantit le type de ciment ainsi que la force de compression au bout de 28 jours (gamme de résistance 20 à 40 MPa) ;
- Béton Haute Performance (BHP), dont la composition est élaborée sur mesure, notamment pour la teneur en ciment (gamme de résistance 60 à 100 MPa) ;

- Béton de fibres, pour la réalisation de structures plus fines, ayant une meilleure tenue à la fissuration. Le Béton Composite Vicat fait partie de cette catégorie ;
- Bétons spéciaux, développés et perfectionnés dans les laboratoires du Groupe pour répondre au cas par cas aux besoins précis des clients.

Les laboratoires de recherche et développement du Groupe conçoivent des bétons innovants offrant des perspectives d'applications nouvelles ou permettant une mise en œuvre facilitée. Ce point est développé à la section 11 « Recherche et développement, brevets et licences » du présent document de référence.

(b) Granulats

Principale matière première consommée dans le monde après l'eau, les granulats (sables et graviers) sont des matériaux naturels utilisés dans la fabrication du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte. Ce sont également les matériaux de base pour la construction des routes, des remblais et des constructions. La plupart de ces granulats proviennent de roches concassées (habituellement du calcaire ou du granite), ou d'extraction de sables et de graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Il existe plusieurs types de granulats, qui se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier la granulométrie et la dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné.

En 2010, le Groupe a produit et vendu 20,8 millions de tonnes de granulats dans quatre pays (France, Suisse, Turquie et Sénégal). De plus, le Groupe a procédé fin 2010 à l'acquisition d'une société de granulats en Inde qui a commencé ses opérations début 2011.

6.3.2.2. Les procédés de fabrication

(a) Béton prêt à l'emploi

Le béton est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les « toupies » et camions spéciaux, où il est, généralement, à nouveau malaxé avant d'être livré aux clients. La majeure partie des matières premières constitutives du béton (notamment le ciment et les granulats) est approvisionnée auprès du Groupe. Le béton est produit dans des dispositifs industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières premières dans les proportions vou-

lues et à charger le mélange, devenu du béton, dans les camions malaxeurs. La plupart des installations de production de béton sont fixes, mais le Groupe exploite également un certain nombre de dispositifs mobiles, installés sur les sites de construction (généralement les plus importants) de ses clients, en fonction de leurs besoins.

On peut faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou des accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, en vue d'obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut par conséquent une grande expertise technique et un contrôle qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels les clients du Groupe ont à faire face, tels que le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle.

Par ailleurs, lors de la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières varient considérablement en fonction des marchés nationaux sur lesquels le Groupe opère. En général, les matières premières représentent environ 70% du total des coûts de production et de livraison du béton. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. La livraison constitue la deuxième composante du coût, aux environs de 20% du coût total.

(b) Granulats

Les granulats peuvent provenir de roches massives ou de roches meubles :

- **roches massives** : la roche est abattue à l'explosif, avant d'être concassée, criblée puis lavée. Ces granulats sont ensuite principalement destinés au terrassement, à la fabrication d'enrobés, de blocs ou de parpaings, mais aussi de plus en plus à l'élaboration du béton ;
- **roches meubles** : ces roches proviennent de la sédimentation de dépôts fluviaux ou glaciaires. Elles peuvent être exploitées hors d'eau, en gradins de 5 à 8 mètres de hauteur, ou alors en eau en utilisant des dragues. Ces granulats nécessitent moins de concassage mais doivent être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées.

6.3.2.3. Les outils de production

(a) Béton prêt à l'emploi

Le Groupe exploitait, dans l'ensemble des pays où il est présent, 248 centrales à béton au 31 décembre 2010. Ces centrales sont situées à proximité des lieux de consommation du béton dans la mesure où, compte tenu des temps de prise, le béton préparé en centrale doit être livré sur le lieu de mise en œuvre dans un délai maximum d'une heure et demie. Le rayon d'action d'une centrale est généralement compris entre 20 et 30 km, dépendant également des conditions de circulation de la zone.

Une centrale de fabrication de béton prêt à l'emploi est composée de silos (ciment, sables et gravillons), de cuves de stockage des différents adjuvants (tels que les plastifiants) et d'une cuve de préparation du béton. Les composants du béton, que sont le ciment, le sable et les gravillons, sont introduits dans la cuve de préparation par gravité. Les qualités et les performances d'un béton ne peuvent être garanties que si la formulation est très précise et son cycle de production rigoureusement respecté. Le dosage de l'eau en particulier doit être très précis et le malaxage doit être continu et homogène. Pour répondre à toutes ces contraintes, les centrales à béton du Groupe ont été fortement automatisées, afin d'assurer la précision du processus.

Enfin, le béton préparé en centrale est chargé par gravité dans un camion malaxeur, également appelé camion toupie, qui livre le béton sur le chantier. Le Groupe possède ainsi une flotte de camions malaxeurs, tout en ayant également recours à des locataires auxquels il sous-traite la livraison du BPE.

(b) Granulats

La production de granulats nécessite des équipements lourds en carrière, tant pour l'exploitation de roches massives que pour celle de roches alluvionnaires. L'abattage et le concassage de roches massives nécessitent l'utilisation de chargeuses, d'engins de transport et de concasseurs. L'extraction de roches alluvionnaires est réalisée à l'aide de dragues. Dans les deux cas, le transport des granulats sur site de traitement se fait le plus souvent par bandes transporteuses.

Les extractions se font sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. Celui-ci maintient le niveau de ses réserves par acquisitions et par l'obtention et le renouvellement de permis d'extraction.

6.3.2.4. Les implantations

Le Groupe a mis en place en France, en Suisse et en Turquie, une intégration verticale complète et exerce donc, dans ces pays, ses trois métiers de base que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats.

Aux États-Unis, le Groupe a développé un réseau de centrales à béton dans chacune des deux régions où il est implanté. La filiale américaine s'approvisionne en granulats auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe.

Au Sénégal, le Groupe a investi dans une activité Granulats, au travers de deux acquisitions en 2001 et 2004, complétées en 2010 par l'acquisition d'un terrain contiguë afin d'augmenter ses réserves de basalte. Au-delà des utilisations routières de ces matériaux, le Groupe s'est positionné en amont du marché du BPE afin d'anticiper son émergence.

En Mauritanie, le Groupe a investi en 2008 dans un centre de broyage ciment, une centrale à béton et une unité de production de préfabrication lui permettant de renforcer son maillage en Afrique de l'Ouest.

En Inde, consécutivement à son acquisition par le Groupe, Bharathi Cement a fait l'acquisition d'une carrière de granulats dans la proche banlieue de Bangalore dans la perspective d'une émergence prochaine du BPE.

6.3.2.5. Positionnement concurrentiel

Le Groupe a produit, en 2010, plus de 7,7 millions de m³ de béton, dont 37% en France, 18,4% aux États-Unis, 38,3% en Turquie et 6,2% en Suisse. Les 248 centrales du Groupe sont situées à proximité des principales cimenteries du Groupe et maillent les territoires afin de pouvoir alimenter les chantiers régionaux ainsi que les centres urbains.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de béton commercialisés ces trois dernières années :

(Volumes vendus en milliers de m ³)	2010	2009	2008
France	2 867	2 838	3 673
États-Unis	1 429	1 439	2 148
Turquie	2 971	2 341	2 030
Suisse	480	502	522
Mauritanie	1	1	-
Total	7 749	7 121	8 373

Les barrières à l'entrée étant peu élevées, le marché du BPE est très atomisé, avec un nombre important d'acteurs, comprenant à la fois des cimentiers et des groupes industriels internationaux, ainsi que des opérateurs indépendants.

L'activité Granulats du Groupe exploite 48 carrières en France, 20 en Suisse, 6 en Turquie et 2 au Sénégal, avec une production de 20,8 millions de tonnes de granulats en 2010. Les granulats produits par les sites français du Groupe représentent environ 49,8% de la production totale de granulats du Groupe.

Le tableau ci-dessous indique les volumes de granulats commercialisés ces trois dernières années :

(Volumes vendus en milliers de tonnes)	2010	2009	2008
France	10 346	9 991	12 757
Turquie	5 555	4 022	3 901
Suisse	2 469	2 638	2 651
Sénégal	2 396	2 024	2 270
Total	20 766	18 675	21 579

Le marché des granulats est dans son ensemble assez atomisé et fragmenté en de nombreux marchés locaux. Les différents acteurs sont des carrières nationales voire régionales, des entreprises du secteur du BTP qui se sont intégrées en amont, ainsi que les groupes industriels internationaux de fourniture de matériaux de construction.

Le Groupe privilégie l'exploitation de carrières situées à proximité des marchés de consommation, de manière à disposer de meilleurs coûts de production. L'accès à la clientèle s'en trouve facilité, les frais de transport réduits, et la distribution est suffisamment souple pour satisfaire divers types de commandes, qu'il s'agisse de la livraison de quelques tonnes de sable ou de milliers de tonnes destinées à combler un important chantier d'autoroute, ou encore de fournir des habitations individuelles.

6.3.2.6. Les clients

Les granulats, majoritairement transportés par voie terrestre, sont vendus principalement sur les marchés locaux, en raison des coûts de transport élevés. Cependant, les carrières bénéficient parfois d'accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, ce qui permet d'expédier des granulats à des distances importantes, pour distribution sur des marchés locaux plus éloignés.

Le Groupe vend principalement ses granulats à des producteurs de BPE et prioritairement aux centrales à béton du Groupe, à des fabricants de produits préfabriqués (parpaings, pavés, etc.), à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, il vend des volumes substantiels de granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier.

Le béton prêt à l'emploi est vendu principalement à des entrepreneurs de BTP, allant des grands groupes internationaux du bâtiment à des entreprises de construction de maisons individuelles, à des agriculteurs ou à des particuliers. Les centrales servent des commandes de marché de travaux planifiées, ainsi que des demandes de livraisons immédiates sous centrale.

6.3.2.7. Les marchés

(a) La France

Après la forte baisse de l'année 2009, le marché du BPE s'est stabilisé en 2010, affichant une légère hausse de 0,4%⁽¹⁾ par rapport à 2009.

Le marché du BPE en France a connu une baisse moyenne annuelle d'environ 1,1% depuis 2005 et de 6,2% depuis 2007⁽²⁾. En 2010, le marché du BPE a représenté plus de 37 millions de m³ de béton (en hausse de 0,4% par rapport à 2009), produit par environ 1 790 centrales réparties sur tout le territoire français⁽³⁾.

Production (En milliers de m ³)	2010	2009	Variation
Auvergne	693	706	-1,6%
Bourgogne -Franche-Comté	1 368	1 466	-6,7%
Centre	1 254	1 348	-7,0%
Île-de-France	4 888	4 839	+0,1%
Lorraine	1 040	1 087	-5,7%
Midi-Pyrénées	2 378	2 308	+3,0%
Nord	1 752	1 734	+1,1%
Provence	3 825	3 709	+3,1%
Rhône-Alpes	4 182	4 229	-1,1%
Total France	37 302	37 153	+0,4%

⁽¹⁾ Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2010.

⁽²⁾ Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2010.

⁽³⁾ Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2010.

Le Groupe exploite 141 centrales à béton en France, qui ont réalisé une production de plus de 2,9 millions de m³ en 2010, en hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Le Groupe possède ainsi 7,7% de part de marché au plan national⁽⁴⁾.

Le Groupe possède un maillage de centrales très développé en région Rhône-Alpes, ce qui lui permet de suivre tous les chantiers de ses clients et le place en position de leader régional⁽⁵⁾. Le Groupe est également présent dans les régions PACA, Midi-Pyrénées, Centre - Auvergne, Nord - Pas-de-Calais, Île-de-France et dans le quart nord-est de la France. Le Groupe exploite une flotte d'environ 540 camions malaxeurs pour réaliser les livraisons sur chantier, dont 33 en flotte propre. En France, le Groupe fournit l'essentiel du ciment et environ un tiers des granulats consommés par l'activité BPE, ce qui témoigne d'une intégration verticale avancée de ses activités.

En France, l'équipe technico-commerciale de la division BPE du Groupe bénéficie de la collaboration de Sigma Béton, unité essentielle du Centre Technique Louis Vicat (CTLV) spécialisée dans les secteurs du béton prêt à l'emploi, des granulats et des produits routiers, dotée de la certification ISO 9002 pour la formulation, l'analyse et le contrôle des granulats, du ciment et du béton. En outre, Sigma Béton exerce une activité de formation, de recherche et développement et des services d'analyse des bétons livrés à des producteurs, à des industriels du secteur des produits en béton et à des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Le marché français des granulats représentait 364 millions de tonnes en 2010⁽⁶⁾ (hors matériaux recyclés), en repli de 3,2% par rapport à 2009, provenant de l'exploitation d'environ 3 500 carrières. Le Groupe dispose de 63 sites dont 48 carrières, qui lui ont permis de produire et de commercialiser 10,3 millions de tonnes de granulats en 2010, soit environ 2,8% du marché national⁽⁷⁾. Le Groupe se positionne parmi les dix premiers producteurs de granulats en France, étant précisé que selon nos estimations, les huit premiers producteurs réalisent plus de 50% de la production nationale.

La stratégie du Groupe pour son métier Granulats en France est de se concentrer sur les régions où

⁽⁴⁾ Source : Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), 2010.

⁽⁵⁾ Source interne.

⁽⁶⁾ Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), 2010.

⁽⁷⁾ Source : Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), 2010.

il dispose déjà d'une présence dans le BPE. Ainsi, afin de renforcer son métier Granulats, le Groupe a acquis, en janvier 2003, la société Rudigoz, propriétaire de deux centrales à béton et de deux carrières dans la région Rhône-Alpes et, en 2004, la société Matériaux SA, implantée dans l'est de la France. Fin 2010, le Groupe a acquis la société L. Thiriet & Cie opérant trois centrales à béton et quatre carrières de granulats dans le sud de la Lorraine.

En 2010, l'activité Granulats du Groupe en France a cru légèrement de 3,6% (par rapport à une production en 2009 d'environ 10 millions de tonnes) avec une situation contrastée selon les régions.

(b) Les États-Unis

Le marché américain du béton prêt à l'emploi est estimé à environ 197 millions de m³ pour l'année 2010⁽¹⁾. Le BPE est très largement répandu aux États-Unis. Le marché, après une chute de 15% en 2008 et de 24% en 2009, s'est stabilisé en 2010 avec une baisse de 0,4% au niveau fédéral. Cette moyenne synthétise des situations régionales fort différentes néanmoins. Le marché reste très concurrentiel, on y trouve à la fois des acteurs importants et fortement intégrés, tels que Cemex ou Lafarge, mais également encore beaucoup de petits producteurs indépendants actifs au plan local.

Le Groupe exploite 47 centrales sur le territoire américain, dans les deux régions où il est implanté, qui ont réalisé une production globale d'un peu plus de 1,4 millions de m³ en 2010 (dont 68% en Californie et 32% en Alabama), en recul de moins de 1% par rapport à la production globale en 2009. L'évolution des volumes de vente du Groupe varie en fonction des régions et est déterminée par l'activité résidentielle. Compte tenu de l'étendue du marché américain, ne sont présentés ci-dessous que les deux marchés régionaux sur lesquels le Groupe est implanté.

Le Groupe a acquis en mai 2008 un important dispositif de Béton prêt à l'emploi autour d'Atlanta, renforçant ainsi fortement son intégration verticale dans le Sud-Est, notamment dans la perspective de la construction du nouveau four de Ragland. Le dispositif du groupe Walker est positionné sur un marché important, au sud d'Atlanta, tiré à long terme par la forte croissance de la population de cette ville.

L'ensemble acquis dispose de 14 centrales à béton réparties sur neuf sites qui ont une capacité de production de l'ordre de 700 000 m³ et représente un potentiel de consommation de ciment de 200 000 tonnes.

Le marché du BPE sur lequel le Groupe opère dans la région Sud-Est, soit l'Alabama et la Géorgie, a représenté, en 2010, une production de près de 7,6 millions de m³ en repli de 8,3% par rapport à 2009⁽²⁾, le marché ayant été peu dynamique dans la région d'Atlanta.

Le marché du BPE en Californie a représenté, en 2010, une production de 17,2 millions de m³, en recul de 6,1% par rapport à l'année précédente⁽³⁾.

En Californie, le Groupe a consolidé ses parts de marché tandis que dans la région Sud-Est, et plus particulièrement en Alabama, le Groupe les a accrues.

(c) La Suisse

Le marché du BPE en Suisse a connu une croissance moyenne annuelle de 1,7% depuis 2005 et une stabilité depuis 2007, selon les dernières estimations de l'ERMCO⁽⁴⁾. La consommation a décliné en 2002 et 2003, puis a redémarré en 2004 avec les chantiers de grands ouvrages. Toujours selon l'ERMCO, la production de BPE en Suisse a été stable à 12 millions de m³ entre 2007 et 2009. D'après les estimations du Groupe, le marché est resté soutenu en 2010, avec de fortes disparités régionales. Le marché du BPE y est très développé avec un maillage très dense.

Au travers de Vigier et de ses filiales, le Groupe possède 19 centrales à béton réparties sur la moitié ouest de la Suisse dans quatre régions. Ces centrales ont réalisé en 2010 une production de 0,48 million de m³, en baisse de 4% par rapport à l'année précédente (la production ayant été de 0,50 million de m³ en 2009).

Vigier exploite 20 sites de granulats, situés à proximité des centrales à béton. Ces carrières sont généralement de taille plus modeste qu'en France et sont essentiellement destinées à fournir les besoins des centrales à béton. La production de granulats de Vigier a diminué par rapport à l'année précédente de 6,4%, elle s'est élevée à 2,5 millions de tonnes en 2010.

⁽¹⁾ Source : National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2010.

⁽²⁾ Source : National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2010.

⁽³⁾ Source : National Ready Mix Concrete Association (NRMCA), 2010.

⁽⁴⁾ Source : European Ready Mixed Concrete Organization (Bruxelles), juin 2010.

(d) La Turquie

Le marché du BPE en Turquie a connu une croissance moyenne annuelle de 10,1% depuis 2005 et de 0,3% depuis 2007⁽¹⁾. Le BPE est apparu au début des années 1980 en Turquie et s'est très rapidement développé à partir du début des années 1990. À la suite du tremblement de terre de 1999, le gouvernement turc a imposé de nouvelles normes destinées à améliorer la qualité des constructions, ce qui a bénéficié à l'activité BPE dans son ensemble sur ces cinq dernières années, au détriment du béton préparé manuellement. Le marché turc du BPE est estimé à environ 75 millions de m³ en 2010, en hausse d'environ 13 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre d'installations sur le territoire a dans la même période augmenté de 2% environ, générant un renforcement de la concurrence et des baisses des prix du BPE.

Le Groupe s'est implanté en Turquie à partir de 1991 et a développé une activité BPE dans la région de l'Anatolie centrale, autour des villes d'Ankara et de Konya. Fin 2010, le Groupe exploitait 40 centrales, dont 17 dans la région d'Ankara et 23 dans la région de Konya, leur production ayant atteint 3 million de m³ correspondant à une progression de 27% par rapport à l'année précédente. Cette forte progression a été plus marquée dans la région d'Ankara, tirée par des chantiers de grands projets d'infrastructure.

L'activité BPE en Turquie doit s'adapter aussi bien aux conditions climatiques très rigoureuses dans la partie centrale du pays, qu'aux contraintes liées à l'activité touristique du pays. Ainsi, le Groupe exerce son activité BPE de façon alternée : il fournit du printemps à l'automne principalement les régions d'Ankara et de Konya, et alimente, durant la période hivernale et de basse saison touristique, les chantiers de construction sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le marché des granulats en Turquie est estimé à environ 210 millions de tonnes en 2010⁽²⁾ en baisse de près de 12,5% par rapport à 2009. Le Groupe exploite en Turquie sept carrières, dont la production totale de granulats a été de 5,6 millions de tonnes en 2010 (en progression de 38% par rapport à 2009) : cinq carrières sont situées près d'Ankara, une près de Konya et une dernière est située à proximité de la côte méditerranéenne. Il s'agit de carrières de roches massives, hormis celle située sur la côte méditerranéenne qui est une carrière de roche alluvionnaire.

La position du Groupe en Turquie sur cette activité Granulats est orientée vers la couverture de la zone de chalandise de son activité BPE.

(e) Le Sénégal

L'année 2010 a été caractérisée par une reprise de l'activité du BTP, notamment sur le marché des travaux publics très dynamique.

Le Groupe est présent sur le marché des granulats du Sénégal et des pays limitrophes. En l'absence de statistiques officielles sur ce marché, le Groupe l'estime à approximativement 4 millions de tonnes en 2010, soit une baisse d'environ 43% par rapport à 2009. Ce marché se caractérisait depuis 1994 par une demande supérieure à la capacité de production cumulée des différents exploitants de carrières du pays. Cette tendance s'est confirmée en 2010 pour le basalte. Produits dans la partie occidentale du Sénégal (Dakar et Thiès), les granulats concassés sont utilisés dans les onze régions du pays et en Gambie voisine.

En 2010, le Groupe a produit 2,4 millions de tonnes de granulats, en augmentation de 18% par rapport à 2009. Ces granulats proviennent de l'exploitation de deux carrières par deux sociétés du Groupe : Sodevit (acquise en 2001) et Gécamines (acquise en 2004 et détenue à hauteur de 70%).

Sodevit exploite un gisement de calcaire et possède un réseau de points de vente qui alimente des chantiers diffus. Elle couvre à elle seule environ 45% des besoins du marché en granulats concassés destinés aux bétons hydrauliques. Gécamines produit et commercialise des granulats de basalte concassé dont environ 70% du volume mis sur le marché est destiné à la construction d'infrastructures routières. Le Groupe a réalisé, en 2010, l'acquisition d'une société détenant une parcelle contigüe à celle exploitée par Gécamines dans le but d'accroître ses réserves de roche basaltique.

⁽¹⁾ Source interne.

⁽²⁾ Source interne.

6.3.3. Autres Produits & Services (APS)

Le Groupe dispose, en France et en Suisse, d'activités complémentaires à ses principaux métiers, dont il est devenu propriétaire à la suite de diverses restructurations ou acquisitions. Chaque fois qu'il a été en mesure de développer des synergies avec ses principaux métiers, le Groupe a poursuivi le maintien et le développement de ces activités complémentaires. Ainsi, l'acquisition en 1984 des Papeteries de Vizille a apporté au Groupe la capacité de produire des sacs en papier utilisés dans le secteur du ciment. De la même manière, le Groupe a développé, depuis l'acquisition de Vigier en 2001, l'activité de Préfabrication qui bénéficie d'une position forte en Suisse romande, consolidant ainsi le

fonds de commerce de ciment de Vigier. En revanche, les activités acquises et ne répondant pas à ses critères d'intégration ou de synergies sont cédées, ce qui fut le cas, à titre d'exemple, de l'activité Négoce du groupe Vigier ou des activités Négoce et Tuyaux en France.

L'activité Autres Produits & Services regroupe les métiers du Transport, Chimie du bâtiment, Papier et Préfabrication de produits en béton. Elle représentait, en 2010, 13,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit 264 millions d'euros (250 millions d'euros en 2009 et 283 millions d'euros en 2008) et 5,8% de l'EBITDA du Groupe pour la même période soit 29 millions d'euros (5,6% en 2009 et 5,9% en 2008).

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel par activité

(En millions d'euros)	Produits et Services	2010		2009	2008
		2010	(hors Groupe)		
France	Transport & Grands Travaux	88,0	51,2	79,9	115,3
	Vicat Produits Industriels	60,4	60,1	66,5	67,6
	Papier	40,0	35,3	39,5	43,7
Suisse	Préfabrication	105,7	105,5	92,3	90,7

6.3.3.1. Activité Transport et Grands Travaux (France)

La Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM) a été créée en 1958 et est devenue spécialiste du transport de matériaux liés aux grands chantiers tels que barrages, autoroutes, stations de ski, aéroports, lignes ferroviaires et équipements portuaires. SATM, à travers ses 15 agences en France, met en œuvre trois modes de transport, par benne, par citerne et par plateau.

Le transport routier a été marqué ces dernières années par l'adoption par l'État de mesures visant à soutenir ce secteur en difficulté (notamment via l'indexation du prix du carburant).

SATM réalise environ 86% du chiffre d'affaires de son activité Transport en tant que commissionnaire de transport et est un acteur de premier plan dans ce domaine pour les activités vrac, benne et citerne, ce qui lui confère une très grande flexibilité et adaptabilité au marché. Ainsi, SATM exploite une flotte d'environ 1 000 véhicules, dont la majeure partie appartient à des sous-traitants travaillant régulièrement avec le Groupe. La politique commerciale de SATM consiste à renforcer sa position dans le service logistique spécialisé auprès d'une clientèle industrielle.

Environ 58% du chiffre d'affaires de l'activité Transport de SATM est réalisé avec des sociétés du Groupe dans la mesure où, en France, une grande partie du transport du ciment et de granulats vers les centrales de BPE est assurée par SATM. La complémentarité de cette activité Transport avec les métiers du Groupe lui permet ainsi d'optimiser la qualité du service fourni à ses clients. Le chiffre d'affaires de cette activité, en 2010, est en hausse de 12% mais ne retrouve pas le niveau atteint en 2008.

L'activité Grands Travaux de SATM résulte principalement d'appels d'offres concernant les grands chantiers de construction d'infrastructures telles que les lignes TGV, les projets autoroutiers et les constructions de centrales électriques. SATM intervient sur ces chantiers afin de fournir le BPE au moyen de centrales mobiles destinées aux grands ouvrages. SATM est un véritable partenaire dans le domaine des grands travaux, en France ou à l'étranger. Il fournit une prestation de transport, de production et de fourniture de matériaux et permet ainsi au Groupe d'offrir une réponse globale aux besoins de ses clients.

6.3.3.2. Vicat Produits Industriels (France)

Vicat Produits Industriels (VPI) est un acteur important sur le marché des mortiers industriels pour le bâtiment et le génie civil. Sa politique qualité a été récompensée par les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 obtenues simultanément pour l'ensemble des sites et activités et notamment les quatre usines.

VPI apporte au Groupe une capacité d'observation du marché des matériaux de construction et donc une connaissance fine des besoins des utilisateurs finaux.

VPI propose une large gamme qui comprend environ 200 produits répondant à un grand nombre de besoins : les enduits de façade, les mortiers et bétons traditionnels, les produits servant à réparer les sols et les murs, les colles pour carrelages, les produits d'isolation thermique. L'évolution et le développement de ces produits et leur adaptation aux besoins des clients est assurée par l'équipe du laboratoire de recherche de L'Isle-d'Abeau.

Le chiffre d'affaires hors Groupe de l'activité VPI est en baisse en 2010 d'environ 9%, à 60,1 millions d'euros, dans un marché en baisse d'environ 10%.

La société VPI comporte les trois pôles d'activité suivants, structurés par type de clientèle :

- **Pôle bâtiment :** s'adresse au négoce en matériaux, généraliste ou multispécialiste. Ce pôle représente environ 63% du chiffre d'affaires de VPI, les clients sont des groupements, des négociants intégrés ou indépendants.
- **Pôle bricolage :** s'adresse aux grandes surfaces de bricolages. Ce pôle représente environ 30% du chiffre d'affaires de VPI.
- **Pôle génie civil :** s'adresse à des entreprises spécialisées dans le secteur du génie civil. Ce pôle représente environ 7% du chiffre d'affaires de VPI.

Des investissements significatifs ont été réalisés en 2006 et 2007 sur l'usine d'Auneau, afin d'augmenter les capacités de production et pouvoir ainsi faire face au développement commercial de son activité de fabrication d'enduits de façade et de colles à carrelage.

6.3.3.3. Activité Papier et Sacherie (France)

Situées dans la région de Grenoble, les Papeteries de Vizille sont présentes sur deux segments.

a) La production de papier impression-écriture

Les ventes des Papeteries de Vizille ont atteint 25 618 tonnes de papier en 2010, en baisse de 1,6% par rapport à 2009 en dépit de la progression des ventes à l'exportation ; la production française sur ce segment a connu une baisse de 2,1%⁽¹⁾. La petite taille de cette société et la flexibilité de son outil de production ont conduit le Groupe à privilégier une stratégie de niches visant à fournir à sa clientèle une gamme diversifiée de produits à forte valeur ajoutée : les papiers bouffants, les papiers chèques, les papiers sécurisés et les papiers filigranés.

L'activité papetière a été très soutenue au premier semestre, avant de connaître, à nouveau, un fort ralentissement en fin d'année provoquant des arrêts de production.

Malgré sa dimension modeste, avec environ 1% de la production française, Vizille est le partenaire d'éditeurs de renom, de grandes banques françaises, et poursuit son développement dans différents pays du monde où son savoir-faire, la qualité de ses produits et son service sont reconnus.

b) La production de sacs de grande contenance en papier

Le marché français est resté stable au cours de l'année 2010 avec une progression limitée à 1,2%⁽²⁾.

La sacherie fournit des sacs en papier de grande contenance aux secteurs agroalimentaire, chimique et de la construction. Cette unité permet de produire des sacs techniques, à valves scellées, ainsi que des sacs plus petits. Cette usine a une capacité de production annuelle d'environ 75 millions de sacs, ce qui représente approximativement 12% du marché national⁽³⁾. Par ailleurs, 30% des sacs vendus par les Papeteries de Vizille sont destinés au Groupe, sans que les Papeteries de Vizille soient pour autant le fournisseur exclusif du Groupe.

⁽¹⁾ Source : Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacel), 2010.

⁽²⁾ Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2010.

⁽³⁾ Fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance (Eurosac), 2010.

Les Papeteries de Vizille ont su tirer avantage de l'annonce de la restructuration du leader mondial Mondi et en particulier des fermetures de sites en France pour augmenter ses parts de marché.

Les ventes de sac des Papeteries de Vizille ont augmenté de 4,5% en 2010.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des volumes de ventes des Papeteries de Vizille⁽¹⁾:

	2010	2009	Variation
Impression écriture (en tonnes)	25 618	26 037	-1,6%
SACS (en milliers d'unités)	61 146	58 539	+4,5%
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	40,0	39,5	+1,3%

6.3.3.4. Activité Préfabrication de produits en béton (Suisse)

La société Creabéton Matériaux, qui est une filiale suisse de Vigier, regroupe les quatre sites de production de l'activité Préfabrication. Ces quatre usines sont approvisionnées en ciment et granulats par les autres sociétés du Groupe. Creabéton Matériaux fabrique et commercialise une gamme complète de produits en béton, notamment des produits de jardin (pavés, dalles), des produits d'infrastructures (Deltabloc, cunettes) et des produits sur mesures (éléments architecturaux). Vigier fabrique et commercialise également des traverses de chemin de fer et des bordures de quai en béton, sous la marque TriBÉTON et a acquis récemment un prestataire de solutions techniques détenteur des licences du système de voies sans ballast « Low Vibration Tracks ».

En 2010, les cinq usines suisses ont réalisé une production globale de 392 089 tonnes de produits préfabriqués en béton. Cette production est en hausse de près de 7% par rapport à 2009, retrouvant le niveau de l'année 2008, en particulier grâce à l'acquisition de la société Cewag. Les ventes des produits catalogues sont restées très fortes en 2010, compensant l'arrêt des livraisons aux grands chantiers autoroutiers de la fin de l'année 2009.

6.4. FACTEURS DE DÉPENDANCE

Les informations concernant les facteurs de dépendance du Groupe figurent à la section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence.

6.5. ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le Groupe, à l'instar d'autres grands groupes industriels, est soumis à un nombre important de lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement dans chacun des pays dans lesquels il opère. Ces lois et réglementations imposent des normes de plus en plus contraignantes en matière notamment d'émissions atmosphériques, de bruit, de rejet d'eaux usées ou de déchets industriels, d'hygiène et de sécurité, d'utilisation et de manipulation des déchets ou matériaux dangereux, de méthode d'élimination des déchets, de dépollution et de sécurité des produits.

L'activité cimentière en France est soumise depuis 2005 à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. En 2003, l'Union européenne a adopté la directive 2003/87 mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique, visant à mettre en place un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés après concertation avec les organismes professionnels. Ces affectations de quotas d'émission sont principalement déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance espérée du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement par un industriel des quotas alloués, doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Toutes les cimenteries du Groupe présentes dans l'Union européenne sont concernées par la directive sur l'affectation des quotas d'émissions et ses dispositions. Les quotas qui sont alloués aux sites du Groupe en France, représentent environ 2,8 millions de tonnes de CO₂ par an pour la période 2008-2012.

L'année 2008 a été marquée par les négociations relatives à la modification de la directive européenne sur les émissions de gaz à effet de serre pour la période postérieure à 2012. Sous la présidence française de l'Union européenne, le projet de directive publié en janvier 2008 a été aménagé, afin de tenir compte de son impact prévisible sur la compétitivité des indus-

⁽¹⁾ Source interne.

tries européennes hautement consommatrices en énergie. La directive adoptée le 16 décembre 2008 attribue des quotas de CO₂ gratuits aux industries qui seront reconnues comme très consommatrices en énergie et soumises à la concurrence internationale. Les critères définis dans la directive permettent de classer l'industrie cimentière dans cette catégorie. Le montant des quotas gratuits attribués sera fondé sur la moyenne des émissions spécifiques des cimenteries ayant les plus faibles facteurs d'émission de CO₂ et représentant 10% de la production de clinker.

La Commission Européenne a finalement adopté la révision de la Directive sur l'attribution des quotas de CO₂ pour la période 2013-2020. Le texte doit encore être validé par le Parlement européen mais il ne peut plus être amendé. En définitive, les quotas de CO₂ seront calculés à partir de la production de clinker des années de référence, multipliée par le coefficient de benchmark, soit 766 kg CO₂ par tonne de clinker. La valeur de ce coefficient réalisée par Vicat en 2010 est légèrement supérieure.

Par ailleurs, le règlement REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) n°1907/2006, adopté le 18 décembre 2006 est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. Il prévoit notamment, à la charge de chaque producteur ou importateur, une obligation d'enregistrement auprès de l'Agence européenne pour les produits chimiques et substances chimiques fabriqués ou importés en quantités d'une tonne ou plus par an.

Le clinker est exempté des procédures d'enregistrement, mais entre dans le champ d'application du règlement REACH en ce qui concerne la classification, l'étiquetage et les exigences en matière d'information. Le ciment étant une préparation, il ne requiert pas d'enregistrement mais entre dans le champ d'application du règlement dans le cadre des exigences en matière d'information, de restriction de mise sur le marché et compte tenu de la présence de certaines substances dangereuses (chrome VI).

La plupart des matériaux d'extraction utilisés par le Groupe comme matière première ainsi que le clinker sont exemptés des procédures d'enregistrement au titre de l'annexe V du règlement REACH.

Concernant les autres substances pour lesquelles le Groupe se situe comme producteur ou importateur extracommunautaire (c'est-à-dire le gypse synthétique, les poussières de four ou de by-pass pour les-

quels le Groupe est producteur ou intermédiaire isolé ainsi que le laitier de haut-fourneau, le pet-coke et la triéthanolamine), il est procédé au préenregistrement. Ces substances rentrent dans la préparation du ciment. De fait, le Groupe participe donc aux consortia d'enregistrement de ces substances.

Dans le cadre des réglementations applicables aux installations classées, les activités du Groupe, notamment l'exploitation des cimenteries et des carrières, font l'objet d'autorisations ou de déclarations d'exploitation et sont soumises à des prescriptions édictées par des autorités administratives.

Toutes les installations classées prennent en considération les aspects environnementaux suivants : la pollution atmosphérique, la pollution des eaux, les déchets, la protection de la nature (faune, flore, paysages, archéologie, forêts, zones naturelles, agriculture), les bruits, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'urbanisme. Des réaménagements concertés avec les populations voisines ainsi qu'avec les acteurs et protecteurs de l'environnement sont effectués.

Les pouvoirs publics et des laboratoires indépendants conduisent des contrôles permanents sur les cimenteries, en sus des contrôles internes effectués par le Groupe.

Le Groupe se conforme aux lois et réglementations applicables en matière environnementale, et détient les autorisations, permis et licences nécessaires pour permettre la poursuite de l'exercice de ses activités. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des activités industrielles telles que celles exercées par le Groupe, en particulier dans l'Union européenne et aux États-Unis, et sont interprétés de plus en plus restrictivement par les autorités. Cette tendance devrait se confirmer et expose le Groupe à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

Le Groupe travaille activement au développement et à la mise en place de mesures destinées à protéger l'environnement. Le développement et l'adaptation des technologies de production constituent un élément clé pour le Groupe, en matière de gestion de l'environnement. La politique environnementale menée par le Groupe est détaillée à la section 8.2. « Politique environnementale » du présent document de référence.

7

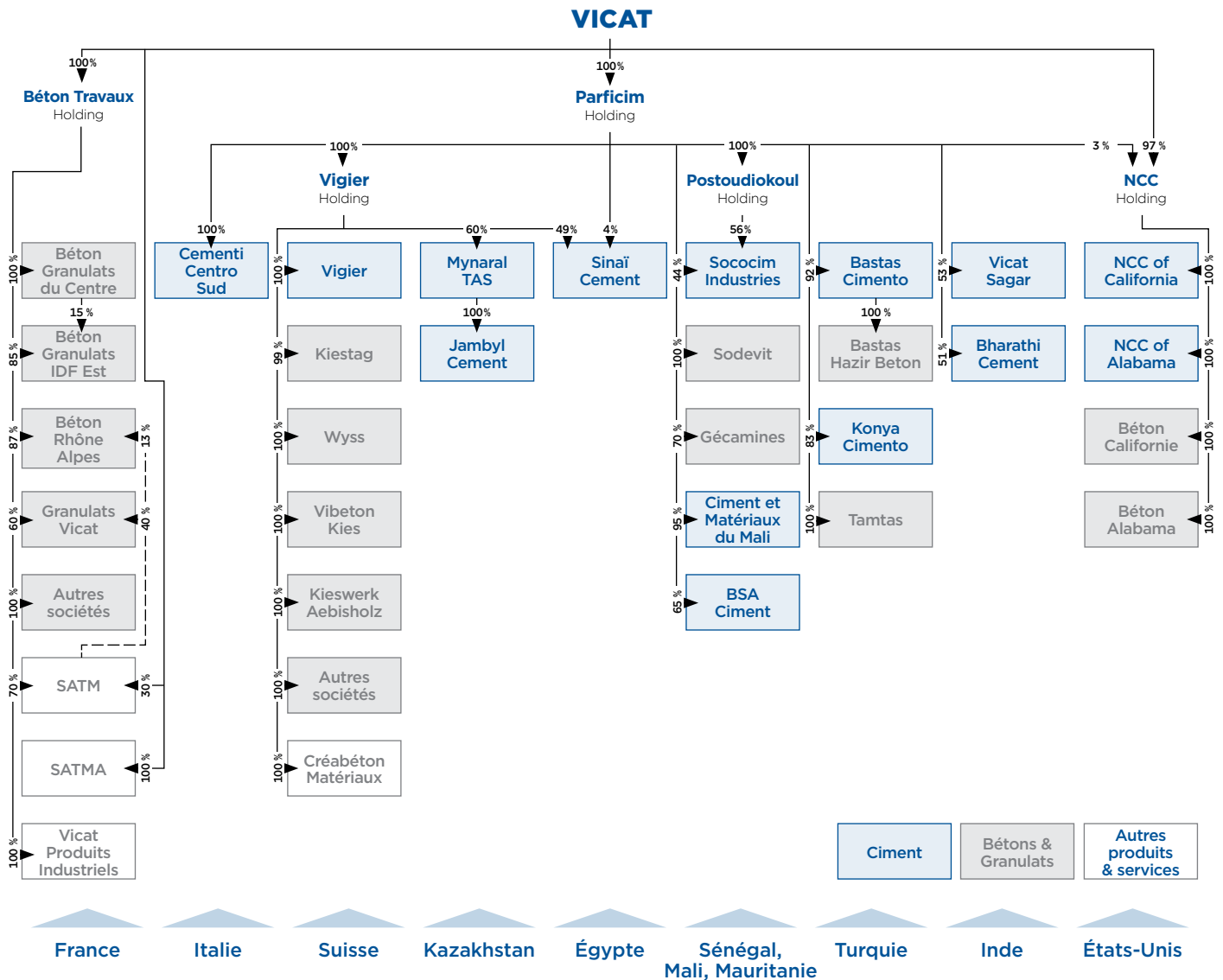
ORGANIGRAMME

7.1. Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31 décembre 2010	59
7.2. Information sur les filiales et participations	60

7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2010

Certaines filiales contrôlées directement et indirectement par la Société comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. La présence de ces minoritaires peut donner lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Toutefois, et sauf exception mentionnée ci-dessous, ces pactes ne prévoient pas d'options d'achat ou de vente, de modifications dans les remontées financières ou plus généralement de dispositions qui seraient de nature à présenter un impact significatif sur la structure financière du Groupe.

Un pacte d'actionnaires a été conclu entre Vigier Holding, détenue indirectement à 100% par la Société, la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest) et la Société Financière Internationale, afin d'organiser leurs relations au sein de la société Mynaral Tas, au titre duquel une option de vente a été consentie par le Groupe à la Société Financière Internationale sur la participation de cette dernière dans Mynaral Tas. Cette option est exercable au plus tôt en décembre 2013, et le prix d'exercice sera valorisé à dire d'expert. La dette au titre de cette option de vente dont bénéficie la Société Financière Internationale a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2010, dans la mesure où la construction de l'usine est achevée et la production a démarré à la fin de l'année (voir la note 16 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2010 » du présent document de référence).



* L'organigramme ci-dessus représente de manière résumée les principaux liens entre les sociétés du Groupe. Les pourcentages mentionnés correspondent à la part de détention du capital. Par simplification, certaines participations intra-groupe ont été regroupées.

Vicat SA est la société de tête du Groupe et exerce en France des activités industrielles et commerciales dans les métiers du ciment et du papier.

Les fonctions exercées par les dirigeants de la Société et des principales filiales du Groupe figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne figurant en annexe 1 du présent document de référence.

7.2. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les principales filiales du Groupe ont été déterminées sur la base de leur contribution à des agrégats financiers (chiffre d'affaires de chaque entité, part dans l'EBITDA consolidé, valeur des immobilisations incorporelles et corporelles pour chaque entité, capitaux propres consolidés – part du Groupe) de telle manière que le cumul des indicateurs retenus

pour ces filiales représente 90% du total consolidé du Groupe. À cette liste, ont été rajoutées les principales holdings du Groupe.

Les filiales consolidées du Groupe sont réparties dans les différents pays de la manière suivante au 31 décembre 2010 :

Pays	Nombre de filiales
France	52
États-Unis	17
Suisse	36
Turquie	7
Sénégal	4
Égypte	13
Italie	1
Mali	1
Mauritanie	2
Inde	5
Kazakhstan	2
Total	140

Ces principales filiales sont décrites ci-dessous.

Parficim

Constituée le 7 juin 1974, Parficim est une société par actions simplifiée au capital de 67 728 368 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 304828379. Parficim, société holding, a pour objet l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers.

Au 31 décembre 2010, la Société détient 100% du capital social de Parficim.

Béton Travaux

Constituée le 27 mars 1965, Béton Travaux est une société anonyme au capital de 27 996 544 euros dont le siège social est situé à Paris-La Défense (92095), Tour Manhattan, 6 place de l'Iris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 070503198. Béton Travaux a pour objet la détention de participations et la gestion de sociétés de production, de transport et de commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à leur fabrication.

Au 31 décembre 2010, la Société détient 99,98% du capital social de Béton Travaux (autres: 0,02%).

National Cement Company, Inc.

Constituée le 17 avril 1974, National Cement Company, Inc. est une société à responsabilité limitée de droit américain au capital de 280 520 000 dollars US, dont le siège social est situé 15821 Ventura Blvd, Suite 475, Encino, CA 91436-4778 (États-Unis), immatriculée dans l'État du Delaware sous le numéro 63-0664316 et a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des

entreprises et en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2010, la Société détient 96,84% du capital social de National Cement Company, Inc, et la société Parficim en détient 3,16%.

Vigier Holding

Constituée le 25 août 1884, Vigier Holding est une société anonyme de droit suisse au capital de 1 452 000 CHF dont le siège social est situé à Wyllohof 1, Deitingen, 4542 Luterbach (Suisse), immatriculée à Soleure sous le numéro CH-251.3.000.003. Vigier Holding a pour objet l'acquisition, l'administration et le financement des participations dans des entreprises, actes de commerce et secteurs des services industriels de tous types, en particulier dans la branche ciment et béton prêt à l'emploi. La Société peut prendre des participations dans d'autres entreprises, acquérir, tenir et céder des terrains.

Au 31 décembre 2010, la société Parficim détient 100% du capital social de Vigier Holding.

Bétons Granulats du Centre (B.G.C.)

Constituée le 30 décembre 1982, B.G.C. est une société par actions simplifiée au capital de 2 123 856 euros dont le siège social est situé aux Martres d'Artière (63430), Chemin des Martailles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 327336343 et a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux et matériels entrant dans sa fabrication.

Au 31 décembre 2010, la société Béton Travaux détient 99% du capital social de B.G.C (autres: 1,00%).

Béton Granulats Ile-de-France/Est (B.G.I.E.)

Constituée le 15 avril 1988, B.G.I.E. est une société par actions simplifiée au capital de 3 849 584 euros dont le siège social est situé à Lagny-sur-Marne (77400), 52-56, rue Jacquard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 344933338 et a pour objet la production, le traitement, le stockage, le transport et le négoce de granulats et de tous matériaux de construction ainsi que l'exploitation de toutes carrières.

Au 31 décembre 2010, la société Béton Travaux détient 79,62% du capital social de B.G.I.E, la société Bétons Granulats du Centre en détient 15,16% et la société Béton Rhône-Alpes en détient 5,22%.

Béton Rhône-Alpes

Constituée le 7 janvier 1977, Béton Rhône-Alpes est une société anonyme au capital de 2 711 376 euros dont le siège social est situé à L'Isle d'Abeau (38080),

Les Trois Vallons, 4, rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 309918464. Béton Rhône-Alpes a pour objet la production, le transport et le commerce du béton prêt à l'emploi et de tous matériaux ou de tous matériels se rapportant à sa fabrication.

Au 31 décembre 2010, la société Béton Travaux détient 69,85% du capital social de Béton Rhône-Alpes, la société ATM détient 13,29%, la société BRA SAS détient 7,17%, la société Granulats Vicat détient 6,18%, et la société Rudigoz détient 3,35% (autres: 0,16%).

Granulats Vicat

Constituée le 1^{er} janvier 1942, Granulats Vicat, anciennement dénommé Granulats Rhône-Alpes, est une société par actions simplifiée au capital de 3 407 088 euros dont le siège social est situé à L'Isle-d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide-Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 768200255. Granulats Vicat a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce concernant la vente de matériaux de constructions, le transport public de marchandises et la location de véhicules par voie terrestre, aérienne, maritime ou fluviale.

Au 31 décembre 2010, la société Béton Travaux détient 51,93% du capital social de Granulats Vicat, la société ATM détient 40,42%, la société Béton Rhône-Alpes détient 1,21%, la société Boué détient 5,37% et la société Mariotto Béton détient 1,07%.

Société Auxiliaire de Transport et de Matériel (SATM)

Constituée le 1^{er} février 1958, SATM est une société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros dont le siège social est situé à Chambéry (73000), 1327 avenue de la Houille-Blanche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 745820126. SATM a pour objet l'achat, la vente, l'usage, la location et l'exploitation de tout matériel à usage de transport ou à tous autres usages et toutes opérations de transport et de commission de transport notamment: transports routiers, services de transports publics, de marchandises en toutes zones et tous pays, groupage de marchandises, affrètement de camions, et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Au 31 décembre 2010, la société Béton Travaux détient 70,12% du capital social de SATM, la Société détient 22,02% et la société Parficim détient 7,86%.

Vicat Produits Industriels - VPI

Constituée le 1^{er} mai 1957, VPI est une société par actions simplifiée au capital de 3 221 776 euros dont le siège social est situé à L'Isle d'Abeau (38080), Les Trois Vallons, 4, rue Aristide Bergès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 655780559. VPI a pour objet la fabrication et la mise en œuvre de tous produits et articles de revêtement, d'étanchéité, d'isolation et de tous adjuvants et autres, ainsi que toutes opérations de représentation ou de courtage à l'occasion de ces produits et travaux.

Au 31 décembre 2010, la société Béton Travaux détient 100% du capital social de VPI.

Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 26 juillet 1967, Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 131 559 120 YTL dont le siège social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Ankara sous le numéro 16577 et a pour objet la production et la vente de ciment et de chaux.

Au 31 décembre 2010, la société Parficim détient 87,90% du capital social de Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S., la société Tamtas Yapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 3,7% (autres: 8,4%).

Konya Cimento Sanayii A.S. (Konya)

Constituée le 11 décembre 1954, Konya est une société anonyme de droit turc au capital de 4 873 440 YTL dont le siège social est situé à Horozluhan Mahallesi Ankara Caddesi n° 195, 42 300 Selçuklu, Konya (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce de Konya sous le numéro 2317 et a pour objet la production et la commercialisation de différents types de ciments et bétons. Les titres de la société sont admis à la Bourse des valeurs mobilières d'Istanbul (IMBK). Au 31 décembre 2010, la société Parficim détient 77,92% du capital social de Konya, la société Béton Travaux détient 0,99%, la société ATM détient 0,99%, la société SATMA détient 0,99%, la société Noramco détient 0,99%, la société Konya Cimento Ticaret détient 1,46%. Le reste des actions, représentant 16,66% du capital, est détenu par environ 2500 actionnaires, aucun ne détenant plus de 1% du capital de la société.

Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.

Constituée le 20 décembre 1990, Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S. est une société anonyme de droit turc au capital de 19 425 000 YTL, dont le siège

social est situé à Ankara Samsun Yolu 35. km, 06780 Elmadag, Ankara (Turquie), immatriculée au Registre du Commerce d'Elmadag sous le numéro 488 et a pour objet la production et la commercialisation de béton prêt à l'emploi.

Au 31 décembre 2010, la société Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S. détient 99,99% du capital social de Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S. (autres : 0,01%).

Sococim Industries

Constituée le 7 août 1978, Sococim Industries est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 4 666 552 110 FCFA, dont le siège social est situé km 33, Ancienne Route de Thiès, Dakar (Sénégal), immatriculée à Dakar sous le numéro 78 B 104 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et généralement, de tous produits, matières, biens, objets et services concernant le bâtiment.

Au 31 décembre 2010, la société Postoudiokoul détient 55,56% du capital social de Sococim Industries et la société Parficim détient 44,32% du capital social de Sococim Industries (autres : 0,12%). Par ailleurs, la société Parficim détient 100% de la société Postoudiokoul.

Sinaï Cement Company

Constituée le 27 décembre 1997, Sinaï Cement Company est une société anonyme de droit égyptien au capital de 700 millions EGP, dont le siège social est situé 29A, Sama Tower, Ring Road Katameya, 11439 Le Caire (Égypte), immatriculée à Giza sous le numéro 118456 et a pour objet la fabrication, l'importation, la commercialisation, l'exportation de ciments, de sacs et de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2010, les sociétés Vigier Holding et Parficim contrôlent respectivement 48,82% et 3,80% de Sinaï Cement Company (autres : 47,38%).

Cementi Centro Sud

Constituée le 5 septembre 2001, Cementi Centro Sud S.p.a. est une société de droit italien au capital de 3 434 013 euros, dont le siège social est situé Corte Lambruschini - Torret, Piazza Borgo Pila, 40/57 F-G - 16129 Gênes (Italie), immatriculée à Gênes sous le numéro 02154090985 et a pour objet l'activité de gestion de terminaux portuaires, de production, d'importation et d'exportation de matériaux de construction.

Au 31 décembre 2010, la société Parficim détient 100% du capital social de Cementi Centro Sud S.p.a.

Bharathi Cement Corporation Private Limited

Constituée le 12 mai 1999, Bharathi Cement Corporation Private Limited est une société de droit indien, au capital de 791 968 790 Roupies, dont le siège social est situé 8-2-269/S/98, Sagar Society, Road n°2, Banjara Hills, 500034, Hyderabad, Andhra Pradesh, India, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Andhra Pradesh sous le numéro U26942AP1999PTC031682, a pour objet l'exploitation de carrières et de fabrication de ciment. L'entrée de Parficim dans le capital de Bharathi Corporation Private Limited est consécutive à un accord annoncé le 20 avril 2010. Sur cette acquisition voir paragraphe 6.2.2.1 (b) et la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés du présent document de référence.

Au 31 décembre 2010, la société Parficim détient 51,02% du capital.

Mynaral Tas Company LLP

Constituée le 27 mars 2007, Mynaral Tas Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 8 453 454 800 Tenge, dont le siège social est situé à 38 Dostyk ave, Almaty, 050010 Republic of Kazakhstan immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 84559-1919-TOO, a pour objet l'exploitation d'une carrière.

Au 31 décembre 2010, la Société (via Vigier Holding) détient 60% du capital.

Jambyl Cement Production Company LLP

Constituée le 5 août 2008, Jambyl Cement Production Company LLP est une société de droit de la République du Kazakhstan, au capital de 3 604 195 512 Tenge, dont le siège social est situé Cement plant, Reserved lands « Betpakdala », Moyinkum District, Zhambyl Oblast, 080618 Republic of Kazakhstan, immatriculée au Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan sous le numéro 10544-1919-TOO. Elle a pour objet l'exploitation d'une cimenterie.

Au 31 décembre 2010, la Société (via Vigier Holding et Mynaral Tas) détient 60% du capital.

8

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. Propriétés immobilières et équipements 65

- 8.1.1. Ciment 65
- 8.1.2. Béton prêt à l'emploi 66
- 8.1.3. Granulats 67

8.2. Politique environnementale 67

- 8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement 67
 - 8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets 67
 - 8.2.3. La réduction des nuisances 68
 - 8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre 69
 - 8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production 70
-

8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les principales propriétés immobilières et équipements du Groupe au 31 décembre 2010, pour ses activités Ciment, Béton prêt à l'emploi et Granulats :

Pays	Ciment				Béton prêt à l'emploi	Granulats
	Cimenteries	Centres de broyage	Dépôts et terminaux	Capacité ⁽¹⁾ (millions de tonnes)	Centrales à béton	Carrières
France	5	3	4	4,6	141	48
États-Unis	2 ⁽²⁾	-	5	2,6	47	-
Turquie	2	-	-	4,6	40	6
Sénégal	1	-	4	3,5	-	2
Mali	-	-	1	-	-	-
Suisse	1	-	1	0,9	19	20
Égypte	1	-	-	3,6	-	-
Italie	-	1	2	0,5	-	-
Mauritanie	-	1	-	0,5	1	-
Kazakhstan	1	-	-	1,1	-	-
Inde	1	-	64 ⁽³⁾	5,0	-	-
Total	14	5	81	26,9	248	76

⁽¹⁾ Capacité équivalent ciment de la capacité clinker de chaque usine.

⁽²⁾ Étant précisé que, pour la cimenterie Lebec, le Groupe bénéficie en ce qui concerne le terrain, d'un bail accordé pour 99 ans (voir 8.1.1).

⁽³⁾ Dépôts de distribution de Bharathi Cement, nécessaires à une distribution de proximité sur le marché indien.

8.1.1. Ciment

L'industrie cimentière est une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs. Le coût de construction d'une cimenterie se chiffre entre 150 et 200 millions d'euros en fonction de la nature des travaux et du pays de localisation. Le Groupe veille à maintenir son outil industriel à un haut niveau de performance et de fiabilité. Pour cela, il a investi de façon continue dans de nouveaux

équipements, qui lui permettent de bénéficier des dernières technologies éprouvées et reconnues, permettant notamment une amélioration constante du bilan énergétique des installations. Le choix de fournisseurs internationaux de premier plan s'inscrit également dans cette démarche d'excellence industrielle visant à privilégier la qualité, la durabilité et la performance des équipements.

Le tableau ci-dessous présente les différents sites de production de ciment du Groupe en France et à l'étranger :

Sites	Pays	Dates clés
Montalieu	France	Principale cimenterie du Groupe en France, sa construction date de 1922.
La Grave-de-Peille	France	Construite en 1929, la cimenterie de La Grave-de-Peille est la deuxième du Groupe en France.
Créchy	France	Construite en 1968. Cette cimenterie est située près de Vichy.
Xeuilley	France	Acquise en 1969, pendant la période de restructuration de l'industrie cimentière.
Saint-Égrève	France	Acquise en 1970. Cette usine est située dans le Sud-Est, dans la région Rhône-Alpes.
Ragland	États-Unis	En 1974, l'acquisition de la cimenterie de Ragland, dans l'Alabama fut l'investissement phare du Groupe à l'international.
Lebec	États-Unis	En 1987, le Groupe a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'acquisition de l'usine de Lebec, en Californie, située à proximité de Los Angeles.

Sites	Pays	Dates clés
Konya	Turquie	La cimenterie de Konya, acquise en 1991, est située au sud du plateau anatolien.
Bastas	Turquie	La cimenterie de Bastas, acquise en 1994, est située au centre de la Turquie, près d'Ankara, la capitale.
Rufisque	Sénégal	En 1999, le Groupe a racheté la société Sococim Industries qui exploite une cimenterie, à proximité de la capitale, Dakar.
Reuchenette	Suisse	L'acquisition de Vigier en 2001, a permis au Groupe de compléter ses activités avec la cimenterie de Reuchenette.
El Arish	Égypte	Début 2003, le Groupe a pris une participation stratégique dans Sinaï Cement Company, propriétaire d'une cimenterie construite en 2001 à 40 km du port de El Arish.
Oristano (station de broyage)	Italie	Acquis en mai 2003, Cementi Centro Sud est propriétaire d'une station de broyage en Sardaigne et dispose de deux terminaux maritimes à Tarente (sud de la péninsule italienne) et Imperia (près de Gênes).
Bamako	Mali	Inauguration en mars 2006 d'un terminal ferroviaire et d'une unité d'ensachage, opérés par la filiale Ciments et Matériaux du Mali.
Mynaral	Kazakhstan	Le Groupe a acquis en décembre 2007 une société de projet ayant pour but la construction d'une cimenterie de 1,1 million de tonnes à Mynaral à 400 km d'Almaty. L'usine est entrée en phase de production au début du mois de décembre 2010.
Nouakchott	Mauritanie	En octobre 2008, le Groupe a pris le contrôle, à hauteur de 65%, du capital de la société BSA Ciment SA qui exploite une installation de broyage ciment à proximité de la capitale.
Chatrasala	Inde	Vicat Sagar Cement, société commune mise en place par le Groupe avec son partenaire indien, construit actuellement la 1 ^{ère} ligne d'une usine <i>greenfield</i> dans le Karnataka. La capacité initiale de 2,5 millions de tonnes sera portée à 5,5 millions de tonnes dans un deuxième temps.
Kadapa	Inde	En avril 2010, le Groupe a acquis 51% de la société Bharathi Cement. Cette société disposait d'une usine de 2,5 millions de tonnes de capacité, qui a été portée à 5 millions de tonnes au 2 nd semestre de l'année 2010.

Le Groupe est, dans la plupart des cas, propriétaire des terrains sur lesquels sont construites ses cimenteries. La cimenterie de Lebec bénéficie quant à elle d'un bail accordé en 1966 pour une durée de 99 ans, soit une durée restante de 54 ans. Par ailleurs, à l'exception de certains matériels roulants (chargeuses, camions, etc.), les équipements industriels sont détenus en pleine propriété.

Concernant l'exploitation des carrières de calcaire et d'argile, le Groupe assure sa maîtrise foncière en étant soit propriétaire des terrains qu'il exploite, soit en ayant conclu des contrats de forage renouvelables, pour des durées allant de 10 à 30 ans selon les pays, ou enfin en bénéficiant de concessions accordées par les États, qui offrent à la fois la jouissance des terrains et le droit de les exploiter. Ces concessions sont également périodiquement renouvelables.

Le Groupe intègre, dès le début de la phase d'exploitation des carrières, les contraintes de remise en état des sites. Cet aspect est détaillé à la section 8.2 « Politique environnementale » du présent document de référence.

8.1.2. Béton prêt à l'emploi

L'activité Béton prêt à l'emploi comprenait 248 centrales au 31 décembre 2010. Ces centrales sont composées d'installations de stockage de matières premières et de cuves de préparation du béton. Ces équipements sont fortement automatisés afin d'assurer une qualité constante du béton fabriqué. À l'exception de quatre centrales louées en Turquie, les centrales du Groupe sont détenues en pleine propriété.

Par ailleurs, cette activité Béton prêt à l'emploi exploite une flotte de camions malaxeurs et de camions pompes pour livrer le béton sur les chantiers. Le Groupe exploite directement une partie de cette flotte, dont il est propriétaire ou dont il dispose dans le cadre de contrats de location-financement, ou sous-traite la livraison du béton à des locataires qui disposent de leurs propres matériels.

8.1.3. Granulats

Les extractions sont réalisées sur des terrains dont le Groupe est propriétaire ou sur lesquels il possède des droits d'exploitation à long terme, et pour lesquels il a obtenu les autorisations administratives nécessaires. De surcroît, le Groupe maintient le niveau de ses réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Enfin, la gestion des carrières intègre les impératifs de réhabilitation des sites, cette politique étant détaillée à la section 8.2 « Politique environnementale » du présent document de référence.

Les équipements industriels sont des équipements lourds tels que des chargeuses, des engins de transport, des concasseurs et d'autres matériels comme des dragues. À l'exception de certains matériels roulants faisant l'objet de contrats de location-financement, ces équipements sont détenus en pleine propriété.

8.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les grands axes de la politique environnementale du Groupe s'inscrivent dans la continuité de son engagement pour un développement durable ; ils passent par un souci réel de respect de l'environnement, d'économie des ressources naturelles et de développement des relations humaines. Les investissements ont représenté un montant total de 5,9 millions d'euros en 2010, 8 millions d'euros en 2009, 9,2 millions d'euros en 2008. Cet engagement se traduit notamment par les actions suivantes, menées par le Groupe.

8.2.1. L'insertion des carrières dans leur environnement

L'exploitation des carrières, nécessaire à l'alimentation des cimenteries ou à la production de granulats, intègre la préoccupation environnementale à toutes les étapes de la vie des sites concernés. La faune, la flore et le paysage sont pris en considération à chaque étape de leur exploitation. La prise en compte de l'environnement dans le cadre de l'exploitation des carrières se développe pour le Groupe suivant trois principaux thèmes :

Réaménagement des carrières : 84% des carrières du Groupe disposent d'un plan de réaménagement. En 2010, plus de 600 000 m² ont été réaménagés dans le cadre de ces programmes. Ces réaménagements, à vocations multiples, s'adaptent au contexte et aux besoins locaux et intègrent notamment des prairies, des boisements ainsi que des plans d'eau. Notons par exemple des opérations de plantation sur les carrières liées aux cimenteries de Baştaş et Konya en Turquie ; 9 000 arbres ont été plantés en 2010 portant le nombre total d'arbres à 103 000 (carrières de Konya) et 102 000 (carrières de Baştaş), ou au Sénégal, le reboisement autour de la carrière de granulats de Bandia s'est poursuivi.

Mesures compensatoires aux extractions : le Groupe s'attache à mettre en place dans le cadre de ses projets des mesures compensatoires prises en concertation avec les ONG locales et les pouvoirs publics. Il s'agit alors de réalisations ciblées sur une espèce précise, ou de programmes plus vastes concernant des biotopes dans leur ensemble. Citons comme illustration la signature le 20 juillet 2010 d'une convention de partenariat entre la société Granulats Vicat et la fédération de pêche du département de l'Ain en vue du réaménagement et de la gestion future de gravières.

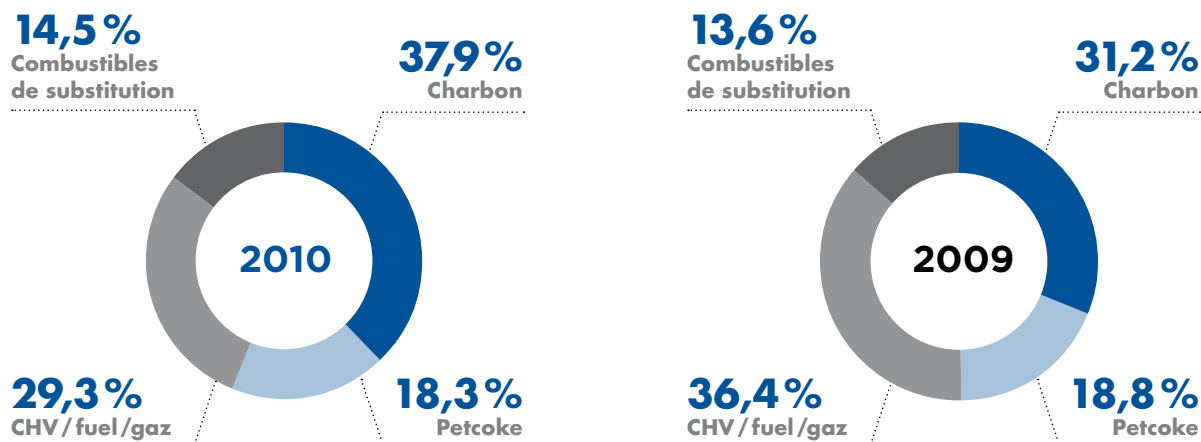
Réduction des impacts environnementaux : la maîtrise des nuisances et de l'empreinte de nos carrières sur la biodiversité reste indissociable de notre manière d'exploiter.

Les sommes provisionnées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées aux notes 1.17 et 15 de la section 20.2 « Informations financières » du présent document de référence.

8.2.2. Le choix optimisé des sources d'énergie avec une part croissante accordée aux combustibles secondaires et aux déchets

Le choix des combustibles utilisés dans les cimenteries intègre systématiquement les paramètres environnementaux que cela se traduise par le choix de combustibles moins émetteurs de CO₂ comme le gaz ou par la mise en œuvre de combustibles de substitution dès qu'un marché de collecte de déchets le permet industriellement et économiquement (sous réserve de l'accord des autorités de contrôle concernées).

L'important effort d'investissement réalisé par le



Au cours de l'exercice 2010, le mix des combustibles a enregistré deux évolutions notables : une progression sensible du taux de combustibles secondaires qui passe de 13,6% des thermies consommées en 2009 à 14,5% en 2010 et une progression de la part de charbon utilisée.

Cette progression ne reflète pas complètement la réalité des progrès réalisés du fait d'un effet de mix défavorable, la production de clinker progressant de manière importante avec l'intégration de Bharathi Cement et, dans une moindre mesure, de Jambyl Cement qui n'utilisent jusqu'ici pas de combustibles de substitution mais uniquement du charbon. Ainsi, le taux de combustibles progresse de plus d'un point en France et en Turquie, de plus cinq points aux États-Unis, et plus de six points au Sénégal. Au global, le taux de combustibles de substitution hors Inde et

Kazakhstan est de 15,5% en 2010 contre 13,6% en 2009. Plusieurs projets en cours permettront de poursuivre la progression de l'utilisation de ces combustibles :

- **En Turquie**, une filiale commune créée avec la société Chimirec, a reçu les autorisations nécessaires et a commencé à alimenter l'usine de Bastas en déchets, ce flux devrait se développer sur les prochains exercices.
- **Au Sénégal**, l'utilisation de plusieurs types de combustibles va être étendue au four 5 (coques d'arachides, baies de Jatrophas, huiles usagées, pneus, déchets solides).
- **En Suisse**, l'usine a commencé à utiliser des bois broyés issus de matériaux de chantiers récupérés par l'activité Béton & Granulats, ainsi la part de combustibles issus de la biomasse a doublé passant de 14 à plus de 28%.

8.2.3. La réduction des nuisances

Outre les mesures relatives aux carrières exposées précédemment, le Groupe est attentif à réduire les nuisances à leur environnement causées par la conduite des activités industrielles. Les émissions et rejets dans l'air concernent essentiellement les cimenteries. Ceux-ci sont mesurés régulièrement et sont strictement réglementés et contrôlés, notamment en ce qui concerne les poussières, le SO_x et les NO_x.

Ainsi, les émissions de polluants sont mesurées régulièrement et des plans d'actions sont conduits pour permettre leur réduction. Les résultats agrégés des mesures d'émission du Groupe se présentent comme suit :

	% de la production clinker 2010 couverte par l'analyse	Émissions Totales Tonnes		Émissions g/t de clinker	
		2009	2010	2009	2010
Poussières	92%	451	402	42	33
SO _x	47%	2 942	1 753	552	285
NO _x	67%	8 605	9 612	1 164	1 092

Groupe au cours des dernières années avec l'installation de filtres à manches dans plusieurs usines (Konya en Turquie, Montalieu et Créchy en France et Rufisque au Sénégal) porte ses fruits et se traduit par une nouvelle baisse des émissions de poussières, plaçant le Groupe parmi les plus performants de la profession dans le domaine.

De la même manière les usines *greenfields* en cours de mise en service ou de construction utilisent des technologies récentes permettant de garantir des performances environnementales aux standards internationaux.

Par ailleurs, au-delà des émissions aux cheminées des cimenteries des efforts sont engagés en matière de maîtrise des émissions de poussières diffuses : c'est dans ce cadre qu'au Sénégal plusieurs filtres à manches ont été installés à la cimenterie de Rufisque et plusieurs transporteurs ont été mis en route pour éviter les reprises de matières au sol et un nouveau hall de stockage de clinker entièrement dépoussiéré a été mis en service. Des systèmes de mesure des émissions en continu ont été installés à l'usine de El Arish afin de pouvoir les suivre avec plus de précision.

8.2.4. Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre

Dans tous les pays où le Groupe est présent, il a mis en œuvre des actions pour participer à l'effort collectif des pays signataires du Protocole de Kyoto en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'activité Ciment est essentiellement concernée par les émissions de CO₂ provenant, d'une part de la décarbonatation du calcaire, et d'autre part des combustibles utilisés dans ses fours.

Avant même la première période d'application des quotas d'émission (2005-2007), le Groupe a activement travaillé à la réduction de ses émissions de CO₂ dans l'atmosphère, en cherchant à diminuer la consommation de combustibles fossiles, par l'amélioration de l'efficacité thermique de ses fours, ainsi que par un recours croissant aux combustibles secondaires, moins émetteurs en CO₂ et aux combustibles issus de la biomasse, dont le bilan CO₂ est neutre pour l'environnement. Dans une optique à moyen terme, le Groupe développe également des ciments aux ajouts dans les pays où les normes le permettent (fillers calcaire ou pouzzolanique, laitier de haut-fourneau, cendres volantes). Le Groupe étudie également d'autres alternatives (nouvelles technologies, rapatriement de CO₂ dans le cadre des Mécanismes de Développement Propre, nouveaux produits, etc.).

Depuis 2005, l'activité cimentière en France est soumise à des quotas d'émission de gaz à effet de serre. À cette date, un mécanisme de quotas a été mis en place par l'Union européenne afin d'inciter les industriels à maîtriser et à réduire leurs émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, les États membres de l'Union européenne attribuent chaque année des quotas d'émission à chaque exploitant dans le cadre de plans nationaux d'affectation, qui sont négociés par les États membres après concertation avec les organismes professionnels. Ces allocations de quotas d'émission sont déterminées sur la base des émissions passées, de la croissance prévue du secteur d'activité et en tenant compte du facteur de réduction fixé par l'Union européenne, afin de tendre vers les objectifs du Protocole de Kyoto. Tout dépassement des quotas alloués par industriel doit être compensé par l'achat de droits d'émission sur le marché ou par l'utilisation de quotas alloués pour l'année suivante.

Concernant la seconde phase d'affectation de ces quotas sur les années 2008-2012 (PNAQ II), le Groupe estime que, compte tenu des efforts réalisés pour la réduction de ses émissions, de ses prévisions de ventes sur cette période, de la version révisée du plan national d'affectation acceptée par la Commission européenne, ainsi que des nouvelles allocations attribuées au titre de la réserve pour les nouveaux entrants (au total 2,8 millions de tonnes), il ne devrait pas avoir besoin de racheter de droits supplémentaires à émettre sur le marché.

La Commission européenne a finalement adopté la révision de la Directive sur l'attribution des quotas de CO₂ pour la période 2013-2020. Le texte doit encore être validé par le Parlement Européen mais il ne peut plus être amendé. En définitive, les quotas de CO₂ seront calculés à partir de la production de clinker des années de référence, multipliée par le coefficient de benchmark, soit 766 kg CO₂ par tonne de clinker. La valeur de ce coefficient est légèrement supérieure pour Vicat en 2010.

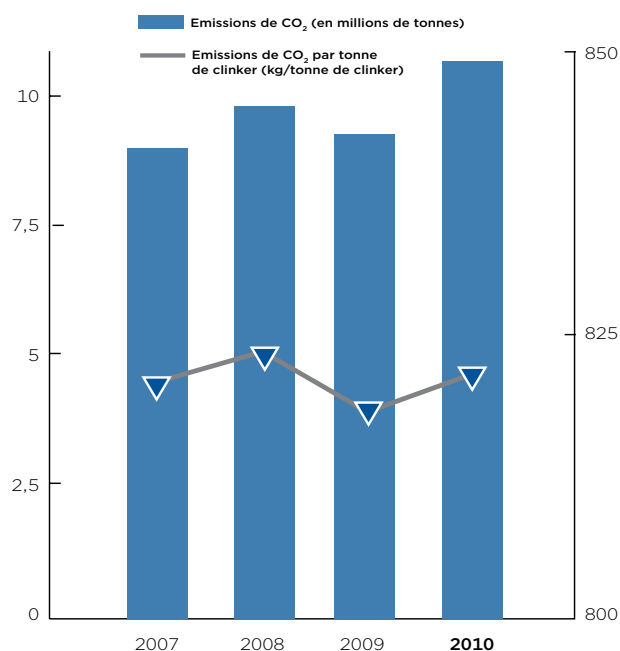
Cette valeur servira après 2012 à affecter, à chaque installation produisant du clinker, des quotas gratuits obtenus en multipliant le benchmark par la production moyenne de cette installation au cours des années 2006-2007. Les installations recevant plus de quotas que leurs besoins pourront les vendre, celles qui seront insuffisamment loties devront en acheter.

En ce qui concerne les activités du Groupe en France, grâce à l'efficacité thermique des fours, à un taux

d'utilisation de biomasse élevé, le facteur d'émission de CO₂ à la tonne de clinker, est très proche du benchmark. Le programme de développement de nouvelles filières de combustibles secondaires contenant de la biomasse devrait permettre d'atteindre en 2012 un facteur d'émissions égal ou inférieur au benchmark.

En 2010, les émissions totales de l'activité ciment du Groupe ont représenté 10 762 802 tonnes de CO₂. Ces émissions sont en nette hausse en valeur absolue, +23%, avec la progression de la production clinker, +22,6%. Les émissions par tonne sont stables à 817 kg de CO₂/tonne de clinker notamment du fait du mix de production des usines et de la part croissante de combustibles biomasse.

Émissions de CO₂ du groupe Vicat :



En France, 2010 est la troisième année de mise en œuvre de la phase II du Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ II). À ce titre le Groupe s'est vu alloué 2 802 milliers de tonnes de quotas d'émission, néanmoins la part de l'allocation correspondant à la «réserve nouveaux entrants», attribué au Groupe en raison de l'augmentation de capacité de l'usine de Montalieu, n'a pas été livrée mais le sera avant le 30 juin 2011. Compte tenu de la décélération enregistrée par le marché, de la progression des

combustibles secondaires, notamment issus de la biomasse et de la bonne maîtrise du bilan thermique des installations les émissions réelles ont été estimées à 2012 milliers de tonnes de CO₂. Compte tenu de la clarification des règles de la phase III et des perspectives actuelles d'émission une partie de l'excédent cumulé, 1 300 000 tonnes a été vendu par la Société. Par ailleurs, le PNAQ II donne la possibilité de s'acquitter partiellement de l'obligation de restitution par des Certificats de Réduction d'Émission (CERs); la Société a procédé à un échange de quotas contre des CERs pour 110 milliers de tonnes et la soultte reçue a été comptabilisée dans le résultat de la période.

Les sommes comptabilisées à ce titre dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées à la note 1.7 de la section 20.2.2 «Annexe aux comptes consolidés 2010» du présent document de référence.

8.2.5. La gestion et le recyclage des eaux nécessaires à la production

La gestion des eaux est prise en compte dans les trois métiers de base du Groupe :

- dans le ciment l'eau n'est utilisée que pour le refroidissement et le Groupe développe une approche visant à minimiser le prélèvement sur l'environnement en privilégiant les systèmes de recyclage et en recueillant les eaux de pluies (en 2010 un système de confinement des eaux d'orages et des eaux incendie a été mis en place à l'usine de Saint Egrève en France) ;
- pour le béton prêt à l'emploi, l'eau est utilisée à la fois pour être incorporée au produit mais aussi pour le lavage des installations et véhicules. En France, l'activité Béton prêt à l'emploi a poursuivi la mise en œuvre du programme de gestion des eaux initié en 2007, des bassins de décantation ont ainsi été mis en place en 2010 dans plusieurs centrales en France ;
- dans les granulats, les prélèvements importants nécessaires au lavage des matériaux sont compensés par des systèmes de recyclage des eaux, comme par exemple le site de Sablières du Grésivaudan qui fonctionnent en circuit fermé. La part de l'eau recyclée augmente régulièrement pour atteindre 72% en 2009 et 2010.

9

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. Présentation générale	71
9.1.1. Synthèse des résultats 2010 du Groupe	72
9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats	73
9.1.3. Principales politiques comptables	74
9.1.4. Éléments du compte de résultat	75
9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change	75
9.2. Comparaison des résultats des exercices 2010 et 2009	76
9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé	76
9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation	78
9.2.3. Évolution du résultat financier	82
9.2.4. Évolution des impôts	82
9.2.5. Évolution du résultat net	82
9.3. Comparaison des résultats des exercices 2009 et 2008	82

La présentation et l'analyse qui suivent doivent être lues avec l'ensemble du document de référence, notamment les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010, établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou «IFRS», voir la section 20.1 «Principes comptables» du présent document de référence) et sur la base desquels cette analyse a été effectuée.

9.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

À la date du présent document de référence, le Groupe est présent dans 11 pays et y exerce ses principaux métiers que sont le Ciment, le Béton prêt à l'emploi et les Granulats. Le Groupe a mis en place une organisation de ses équipes par métier afin de piloter ses activités. Ce choix s'explique par le fait que les activités Ciment d'une part et Béton prêt à l'emploi et Granulats d'autre part reposent sur des modèles économiques différents et touchent des clientèles distinctes. Ainsi, le Groupe gère ses activités et alloue ses ressources par métier, sur l'ensemble des marchés où il est présent. Cependant, l'intensité capitalistique de cette industrie l'amène souvent à mettre en place une coordination de ses différents métiers par marché, afin d'améliorer l'efficacité globale de son organisation.

Pays	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services
France	▼	▼	▼
États-Unis	▼	▼	
Suisse	▼	▼	▼
Turquie	▼	▼	
Sénégal	▼	▼	
Égypte	▼		
Italie	▼		
Mali	▼		
Kazakhstan	▼		
Inde	▼	▼	
Mauritanie	▼	▼	

Les expéditions totales du Groupe dans ces principaux métiers ont représenté, en 2010, 16,2 millions de tonnes de ciment, 7,7 millions de m³ de béton et 20,8 millions de tonnes de granulats. Le Groupe opère, par ailleurs, dans des activités complémentaires aux métiers principaux en France et en Suisse.

9.1.1. Synthèse des résultats 2010 du Groupe

Au titre de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 014 millions d'euros, en hausse de 6,2% par rapport à 2009 et de 0,3% à périmètre et taux de change constants.

Dans un contexte économique encore dégradé dans la plus part des pays matures, l'activité du Groupe

a reculé en France, -1,5%, aux États-Unis -14,3%, et en Europe, -4,6%, à périmètre et taux de change constants. En revanche, l'activité a continué à progresser en Afrique et Moyen-Orient, +5,5%, et a enregistré un fort rebond en Turquie, +23,2%. Au global, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe à périmètre et taux de change constants a légèrement progressé par rapport à 2009.

Variation du chiffre d'affaires 2010/2009 par métier et zone géographique d'implantation :

	France		Hors de France		Total	
	En millions d'euros	Variation 2010/2009	En millions d'euros	Variation 2010/2009	En millions d'euros	Variation 2010/2009
Ciment	(5)	-1,8%	89	+13,5%	84	+8,8%
Béton & Granulats	(7)	-1,8%	28	+9,2%	21	+3,0%
Autres Produits & Services	-	=	13	+14,5%	13	+5,4%
Total	(12)	-1,5%	130	+12,5%	118	+6,2%

La rentabilité opérationnelle du Groupe a progressé, tant en terme d'EBITDA, 504 millions d'euros soit 25,0% du chiffre d'affaires contre 24,9% en 2009, qu'en terme de résultat d'exploitation à 333,5 millions d'euros en croissance de 9,7% soit 16,6% du chiffre d'affaires à comparer à 16,0% en 2009.

Cette performance est le résultat d'évolutions contrastées selon les pays :

- poursuite de la baisse sensible aux États-Unis dans un contexte d'activité dégradé ;
- léger recul des prix sur le marché français ;

- redressement en Turquie grâce au rebond des volumes et des prix ;
- dans un contexte d'activité en progression, poursuite de la hausse des marges en Afrique & Moyen-Orient du fait des effets des plans d'investissements en Égypte et au Sénégal.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 264 millions d'euros, en progression de 13,1% par rapport à celui de l'année 2009 (234 millions d'euros), incluant une part Groupe de 203 millions d'euros, en hausse de 5,9% par rapport à celle de l'année 2009 (191 millions d'euros).

La capacité d'autofinancement consolidée a augmenté à 409 millions d'euros contre 387 millions d'euros en 2009. La trésorerie générée par les opérations (403 millions d'euros) a largement financé les 335 millions d'euros d'investissements industriels réalisés sur l'année. Avec un endettement financier net de 988 millions d'euros, le Groupe affiche au 31 décembre 2010 une structure financière solide, le ratio dette financière nette/capitaux propres (*gearing*) ressortant à cette date à 38,6% contre 31,4% à fin 2009.

9.1.2. Éléments ayant un impact sur les résultats

À la date de dépôt du présent document de référence, le Groupe considère que les principaux facteurs ayant une influence significative sur sa performance financière sont les suivants.

9.1.2.1. Éléments ayant un impact sur le chiffre d'affaires

(a) Conditions économiques des pays d'implantation du Groupe

Les matériaux produits par le Groupe, que sont le ciment, le béton et les granulats, constituent les composants majeurs des constructions et infrastructures en général.

La demande de ces produits est fonction des conditions économiques spécifiques à chaque pays et marché, qui sont déterminées par le rythme de croissance démographique, le niveau de croissance économique et le niveau d'urbanisation propres à chacun d'eux. Ce sont ces facteurs qui conditionnent le niveau des investissements publics et privés locaux dans les logements et les infrastructures de toutes natures, et dont dépend le volume des ventes réalisées par le Groupe sur chacun des marchés où il opère.

Les niveaux de prix appliqués sur chaque marché sont déterminés par le coût des facteurs de production des acteurs présents et l'intensité concurrentielle de l'offre disponible sur chacun d'eux.

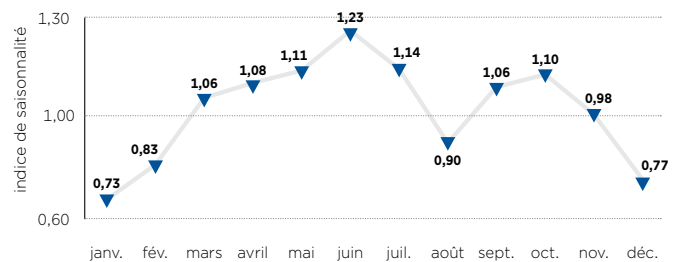
(b) Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement une baisse du chiffre d'affaires aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en

revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Le graphique qui suit présente l'évolution du coefficient de saisonnalité mensuel moyen au cours de l'année, calculé à partir de la saisonnalité du chiffre d'affaires constatée au cours des cinq derniers exercices. Ainsi, pour une moyenne mensuelle égale à 1, l'amplitude de saisonnalité varie de 0,73 en moyenne en janvier à près de 1,23 en moyenne en juin.

Saisonnalité du chiffre d'affaires Vicat



Les saisonnalités observées sont différentes selon les pays d'implantation. Ainsi, les activités du Groupe au Sénégal, malgré une activité réduite d'août à octobre du fait de l'hivernage, ainsi qu'aux États-Unis, subissent une saisonnalité moins forte que celle constatée en Europe occidentale. Par ailleurs, la Turquie ne connaît pas de baisse de son activité au mois d'août, contrairement à la France et l'Italie.

9.1.2.2. Éléments ayant un impact sur les coûts de production

Les principales composantes du coût de production sont l'énergie, les matières premières, l'entretien, les dotations aux amortissements de l'outil industriel, les frais de transport et les frais de personnel.

C'est dans l'activité Ciment que le poids de l'énergie est le plus important ; il représente globalement plus du tiers du prix de revient du ciment. Le coût de l'énergie comprend, d'une part l'électricité dont le prix dépend notamment des capacités de production disponibles sur chaque marché et, d'autre part les combustibles, dont les prix dépendent des conditions globales de marché pour chaque matière. L'incidence de l'évolution du prix des combustibles varie notamment en fonction du mix des combustibles utilisés, de la performance énergétique de chaque usine, et de la capacité à mettre en œuvre des combustibles de substitution. L'incidence des variations des cours de l'énergie ne se traduit qu'avec retard et de façon amortie dans le compte de résultat, compte tenu des stocks et des contrats d'approvisionnement à terme existants.

Les produits du Groupe étant pondéreux, la part relative au transport peut s'avérer importante. La localisation des usines et leur proximité par rapport aux marchés sont donc déterminantes sur la position concurrentielle et ont une incidence directe sur le niveau des prix de vente net de transport perçus par les sociétés (voir aussi la section 9.1.4 «Éléments du compte de résultat» du présent document de référence).

9.1.2.3. Éléments ayant un impact sur le résultat financier

Le niveau du résultat financier consolidé dépend principalement du niveau d'endettement du Groupe, ainsi que des taux d'intérêt pratiqués et de l'évolution des taux de change des monnaies dans lesquelles le Groupe supporte un endettement ou dispose d'un excédent de trésorerie. La sensibilité à ces variations de taux et de change est limitée par les instruments financiers de couverture utilisés.

Les activités du Groupe sont réalisées par des entités qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie, aussi bien pour les ventes que pour les achats. L'exposition du Groupe au risque de change est de ce fait limitée.

Néanmoins, les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupe font le plus souvent l'objet de couvertures de change par les sociétés du Groupe lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

9.1.2.4. Éléments ayant un impact sur l'impôt sur les bénéfices du Groupe

La charge fiscale du Groupe dépend des lois fiscales en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est implanté ainsi que des accords dérogatoires dont bénéficient certaines filiales (Kazakhstan, Sénégal et Égypte).

Au Sénégal, l'État a signé en février 2006, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, une convention minière avec Sococim Industries lui accordant un statut fiscal dérogatoire du fait de son important programme d'investissements, dont les points principaux sont la suppression de l'impôt sur les sociétés et le plafonnement de la patente et de la taxe foncière pour une durée de 15 ans et la détaxe à l'importation pendant la période d'investissement de quatre ans.

En Égypte, Sinai Cement a bénéficié lors de sa création d'un régime dérogatoire en faveur de l'investissement, au titre duquel la société est exonérée d'impôt sur les bénéfices pour une durée de 10 ans à compter de 2001.

Au Kazakhstan, Jambyl Cement a bénéficié fin 2008 d'un accord d'exemption d'impôts sur les bénéfices, pour une durée de 10 ans, à compter du démarrage de l'usine, soit décembre 2010.

9.1.3. Principales politiques comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe sont établis, à compter du 1^{er} janvier 2005, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date de clôture. Aucune des normes et interprétations publiées mais non entrées en vigueur au 31 décembre 2010 n'est appliquée par anticipation.

Les options suivantes ont été retenues dans le cadre de la première application des normes IFRS :

- pas de retraitement des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition ;
- non-utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation antérieure comme nouveau coût historique ;
- mise à zéro des écarts actuariels liés aux avantages du personnel non encore reconnus par imputation sur les capitaux propres ;
- mise à zéro des écarts de conversion accumulés par imputation sur les réserves consolidées.

La présentation des états financiers est effectuée :

- par nature pour le compte de résultat ;
- selon la classification courant / non courant pour le bilan ;
- selon la méthode indirecte pour le tableau des flux de trésorerie.

La note 1 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe, elle est présentée à la section 20.2.2 «Annexe aux comptes consolidés 2010» du présent document de référence.

9.1.4. Éléments du compte de résultat

Dans le cadre des comptes consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS, les principaux postes du compte de résultat, qui feront l'objet de commentaires ci-après et qui nécessitent des précisions, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires, qui comprend principalement les facturations des produits livrés au cours de la période ainsi que celles des services rendus au cours de la période, notamment les transports sur vente refacturés ;
- les achats consommés, qui regroupent principalement les achats et variations de stocks de matières premières et combustibles, les fournitures d'électricité et autres prestations reçues (notamment les frais d'entretien et les frais de transport) ;
- les charges de personnel, qui incorporent le coût des salaires et charges sociales afférentes au personnel employé directement par l'entreprise, ainsi que la participation et l'intéressement aux résultats pour les sociétés dans lesquelles ces dispositifs existent et les charges afférentes aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- les impôts et taxes, qui correspondent aux impôts restant à la charge de l'entreprise autres que ceux assis sur le résultat.

Au-delà des agrégats comptables figurant au compte de résultat, les principaux indicateurs utilisés par le Groupe pour la mesure de la performance financière et industrielle sont l'EBITDA et l'EBIT, qui sont présentés au pied du compte de résultat publié. Ces agrégats sont définis dans la note 1.22 de l'annexe aux comptes consolidés et la rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'Exploitation est présentée dans la note 23 (Voir également la section 3 « Informations financières sélectionnées » du présent document de référence.)

9.1.5. Incidence des modifications de périmètre et des variations de change

Modifications de périmètre

Le Groupe a annoncé fin avril 2010 la signature d'un accord avec les actionnaires de Bharathi Cement Company Limited (BCCL), cimentier opérant dans l'Etat de l'Andhra Pradesh, portant sur l'acquisition de 51% du capital de cette société. BCCL possède une cimenterie composée de deux lignes de production qui représentent, fin 2010, une capacité de production annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment. Cette acquisition d'une participation majoritaire dans la société Bharathi Cement est complémentaire de la joint venture Vicat Sagar Cement et permet au Groupe de renforcer sa position sur un marché à fort potentiel.

Le Groupe a acquis en décembre 2010 L. Thiriet & Cie, société basée en Meurthe et Moselle et spécialisée dans la production de Béton & Granulats. L. Thiriet & Cie exploite trois centrales à béton et quatre carrières de granulats, d'une capacité annuelle globale d'environ 100 000 m³ de béton et 500 000 tonnes de granulats. En 2009, L. Thiriet & Cie a réalisé un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros. Avec cette acquisition, Vicat élargit et renforce son activité au sud de la Lorraine en soutien de la cimenterie de Xeulley.

Au cours des exercices 2009 et 2010, des compléments de participation n'entraînant pas de variations significatives sur le périmètre de consolidation ont été acquises. Par ailleurs, en 2009 le Groupe a procédé à la mise en équivalence de la société Sinai White Cement.

Variation de change

Compte tenu de l'implantation internationale des entités du Groupe, celui-ci est tributaire des fluctuations des devises de chacun des pays dans lequel il est implanté par rapport à l'euro (i), ainsi que de celles utilisées par ses filiales pour leurs transactions d'exploitation par rapport aux monnaies fonctionnelles de chacune d'entre elles (ii).

i. À la clôture, les comptes de résultat des filiales sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les variations d'une période à l'autre des différentes monnaies dans lesquelles le Groupe opère par rapport à l'euro, sont source de variation du chiffre d'affaires et plus généralement des produits et charges exprimés en euros, sans que cette variation ait pour origine une évolution de la performance du Groupe. À des fins de comparaison, le Groupe présente dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés le chiffre d'affaires 2010 recalculé à périmètre et change constants par rapport à 2009. Par ailleurs, les bilans des filiales sont convertis en euros au cours de clôture. Les variations de ces mêmes monnaies se traduisent par des écarts de conversion inscrits en capitaux propres (voir la note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés).

ii. Les gains ou pertes constatés par les sociétés du Groupe lorsqu'elles effectuent des transactions dans des devises différentes de leurs monnaies de fonctionnement sont enregistrées en différences de change dans le résultat financier.

9.2. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2010 ET 2009

9.2.1. Évolution du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2010 atteint 2 014 millions d'euros, en hausse de 6,2% par rapport à celui de l'année précédente, résultant :

- d'une évolution organique de l'activité de +0,3%, représentant une hausse de plus de 6 millions d'euros et résultant principalement d'une progression marquée des pays émergents, Égypte, Afrique de l'Ouest, Turquie, compensant pleinement la baisse des ventes aux États-Unis et en France ;
- d'une progression de 2,9%, représentant une hausse de près de 56 millions d'euros, imputable à l'évolution favorable des cours de change en 2010 par rapport à 2009, en particulier sur le dollar US (+8,0 millions d'euros), le franc suisse (+25,2 millions d'euros), la livre égyptienne (+6,7 millions d'euros) et la livre turque (+15,9 millions d'euros); et
- d'une augmentation de 2,9%, représentant une hausse de 55,4 millions d'euros, liée aux variations du périmètre de consolidation, avec principalement l'acquisition de Bharathi Cement au 1^{er} mai 2010.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé par activité pour l'exercice 2010, par rapport à 2009, se présente comme suit :

(En millions d'euros sauf%)	2010	2009	Variation	Évolution 2010/2009	Dont		
					effet de change	variation de périmètre	croissance interne
Ciment	1 033	950	84	+8,8%	25,5	47,3	10,6
Béton & Granulats	716	695	21	+3,0%	21,4	2,3	(2,9)
Autres Produits & Services	264	251	13	+5,4%	8,9	5,8	(1,3)
Total	2 014	1 896	118	+6,2%	55,8	55,4	6,4

Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires opérationnel du Groupe est en très légère hausse à périmètre et taux de change constants. L'analyse globale des différentes composantes de cette évolution est présentée ci-après :

	2010 / 2009
Effet volume	+2,1%
Effet prix et mix	-1,7%
Variations de périmètre	+2,9%
Variations de change et autres	+2,9%
Total	+6,2%

La hausse des volumes concerne principalement la Turquie, l'Égypte, le Sénégal et la Suisse pour l'activité ciment et la Turquie et le Sénégal pour l'activité Béton & Granulats. L'évolution des prix moyens de ventes est contrastée selon les activités et les marchés, avec une baisse marquée aux États-Unis du fait des conditions de marchés encore difficiles, une érosion en France et au Sénégal, et une progression significative en Turquie tandis que les

autres territoires de vente du Groupe enregistrent des tendances stables ou légèrement positives.

L'évolution des volumes (calculés proportionnellement au pourcentage d'intégration) dans nos principaux métiers se présente comme suit :

	2010	2009	2010/2009
Ciment (milliers t)	16 179	14 507	+11,5%
Béton (milliers m ³)	7 749	7 121	+8,8%
Granulats (milliers t)	20 766	18 675	+11,2%

La répartition du chiffre d'affaires opérationnel du Groupe par activité (avant éliminations intersecteurs) se présente comme suit :

(En pourcentage)	2010	2009
Ciment	53,0	52,1
Béton & Granulats	32,6	33,4
Autres Produits & Services	14,4	14,5
Total	100,0	100,0

La part des métiers principaux du Groupe que sont le Ciment, le Béton et les Granulats est stable à plus de 85% du chiffre d'affaires consolidé avant élimination, avec toutefois une contribution plus importante du Ciment du fait la bonne dynamique globale de cette activité et de l'intégration de Bharathi Cement.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zone géographique de vente est la suivante :

(En millions d'euros)	2010	%	2009	%
France	785	38,9	809	42,7
Amériques	168	8,4	187	9,8
Turquie, Kazakhstan, Inde	194	9,6	141	7,4
Afrique, Moyen-Orient et autres	515	25,6	431	22,8
Europe (hors France)	352	17,5	328	17,3
Total	2 014	100,0	1 896	100,0

Par zone géographique de vente, la part du chiffre d'affaires consolidé réalisée en France est en baisse de même que celle réalisée aux États-Unis du fait du repli de l'activité sur ces marchés affectés par la contraction du secteur de la construction.

La part de l'activité réalisée dans les pays émergents progresse fortement, passant de 30,2% en 2009 à 35,2% en 2010 du fait de la croissance soutenue sur les marchés d'Afrique & Moyen Orient, Turquie et par ailleurs de la première contribution de l'Inde suite à l'acquisition de Bharathi Cement au 1^{er} mai 2010.

Ventilation du chiffre d'affaires opérationnel 2010 par zone géographique et par activité

Zone géographique	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits & Services	Éliminations inter-secteurs	CA consolidé
France	388	400	224	(180)	832
États-Unis	78	117	-	(27)	168
Turquie, Kazakhstan, Inde	198	110	3	(56)	255
Afrique, Moyen orient	424	17	-		441
Europe (hors France)	135	109	106	(32)	318
CA opérationnel secteurs (avant éliminations intersecteurs)	1 223	753	333	(295)	2 014
Éliminations intersecteurs	(189)	(37)	(69)	295	
CA consolidé	1 033	716	264	-	2 014

9.2.2. Évolution du résultat d'exploitation

Dans un contexte macro-économique contrasté au cours de l'exercice 2010, les résultats du Groupe sont restés solides, caractérisés par une stabilité de la rentabilité opérationnelle. En effet, l'EBITDA est en hausse de 6,6% (2,3% à périmètre et change constants) du fait principalement de la hausse sensible de l'activité ciment notamment en Égypte, Suisse et Turquie, l'érosion des prix de vente étant compensée par un maîtrise des coûts de l'énergie et l'amélioration des facteurs de production résultant du plan Performance 2010, en particulier au Sénégal.

(En millions d'euros)	2010	2009	2010/2009
Chiffre d'affaires	2 013,7	1 896,0	+ 6,2%
EBITDA	504,3	473,0	+ 6,6%
EBIT	336,9	321,9	+ 4,7%
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	333,5	304,2	+ 9,7%

⁽¹⁾ Le résultat d'exploitation se calcule en sommant l'EBIT, les autres produits et charges non ordinaires et les dotations nettes aux amortissements et provisions non ordinaires.

Au-delà de la performance opérationnelle des différents métiers qui est détaillée ci-après, le résultat d'exploitation intègre notamment en 2010 une charge nette résiduelle, d'un montant de 2,3 millions d'euros, enregistrée au titre du sinistre apparu dans la vallée de la Maurienne (16,6 millions d'euros au titre de l'exercice précédent). La description du sinistre et de la procédure afférente est donnée à la section 20.6.1 du présent document de référence.

Au global, l'ensemble des éléments non récurrents compris dans le résultat d'exploitation, qui représentait une charge nette de 18,5 millions d'euros pour l'exercice 2009, représente en 2010 un produit net de 14,7 millions d'euros (principalement du fait de la constatation d'une rectification rétroactive d'une taxe sur le ciment en Égypte).

9.2.2.1. Évolution du résultat d'exploitation par métier

Les paragraphes suivants présentent la ventilation du résultat d'exploitation par métier, ainsi qu'une analyse de son évolution entre 2009 et 2010.

9.2.2.1.1. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment

(En millions d'euros)	2010	2009	2010/2009
CA opérationnel	1 223	1 129	+ 8,4%
Éliminations intersecteurs	(189)	(179)	
Contribution au CA consolidé	1 033	950	+ 8,8%
EBITDA	413	364	+ 13,4%
EBITDA/CA opérationnel (%)	33,7%	32,2%	+ 1,5 pt
Résultat d'exploitation	302	267	+ 13,1%

Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité ciment est en hausse de 8,8%, +1,1% à périmètre et taux de change constants. Les volumes sont en progression avec une baisse marquée aux États-Unis et en Italie, et une forte progression en Turquie, Suisse et dans la zone Afrique/Moyen Orient. Les prix moyens de vente poursuivent une baisse marquée aux États-Unis, sont en légère baisse en France et au Sénégal notamment du fait de l'incidence défavorable du mix géographique et se redressent en Turquie après la forte détérioration des exercices précédents.

La rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment est en progression, tant au niveau du résultat d'exploitation que de l'EBITDA. À périmètre et change constants, l'EBITDA de l'activité Ciment est en hausse de 9,2%, à 413 millions d'euros, traduisant une hausse de la marge d'EBITDA de 1,5 point, à 33,7% du chiffre d'affaires opérationnel.

Les charges de personnel augmentent de 4,0% et les impôts et taxes sont en baisse de 22,6% par rapport à l'exercice précédent, à environ 29 millions d'euros, du fait de la baisse du coût unitaire de la taxe sur le ciment acquittée en Égypte.

Par pays, l'évolution du résultat d'exploitation de l'activité Ciment appelle les commentaires suivants :

- en **France**, le Groupe enregistre un recul de son chiffre d'affaires de 1,8% à périmètre constant, malgré une légère hausse des volumes de 1,2% vendus sur le marché domestique et à l'export, compensée

par l'érosion des prix moyens de vente notamment eu égard à la forte progression des ventes export. Sur ces bases, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel est en repli par rapport à 2009 à un niveau solide compte tenu d'une bonne maîtrise des coûts tant fixes que variables.

- aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires consolidé recule de 17,6% à périmètre et change constants, affecté à la fois par une baisse des volumes vendus et des prix, plus particulièrement en Californie. En dépit de la poursuite efforts de réduction de coûts et de l'évolution favorable des coûts variables (notamment liée à une nouvelle hausse de l'utilisation des combustibles secondaires), la marge d'EBITDA s'est à nouveau contractée de manière très sensible.
- en **Suisse**, le chiffre d'affaires consolidé affiche une progression de près de 10,7% à périmètre et change constants. Cette performance résulte d'une solide hausse des volumes vendus, soutenue par le dynamisme du marché domestique et des livraisons à des grands chantiers, et une légère érosion du prix moyen de vente compte tenu du mix géographique et de la nature des chantiers livrés. La maîtrise des prix de revient et le bon fonctionnement de l'outil industriel dans ce contexte d'activité soutenue ont permis une progression de la marge d'EBITDA.
- en **Italie**, le chiffre d'affaires est en baisse de 45,5%, en raison notamment d'un fort recul des volumes dans un marché en baisse et de la diminution marquée des prix dans un contexte fortement concurrentiel. La marge d'EBITDA est en diminution sensible malgré la bonne maîtrise des prix d'achat du clinker.
- en **Turquie**, Le chiffre d'affaires opérationnel est en hausse de 30,7% en euros et de 20,7% à périmètre et taux de change constants. Cette évolution positive résulte d'une part de volumes de vente en progression de plus de 10% sur l'ensemble de l'année en dépit de la forte baisse des volumes exportés et d'autre part d'une solide croissance du prix moyen de vente malgré la persistance d'une pression concurrentielle palpable. Ainsi, en dépit d'une légère détérioration des coûts de production, notamment du prix de l'énergie, la marge d'EBITDA augmente fortement par rapport au niveau dégradé de l'année 2009.
- en **Afrique de l'Ouest**, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 2,3%, et de 2,4% à périmètre et change constants, compte tenu d'une croissance des volumes et des prix de vente moyens s'affichant en baisse, essentiellement en raison d'une politique commerciale de diversification géographique de Sococim Industries. Dans ce contexte

d'activité, le taux de marge d'EBITDA est en hausse sensible sur l'ensemble de l'année du fait de l'amélioration des prix de revient au Sénégal résultant des investissements réalisés dans le cadre du plan Performance 2010 (élimination des achats de clinker, amélioration des consommations thermiques et électriques, progression de l'utilisation des combustibles secondaires) et la marche plus régulière du broyeur de BSA Ciment en Mauritanie après résolution des difficultés d'approvisionnement électrique rencontrées en 2009.

- en **Égypte** le chiffre d'affaires consolidé sur l'année s'établit en progression de 11%, et de 7,6% à périmètre et change constants grâce à une progression des volumes rendue possible par la mise en service du quatrième broyeur à ciment et une stabilité des prix moyens de vente. Outre cette évolution favorable d'activité, l'EBITDA profite d'une révision favorable du coût d'une taxe sur le ciment, à la fois au titre de l'exercice, mais aussi des exercices précédents pour un montant de 18 millions d'euros.

9.2.2.1.2. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Béton prêt à l'emploi et Granulats

(En millions d'euros)	2010	2009	2010/2009
CA opérationnel	752	724	+ 3,9%
Éliminations intersecteurs	(36)	(29)	
Contribution au CA consolidé	716	695	+ 3,0%
EBITDA	62	83	- 24,6%
EBITDA/CA opérationnel (%)	8,3	11,4	- 3,1 pts
Résultat d'exploitation	16	24	- 32,1%

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats est en hausse de 3,9%, et de 0,3% à périmètre et change constants. Ce repli reflète des situations de marché contrastées, avec une activité en progression en Turquie et en Afrique, et stable ou en légère baisse aux États-Unis, en Suisse et en France. La rentabilité opérationnelle, mesurée en termes d'EBITDA, est en baisse de 28,4% à périmètre et taux de change constants, soit une baisse de la marge d'EBITDA de 3,1 points, traduisant principalement la détérioration des tendances de prix de vente aux États-Unis et dans une moindre mesure en France. Les charges de personnel augmentent de 4,3% en dépit des mesures de réduction de coûts engagées du fait de l'inflation enregistrée dans les pays émergents.

Après prise en compte sur l'ensemble de l'année d'une charge de 2,3 millions d'euros en France au titre du litige de la « vallée de la Maurienne », le résultat d'exploitation est en baisse de 32,1%.

- Le chiffre d'affaires opérationnel enregistré en **France** dans les deux métiers du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est en baisse de 1,9% à périmètre constant du fait d'une hausse des volumes de béton, +1,0%, et de granulats, +3,6%, et d'une érosion des prix de vente du béton. Dans ce contexte, la marge d'EBITDA est en repli sur l'exercice, la progression de l'activité ne permettant pas de compenser l'érosion des prix et la hausse de certains frais variables.
- Aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires opérationnel est en repli de 12,8% à périmètre et change constants, compte tenu de volumes en hausse dans le Sud-Est et en baisse marquée en Californie (avec néanmoins une reprise de la progression en fin d'année). Dans ce contexte très concurrentiel, les prix de vente sont en baisse sensible en Californie. La marge d'EBITDA se contracte sensiblement.
- En **Turquie**, le chiffre d'affaires opérationnel Béton & Granulats est en hausse de 47,5% en euros, et de 36,3%, à périmètre et change constants. Cette évolution traduit une nette progression des volumes tant béton, +27%, que granulats, +38% et un rétablissement progressif des prix de vente qui sont en hausse sensible sur l'ensemble de l'année. Néanmoins, la marge d'EBITDA est en recul compte tenu de la hausse des coûts de production.

- En **Suisse**, le chiffre d'affaires opérationnel est en hausse de 7,7%, et en diminution de 3,7% à périmètre et change constants. Les volumes sont en légère baisse tant en béton qu'en granulats, cette tendance s'étant atténuée au fil de l'année tandis que les prix sont globalement stables. Dès lors la marge d'EBITDA est en repli.
- Au **Sénégal**, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 23,8% avec des volumes en hausse sensible pour les granulats basaltiques dans un contexte concurrentiel toujours vif. Il en résulte une marge d'EBITDA en augmentation.

9.2.2.1.3. Évolution du résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services

(En millions d'euros)	2010	2009	2010/2009
CA opérationnel	333	314	+6,3%
Éliminations intersecteurs	(69)	(63)	
Contribution au CA consolidé	264	251	+5,4%
EBITDA	29	26	+10,4%
EBITDA/CA opérationnel (%)	8,7	8,4	+0,3 pt
Résultat d'exploitation	15,7	14	+15,2%

Le chiffre d'affaires opérationnel est en hausse de 6,3% et de 1,5% à périmètre et change constants (compte tenu de l'effet favorable d'appréciation du franc suisse et de l'intégration de la société Cewag en Suisse). Le résultat d'exploitation de l'activité Autres Produits & Services atteint 15,7 millions d'euros, en hausse de 15,2% par rapport à 2009.

9.2.2.2. Évolution du résultat d'exploitation par zone géographique

9.2.2.2.1. Compte de résultat France

(En millions d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	832	844	-1,5%	-1,5%
EBITDA	184	206	-10,9%	-10,9%
EBIT	131	153	-14,2%	-14,2%

Le chiffre d'affaires consolidé en France affiche un tassement de 1,5% à périmètre constant. L'EBITDA est en baisse de 10,9%, à 184 millions d'euros. La marge d'EBITDA s'inscrit en repli et s'établit à 21,9% contre 24,2% en 2009. En effet, la progression de l'activité et la maîtrise des prix de revient n'a pas entièrement permis de compenser les effets de l'érosion des prix de vente. Cette évolution s'est manifestée dans les différentes activités :

- repli de la rentabilité opérationnelle de l'activité Ciment, malgré une légère hausse des volumes vendus ;
- repli de la marge de l'activité Béton & Granulats, en dépit d'une progression limitée des volumes ;
- tassement de la marge de l'activité Autres Produits & Services.

9.2.2.2.2. Compte de résultat Europe (hors France)

(En millions d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	318	298	+6,6%	-4,6%
EBITDA	86	80	+7,9%	-3,5%
EBIT	59	55	+7,5%	-3,8%

Le chiffre d'affaires consolidé en Europe, hors France, affiche une progression de 6,6%. Hors effets périmètre et change, l'activité est en baisse de 4,6%.

L'EBITDA diminue de 3,5% à périmètre et taux de change constants, soit une légère hausse de la marge d'EBITDA de 0,3 point à 27,1%. Cette évolution traduit la situation contrastée des marchés avec une activité bien orientée, principalement dans le ciment en Suisse, et une baisse des volumes et des prix en Italie dans un contexte concurrentiel tendu.

9.2.2.2.3. Compte de résultat États-Unis

(En millions d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	168	187	-10,0%	-14,3%
EBITDA	(6)	12	-151,2%	-148,7%
EBIT	(37)	(17)	-118,2%	-107,8%

Le chiffre d'affaires consolidé aux États-Unis est en repli de 10,0%, et de 14,3% à périmètre et taux de change constants. L'EBITDA affiche une baisse de 151,2% et de 148,7% à périmètre et taux de change constants.

En dépit de la poursuite d'efforts importants de réduction de coûts décidés dans le cadre du plan complémentaire Performance Plus, la marge d'EBITDA sur le chiffre d'affaires opérationnel s'est logiquement contractée de manière très sensible sous l'effet conjugué de la baisse limitée des volumes, qui se sont stabilisés en fin d'année, et d'une baisse très sensible des prix de vente dans le Sud-Est et, plus encore, en Californie.

9.2.2.2.4. Compte de résultat Turquie, Kazakhstan et Inde

(En millions d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	256	156	+63,7%	+23,2%
EBITDA	39	22	+78,7%	+43,0%
EBIT	18	8	+137,1%	+103,5%

Le chiffre d'affaires consolidé en Turquie est en hausse de 33,4%, et de 23,2% à périmètre et taux de change constants, L'EBITDA affiche une hausse de 46,4% à périmètre et taux de change constants. Au global, la marge d'EBITDA en Turquie (hors Kazakhstan et Inde) progresse sensiblement, passant de 14,9% en 2009 à 17,7% en 2010. Cette progression résulte d'une augmentation des volumes et des prix dans un contexte économique en fort rebond.

L'activité de la zone a bénéficié pour la première fois de la consolidation à compter du 1^{er} mai 2010 de la société Bharathi Cement en Inde. Cette entrée dans le périmètre apporte en 2010, 47,3 millions d'euros de chiffre d'affaires sur 8 mois. On peut rappeler que 2010 est une année de prise de parts de marché et de montée en puissance industrielle de la première ligne de production de Bharathi Cement.

Compte tenu de la montée en puissance industrielle et commerciale, la marge d'EBITDA générée par cette entité est relativement modérée.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.3. COMPARAISON DES RESULTATS DES EXERCICES 2009 ET 2008

9.2.2.2.5. Compte de résultat Afrique et Moyen-Orient

(En millions d'euros)	2010	2009	Variation 2010/2009	
			Publiée	À périmètre et taux de change constants
CA consolidé	441	411	+7,2%	+5,5%
EBITDA	202	153	+31,5%	+29,0%
EBIT	165	123	+34,1%	+31,3%

Le chiffre d'affaires consolidé de la région Afrique et Moyen-Orient est en croissance, de 5,5% à périmètre et taux de change constants. La marge d'EBITDA est en forte progression, passant de 37,2% en 2009 à 45,7% en 2010.

En Afrique de l'Ouest, l'activité est en progression de 4,9% à périmètre et taux de change constants et l'EBITDA progresse de 25,1%, principalement du fait des effets positifs des investissements réalisés dans le cadre du Plan Performance 2010 sur les prix de revient (fin des achats de clinker, gains de performance énergétique).

En Égypte, le chiffre d'affaires progresse de 11%, et de +7,6% à périmètre et taux de change constants, Le taux de marge d'EBITDA progresse sensiblement du fait de la progression du volume d'activité et de l'économie résultant de la rectification du taux d'une taxe sur le ciment.

9.2.3. Évolution du résultat financier

(En millions d'euros)	2010	2009	2010/2009
Coût de l'endettement financier net	(25,3)	(24,0)	+5,3%
Autres produits et charges financiers	(2,1)	0,1	
Résultat financier	(27,4)	(23,9)	+14,3%

L'augmentation du coût de l'endettement financier net résulte des effets combinés d'une augmentation de l'encours moyen d'endettement brut du Groupe (l'endettement brut s'établit à 1192 millions d'euros en 2010 contre 829 millions d'euros en 2009) et de la baisse des taux d'intérêt.

9.2.4. Évolution des impôts

(En millions d'euros)	2010	2009	2010/2009
Impôts exigibles	(57,0)	(53,6)	
Impôts différés	12,4	5,9	
Total impôts	(44,6)	(47,7)	-6,5%

Le Groupe a enregistré un résultat avant impôt de 308,8 millions d'euros sur l'exercice 2010, en hausse de 9,8% par rapport à celui de 2009, qui s'élevait à 281,2 millions d'euros.

La baisse du taux d'impôt apparent, qui passe de 23,4% en 2008 à 17,0% en 2009 et 14,6% en 2010, résulte de la progression de l'importance relative du résultat des filiales cimentières en Égypte et au

Sénégal, qui bénéficient de régimes d'imposition dérogatoires compte tenu de l'importance des investissements réalisés dans ces deux pays.

9.2.5. Évolution du résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 264,2 millions d'euros, en progression de 13,1% par rapport à celui de l'année 2009 (233,6 millions d'euros), incluant une part Groupe de 202,7 millions d'euros en progression de 5,9% par rapport à celle de l'année 2009 (191,4 millions d'euros).

La part du résultat minoritaire s'élève à 61,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, en hausse de 45,8% par rapport à celui de l'année 2009 (42,2 millions d'euros), du fait essentiellement de la hausse de la contribution de Sinai Cement Company en Égypte.

Le résultat net par action s'établit à 4,52 euros par action en 2010, en hausse de 6,1% par rapport à celui de 2009 (4,26 euros par action) du fait de l'évolution du résultat part Groupe.

9.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES 2009 ET 2008

L'analyse comparative des résultats des exercices 2009 et 2008 est présentée dans le document de référence 2009 à la section 9.2 page 76 à 82 et est incorporée par référence au présent document de référence.

10

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. Capitaux	83
10.2. Flux de trésorerie	84
10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles	84
10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	85
10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	86
10.3. Endettement	86
10.3.1. Politique financière du Groupe	86
10.3.2. Endettement brut	89
10.3.3. Excédents de trésorerie	90
10.3.4. Endettement net	91
10.4. Analyse des engagements hors bilan donnés	91

10.1. CAPITAUX

À la date de dépôt du présent document de référence, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2 557 millions d'euros au 31 décembre 2010 incluant une part Groupe de 2 141 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 416 millions d'euros, qui concernent principalement les filiales cimentières en Turquie, en Égypte, en Inde et au Kazakhstan.

Les capitaux propres – part du Groupe – intègrent au 31 décembre 2010 :

- le capital social de la Société pour 180 millions d'euros ;
- les primes liées au capital pour 11 millions d'euros ;
- les réserves de conversion pour 16 millions d'euros ;
- les réserves consolidées totalisant 1 731 millions d'euros nets des actions propres pour 85 millions d'euros ;
- le résultat net part du Groupe de l'exercice 2010, soit 203 millions d'euros.

Pour une description détaillée des capitaux propres de la Société, il convient de se référer au tableau de variation de la situation nette et à la note 13 des états financiers consolidés figurant à la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2010 » du présent document de référence.

10.2. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie sont analysés pour chaque exercice par nature :

- activité opérationnelle ;
- activité d'investissement ;
- activité de financement.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont essentiellement générés par le résultat de la période (à l'exclusion des produits et charges sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité) ainsi que par la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement sont issus principalement des décaissements effectués pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles,

corporelles et d'autres actifs à long terme, mais aussi pour l'acquisition d'instruments de capitaux propres d'autres entités et de participations dans des coentreprises. Ils incluent également les prêts consentis à des tiers. Les encaissements liés aux cessions et/ou remboursements de ces actifs viennent en déduction de ces décaissements.

Les flux de trésorerie liés à l'activité de financement sont issus des encaissements et décaissements ayant un impact sur le montant des capitaux propres et des capitaux empruntés.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

Historique des flux de trésorerie :

(En millions d'euros)

	2010	2009	2008
Capacité d'autofinancement	409	387	402
Variation (hors effets change et périmètre) du BFR ⁽¹⁾	(6)	(4)	(17)
Flux nets opérationnels	403	383	385
Flux nets d'investissement	(542)	(280)	(464)
Flux nets de financement	205	19	104
Incidence des variations de change sur la trésorerie	8	(4)	-
Variation de la trésorerie	74	118	25

⁽¹⁾ Besoin en fonds de roulement.

Analyse de la variation du cash flow libre et de l'endettement brut et net

(En millions d'euros)

	2010	2009	2008
Cash provenant des flux opérationnels	403	383	385
Investissements industriels nets de cessions	(304)	(264)	(380)
Cash flow libre	99	119	5

En 2010, le Groupe a généré un important *cash flow* libre (99 millions d'euros contre 119 millions en 2009). La capacité d'autofinancement nette de la variation du BFR a ainsi permis, malgré le niveau encore élevé des investissements industriels de limiter l'augmentation de l'endettement net du Groupe à 336 millions d'euros en 2010, malgré la poursuite de sa stratégie de croissance externe avec l'acquisition de Bharathi Cement en Inde, le démarrage de la cimenterie de Jambyl Cement au Kazakhstan et l'acquisition de L. Thiriet & Cie. À 988 millions d'euros, l'endettement net hors option de vente représente 38,6% des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010 et moins de 2,0 fois l'EBITDA consolidé 2010.

10.2.1. Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2010 par le Groupe se sont élevés à 403 millions d'euros contre 383 millions d'euros en 2009.

Cette progression des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2009 et 2010 provient d'une augmentation de la capacité d'autofinancement de 22 millions d'euros compensée dans une moindre mesure par une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de deux millions d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(En millions d'euros)	BFR au 31 décembre 2008	Variation du BFR Année 2009	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2009	Variation du BFR Année 2010	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2010
Stocks	312	(15)	(2)	295	42	19	356
Clients	369	(51)	3	321	(33)	15	303
Fournisseurs	(217)	41	(1)	(177)	(13)	(21)	(211)
Autres créances & dettes	(43)	29	(11)	(25)	10	5	(10)
BFR	421	4	(11)	414	6	18	438

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers.

10.2.2. Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'analysent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	2010	2009
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(321)	(270)
Désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles	17	6
Investissements nets en titres de sociétés consolidées	(225)	(4)
Autres investissements financiers nets	(13)	(12)
Flux de trésorerie totaux liés aux opérations d'investissement	(542)	(280)

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2010 par le Groupe se sont élevés à (542) millions d'euros contre (280) millions d'euros en 2009.

10.2.2.1. Investissements et désinvestissements en immobilisations incorporelles et corporelles

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels (321 millions d'euros en 2010 et 270 millions d'euros en 2009) correspondant pour l'essentiel :

- en 2010, aux investissements réalisés en Inde, au Kazakhstan, en France, au Sénégal et en Suisse ;
- en 2009, à l'achèvement du plan Performance 2010, notamment en France, au Sénégal, en Suisse et en Égypte, et à la montée en puissance des investissements au Kazakhstan.

Pour plus de détail voir la section 5.2 « Investissements » du présent document de référence.

Ces investissements ont été réalisés en 2010 à 78% dans l'activité Ciment (85% en 2009), à 17% dans l'activité Béton & Granulats (12% en 2009) et les 5% restants concernent l'activité Autres Produits & Services (4% en 2009).

Les cessions d'actifs corporels et incorporels ont généré un encaissement global de 17 millions d'euros en 2010 (six millions d'euros en 2009).

10.2.2.2. Investissements nets en titres de sociétés consolidées

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2010 se sont traduites par un décaissement global de (229) millions d'euros et un encaissement global de 4 millions d'euros, soit une incidence nette globale de (225) millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'essentiel dans le cadre de l'acquisition de 51% du capital de la société indienne Bharathi Cement. En sus du rachat de participations minoritaires, une augmentation de capital de Bharathi Cement a été intégralement souscrite par le Groupe, et financée par la dette, permettant à la société de rembourser l'intégralité de ses dettes financières et de dégager un excédent de trésorerie, contribuant ainsi à l'augmentation de la trésorerie du Groupe à la clôture. La trésorerie de Bharathi Cement a été utilisée en partie au second semestre pour financer la réalisation de ses investissements.

Les principaux flux de trésorerie réalisés à ce titre en 2009 (décaissement net de 4 millions d'euros) correspondaient principalement à l'acquisition de sociétés suisses, notamment dans les secteurs du béton et des granulats et de la préfabrication, ainsi qu'à l'acquisition par le groupe de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées.

Aucune cession de titres consolidés n'a été réalisée au cours de l'exercice 2009.

10.2.2.3. Autres investissements financiers nets

Les autres investissements financiers nets (décaissement net de 13 millions d'euros en 2010 et de 12 millions d'euros en 2009) consistent principalement en des prêts et des créances immobilisées consentis à des tiers, ainsi qu'à l'acquisition de participations minoritaires.

10.2.3. Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement réalisées en 2010 par le Groupe se sont élevés à 205 millions d'euros, contre 19 millions d'euros en 2009.

10.3. ENDETTEMENT

10.3.1. Politique financière du Groupe

La politique financière du Groupe est déterminée par la Direction Générale.

Cette politique vise à maintenir une structure financière équilibrée caractérisée par :

- un ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) maîtrisé (voir la section 10.3.4 « Endettement net » du présent document de référence) ;
- une bonne liquidité du bilan caractérisée par la disposition d'excédents de trésorerie et de lignes de financement à moyen terme confirmées et disponibles.

Cette politique vise à financer les investissements industriels par la capacité d'autofinancement (CAF), le surplus de ressources financières disponible étant utilisé par le Groupe pour se désendetter ou pour financer en tout ou en partie des opérations de croissance externe.

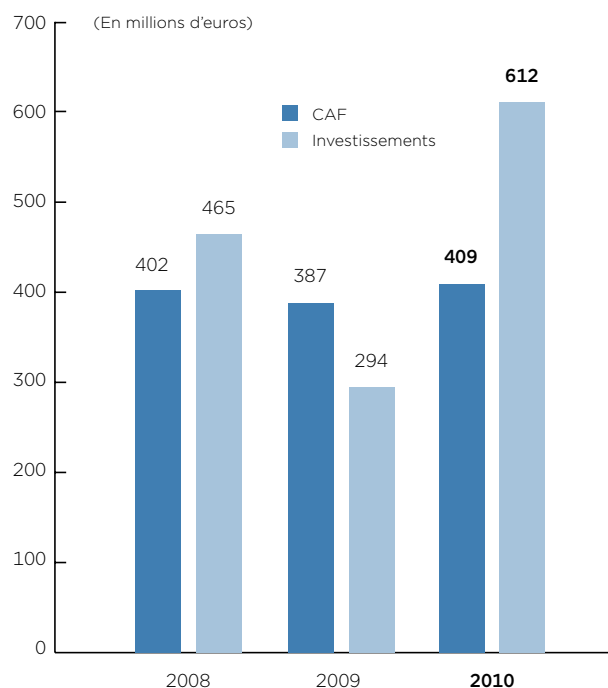
Pour disposer de ressources supérieures à sa seule capacité d'autofinancement, le Groupe a mis en place des lignes de financement confirmées et des prêts à moyen et à long terme.

Ces financements garantissent au Groupe, outre la liquidité de son bilan, de disposer, même en cas de situations de marchés perturbées, des moyens immédiatement nécessaires à la réalisation d'opérations plus importantes tels que des investissements industriels exceptionnels, des opérations significatives de croissance externe ou d'acquisition de titres Vicat.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement intègrent principalement :

- les décaissements effectués pour le versement des dividendes aux actionnaires de la Société et aux minoritaires des sociétés intégrées (84 millions d'euros en 2010 contre 89 millions d'euros en 2009) ;
- le tirage, net des remboursements, des lignes de crédit ou d'emprunts souscrits par le Groupe pour un montant de 274 millions d'euros en 2010 (92 millions d'euros en 2009), incluant le paiement des échéances annuelles relatives aux contrats de location financement ;
- l'encaissement net lié à la cession par la Société de ses propres actions (5 millions d'euros en 2010 et 11 millions d'euros en 2009).

Évolution de la capacité d'autofinancement et des investissements du Groupe entre 2008 et 2010



Ces lignes sont pour l'essentiel portées par la Société (82%), mais certaines des filiales étrangères du Groupe disposent également de lignes ou de prêts à moyen terme, tirés ou non, pour financer leur programme d'investissements. C'est le cas notamment au Sénégal, au Mali, aux États-Unis, en Égypte, en Suisse, au Kazakhstan et en Inde.

Au 31 décembre 2010, le Groupe dispose des lignes de financements confirmées, utilisées et/ou disponibles suivantes :

Type de ligne	Emprunteur	Année de mise en place	Autorisation en millions			Utilisation (M€)	Échéance	Taux Fixe (TF)/Taux variable (TV)
			Devise	En devises	En €			
Placement Privé US	Vicat SA	2003	\$	240,0	211,9	211,9	2013 à 2015	TV/TF
	Vicat SA	2010	\$	370,0	278,7	278,7	2017 à 2022	TF
Crédit syndiqué	Vicat SA	2009	€	445,0	445,0	(1)	2012	TV
Lignes bilatérales bancaires	Vicat SA	2009	€	240,0	240,0	(1)	2014	TV
	Vicat SA	2010	€	80,0	80,0	(1)	2011	TV
	Vicat SA	Sans	€	11,0	11,0	(1)	Sans	TV
Total lignes bancaires (1)	Vicat SA		€	776,0	776,0	565,0	2011 à 2014	TV
	Sococim	2006	FCFA	20 000,0	30,5	30,5	2011	TF
	Sococim	2007	€	14,3	14,3	14,3	2011 à 2013	TV
	Sococim	2009	FCFA	37 000,0	56,4	10,0	2011	TV
	CMM	2007	FCFA	200,0	0,3	0,3	2011 à 2012	TF
(Club Deal)	SCC	2007	EGP	300,0	38,7	0,0	2012	TV
	NCC	2008	\$	10,0	7,5	0,0	2011 et 2012	TV
	Vigier	2009	CHF	23,0	18,4	18,4	2011 à 2019	TF
	Jambyl	2008	\$	50,0	37,4	37,4	2012 à 2018	TV
	Jambyl	2008	\$	110,0	82,3	82,3	2011 à 2015	TV
Total prêts ou lignes bilatérales filiales (2)					285,7	193,1		
Juste valeur des dérivés						(4,7)		
Total moyen terme					1 552,3	1 244,1		
Autres dettes						40,4		
Total endettement brut (3)					1 552,3	1 284,4		

(1) La ligne « Total ligne bancaires » correspond à l'ensemble des lignes de crédit confirmées, pour l'essentiel sur une durée de un ou cinq ans à l'origine, dont bénéficie la Société et dont le montant autorisé s'élève à 776 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en fonction des besoins de financement de la Société, par tirage de billets et en couverture du risque de liquidité du programme de billets de trésorerie, sachant que le montant total des tirages et des billets émis ne doit pas excéder le total autorisé. Au 31 décembre 2010, les lignes bilatérales bancaires de 240 millions d'euros et la ligne club deal de 80 millions d'euros sont utilisées en totalité. La ligne de crédit syndiqué est utilisée à hauteur de 245 millions d'euros. Ces lignes sont utilisées en couverture des billets de trésorerie à hauteur de 152 millions d'euros. Compte tenu de la capacité de substitution de ces lignes de crédit entre elles et de la possible réaffectation des tirages sur la ligne la plus longue, cette information est présentée globalement.

(2) La ligne « Total prêt ou ligne bilatérales filiales » ne prend pas en compte les lignes qui ont été mises en place en Inde chez VSCL en 2010, le premier tirage ne devant intervenir qu'en avril 2011. Ces lignes, d'un montant total de 70 millions de dollar US et de 138,7 millions d'euros amortissables sur des durées de 8 et 10 ans, ont été souscrites auprès d'institutions financières de financement (IFC, DEG, FMO).

(3) Le montant de l'endettement brut utilisé n'inclut pas la dette relative aux options de vente (10,2 M€).

10.3.1.1. Placement privé US

Cet emprunt d'un montant à l'origine de 400 millions de dollar US a été souscrit par des investisseurs américains dans le cadre d'un placement privé (PPUS). Il était composé de trois tranches en dollar US à taux fixe (une tranche de 160 millions de US dollars à 7 ans et deux tranches de 120 millions de dollar US à respectivement 10 ans et 12 ans) dont il ne reste que les deux dernières, la première tranche

ayant été remboursée en août 2010. Pour éliminer le risque de change sur le principal et les intérêts, il a été transformé par un *cross currency swap* en une dette synthétique euro, à taux fixe pour la moitié de son montant et à taux variable pour l'autre moitié (base Euribor 3 mois). Les montants restant résultant de cette transformation sont à ce jour de 106 millions d'euros à taux fixe et de 106 millions d'euros à taux variable.

Un emprunt de même nature a été mis en place en décembre 2010 pour des montants totaux de 450 millions de dollar US et de 60 millions d'euros disponibles le 21 décembre 2010 à hauteur de 370 millions de dollar US (80M\$ sur 7 ans, 180M\$ sur 10 ans et 110M\$ sur 12 ans) et le 11 janvier 2011 de 80 millions de dollar US et de 60 millions d'euros (20M\$ et 60M€ sur 7 ans, 50M\$ sur 10 ans et 10M\$ sur 12 ans). La dette en dollars a été transformée par le biais de *cross currency swaps* en une dette euro à taux fixe afin d'éliminer le risque de change. Les montants en Dollar US convertis correspondent à 339 millions d'euros (279 millions d'euros au 21 décembre 2010 et 60 millions d'euros au 11 janvier 2011). La partie de la dette en Euro (60 millions d'euros) est aussi à taux fixe.

10.3.1.2. Lignes bancaires Vicat SA

Crédit syndiqué

Cette ligne de crédit d'une durée de trois ans, à taux variable, a été placée par la Société auprès d'un syndicat de 12 banques internationales à échéance de juillet 2012. Cette ligne peut être tirée en euros ou en devises et les intérêts sont payables au taux de la période de tirage pour la devise concernée. Au 31 décembre 2010, elle est tirée pour un montant de 220 millions d'euros et est partiellement utilisée (25 millions d'euros) en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

Lignes bilatérales bancaires

Les lignes bilatérales de Vicat SA, d'un montant de 240 millions d'euros et d'une durée de cinq ans, ont été renouvelées en 2009 par la Société auprès de six banques. Les intérêts sont payables au taux de la période de tirage. Au 31 décembre 2010, elles sont tirées pour un montant de 113 millions d'euros et sont utilisées partiellement (127 millions d'euros) en couverture du risque de liquidité des billets de trésorerie.

Une ligne de crédit bancaire relais a été mise en place sous la forme d'un club deal en juin 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable pour une durée de 6 mois et d'un montant de 360 millions d'euros. Au 31 décembre, elle a été réduite à un montant de 80 millions d'euros et est utilisée en totalité.

Billets de trésorerie

La Société dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, le montant des billets émis s'élève à 152 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés aux lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

10.3.1.3. Lignes bilatérales bancaires filiales

Sénégal

Les lignes bilatérales moyen terme souscrites par Sococim Industries l'ont été, d'une part sous la forme d'un emprunt bancaire de 20 milliards de Francs CFA, à taux fixe payable annuellement en fin de période, d'une durée de cinq ans et remboursable in fine, et d'autre part sous la forme d'un emprunt de 20 millions d'euros dont il ne reste au 31 décembre 2010 que 14,3 millions d'euros. Cet emprunt à taux variable base Euribor d'une durée de six ans est remboursable en sept tranches égales à compter de 2010.

Sococim Industries dispose également de trois lignes de crédit confirmées (deux de 15 milliards de Francs CFA, chacune, et une de 7 milliards de Francs CFA) d'une durée de 18 mois. Au 31 décembre 2010, elles sont tirées pour un montant total de 6,5 milliards de Francs CFA. Le taux d'intérêt applicable à chaque tirage est déterminé en commun avec la banque dans la limite d'un plafond maximum fixé pour la durée de validité de la ligne.

Mali

Ciment et matériaux du Mali a souscrit en 2007 une ligne bilatérale à taux fixe amortissable sur cinq ans à compter de 2008. À fin 2010, le tirage est de 200 millions de Francs CFA.

Égypte

Sinai Cement Company a souscrit une ligne de financement, dans le cadre d'un club deal de 550 millions d'EGP, comportant un prêt d'une durée de 6 ans à taux fixe d'un montant de 250 millions d'EGP, dont la période de tirage expirait le 6 décembre 2008 et une ligne de crédit revolving d'une durée de 5 ans à taux variable d'un montant de 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2008, le prêt n'ayant pas été utilisé, l'encours autorisé est ramené à celui de la ligne de crédit, soit 300 millions d'EGP. Au 31 décembre 2010, la ligne de crédit revolving n'est pas tirée.

États-Unis

Deux lignes bancaires à taux variable base Libor dollar, à échéance 2011 et 2012, sont en place depuis 2010 pour un montant total de 5 millions de dollars chacune. Au 31 décembre 2010, elles ne sont pas utilisées.

Kazakhstan

Jambyl Cement a souscrit en 2008 deux lignes de crédit auprès de la Société Financière Internationale, filiale du groupe Banque Mondiale, à taux variable dollar, respectivement de 50 millions de dollar US

amortissable sur sept ans à partir de 2012 et de 110 millions de dollar US amortissable sur cinq ans à partir de 2011. Au 31 décembre 2010, elles sont utilisées dans leur totalité.

Suisse

Vigier a souscrit en fin d'année 2009 un emprunt de 25 millions de Francs Suisses à taux fixe, amortissable sur 10 ans à partir de 2010. Au 31 décembre 2010, le montant résiduel s'élève à 23 millions de francs suisses.

10.3.1.4. Couverture par le Groupe du risque de crédit

Au total, le Groupe dispose au 31 décembre 2010 de 304 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées.

Le Groupe est exposé de façon générale à un risque de crédit, en cas de défaillance de l'une ou de plusieurs de ses contreparties. Le risque lié aux opérations de financement proprement dites est toutefois limité par leur dispersion et leur répartition sur plusieurs établissements bancaires ou financiers, soit dans le cadre d'une syndication ou d'un placement privé, soit par la mise en place de plusieurs lignes bilatérales. Ce risque est, en outre, réduit par une sélection rigoureuse des contreparties qui sont systématiquement des banques ou établissements

financiers de premier plan, choisis en fonction de leur pays d'établissement, de leur notation par les agences spécialisées, de la nature et de l'échéance des opérations effectuées.

Au 31 décembre 2010, au-delà des clauses de défaut croisé prévues dans la plupart des contrats de financement, le PPUS, le crédit syndiqué ainsi que certaines lignes de financement dont bénéficient les filiales contiennent des clauses particulières (covenants) pouvant imposer un remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Ces covenants portent sur des ratios relatifs à la rentabilité et à la structure financière du Groupe ou des filiales concernées. Compte tenu du nombre réduit de sociétés du Groupe concernées, pour l'essentiel la Société, et du faible niveau de l'endettement net du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la liquidité du bilan et sur la situation financière du Groupe (voir également la note 17 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2010 » du présent document de référence).

Au 31 décembre 2010, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement. Dans l'hypothèse où les lignes autorisées auraient été intégralement tirées, le Groupe aurait également respecté ces clauses.

10.3.2. Endettement brut

Au 31 décembre 2010, l'endettement brut du Groupe, hors options de vente, s'élève à 1 284 millions d'euros contre 888 millions d'euros au 31 décembre 2009. Il se décompose de la manière suivante par nature :

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	Variation
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 244	791	58,0%
Dette résiduelle sur contrat de location financement	7	8	-17,0%
Autres emprunts et dettes financières	18	16	14,0%
Concours bancaires courants et découverts bancaires	15	73	-80,0%
Endettement brut	1 284	888	45,0%

L'endettement à plus d'un an ressort à 1194 millions d'euros et celui à moins d'un an à 90 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des lignes de crédit de trésorerie court terme et à du découvert bancaire (respectivement 661 millions d'euros à plus d'un an et 227 millions d'euros à moins d'un an au 31 décembre 2009).

L'endettement financier brut est constitué pour 38% de son montant par le PPUS, émis en dollars US et à taux fixe. Après transformation de cet emprunt dollar

en un emprunt synthétique en euro, l'endettement financier brut est libellé à près de 82% en euros.

La structure de l'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2010, par nature de taux et échéance se présente comme suit :

Taux

Comme présenté à la section 4.4.3 « Risque de taux d'intérêt » du présent document de référence, l'endettement financier brut à taux variable représente,

au 31 décembre 2010, 830 millions d'euros soit 65% du total de l'endettement financier brut du Groupe, après transformation du taux fixe du premier PPUS en taux variable pour 50% de son montant.

L'endettement à taux variable est couvert en partie, soit par des excédents de trésorerie libellés dans la même devise, soit par des instruments de dérivés de taux.

Le risque de taux sur la dette à taux variable du PPUS de Vicat SA a été limité par la mise en place de contrats de *caps* pour un montant total de 100 millions d'euros.

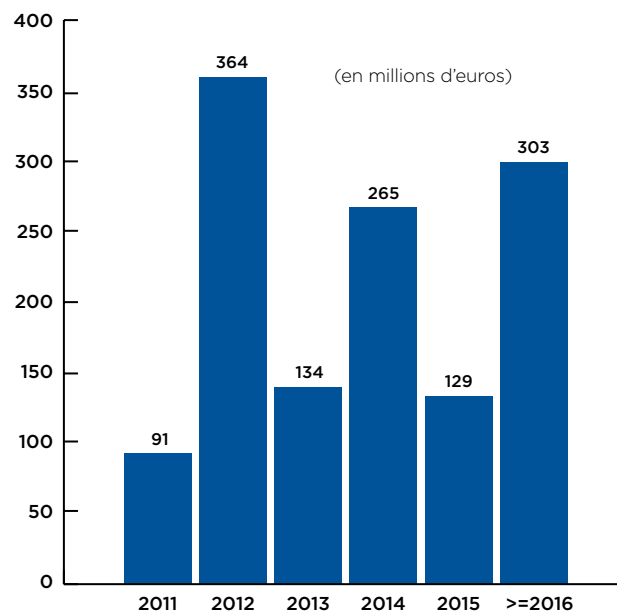
Le risque de taux sur la dette bancaire à taux variable de Vicat SA a été limité par la mise en place de contrats de *caps* pour un montant total de 260 millions d'euros et d'une durée de cinq ans (140 millions à échéance fin 2013 et 120 millions à échéance début 2014).

Le risque de taux sur la dette à taux variable de National Cement Company a été limité par la mise en place, en 2008, de contrats de couverture à trois ans pour un montant total de 60 millions de dollars répartis à égalité entre *caps* et *swaps*. Un contrat de *cap* supplémentaire d'un montant de 10 millions de dollars a été souscrit en 2009 pour une durée de deux ans.

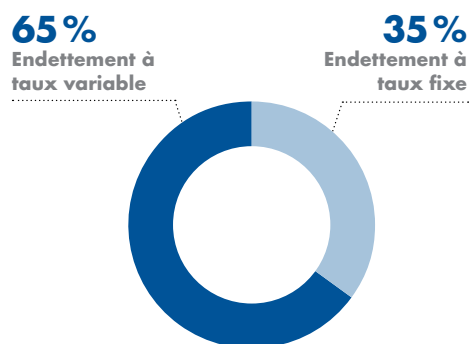
Échéance

La maturité moyenne au 31 décembre 2010 est légèrement supérieure à quatre ans (après perception du complément de fonds provenant du deuxième *closing* du PPUS signé le 11 janvier, la maturité moyenne sera portée à cinq ans). L'échéance 2012 correspond essentiellement à la maturité finale de la ligne de crédit syndiqué (325 millions d'euros). Celle de 2013 correspond à la deuxième échéance de remboursement du PPUS (106 millions d'euros). L'échéance 2014 correspond pour partie aux lignes bilatérales Vicat (240 millions d'euros). Celles après 2014 correspondent à la dernière échéance du premier PPUS (106 millions d'euros en 2015) et à celles du deuxième PPUS (60 millions d'euros en 2017, 136 millions d'euros en 2020 et 83 millions d'euros en 2022).

Échéancier de l'endettement brut au 31 décembre 2010



Endettement taux fixe/taux variable au 31 décembre 2010



10.3.3. Excédents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités (60 millions d'euros au 31 décembre 2010) et les placements à court terme ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur du principal (236 millions d'euros au 31 décembre 2010).

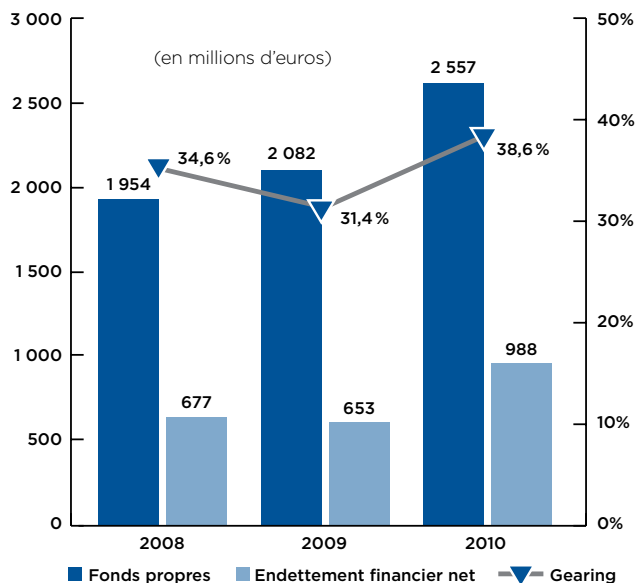
La trésorerie est gérée pays par pays, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, avec des systèmes de centralisation (*cash pooling*) en France, aux États-Unis et en Suisse. L'éventuel excédent est soit placé localement soit le cas échéant replacé auprès du Groupe. Lorsque l'excédent de trésorerie est destiné à être utilisé, à un horizon limité, pour les besoins de financement du pays, cet excédent est placé localement.

10.3.4. Endettement net (hors option de vente)

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	Variation
Endettement brut	1 284	888	45,0%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	296	235	26,0%
Endettement net	988	653	51,0%

Le ratio endettement financier net/capitaux propres (*gearing*) s'élève à 38,6% à fin 2010, contre 31,4% au 31 décembre 2009.



Le ratio endettement financier net/EBITDA s'élève à 1,96 à fin 2010 contre 1,38 à fin 2009.

Au total, le Groupe dispose d'un montant total de 600 millions d'euros correspondant aux lignes de financement non utilisées (304 millions d'euros) et à la trésorerie disponible (296 millions d'euros) pour financer, au-delà de sa capacité d'autofinancement, sa croissance.

Les ratios de *gearing* et de *leverage* atteints au 31 décembre 2010, après une période d'investissements industriels et financiers soutenus restent très équilibrés donnant ainsi au Groupe une structure financière solide et une flexibilité satisfaisante.

De 1999 à 2003, période active d'acquisitions pour le Groupe, le ratio de *gearing* a été compris entre 50% et 70%. Sa moyenne est par ailleurs ressortie, sur les cinq dernières années, à 30%. L'année 2010, bien que légèrement supérieure, s'inscrit donc dans la continuité de la ligne stratégique fixée. Ces ratios pourraient,

à l'avenir, remonter en fonction des opportunités de croissance externe. Par ailleurs, dans l'hypothèse où une acquisition de taille importante présentant un intérêt stratégique majeur pour le Groupe se présentait, celui-ci pourrait accepter une augmentation significative de ce ratio, tout en se fixant pour objectif de le réduire ensuite à des niveaux voisins de ceux constatés sur la période précédemment évoquée. Dans le contexte actuel de liquidité et de coûts des marchés de financement, une attention toute particulière sera portée à l'utilisation de la trésorerie du Groupe et à l'impact sur son niveau d'endettement.

10.4. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS

Les engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements contractuels concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le tableau ci-dessous présente les engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2010 et 2009 :

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations	211,7	69,9
Avals et cautions donnés	4,2	1,5
Total	215,9	71,4

Au 31 décembre 2010, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élèvent à 215,9 millions d'euros et concernent principalement à hauteur de 211,7 millions d'euros les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondent principalement à la montée en puissance des investissements réalisés en Inde dans le cadre de la construction d'une usine *greenfield*. Ils incluent également la réalisation d'investissements en France, en Suisse, au Kazakhstan et au Sénégal.

Au 31 décembre 2009, les engagements hors bilan donnés par le Groupe s'élevaient à 71,4 millions d'euros, et concernaient presque exclusivement les obligations contractuelles relatives aux investissements industriels. Ces engagements correspondaient principalement à la montée en puissance des investissements réalisés au Kazakhstan, et dans une moindre mesure en Inde. Ils incluaient également la réalisation d'investissements en France, en Égypte et en Suisse.

11

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Le Groupe a réuni l'ensemble de ses moyens de recherche pour la conception, le développement et le suivi qualité des produits à L'Isle d'Abeau près de Lyon, au Centre Technique Louis Vicat (CTLV). Organisé autour de trois pôles de compétence : liants hydrauliques, bétons & granulats et chimie du bâtiment, le CTLV dispose d'une équipe dédiée d'une cinquantaine de chercheurs et techniciens dotés de matériels modernes. Des partenariats ont, en outre, été noués avec des centres de recherche ou des écoles d'ingénieurs, tels que l'Institut Polytechnique de Grenoble (INPG) ou des grands groupes industriels.

Les activités de recherche et de développement ont principalement visé à anticiper ou à répondre aux demandes de nos clients concernant des produits plus faciles à mettre en œuvre ou leur permettant d'apporter des solutions techniques innovantes aux contraintes rencontrées sur leurs chantiers. Les produits mis au point ces dernières années dans nos laboratoires répondent à cette démarche : le Polycim, liant spécial pour les travaux de maçonnerie, le Vicalpes liant à prise rapide développant des résistances initiales élevées pour les ouvrages qui doivent être mis en service très rapidement et enfin le BCV (Béton Composite Vicat), béton fibré à ultra-hautes performances qui permet de réaliser des éléments de structure sans armatures.

Plus récemment, de nouveaux axes de recherche sont apparus. Ils concernent la mise au point de nouveaux clinkers et de nouveaux ciments qui, à propriétés mécaniques équivalentes, conduiront à des émissions de CO₂ réduites. Ce sujet, fondamental pour l'avenir de l'industrie et qui s'inscrit dans l'objectif du Groupe de participer à cet effort collectif en faveur de l'environnement, mobilise des moyens humains importants dans les domaines de la cristallographie, de la thermique de l'adjuvantation. Pour effectuer ces recherches, des équipements de dernières technologies sont mobilisés au laboratoire de recherche de L'Isle d'Abeau, notamment, diffractomètre, fluorescence X, microscope électro-nique à effet de champs. Les nouveaux produits issus de ces recherches fondamentales sont ensuite testés en étroite collaboration avec les équipes de recherche et de développement béton qui sont également présentes sur le site de L'Isle d'Abeau. Des partenariats avec des industriels fournisseurs de technologies ou utilisateurs potentiels de ces futurs produits ont été signés.

La politique de recherche du Groupe dans le domaine des bétons est orientée vers le développement de produits permettant une amélioration des conditions de travail et de la rentabilité sur les chantiers en facilitant la mise en œuvre. Les résultats d'ores et déjà obtenus permettent la fourniture soit de bétons à plasticité adaptée, soit de béton auto-plaçant.

De même, le développement de la chape Vicat en partenariat avec la société EDF est un axe de développement important qui permet aux carreleurs et chapistes des gains de productivité significatifs tout en apportant une réponse adaptée aux nouveaux besoins de chauffage alliant confort et économie d'énergie. De nouvelles familles de chapes sont en cours d'élaboration dans nos laboratoires et devraient être rapidement proposées à nos clients.

Les axes de développement engagés sont également orientés vers le développement durable et l'amélioration du comportement énergétique des futurs bétons qui seront proposés à nos clients et les systèmes constructifs pour des bâtiments très basse consommation en énergie.

Dans le cadre de ses activités de recherche et développement le Groupe procède à des dépôts de brevets pour protéger le développement des produits issus de celle-ci.

12

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. Événements récents	94
12.2. Tendances et objectifs	95
12.2.1. Tendances 2011	95
12.2.2. Tendances jusqu'en 2012	96
12.2.3. Investissements industriels	96

12.1. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le Groupe a annoncé le 12 janvier 2011 avoir émis 450 millions de dollars US et 60 millions d'euros de dette obligataire par le biais d'un placement privé sur le marché américain (PPUS ou USPP/United States Private Placement). Cette opération, largement sursouscrite, illustre la volonté du Groupe de maintenir une bonne diversification de ses sources de financement et de rallonger la maturité de sa dette. Les produits de l'opération ont servi à rembourser par anticipation certaines lignes de crédit, rallongeant de manière significative la maturité moyenne de la dette du Groupe. Celle-ci s'établit désormais à cinq années contre un peu plus de deux ans avant l'opération.

Le 19 janvier 2011, le groupe Vicat a annoncé l'acquisition de L. Thiriet & Cie, société basée à Hériménil en Meurthe-et-Moselle et spécialisée dans la production de Béton & Granulats. L. Thiriet & Cie emploie 105 personnes et exploite trois centrales à béton et quatre carrières de granulats alluvionnaires et de roches massives d'une capacité annuelle globale d'environ 100 000 m³ de béton et 500 000 tonnes de granulats. En 2009, L. Thiriet & Cie a réalisé un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros. Avec cette acquisition Vicat élargit et renforce son activité au sud de la Lorraine. L'activité Travaux Publics de L. Thiriet & Cie sera gérée par un partenaire de Vicat actif dans ce domaine.

12.2. TENDANCES ET OBJECTIFS

Les tendances présentées ci-dessous sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à la forte volatilité de l'environnement économique, financier et concurrentiel, ainsi qu'à la possible évolution des dispositions réglementaires dans chacun des pays où le Groupe opère.

En outre, la réalisation de certains risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessous.

12.2.1. Tendances 2011

Pour l'exercice 2011, le Groupe considère que le manque de visibilité induit par les évolutions de l'environnement macro-économique et financier mondial d'une part et l'impossibilité, d'autre part, de pouvoir évaluer l'impact que pourraient avoir les différents plans de relance prévus dans certains pays dans lesquels le Groupe est présent, ne lui permettent pas à ce stade de formuler des perspectives précises et documentées sur les performances financières qu'il est susceptible d'enregistrer sur l'ensemble de l'exercice en cours.

12.2.1.1. Perspectives d'activité sur les marchés du Groupe

Le Groupe rappelle les éléments d'appréciation sur ses différents marchés communiqués lors de la publication des résultats 2010 :

- **En France**, en 2011, le Groupe s'attend à une reprise progressive des volumes vendus dans un environnement prix qui devrait se stabiliser, voire très légèrement progresser.
- **En Suisse**, l'environnement devrait rester globalement favorable, en s'appuyant sur la poursuite d'importants projets d'infrastructures, et des niveaux de prix attendus en légère amélioration.
- **En Italie**, le Groupe anticipe une situation qui devrait rester difficile avec un environnement concurrentiel peu favorable. Néanmoins, compte tenu des niveaux actuels de consommation de ciment, les volumes devraient progressivement se stabiliser et les prix de vente remonter.
- **Aux États-Unis**, même si la visibilité reste particulièrement faible tant sur la situation macro-écono-

mique que sur l'importance des investissements que pourraient réaliser les Etats, le Groupe anticipe une amélioration très progressive sur ses marchés, tant en terme de volumes que de prix.

- **En Turquie**, l'amélioration de l'environnement enregistrée en 2010 devrait se poursuivre en 2011. Dans ce contexte, le Groupe devrait être en mesure de tirer pleinement profit de l'efficacité de son outil industriel en s'appuyant sur les investissements réalisés dans le cadre du plan Performance 2010.
- **En Égypte**, le Groupe tient à préciser que son outil industriel n'a pas été affecté par les événements récents. Le Groupe reste confiant quant à l'évolution du marché égyptien et en sa capacité à pleinement bénéficier de sa croissance.
- **En Afrique de l'Ouest**, l'environnement de marché devrait rester globalement favorable, mais restera étroitement lié aux investissements des pouvoirs publics dans les grands projets d'infrastructures d'une part, et à l'évolution des transferts financiers en provenance de la diaspora issue de cette région d'autre part. Le Groupe poursuivra ses efforts d'expansion sur l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest, fort d'un outil industriel modernisé et performant.
- **En Inde**, l'acquisition d'une participation majoritaire dans Bharathi Cement et le démarrage de sa seconde ligne de production en fin d'année 2010, ont permis au Groupe de renforcer sensiblement sa position en Inde, marché dont la consommation de ciment est en forte croissance. Deuxième opération majeure de Vicat SA, complémentaire de sa joint-venture actuelle Vicat Sagar Cement, ce partenariat va permettre de faire émerger deux acteurs importants dans le sud de l'Inde, avec à terme une capacité nominale totale de plus de 10 millions de tonnes, et qui pourront s'appuyer sur de fortes synergies opérationnelles et des plans d'expansion ambitieux.
- **Au Kazakhstan**, Vicat est satisfait du démarrage de l'usine de Jambyl Cement d'une capacité de 1,1 million de tonnes intervenue au cours du mois de décembre dernier. Fort d'un bon positionnement géographique et d'un outil industriel des plus performants, le Groupe devrait progressivement tirer pleinement profit d'un marché qui devrait bénéficier d'une solide croissance du secteur de la construction et des infrastructures.

12.2.1.2. Objectifs du Groupe

Dans cet environnement, le Groupe est déterminé à poursuivre prudemment sa stratégie de développement, en s'appuyant :

- sur une structure financière solide ;
- sur les effets des plans Performance, liés notamment à la réduction des coûts de production générée par la modernisation de l'outil industriel, et le renforcement des positions industrielles et commerciales du Groupe ;
- et enfin, sur la réussite de ses développements au Kazakhstan et en Inde.

12.2.2. Tendances jusqu'en 2012

La rupture des tendances économiques intervenue en cours d'année 2008 et qui s'est poursuivie en 2009 et en 2010 ne permet pas au Groupe de fournir des tendances précises jusqu'en 2012. Néanmoins, sur la base des effets des plans Performance 2010 et Performance Plus, le Groupe est prêt à pleinement tirer parti de la reprise, dès qu'elle se matérialisera.

Le Groupe poursuit ses efforts de réduction de coûts suite à l'achèvement du plan Performance 2010 initié en 2006 et maintiendra les efforts complémentaires mis en place dans le cadre du plan Performance Plus.

Dans la continuité du plan Performance 2010 et dans un contexte de forte volatilité des coûts énergétiques, le Groupe maintient son objectif d'augmenter la part de combustibles de substitution dans le total des thermies consommées.

Le Groupe poursuit également sa politique d'augmentation des prix de vente, destinée à compenser la hausse des coûts énergétiques, dans la limite des contraintes commerciales imposées par certaines situations de marché.

12.2.3. Investissements industriels

Comme cela a été exposé à la section 5.2 « Investissements » du présent document de référence ainsi qu'au paragraphe précédent, le Groupe a achevé son programme d'investissements industriels dans le cadre du plan Performance 2010. La capacité additionnelle liée à la finalisation de ce programme s'élève donc à environ 6 millions de tonnes, à laquelle s'ajoutent 1,1 million de tonnes au Kazakhstan et 5 millions de tonnes en Inde.

La majorité des augmentations de capacité a été réalisée dans les pays émergents portant la capacité dans ces pays à plus de 18 millions de tonnes, en

incluant l'Inde et le Kazakhstan, sur un total de près de 27 millions de tonnes. Ainsi, entre 2006 et 2010, le plan Performance 2010, la construction de l'usine *greenfield* de Jambyl Cement au Kazakhstan, démarrée fin 2010, et l'acquisition de la majorité du capital de Bharathi Cement en Inde, auront permis de recentrer le centre de gravité du Groupe vers les pays émergents qui représentent désormais près de 68% de la capacité globale du Groupe contre 44% antérieurement.

Cette tendance va se poursuivre avec, comme indiqué à la section 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet » du présent document de référence, la poursuite de la construction de l'usine *greenfield* de Vicat Sagar en Inde. Cette usine de 5,5 millions de tonnes de capacité ciment sera composée de deux lignes de production pour un investissement total de l'ordre de 650 millions de dollars US. La première ligne devrait être opérationnelle mi-2012 (voir également sections 5.2.2 « Principaux investissements en cours et en projet », 6.3.1.7 (j) « Description des métiers et présentations des marchés », et 9.1.5 « Incidence des modifications de périmètre et des variations de change »).

Après l'achèvement du plan Performance 2010, le montant global des investissements industriels devrait rester globalement stable et s'élever en 2011 à environ 360 millions d'euros, du fait, notamment, de la construction de l'usine *greenfield* de Vicat Sagar Cement en Inde.

Conformément à la politique financière mise en œuvre par le Groupe (voir la section 10.3.1 « Politique financière » du présent document de référence), les investissements sont financés par la capacité d'autofinancement du Groupe. La construction des usines *greenfield* donne lieu à la mise en place de financements dédiés, portés par les filiales locales. Ainsi, le financement du projet au Kazakhstan a été mis en place en 2008, celui de Vicat Sagar en Inde a été finalisé au cours du 1^{er} semestre 2010.

Les objectifs présentés ci-dessus ne constituent pas des données prévisionnelles mais seulement des objectifs assignés aux plans d'actions du Groupe, notamment le programme d'investissements décrit ci-dessus, et tenant compte des tendances conjoncturelles attendues.

Il n'est pas possible d'extrapoler une prévision de résultat à partir des informations communiquées, compte tenu du fait que le Groupe exerce ses activités dans différents métiers.

13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société ne présente pas de prévisions
ou d'estimations de bénéfice.

14

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE

14.1. Composition du Conseil d'Administration, Présidence et Direction Générale	98
14.1.1. Conseil d'Administration	98
14.1.2. Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale	98
14.1.3. Membres du Conseil d'Administration	99
14.2. Informations détaillées sur l'expertise et l'expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration	103
14.3. Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration	104
14.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration et de la Direction Générale	104

14.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1.1. Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou de six ans.

À la date de dépôt du présent document de référence, la Société comprend dix administrateurs, dont six administrateurs indépendants. Le mandat des administrateurs se proroge de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale qui suit l'expiration normale de leurs fonctions, et les membres sortants sont rééligibles. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur ne demeure en fonction que jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur.

Le renouvellement du mandat de trois administrateurs sera proposé à l'Assemblée Générale du 6 mai 2011.

14.1.2. Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et fixe la durée de ses fonctions, laquelle ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Monsieur Jacques Merceron-Vicat a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 27 mars 1984 et a été renouvelé dans ses fonctions par décisions du Conseil d'Administration des 19 juin 1986, 11 juin 1992, 12 juin 1998, 4 juin 2004 et 28 avril 2010.

Le Conseil d'Administration, par décision du 7 mars 2008, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le Conseil d'Administration a, à cette même date, confirmé Monsieur Jacques Merceron-Vicat en qualité de Président du Conseil d'Administration et désigné Monsieur Guy Sidos en qualité de Directeur Général pour la durée du mandat

du Président du Conseil d'Administration. Monsieur Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions par décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2010.

En application des statuts de la Société, le Conseil d'Administration peut, sur proposition du Directeur Général, nommer jusqu'à cinq Directeurs Généraux délégués chargés d'assister le Directeur Général.

14.1.3. Membres du Conseil d'Administration

À la date de dépôt du présent document de référence, le Conseil d'Administration est composé des personnes suivantes :

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾
PRÉSIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR					
Jacques Merceron-Vicat	73	03/02/1968	28/04/2010 en qualité d'administrateur 28/04/2010 en qualité de Président du Conseil d'Administration	- Président du Conseil d'Administration de Béton Travaux* - Président du Conseil d'Administration de National Cement Company* - Administrateur d'Aktas* - Administrateur de Bastas Baskent Cimento* - Administrateur de Konya Cimento* - Administrateur de Bastas Hazir BÉTON* - Administrateur de Tamtas* - Administrateur de Sococim Industries* - Administrateur de Sinai Cement Company* - Président du Conseil d'Administration de Vicat Egypt for Cement Industry* - Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP* - Membre du Conseil de Surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP* - Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited* - Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Limited* - Administrateur de BSA Ciment SA*	Néant

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾
ADMINISTRATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL					
Guy Sidos	47	11/06/1999	15/05/2009 en qualité d'administrateur 28/04/2010 en qualité de Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de Béton Travaux* - Président de Papeteries de Vizille* - Président de Parficim* - Administrateur de Vigier Holding* - Administrateur de Vigier Management* - Directeur Général de National Cement Company* - Représentant permanent de Parficim - Administrateur de Sococim Industries* - Vice-Président et administrateur de Sinaï Cement Company* - Vice-Président et administrateur de Vicat Egypt for Cement Industry* - Administrateur de Cementi Centro Sud* - Administrateur d'Aktas* - Administrateur de Bastas Baskent Cimento* - Administrateur de Konya Cimento* - Administrateur de Bastas Hazir BÉTON* - Administrateur de Tamas* - Représentant permanent de Vicat - Administrateur de BCCA* - Représentant permanent de Béton Travaux - Administrateur de Béton Rhône-Alpes* - Membre du Conseil de Surveillance de Mynaral Tas Company LLP* - Membre du Conseil de Surveillance de Jambyl Cement Production Company LLP* - Administrateur de Vicat Sagar Cement Private Limited* - Administrateur de Bharathi Cement Corporation Private Ltd* - Administrateur de BSA Ciment SA* - Administrateur unique de Ravlied Holding AG* 	

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾
ADMINISTRATEURS					
Raynald Dreyfus	74	05/06/1985	15/05/2009	Néant	Néant
Pierre Breuil	69	15/05/2009	15/05/2009	Néant	Administrateur Groupe EMERA*
Bruno Salmon	61	15/05/2009	15/05/2009	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de LEVAL 3 au conseil de COFIDIS (Groupe 3 Suisses) - Représentant permanent de CETELEM au conseil de l'UCB - Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Personal Finance* - Administrateur de LASER COFINOGA (Groupe Galeries Lafayette)* - Représentant permanent de LEVAL 3 dans MONABANQ (Groupe 3 Suisses) - Administrateur de CETELEM Brasil SA (Brésil)* - Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)* - Administrateur de Findomestic Banca SPA (Italie)* - Membre du Conseil de surveillance de Cetelem Bak Spolka Akcyjna (Pologne) - Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)* - Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)* - Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Personal Finance (Bulgarie)* - Administrateur d'UCB Suisse (Suisse)* - Président de l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) (France)* - Vice-Président de l'Association Française des Etablissements de Crédit et d'Investissement (AFECEI)* - Président de la Fondation Cetelem*

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾
ADMINISTRATEURS					
Louis Merceron-Vicat	41	11/06/1999	02/06/2005	- Représentant permanent de Vicat SA, administrateur de Béton Travaux* - Président Directeur Général de BCCA* - Administrateur de Aktas* - Administrateur de Konya Cimento* - Administrateur de Bastas Baskent Cimento* - Administrateur de Bastas Hazir Béton* - Administrateur de Tamtas* - Administrateur de Sococim Industries* - Administrateur de Sinai Cement Company*	Néant
Sophie Sidos	42	29/08/2007	15/05/2009	Néant	Néant
P&E Management Représenté par Paul Vanfrachem	67	02/06/2005	02/06/2005	Néant	- Gérant de P&E Management* - Président de Cembureau - Président honoraire de SA Cimenteries CBR* - Administrateur de Indaver NV*
Jacques Le Mercier	66	29/08/2007	29/08/2007	Néant	- Président de la Fondation Banque Rhône-Alpes - Membre du Conseil de surveillance de l'Institut ASPEN-France
Xavier Chalandon	61	28/04/2010	28/04/2010	Néant	- Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel - Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel - Président de la Financière Saint Albin - Président de l'Immobilier Saint Albin - Administrateur de la Compagnie Financière Martin Maurel* - Représentant permanent de la Banque Martin Maurel chez SIPAREX Croissance* - Administrateur de Mobilim Participations, Kalipac SA, Grignan Participations

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Nom	Âge de l'administrateur ou, le cas échéant, de son représentant permanent	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées dans le Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾	Autres fonctions exercées ou ayant été exercées par l'administrateur ou, le cas échéant, par son représentant permanent, en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années ⁽¹⁾
Xavier Chalandon (suite)	61	28/04/2010	28/04/2010	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de la Compagnie Financière Martin Maurel dans la Banque Martin Maurel - Représentant permanent de Martin Maurel Gestion dans Lyon Gestion Privée - Membre du Conseil de Surveillance de Martin Maurel Gestion - Président du Conseil d'Administration de Grignan Capital Gestion - Co-gérant de Mobilim International Sarl

⁽¹⁾ Les fonctions en cours sont suivies d'un astérisque.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 25 février 2011, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 6 mai 2011 :

- de renouveler pour une durée de six années Monsieur Louis Merceron-Vicat et, pour une durée de trois années, la société P&E Management représentée par Monsieur Paul Vanfrachem, et Monsieur Jacques Le Mercier en qualité d'administrateurs.

Liens familiaux entre les administrateurs et dirigeants

Monsieur Jacques Merceron-Vicat, Président du Conseil d'Administration, est le père de Madame Sophie Sidos, administrateur, le père de Monsieur Louis Merceron-Vicat, administrateur, et le beau-père de Monsieur Guy Sidos, administrateur et Directeur Général de la Société.

14.2. INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR L'EXPERTISE ET L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers. Chaque membre du Conseil d'Administration est sélectionné en fonction de sa disponibilité et de son intégrité.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Jacques Merceron-Vicat	73 ans	M. Merceron-Vicat est diplômé de l'École Supérieure de Travaux Publics. Il a rejoint le Groupe en 1962.
Guy Sidos	47 ans	M. Sidos est ingénieur de l'École navale. Il a servi dans la Marine nationale avant de rejoindre le Groupe en 1999.
Raynald Dreyfus	74 ans	M. Dreyfus est titulaire d'un CES de banque et diplômé de l'Université de Harvard. Il a exercé les fonctions de Directeur de la banque Société Générale jusqu'à son départ à la retraite en 1996.
Louis Merceron-Vicat	41 ans	M. Louis Merceron-Vicat est diplômé de l'École des cadres et de l'EM Lyon. Il a rejoint le Groupe en 1996.
Sophie Sidos	42 ans	Mme Sophie Sidos a exercé différentes fonctions au sein du Groupe jusqu'en 1997.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Paul Vanfrachem (représentant P&E Management)	67 ans	M. Vanfrachem est ingénieur civil spécialité chimie, diplômé de l'Université de Bruxelles. Il a rejoint la société CBR en 1985, qu'il a présidée jusqu'en 2004. Il a occupé le poste de Président de Cembureau de 2006 à juin 2008.
Jacques Le Mercier	66 ans	M. Jacques Le Mercier est diplômé d'Études Supérieures ès Sciences Économiques de la faculté de Paris et titulaire d'un diplôme de l'IAE de l'Université Paris-Dauphine. Il a exercé des fonctions de direction et de présidence au sein d'institutions financières. Il a été Président du directoire de la Banque Rhône-Alpes de 1996 à 2006.
Bruno Salmon	61 ans	M. Bruno Salmon est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris. Il a exercé les fonctions de Secrétaire Général, Directeur Général Délégué et administrateur de CETELEM. Après avoir occupé le poste de Directeur Général Délégué et administrateur de BNP Paribas Personal Finance, il y a été nommé Président depuis septembre 2008.
Pierre Breuil	69 ans	M. Pierre Breuil est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est un ancien élève de l'ENA (Promotion Turgot). Il a été Préfet des Alpes-Maritimes de 2002 à 2006 et Inspecteur Général de l'Administration de 2006 à 2007.
Xavier Chalandon	61 ans	M. Xavier Chalandon est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et titulaire d'une maîtrise de droit. Il a exercé des fonctions de direction au sein d'institutions financières. Il a été Directeur Général Délégué de la Banque Martin Maurel de 1995 à 2003 et de Directeur Général Délégué de la Financière Martin Maurel jusqu'en 2009. Il exerce la fonction de membre du Comité de Stratégie et du Comité d'Éthique du Groupe Siparex.

14.3. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la date de dépôt du présent document de référence, aucun membre du Conseil d'Administration n'a au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité judiciaire ou administrative ;
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.4. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent document de référence, de conflit d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration, du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général, à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le ou les Directeurs Généraux Délégués ont été sélectionnés en tant que tel.

15

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. Rémunérations versées et avantages en nature	105
15.1.1. Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux	105
15.1.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société	106
15.2. Pensions, retraites et autres avantages	107

15.1. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES ET AVANTAGES EN NATURE

15.1.1 Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Jacques Merceron-Vicat

Président du Conseil d'Administration	2009	2010
Rémunérations versées au titre de l'exercice	762 702	756 053
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
TOTAL	762 702	756 053

Guy Sidos

Directeur Général	2009	2010
Rémunérations versées au titre de l'exercice	731 633	741 976
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	n/a	n/a
TOTAL	731 633	741 976

15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES ET AVANTAGES EN NATURE

Les tableaux ci-dessous détaillent le montant de la rémunération versée et des avantages en nature octroyés par la Société, ses filiales ou les sociétés qui la contrôlent, aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, c'est-à-dire au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général, au cours des exercices 2009 et 2010.

Jacques Merceron-Vicat

Président du Conseil d'Administration	2009		2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixes	-	667 799	-	646 747
Rémunérations variables	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	41 183	-	41 183
Avantages en nature	-	53 720	-	68 123
TOTAL	-	762 702	-	756 053

Guy Sidos

Directeur Général	2009		2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunérations fixes	-	667 789	-	676 737
Rémunérations variables	n/a	n/a	n/a	n/a
Rémunérations exceptionnelles	n/a	n/a	n/a	n/a
Jetons de présence	-	22 091	-	22 091
Avantages en nature	-	41 753	-	43 248
TOTAL	-	731 633	-	742 076

Les avantages en nature dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux correspondent aux avantages habituels pour ce type de fonction (voiture de fonction, etc.). Par ailleurs, leur rémunération ne comporte pas de part variable. Aucun dirigeant mandataire social n'est lié à la Société par un contrat de travail.

15.1.2. Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants dans la Société

	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2010
Pierre Breuil		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	-	3 500
Louis Merceron-Vicat		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations (au titre de fonctions exercées au sein du Groupe)	211 383	213 911

	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2010
René Féguéux		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	6 364
Autres rémunérations	10 500	7 000
Bruno Salmon		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations	-	
Raynald Dreyfus		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations	10 500	10 500
P&E Management représenté par Paul Vanfrachem		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations	3 500	3 500
Sophie Sidos		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations	-	32 750
Jacques le Mercier		
Administrateur		
Jetons de présence	19 091	19 091
Autres rémunérations	7 000	7 000
Xavier Chalandon		
Administrateur		
Jetons de présence	-	12 727
Autres rémunérations	-	-
TOTAL	395 611	430 889

Les administrateurs de la Société perçoivent chaque année des jetons de présence. Le total des jetons de présence s'est élevé à 210 000 euros pour chacune des années 2009 et 2010, répartis à parts égales entre les administrateurs (soit 19 091 euros), excepté en ce qui concerne le Président du Conseil d'Administration qui perçoit le double de la rémunération perçue par chacun des autres membres du Conseil d'Administration (soit 38 183 euros).

Par ailleurs, pour l'année 2010, la rémunération supplémentaire allouée à chacun des membres des comités du Conseil d'Administration s'est élevée à 7 000 euros pour les membres du comité d'audit, et à 3 500 euros pour les membres du comité des rémunérations.

Les mandataires ne bénéficient pas de disposition contractuelle particulière en cas de cessation d'activité, et ne perçoivent par ailleurs pas d'autres rémunération ou avantages que ceux incorporés dans le tableau ci-dessus. Cette rémunération ne comporte pas de partie variable.

15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas, au sein de la Société, de plan d'attribution d'actions de performance ou d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en place au profit des dirigeants mandataires sociaux ou des

15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

mandataires sociaux, et aucune attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés à ce titre.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place pour les mandataires sociaux de la Société et d'autres cadres dirigeants du Groupe un régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires. Le bénéfice des prestations de ce régime surcomplémentaire est attribué, sur décision de la Direction Générale, aux cadres dirigeants dont la rémunération brute est supérieure à quatre fois le plafond de la sécurité sociale. Par ailleurs, pour percevoir ces prestations, les intéressés doivent avoir une ancienneté minimale de vingt ans au sein du Groupe et avoir 65 ans révolus à la date à laquelle ils font valider leurs droits aux régimes de retraite.

Le montant de la retraite additionnelle est déterminé en fonction de l'ancienneté à la date de départ et du salaire de référence basé sur les dix meilleures années. Ce montant additionnel ne peut conduire le bénéficiaire à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60% du salaire de référence. Une provision est comptabilisée à hauteur de 5 437 milliers d'euros correspondant aux engagements liés au régime de retraite additionnel aux régimes légaux et complémentaires des mandataires sociaux et des autres cadres dirigeants du Groupe susvisés.

Le tableau ci-dessous reprend certains éléments relatifs aux avantages dont bénéficient les dirigeants mandataires sociaux :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jacques Merceron-Vicat Président du Conseil d'Administration		▼	▼			▼		▼
Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 28/04/2010; (ii) dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.								
Guy Sidos Directeur Général		▼	▼			▼		▼
Début du mandat actuel (i) en qualité d'administrateur le 15/05/2009; (ii) en qualité de Directeur Général le 07/03/2008. Fin du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.								

16

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. Fonctionnement du Conseil d'Administration	109
16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'Administration	109
16.1.2. Réunions du Conseil d'Administration	109
16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration	110
16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration	110
16.1.5. Comités	110
16.2. Fonctionnement des organes de Direction	110
16.3. Limitation de pouvoirs	111
16.4. Contrôle interne	111
16.5. Date d'expiration du mandat des administrateurs	112
16.6. Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	113
16.7. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	113

16.1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16.1.1. Missions et attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social de la Société, il se saisit de toute question concernant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Sa stratégie et son action s'inscrivent dans le cadre du développement durable de la Société. Le Conseil d'Administration a notamment pour mission d'examiner et d'approuver l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et du Groupe et de veiller à leur mise en œuvre effective.

16.1.2. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au siège social ou en tout autre endroit indiqué par la convocation. Toutefois, les administrateurs constituant au moins un tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent convoquer le Conseil s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis, signés et conservés conformément aux dispositions réglementaires.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en 2008 et 2009 et quatre fois en 2010. Au cours de ces réunions, les points suivants ont systématiquement été examinés: situation de la profession, situation du Groupe et examen des comptes sociaux et consolidés. Le taux de présence aux séances du Conseil d'Administration a été de 100%. Les délégués du comité central d'entreprise ont également assisté à toutes les réunions. Toutes les résolutions proposées au cours de ces trois années ont été adoptées à l'unanimité.

16.1.3. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu sauf décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit ensuite librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

16.1.4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

À ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de règlement intérieur.

16.1.5. Comités

Le Conseil d'Administration est doté d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations. Ils exercent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Les comités sont composés de trois membres choisis parmi les administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leur compétence. Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Les comités sont composés des membres suivants:

• Comité d'audit :

- Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité;
- Monsieur Pierre Breuil;
- Monsieur Jacques Le Mercier.

• Comité des rémunérations :

- Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité;
- Monsieur Xavier Chalandon;
- Monsieur Raynald Dreyfus.

Les comités disposent des attributions suivantes :

• Comité d'audit :

Le comité d'audit est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, d'évaluer l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les attributions du comité d'audit consistent également à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, il porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations financières consolidées;
- examiner les candidatures des commissaires aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires;
- examiner chaque année les honoraires des commissaires aux comptes ainsi que leur indépendance.

• Comité des rémunérations :

Le comité des rémunérations est chargé :

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications..) et notamment leur montant et leur répartition;
- d'étudier les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions, et notamment, en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions des prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, d'assurance invalidité, d'assurance décès, de rente éducation, d'assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

16.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend

compte à l'Assemblée Générale. Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom

de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général est assisté par quatre Directeurs Généraux Adjointes intervenant, sur délégation, dans les domaines opérationnels suivants :

- Ciment France et Suisse: Monsieur Raoul de Parisot ;
- Béton & Granulats et Transport France : Monsieur Bernard Titz ;
- Développement international, Kazakhstan et Italie: Monsieur Jean-Michel Allard ;
- Afrique, Moyen-Orient et Inde: Monsieur Éric Holard.

Nom	Âge	Biographie sommaire
Jean-Michel Allard	65 ans	M. Allard est diplômé de l'École de Chimie de Lyon et titulaire d'une licence de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il a rejoint le Groupe en 1971.
Bernard Titz	59 ans	M. Titz est titulaire d'un Doctorat en droit. Il a rejoint le Groupe en 1982.
Raoul de Parisot	62 ans	M. de Parisot est diplômé de l'École des Mines de Nancy et titulaire d'une licence en sciences économiques et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Stanford (États-Unis). Avant de rejoindre le Groupe en 1982, M. de Parisot travaillait chez British Petroleum.
Éric Holard	51 ans	M. Holard est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers et titulaire d'un MBA de HEC. Il a rejoint le Groupe en 1991 après avoir travaillé pour Arc International.

Les Directeurs Généraux Adjointes, en leur qualité de dirigeants opérationnels, ont la responsabilité de la conduite des activités et des résultats.

16.3. LIMITATION DE POUVOIRS

Aucune limitation n'a été fixée concernant les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration ou ceux du Directeur Général.

16.4. CONTRÔLE INTERNE

Le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sont joints en annexe au présent document de référence. Ils décrivent le dispositif de contrôle interne mis en place par la Société et le Groupe.

Le Groupe porte une attention particulière aux questions de contrôle interne et de développement durable dans les pays où il est implanté.

Ainsi, en matière de contrôle interne, il met en place des procédures au niveau de chaque

filiale opérationnelle pour prendre en compte les spécificités des marchés sur lesquels le Groupe est présent. Ces procédures font l'objet d'examen périodiques par les commissaires aux comptes des différentes sociétés du Groupe.

Par ailleurs, des contrôleurs financiers sont détachés par la Direction du Groupe dans chacune des filiales opérationnelles de façon à renforcer le système d'information financière et à permettre ainsi aux responsables du Groupe de contrôler le déroulement des opérations.

Le Groupe se repose aujourd'hui sur ces procédures afin d'assurer un niveau de contrôle anticorruption jugé satisfaisant.

S'agissant du développement durable, ce sujet est régulièrement examiné par la Direction Générale et, lorsque cela est jugé pertinent, répercuté auprès des dirigeants des filiales opérationnelles.

Le Groupe a développé depuis de longues années une politique intégrant les questions de respect de l'environnement et de développement durable, tant en termes d'investissements que de fonctionnement des sites industriels.

16.5. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Nom	Date de première nomination	Date de début du mandat actuel	Date d'échéance du mandat (Assemblée Générale)
Président du Conseil d'Administration et administrateur			
Jacques Merceron-Vicat	03/02/1968	28/04/2010	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015
Directeur Général et administrateur			
Guy Sidos	11/06/1999	15/05/2009 en qualité d'administrateur	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014 en qualité d'administrateur
		28/04/2010 en qualité de Directeur Général	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015 en qualité de Directeur Général
Administrateurs			
Raynald Dreyfus	05/06/1985	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2011
Louis Merceron-Vicat	11/06/1999	02/06/2005	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Sophie Sidos	29/08/2007	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
P&E Management (représenté par Paul Vanfrachem)	02/06/2005	02/06/2005	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Jacques Le Mercier	29/08/2007	29/08/2007	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010
Pierre Breuil	15/05/2009	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Bruno Salmon	15/05/2009	15/05/2009	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Xavier Chalandon	28/04/2010	28/04/2010	Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 25 février 2011, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2011 :

- de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Louis Merceron-Vicat pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016, la société P&E Management représentée par Monsieur Paul Vanfrachem et de Monsieur Jacques Le Mercier pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

16.6. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration, le Président du Conseil d'Administration ou le Directeur Général à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

16.7. DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À la date de dépôt du présent document de référence, le Conseil d'Administration compte parmi ses membres six administrateurs indépendants représentant plus de la moitié des membres le composant : Monsieur Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par Monsieur Paul Vanfrachem), Monsieur Jacques Le Mercier, Monsieur Pierre Breuil, Monsieur Bruno Salmon et Monsieur Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

La Société s'inscrit dans une démarche de transparence et d'amélioration de l'information diffusée, notamment sur son activité et en matière financière et se réfère aux recommandations de l'AFEP-MEDEF pour respecter les principes de bonne gouvernance.

À la date du présent document de référence, Madame Sophie Sidos est membre du Conseil d'Administration. Il appartient au Conseil d'Administration de rechercher l'équilibre souhaitable de sa composition et de celle de ses comités notamment dans la représentation hommes/femmes et la diversité des compétences pour se conformer progressivement aux objectifs de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la Société mène de façon continue une réflexion sur ses règles de fonctionnement et leur adéquation avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF, ainsi qu'en vue de mettre en place un règlement intérieur ayant notamment pour objet d'organiser les modalités de l'auto-évaluation du Conseil d'Administration et des débats internes, ou encore de prévoir les modalités d'exercice par les administrateurs de leur droit de communication ainsi que leurs obligations déontologiques et de confidentialité.

De la même manière, la Société adapte la mission et le fonctionnement de ses comités, notamment du comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008.

La Société n'entend toutefois pas appliquer la recommandation de l'AFEP-MEDEF portant sur la limitation de la durée du mandat des administrateurs. En effet, compte tenu de son actionnariat majoritairement familial et de sa vision à long terme, la Société souhaite que les fonctions des administrateurs s'inscrivent dans la continuité, gage de pérennité. C'est la raison pour laquelle la Société a prévu que la durée des fonctions des administrateurs puisse être de trois ans ou de six ans.

17

SALARIÉS

17.1. Données générales	114
17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité	115
17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique	115
17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge	115
17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements	116
17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe	116
17.1.6. Politique de ressources humaines	116
17.2. Options de souscription et d'achat d'actions	118
17.3. Intéressement du personnel	118
17.4. Participation des mandataires sociaux et opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société	118
17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2010	118
17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2009 et 2010	119
17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société	119

17.1. DONNÉES GÉNÉRALES

L'effectif moyen du Groupe en 2010 augmente de 4,9%, passant de 6 712 à 7 040 personnes. Cette croissance des effectifs, effective surtout au deuxième semestre, est liée principalement à la montée en puissance du projet au Kazakhstan et l'intégration de Bharathi Cement en l'Inde.

En France, l'effectif moyen de l'année 2010 est en baisse par rapport à 2009 passant de 2 569 à 2 490 du fait du non remplacement systématique des départs et de l'impact très faible de l'entrée dans le périmètre de L. Thiriet & Cie sur l'effectif moyen dans la mesure où cette acquisition s'est faite en décembre 2010.

Aux États-Unis, les effectifs moyen et fin de période ont continué à baisser en 2010 du fait des mesures d'économies rendues nécessaires par la persistance de la crise de la construction dans ce pays. La baisse de l'effectif moyen est de -10,5% (1 029 en 2010 contre 1 150 en 2009).

Dans la zone Afrique/Moyen-Orient, la productivité s'est améliorée avec une hausse du chiffre d'affaires de +7,2% qui passe de 411 à 441 millions d'euros de 2009 à 2010 et des effectifs moyens qui restent stables (1 026 en 2009 et 1 039 en 2010 soit +1,3%). L'effectif moyen de la zone Europe connaît une légère décroissance (-0,8%).

17.1.1. Répartition des effectifs moyens du Groupe par activité

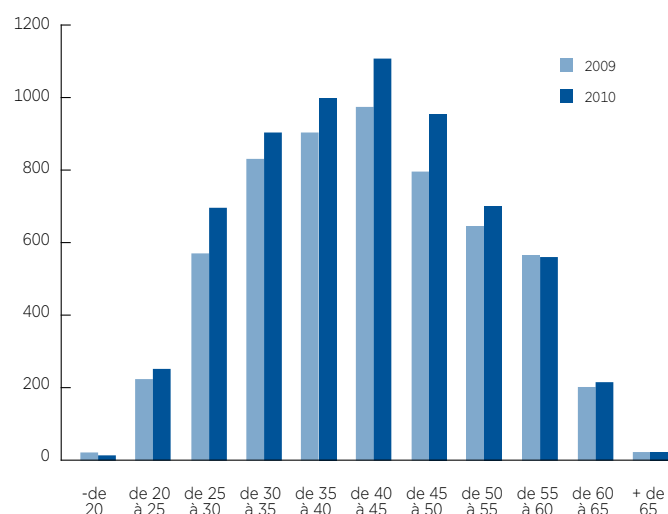
(En nombre de salariés)	2010	2009	Variation
Ciment	2 902	2 444	+18,7%
Béton & Granulats	2 717	2 851	-4,7%
Autres Produits & Services	1 421	1 417	+0,3%
Total	7 040	6 712	+4,9%

17.1.2. Répartition des effectifs moyens du Groupe par zone géographique

(En nombre de salariés)	2010	2009	Variation
France	2 490	2 569	-3,1%
Suisse/Italie	1 053	1 061	-0,8%
États-Unis	1 029	1 150	-10,5%
Turquie/Kazakhstan/Inde	1 429	906	+57,7%
Sénégal/Mali/Mauritanie/Égypte	1 039	1 026	+1,3%
Total	7 040	6 712	+4,9%

17.1.3. Répartition des effectifs moyens du Groupe par âge

Nombre d'employés par classe d'âge

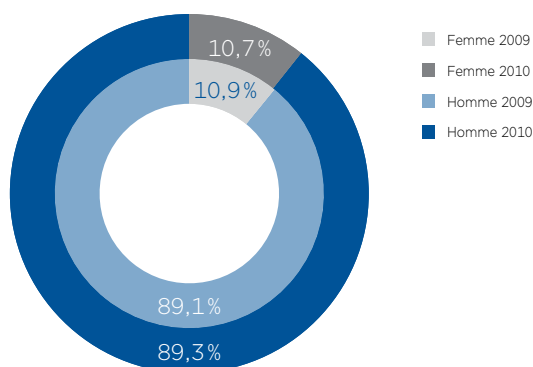


Le Groupe présente en 2010 une pyramide des âges toujours équilibrée même si l'on observe une croissance des effectifs des catégories les plus jeunes du personnel. Cette évolution est essentiellement due à l'entrée dans le périmètre des collaborateurs de l'Inde et du Kazakhstan, population ayant une moyenne d'âge plus jeune que dans le reste du Groupe.

Effectif masculin et féminin

(Part des femmes en % de l'effectif)	2010	2009
Encadrement	11,7	12,4
Employés	22,7	24,9
Ouvriers	1,7	1,8
Total du Groupe	10,7	10,9
Dont France :		
Encadrement	17,6	16,5
Employés	26,7	27,5
Ouvriers	1,4	1,6
Total France	16,5	16,7

La faible proportion de femmes dans l'effectif salarié tient notamment à la nature des activités et des emplois proposés par le Groupe.



La proportion de femmes employées dans le Groupe décroît légèrement entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 (elle passe de 10,9% à 10,7%) du fait de l'entrée dans le périmètre des usines du Kazakhstan et de l'Inde qui sont très faiblement féminisées.

17.1.4. Évolution de l'effectif ponctuel en fin d'année par type de mouvements

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2010 passe à 7 369 collaborateurs contre 6 669 au 31 décembre 2009. Cette hausse de 10,5% s'explique principalement par la montée en puissance et le démarrage de la cimenterie de Jambyl cement au Kazakhstan et par l'acquisition de Bharathi Cement en Inde en mai 2010. La zone Turquie-Kazakhstan-Inde voit ainsi ses effectifs augmenter de 73,6% en un an.

En France, les effectifs au 31 décembre 2010 connaissent une légère hausse de 2,2% du fait de l'entrée dans le périmètre au 31 décembre 2010 de la société L.Thiriet & Cie acquise ce même mois (+102 personnes). À périmètre constant, les effectifs du Groupe en France ont baissé au 31 décembre 2010 par rapport au 31 décembre 2009.

	Effectif
Effectif au 31 décembre 2009	6 669
Départs naturels (démissions, fins de contrats, décès)	(499)
Départs en retraite, préretraite, licenciements, autres mouvements	(309)
Variations de périmètre de consolidation	529
Embauches	979
Effectif au 31 décembre 2010	7 369

Le flux de recrutement a augmenté de manière significative en 2010 du fait principalement de la montée en puissance des équipes au Kazakhstan. Les embauches globales du Groupe passent ainsi de 625 en 2009 à 979 en 2010. Les flux d'entrée et de sortie intègrent par ailleurs un nombre significatif d'emplois liés à la saisonnalité de l'activité, notamment en France et en Turquie pour les chauffeurs.

17.1.5. Évolution de la séniorité du Groupe

	Âge moyen		Ancienneté moyenne	
	2010	2009	2010	2009
Total Groupe	41,7	42,6	9,4	9,8
Dont France	42,6	42,1	12,4	11,9

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne diminuent en 2010 par rapport à l'année précédente du fait de l'embauche importante de personnel au Kazakhstan et de l'entrée dans le périmètre de Bharathi Cement en Inde qui a du personnel jeune et avec une faible ancienneté.

17.1.6. Politique de ressources humaines

Les valeurs du Groupe

L'appropriation des valeurs du Groupe par ses collaborateurs est le facteur clé des succès qu'il a pu connaître tout au long de ses cent cinquante ans d'existence. Ces valeurs, qui ont forgé une culture d'entreprise forte, sont principalement au nombre de quatre :

- la réactivité et la capacité du management à prendre des décisions rapidement. Elles se sont révélées particulièrement utiles pour réussir les opérations de croissance externe ;
- le goût pour l'innovation, la recherche développement et le progrès, qui se nourrit des découvertes de Louis Vicat, génial inventeur du ciment au XIX^e siècle ;
- la ténacité, qui a permis au Groupe de surmonter les épreuves qu'il a connues depuis sa création ;
- le sentiment commun d'appartenance au Groupe, qui donne une capacité à mobiliser les énergies et une puissance d'action forte pour atteindre les objectifs.

Politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines doit mettre en adéquation avec la stratégie de développement du Groupe, les compétences individuelles des collaborateurs ou collectives des équipes, dans une vision à court, moyen ou long terme. Elle s'envisage dans le respect et la promotion des valeurs qui fondent sa culture. Elle cherche à maintenir et à développer l'attractivité du Groupe pour les salariés, ainsi qu'à les fidéliser. Dans cet esprit, la promotion interne est privilégiée autant que possible. Elle doit permettre d'offrir à chacun des perspectives d'évolution à la hauteur de ses capacités et de ses ambitions. La mobilité, tant fonctionnelle que géographique, est une des conditions de cette progression.

Formation

Le développement des compétences de ses collaborateurs représente un enjeu important pour le Groupe. C'est la raison pour laquelle il investit chaque année une part significative de sa masse salariale dans les actions de formation.

Dans un contexte d'investissements industriels importants et de complexification croissante des process due à l'innovation technologique, la priorité est de former les ingénieurs et les techniciens aux outils et méthodes nécessaires au bon fonctionnement de l'outil industriel.

Le programme de formation du personnel du Groupe a mis l'accent en 2010 sur la montée en puissance des équipes du Kazakhstan. Ce programme continuera à être développé en 2011 pour permettre à la cimenterie de Jambyl de fonctionner avec du personnel essentiellement kazakh. La transition est assurée avec du personnel chinois et des cadres expatriés.

En 2010 plus de 1 100 stages ont été organisés au profit du personnel du Groupe. Ces stages ont été suivis par plus de 4 000 collaborateurs.

Intégration de l'entreprise dans son environnement humain et social

Le Groupe soutient des projets éducatifs au profit des populations des pays où il est implanté. C'est notamment le cas au Sénégal avec la médiathèque Maurice Gueye de Rufisque, en Turquie avec l'école des beaux-arts de Konya et en Égypte avec l'Université du Sinaï, à El Arish. Ce soutien se matérialise par une aide financière à la construction des bâtiments, l'attribution de bourses aux étudiants les plus défavorisés et l'achat de livres.

En 2010 la fondation de la Sococim nouvellement créée au Sénégal, s'est attachée à la conduite de l'opération de réhabilitation du musée Théodore Monod de Dakar.

Le Groupe a également apporté son soutien financier aux populations affectées par les inondations à El Arish près de l'usine de Sinai Cement et a lancé en Inde un programme d'amélioration des conditions sanitaires au profit des habitants du village de Chatrasala en finançant une station de traitement de l'eau, à proximité de la cimenterie, en cours de construction par Vicat Sagar Cement.

Le 15 octobre 2010, les autorités kazakhes ont attribué au Groupe le trophée du « meilleur projet social de l'année dans la région de Jambyl » pour les actions qu'il a menées à l'occasion du démarrage de la nouvelle cimenterie de Jambyl Cement (création d'emplois locaux, rénovation de l'école du village de Mynaral et amélioration du réseau électrique local).

En France le Groupe s'est impliqué depuis 2009 dans un programme d'aide à l'insertion des jeunes des zones urbaines sensibles de Nice, en adhérant au dispositif « 100 chances pour 100 emplois » piloté par des entreprises en partenariat avec la Mission locale communautaire.

En Savoie, le Groupe est depuis sa création membre du Réseau Entreprendre Savoie d'aide à la création d'entreprises. Depuis septembre 2009 il est également adhérent du programme « Alizé » qui accompagne les PME dans leur développement. Ce programme qui regroupe les collectivités territoriales et des grandes entreprises implantées en Savoie, a décidé de soutenir tout particulièrement en 2009/2010 les entreprises de la vallée de la Maurienne. L'aide se manifeste par des conseils donnés par les cadres et les ingénieurs des entreprises partenaires à titre bénévole. Elle peut également prendre la forme de prêts à taux gratuit ou préférentiels à partir d'un fonds qui a été constitué.

Sécurité

La relative amélioration des taux de fréquence (TF) et de gravité (TG) du Groupe (TF passant de 13,6 à 13,2 et TG passant de 0,54 à 0,49 entre 2009 et 2010) s'expliquent par l'effet de base. Le nombre d'heures travaillées passe en effet de 9 928 498 heures en 2009 à 12 262 064 heures en 2010 (chiffre extrapolé), ce qui explique que malgré un nombre d'accidents supérieur en 2010, le taux de fréquence soit plus bas.

Cette augmentation du nombre d'heures travaillées est principalement due au Kazakhstan (démarrage de l'usine de Jambyl) et à l'Inde (acquisition de Bharathi).

	Activité Ciment		Total Groupe	
	2010	2009	2010	2009
Nombre d'accidents avec arrêt	46	51	162	157
Nombre de jours de travail perdus	1 275	1 603	5 959	6 207
Taux de fréquence	9,0	9,5	13,2	13,6
Taux de gravité	0,25	0,30	0,49	0,54

En 2010 en France, les résultats se sont globalement améliorés sauf dans le ciment. Le Groupe a poursuivi ses démarches de certification dans le domaine du management de la sécurité avec l'obtention en novembre 2010 de l'OHSAS 18001 pour ses activités béton et granulats France. Cette certification s'inscrit dans une démarche plus globale qui vise à développer une culture sécurité sans laquelle il n'y aura pas de progrès tangibles.

17.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

À la date de dépôt du présent document de référence, il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription au profit de salariés, membres ou anciens membres du Conseil d'Administration (voir la section 21.1.5 « Options de souscription et d'achat d'actions » du présent document de référence).

17.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

La Société et ses filiales françaises appliquent le régime légal de participation des salariés ou pour certains un régime dérogatoire. Les sommes reçues sont placées en actions Vicat sur le Plan d'Épargne Groupe (PEG).

Par ailleurs, la Société a mis en place un accord d'intéressement conventionnel. Les sommes perçues à ce titre peuvent être, au choix du salarié, placées en actions de la Société sur le PEG ou sur d'autres supports proposés par un établissement financier de premier plan.

La quasi-totalité des actions détenues par les salariés l'est dans le cadre du PEG.

17.4. PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

17.4.1. Participation des mandataires sociaux dans la Société au 31 décembre 2010

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage en capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage en droits de vote
Jacques Merceron-Vicat	41 483	0,09	82 921	0,12
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	11 797 927	26,28	22 339 233	31,42
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	13 287 617	29,59	25 851 729	36,36
Guy Sidos	3 529	0,01	6 330	0,01
Louis Merceron-Vicat	6 094	0,01	10 214	0,01
Xavier Chalandon	100	-	100	-
Raynald Dreyfus	900	-	1 800	-
P&E Management (société dont le gérant est Paul Vanfrachem)	30	-	60	-
Sophie Sidos	1 913	-	3 826	0,01
Jacques Le Mercier	10	-	10	-
Bruno Salmon	62 667	0,14	124 334	0,17
Pierre Breuil	20	-	20	-

17.4.2. Opérations réalisées par les membres du Conseil d'Administration sur les titres de la Société pour les exercices 2009 et 2010

	Opérations réalisées en 2010	Opérations réalisées en 2009
Soparfi (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 300 actions	Achat de 2 360 actions
Parfininco (société dont le Président Directeur Général est Jacques Merceron-Vicat)	Achat de 4 815 actions	Achat de 1 667 actions

À la date du 31 décembre 2010, 4 646 767 actions de la Société, inscrites en compte nominatif pur, font l'objet de nantissements de comptes d'instruments financiers.

Par ailleurs, un certain nombre d'engagements de conservation ont été conclus dans le cadre de la « loi Dutreil » par certains mandataires sociaux.

17.4.3. Engagements de conservation portant sur les titres de la Société

Cinq engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51% du capital social de la Société ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de bénéficier des dispositions de

l'article 885-0 bis du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 885-0 bis du CGI ou disposant de plus de 5% du capital et/ou des droits de vote de la Société
22/11/2006	6 ans à compter du 28/11/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
08/12/2006	6 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
20/12/2006	6 ans à compter du 21/12/2006	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	6 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 12 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

Sept engagements de conservation portant sur un maximum de 22,51% du capital social ont été conclus à compter de l'exercice 2005, et jusqu'à la date du présent document de référence, en vue de

bénéficier des dispositions de l'article 787-B du Code général des impôts permettant aux signataires d'être partiellement exonérés des droits de mutation à titre gratuit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Date de signature de l'engagement	Durée	Modalités de reconduction	Signataires dirigeants au sens de l'article 787-B du CGI ou disposant de plus de 5% du capital et/ou des droits de vote de la Société
25/07/2005	2 ans à compter du 29/07/2005	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
8/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
8/12/2006	2 ans à compter du 13/12/2006	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
11/12/2007	2 ans à compter du 13/12/2007	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Jacques Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco
25/05/2010	2 ans à compter du 25/05/2010	Prorogation par périodes de 3 mois	M. Jacques Merceron-Vicat M. Guy Sidos Mme Sophie Sidos M. Louis Merceron-Vicat Soparfi Parfininco

18

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Répartition du capital social et des droits de vote	121
18.2. Droits de vote	122
18.3. Contrôle de la Société	122
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	122

18.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2010, le capital social de la Société s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros chacune, entièrement libérées; les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

L'évolution de la répartition de l'actionnariat au sein de la Société sur les trois derniers exercices a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2010	
	Nombre d'actions	En% du capital social	Nombre d'actions	En% du capital social	Nombre d'actions	En% du capital social
Famille + Soparfi + Parfininco	27 185 702	60,55	27 196 390	60,57	27 195 035	60,57
Salariés et anciens salariés	2 098 624	4,67	2 163 307	4,82	2 125 964	4,73
Public	14 247 695	31,73	14 456 860	32,20	14 572 137	32,46
Autocontrôle	1 367 979	3,05	1 083 443	2,41	1 006 864	2,24
Total	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00	44 900 000	100,00

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire représentant plus de 5% du capital et des droits de vote.

L'évolution de la répartition des droits de vote au sein de la Société sur les trois derniers exercices, après exclusion des droits de vote attachés aux actions détenues en propre par la Société, a été la suivante :

Actionnaires	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2010	
	Nombre de droits de vote	En% du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En% du total des droits de vote	Nombre de droits de vote	En% du total des droits de vote
Famille + Soparfi ⁽¹⁾ + Parfininco	50 730 779	73,22	50 939 794	72,96	52 173 159	73,39
Salariés et Public ⁽²⁾	18 556 764	26,78	18 877 851	27,04	18 919 480	26,61
Autocontrôle ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-
Total	69 287 543	100,00	69 817 645	100,00	71 092 639	100,00

⁽¹⁾ La société Soparfi est contrôlée par la société Parfininco qui est elle-même contrôlée par la Famille Merceron-Vicat.

⁽²⁾ En ce qui concerne le suivi des droits de vote, il n'est pas opéré de distinction entre les salariés et le public.

⁽³⁾ Les actions détenues en propre sont privées de droit de vote.

18.2. DROITS DE VOTE

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

La conversion au porteur d'une action ou le transfert de sa propriété fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

18.3. CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La Société est directement et indirectement, au travers des sociétés holdings Parfininco et Soparfi, contrôlée par la famille Merceron-Vicat, qui détient la majorité du capital et des droits de vote.

La présence au Conseil d'Administration de la moitié d'administrateurs indépendants (six administrateurs indépendants pour un nombre total de dix administrateurs) en conformité avec les recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives au gouvernement d'entreprise permet l'exercice d'un contrôle sur la Société conforme au règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004.

18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure à l'enregistrement du présent document de référence, entraîner un changement de son contrôle.

19

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

19.1. Contrats et opérations avec des parties liées	124
19.2. Opérations intra-groupe	124
19.3. Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	125

19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

19.1. CONTRATS ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées au Groupe comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales non consolidées, les entreprises sous contrôle conjoint (sociétés consolidées en intégration proportionnelle), les entreprises associées (sociétés mises en équivalence), et les entités sur lesquelles les différents dirigeants du Groupe exercent au moins une influence notable.

Les transactions avec les sociétés non consolidées

ou mises en équivalence ne sont pas significatives sur les exercices considérés, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2010 et 2009 est la suivante, par nature de partie liée :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010				Exercice 2009			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	258	1 225	3 940	139	774	1 122	5 857	-
Coentreprises	1 099	841	182	681	978	674	93	881
Autres parties liées	9	2 246	-	162	43	2 147	11	497
Total	1 366	4 312	4 122	982	1 795	3 942	5 961	1 378

19.2. OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe conduit à une concentration des lignes de financement sur la société mère.

Par ailleurs, les flux intra-groupe et les marges internes sont éliminés lors des opérations de consolidation du Groupe.

Au titre de l'exercice 2010, les cessions de ciment intra-groupe se sont élevées à 196 millions d'euros, les cessions de granulats à 67 millions d'euros, les prestations de transports à 70 millions, celles liées aux services annexes (analyses, pompages, exploitations de carrières, etc.) à 40 millions et celles liées aux produits et services divers mutualisés à 72 millions d'euros. Sur la même période, les produits financiers intra-groupe se sont élevés à 11 millions d'euros.

19.3. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les subventions et engagements réglementés pour les exercices clos le 31 décembre 2009 et de 31 décembre 2008, figurant

respectivement page 126 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 15 mars 2010 sous le numéro D.10-0111, et page 132 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 9 avril 2009 sous le numéro R.09-015, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Les engagements pris en matière de compléments de retraite et notamment de retraite additionnelle auprès de CARDIF ont été confirmés par le Conseil d'Administration en date du 25 février 2011 suite au renouvellement des mandats de Monsieur Jacques Merceron-Vicat, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, et de Monsieur Guy Sidos, en sa qualité de Directeur Général.

Nature et objet: Il s'agit du régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Modalités: Les engagements pris auprès de CARDIF concernent les mandataires sociaux ainsi que les cadres dont le salaire dépasse 4 fois le plafond de la tranche A.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense, le 28 février 2011
KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 28 février 2011
Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

20

INFORMATIONS FINANCIÈRES

CONCERNANT LE PATRIMOINE,
LA SITUATION FINANCIÈRE ET
LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1. Principes comptables 127

20.2. Informations financières historiques 127

20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2010 128

20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2010 133

20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés 170

20.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2010 172

20.3.1. Bilan au 31 décembre 2010 172

20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2010 174

20.3.3. Annexe aux comptes sociaux 2010 176

20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels 184

**20.4. Honoraires des commissaires
aux comptes** 186

20.5. Politique de distribution de dividendes 186

20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage 187

20.6.1. Litige « Maurienne » 187

20.6.2. Litige concurrence « Corse » 187

20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations
d'exploitation 188

**20.7. Changements significatifs de la situation
financière ou commerciale** 188

20.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les Principes comptables sont présentés à la note 1 « principes comptables et méthodes d'évaluation » de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2010 » du présent document de référence.

20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

En application de l'article 28-1 alinéa 5 du règlement (CE) n° 809 / 2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 (établis conformément aux normes IFRS comprenant les données comparatives respectivement des exercices 2008 et 2007) ainsi que les rapports des contrôleurs légaux y afférents, figurant respectivement aux pages 128 à 170 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 15 mars 2010 sous le numéro D.10-0111 et aux pages 139 à 175 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 9 avril 2009 sous le numéro R.09-015, sont inclus par référence dans le présent document de référence.

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

20.2.1. Comptes consolidés au 31 décembre 2010

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	3	1 031 189	671 224
Autres immobilisations incorporelles	4	101 496	74 484
Immobilisations corporelles	5	2 179 837	1 782 307
Immeubles de placement	7	18 086	19 206
Participations dans des entreprises associées	8	38 536	36 579
Actifs d'impôts différés	25	2 553	2 682
Créances et autres actifs financiers non courants	9	83 229	68 387
Total des actifs non courants		3 454 926	2 654 869
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	10	356 521	295 140
Clients et autres débiteurs	11	302 801	320 538
Actifs d'impôts exigibles		10 622	6 050
Autres créances	11	145 422	103 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	296 176	234 708
Total des actifs courants		1 111 542	959 721
Total de l'actif		4 566 468	3 614 590
PASSIF (en milliers d'euros)			
	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
CAPITAUX PROPRES			
Capital	13	179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Réserves consolidées		1 950 172	1 691 382
Capitaux propres part du Groupe		2 140 979	1 882 189
Intérêts minoritaires		416 123	199 384
Total capitaux propres		2 557 102	2 081 573
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	49 737	44 090
Autres provisions	15	87 103	87 498
Dettes financières et options de vente	16	1 203 963	660 090
Impôts différés passifs	25	146 458	146 016
Autres passifs non courants		22 808	26 231
Total des passifs non courants		1 510 069	963 925
PASSIFS COURANTS			
Provisions	15	10 168	8 169
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16	90 515	227 256
Fournisseurs et autres créditeurs		238 587	189 820
Passifs d'impôts exigibles		9 496	6 962
Autres dettes	18	150 531	136 885
Total des passifs courants		499 297	569 092
Total des passifs		2 009 366	1 533 017
Total capitaux propres et passifs		4 566 468	3 614 590

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	2010	2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	2 013 659	1 896 013
Achats consommés		(1 182 523)	(1 076 892)
VALEUR AJOUTÉE	1.22	831 136	819 121
Charges de personnel	20	(324 532)	(309 446)
Impôts, taxes et versements assimilés		(45 055)	(55 532)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1.22 & 23	461 549	454 143
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations	21	(158 485)	(158 340)
Autres produits et charges	22	30 442	8 348
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23	333 506	304 151
Coût de l'endettement financier net	24	(25 258)	(23 977)
Autres produits financiers	24	6 655	8 779
Autres charges financières	24	(8 747)	(8 736)
RÉSULTAT FINANCIER	24	(27 350)	(23 934)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	8	2 680	1 021
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		308 836	281 238
Impôts sur les résultats	25	(44 595)	(47 669)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		264 241	233 569
Part attribuable aux intérêts minoritaires		61 505	42 171
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE		202 736	191 398
EBITDA	1.22 & 23	504 294	473 011
EBIT	1.22 & 23	336 942	321 923
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		408 912	387 368
Résultat par action (en euros)			
Résultat net part du groupe de base et dilué par action	13	4,52	4,26

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

	2010	2009
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	264 241	233 569
Écarts de conversion	116 427	(35 658)
Couverture des flux de trésorerie	5 308	(7 752)
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(1 828)	2 669
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (après impôt)	119 907	(40 741)
RÉSULTAT GLOBAL	384 148	192 828
Part attribuable aux intérêts minoritaires	68 350	35 884
PART ATTRIBUABLE AU GROUPE	315 798	156 944

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	2010			2009		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion	116 427	-	116 427	(35 658)	-	(35 658)
Couverture des flux de trésorerie	5 308	(1 828)	3 480	(7 752)	2 669	(5 083)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (après impôt)	121 735	(1 828)	119 907	(43 410)	2 669	(40 741)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

Notes

2010

2009

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Résultat net consolidé		264 241	233 569
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(2 680)	(1 021)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		135	135
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:			
• amortissements et provisions		166 443	164 658
• impôts différés		(12 394)	(5 962)
• plus ou moins values de cession		(7 942)	(1 312)
• gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		1 184	(2 671)
• autres		(75)	(28)
Capacité d'autofinancement		408 912	387 368
Variation du besoin en fonds de roulement		(6 192)	(4 260)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽¹⁾	27	402 720	383 108

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations:

• immobilisations corporelles et incorporelles		(321 265)	(270 221)
• immobilisations financières		(22 467)	(14 455)

Encaissements liés à des cessions d'immobilisations:

• immobilisations corporelles et incorporelles		17 678	6 082
• immobilisations financières		9 202	2 325

Incidence des variations de périmètre		(224 952)	(3 463)
---------------------------------------	--	-----------	---------

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	28	(541 804)	(279 732)
---	----	------------------	------------------

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés		(83 584)	(88 945)
Augmentations de capital		9 729	5 504
Émissions d'emprunts		698 176	148 372
Remboursements d'emprunts		(424 106)	(56 724)
Acquisitions d'actions propres		(22 749)	(9 029)
Cessions - attributions d'actions propres		27 320	20 172
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		204 786	19 350
Incidences des variations de cours des devises		7 993	(4 753)
Variation de la trésorerie		73 695	117 973
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	29	213 011	95 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	29	286 706	213 011

⁽¹⁾ Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (46 910) milliers d'euros en 2010 et (51 898) milliers d'euros en 2009.
Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (19 392) milliers d'euros en 2010 et (15 556) milliers d'euros en 2009.

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Auto-contrôle	Réserves conso- lidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts mino- ritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2009	179 600	11 207	(99 250)	1 746 954	(63 999)	1 774 512	179 256	1 953 768
Résultat annuel				191 398		191 398	42 171	233 569
Autres éléments du résultat global				(5 083)	(29 371)	(34 454)	(6 287)	(40 741)
<i>Résultat global</i>				<i>186 315</i>	<i>(29 371)</i>	<i>156 944</i>	<i>35 884</i>	<i>192 828</i>
Dividendes distribués				(65 637)		(65 637)	(23 561)	(89 198)
Variation nette des actions propres			9 634	989		10 623	-	10 623
Variations de périmètre				5 736		5 736	2 289	8 025
Augmentation de capital						0	5 618	5 618
Autres variations				11		11	(102)	(91)
Au 31 décembre 2009	179 600	11 207	(89 616)	1 874 368	(93 370)	1 882 189	199 384	2 081 573
Résultat annuel				202 736		202 736	61 505	264 241
Autres éléments du résultat global				3 480	109 582	113 062	6 845	119 907
<i>Résultat global</i>				<i>206 216</i>	<i>109 582</i>	<i>315 798</i>	<i>68 350</i>	<i>384 148</i>
Dividendes distribués				(65 875)		(65 875)	(17 998)	(83 873)
Variation nette des actions propres			4 319	166		4 485	-	4 485
Variations de périmètre						0	150 381	150 381
Augmentation de capital				4 529		4 529	19 573	24 102
Autres variations				(147)		(147)	(3 567)	(3 714)
Au 31 décembre 2010	179 600	11 207	(85 297)	2 019 257	16 212	2 140 979	416 123	2 557 102

Les réserves de conversion Groupe au 31 décembre 2010 se ventilent comme suit par devises (en milliers d'euros) :

Dollar US	(8 741)
Franc suisse	119 216
Livre turque	(42 085)
Livre égyptienne	(26 221)
Tengué kazakh	(26 986)
Ouguiya mauritanien	(3 167)
Roupie indienne	4 196
	<u>16 212</u>

20.2.2. Annexe aux comptes consolidés 2010

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	134
NOTE 2	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS	142
NOTE 3	GOODWILL	143
NOTE 4	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	144
NOTE 5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144
NOTE 6	CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT BAIL	145
NOTE 7	IMMEUBLES DE PLACEMENT	146
NOTE 8	PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	146
NOTE 9	CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	147
NOTE 10	STOCKS ET ENCOURS	147
NOTE 11	CRÉANCES	148
NOTE 12	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	148
NOTE 13	CAPITAL SOCIAL	149
NOTE 14	AVANTAGES AU PERSONNEL	149
NOTE 15	AUTRES PROVISIONS	152
NOTE 16	DETTES FINANCIÈRES ET OPTIONS DE VENTE	153
NOTE 17	INSTRUMENTS FINANCIERS	154
NOTE 18	AUTRES DETTES	156
NOTE 19	CHIFFRE D'AFFAIRES	157
NOTE 20	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	157
NOTE 21	DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	157
NOTE 22	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	157
NOTE 23	INDICATEURS DE PERFORMANCE	158
NOTE 24	RÉSULTAT FINANCIER	158
NOTE 25	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	159
NOTE 26	INFORMATION SECTORIELLE	161
NOTE 27	FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	163
NOTE 28	FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	163
NOTE 29	COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE	164
NOTE 30	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	164
NOTE 31	TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES	164
NOTE 32	HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	165
NOTE 33	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	165
NOTE 34	LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2010	166

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606 / 2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2010.

Les normes, interprétations et amendements publiés par l'IASB, mais non encore entrés en vigueur au 31 décembre 2010 n'ont pas été appliqués par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture. Il s'agit notamment d'IAS 24 révisée concernant les informations relatives aux parties liées, les amendements à IFRIC 14 concernant les actifs de régimes à prestations définies et les obligations de financement minimum, ainsi que les amendements à IFRIC 19 concernant l'extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Les comptes consolidés du 31 décembre présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2009, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010.

Ces nouvelles normes, d'application prospective, concernent principalement au niveau du Groupe IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », dont les modalités d'applications sont décrites dans la note 1.4 « Regroupement d'entreprises - *Goodwill* » de la présente annexe.

Ces comptes ont été définitivement arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 25 février 2011, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 6 mai 2011 pour approbation.

1.2. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an). L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture.

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (notes 1.17 et 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (notes 1.15 et 14) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (notes 1.16 et 16) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 1.14 et 17) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 1.4, 1.11 et 3) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme définitive (notes 1.7 et 4 relatives aux quotas d'émission).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, à minima à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

1.3. Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes significatives sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales :

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Coentreprises :

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui font l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Entreprises associées :

Les participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwill* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « titres mis en équivalence ». La liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2010 figure dans la note 34.

1.4. Regroupement d'entreprises - *Goodwill*

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes révisées étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 :

Ils sont comptabilisés selon la méthode de

l'acquisition. Le *goodwill* représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de la société acquise et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition. Les *goodwill*s issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwill*s y afférent ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill* négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010 :

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle.

Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :

- soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* «partiel»);
- soit à leur juste valeur (option du *goodwill* «complet»).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un écart d'acquisition dit «complet».

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat.
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Conformément à IAS 36 (cf. note 1.11), les *goodwill*s font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation, consistant à comparer leur valeur nette comptable à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque cette dernière s'avère inférieure à la première, une dépréciation correspondant à la perte de valeur ainsi déterminée est constatée.

1.5. Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères :

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant

le cours de change en vigueur à la date de clôture, les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	2010	2009	2010	2009
USD	1,3362	1,4406	1,3268	1,3933
CHF	1,2504	1,4836	1,3823	1,5099
EGP	7,7537	7,9113	7,4799	7,718
TRL	2,0694	2,1547	1,9973	2,1623
KZT	196,922	213,91	195,71	206,18
MRO	378,003	379,02	370,186	369,67
INR	59,758	67,04	60,6318	67,36

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Les frais de recherche et développement inscrits en charges en 2010 s'élèvent à 1 913 milliers d'euros (1 757 en 2009).

1.7. Quotas d'émission

En l'absence de norme définitive de l'IASB concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, le traitement comptable suivant a été retenu :

- les quotas alloués par l'État dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) ne donnent lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012) ;
- seuls les quotas détenus en excédent des émissions réelles cumulées font l'objet d'une constatation à l'actif en autres immobilisations incorporelles à la clôture ;
- la constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CERs) sont constatés dans le résultat de l'exercice.

1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actifs béton granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

1.9. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés par le bailleur au locataire, sont classés en contrats de location financement conformément à IAS 17. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les biens détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats et amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité, avec en contrepartie, la dette afférente au passif.

1.10. Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans). La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée par les services dédiés du Groupe, principalement sur la base d'évaluations réalisées par capitalisation des loyers encaissés ou par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables. Elle est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

1.11. Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charges au compte de résultat, dès lors que la valeur

comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans. Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les *cash flows* prévisionnels sont déterminés sur la base des éléments suivants inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les cinq premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Les flux de trésorerie projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) avant impôts, conformément aux prescriptions de la norme IAS 36. Ce dernier est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, ainsi que d'une prime pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'UGT concernée.

En effet, lorsque qu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent. L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique / pays / activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

La valeur des actifs ainsi testée, à minima annuellement au niveau de chaque UGT, est composée des actifs non courants incorporels et corporels et du Besoin en Fonds de Roulement.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la

diminution de un point du taux d'actualisation retenu sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des *goodwills* et des autres actifs incorporels et corporels inclus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

1.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture. La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

1.14. Instruments financiers

Actifs financiers :

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, dans l'une des

quatre catégories d'instruments financiers suivantes prévues par la norme IAS 39, en fonction des raisons ayant motivé leur acquisition à l'origine :

- les prêts et créances à long terme, actifs financiers non cotés sur un marché actif, dont le paiement est déterminé ou déterminable ; ils sont évalués au coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente qui intègrent notamment, selon la norme, les titres de participation dans des sociétés non consolidées ; ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée du coût des ventes à la clôture ;
- les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le résultat, parce que détenus à des fins de transaction (acquis et détenus en vue d'être revendus à court terme) ;
- les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui comprennent les titres cotés sur un marché actif assortis de paiements déterminés et à échéances fixées ; le Groupe ne possède pas de tels actifs à la clôture des exercices présentés.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les actifs financiers font l'objet d'une revue à chaque clôture annuelle afin d'identifier l'existence éventuelle d'un indice de perte de valeur.

Passifs financiers :

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires,... Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actions d'autocontrôle :

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Instruments dérivés et relations de couverture :

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et *caps* de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives. Cependant, certains instruments financiers dérivés utilisés ne sont pas, pas encore ou plus éligibles à la comptabilité de couverture à la date de clôture selon les critères de la norme IAS 39.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat dans le résultat financier (« Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers »). Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des *swaps* de taux, *swaps* de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est

démontrée dès son origine puis par la vérification régulière et la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la variation de la juste valeur de l'instrument financier couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de Flux de Trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

1.15. Avantages au personnel

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, retraite chapeau pour les dirigeants...) ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales, ...).

Les régimes à cotisations définies, dont les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, ne constituant pas un engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à constitution de provisions.

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe. Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation,...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux clauses prévues par les conventions collectives et aux usages.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Ils sont donc provisionnés dans l'état de la situation financière, déduction faite, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis. En cas d'excédent d'actif, celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par IAS 19.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et / ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. En application de l'option offerte par IFRS 1, le groupe a choisi de mettre à zéro les écarts actuariels liés aux avantages au personnel non encore reconnu dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres. La part de gains et pertes actuariels excédant 10% de la plus grande de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée en résultat. Les écarts actuariels résiduels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel adhérant à chaque régime, selon la méthode dite du « corridor », à l'exception de ceux concernant les autres avantages à long terme.

1.16. Options de vente consenties sur actions de filiales consolidées

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1^{er} janvier 2010 ;
- en diminution des capitaux propres part du Groupe pour les options émises après le 1^{er} janvier 2010.

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule,...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1^{er} janvier 2010);
- soit en contrepartie des capitaux propres part du Groupe (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier; le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

1.17. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie, pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an, font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est constaté à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

1.19. Impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions:

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée. Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités, la qualification donnée par le Groupe à la CET est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat. En conséquence, la CET est comptabilisée en résultat opérationnel tout comme l'était la taxe professionnelle jusqu'à fin décembre 2009.

1.20. Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales et les coentreprises du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location financement, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*. Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés.

1.21. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée dans la note 26 a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction Générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux secteurs et zones géographiques.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des trois secteurs dans lesquels le Groupe exerce son activité : le Ciment, le Béton & Granulats et les Autres Produits & Services. Les indicateurs de gestion présentés ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction Générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT (cf. § 1.22), total des actifs non courants, capitaux nets investis (cf. § 26), investissements industriels, dotation nette aux amortissements des immobilisations et effectifs. Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du *reporting* interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels et zones géographiques définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

1.22. Indicateurs financiers

La définition des indicateurs de performance financière, utilisés par le Groupe, comme par d'autres acteurs industriels notamment dans le domaine des matériaux de construction, et présentés avec le compte de résultat, est la suivante :

- **Valeur Ajoutée** : elle est égale à la valeur de la production diminuée des consommations intermédiaires ;
- **Excédent Brut d'Exploitation** : il est égal à la valeur ajoutée, diminuée des charges de personnel, des impôts et taxes (hors impôts sur les résultats et impôts différés) et augmentée des subventions d'exploitation ;
- **EBITDA** (Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization) : il se calcule en sommant l'Excédent Brut d'Exploitation et les autres produits et charges ordinaires ;
- **EBIT** (Earning Before Interest and Tax) : il se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

1.23. Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux

deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

NOTE 2 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE ET AUTRES FAITS MARQUANTS

Un environnement macro-économique toujours contrasté

L'année 2010 peut être caractérisée d'exercice de transition, marquée par un environnement macro-économique contrasté. En effet, si les signes de reprise sont restés timides dans les principaux pays matures sur lesquels le Groupe est présent, le dynamisme des pays émergents s'est vu confirmé. Dans ce contexte, le groupe Vicat a affiché une solide performance tout en consolidant son assise opérationnelle et son appareil industriel grâce aux effets bénéfiques des plans Performance 2010 et Performance Plus. Parallèlement, le Groupe a poursuivi sa stratégie de croissance dans les pays à fort potentiel comme l'attestent l'acquisition de Bharathi Cement Corporation Private Ltd en Inde et le démarrage de la cimenterie de Jambyl Cement au Kazakhstan.

Acquisition de 51% de Bharathi Cement Corporation Private Ltd en Inde

Le Groupe a annoncé fin avril 2010 la signature d'un accord avec les actionnaires de Bharathi Cement Corporation Private Ltd Limited (BCCL), cimentier opérant dans l'État de l'Andhra Pradesh, portant sur l'acquisition de 51% du capital de cette société. Cette acquisition a été financée par la dette. BCCL possède une cimenterie composée de deux lignes de production qui représentent, fin 2010, une capacité annuelle totale de 5 millions de tonnes de ciment.

Cette acquisition d'une participation majoritaire dans la société Bharathi Cement Corporation Private Ltd est complémentaire de la joint venture Vicat Sagar Cement Private Ltd et permet au Groupe de renforcer sa position sur un marché à fort potentiel. En application de la norme IFRS 3 révisée (cf. note 1.11), le Groupe a choisi l'option du *goodwill* partiel pour la comptabilisation de l'acquisition de Bharathi Cement Corporation Private Ltd.

Mise en production de la cimenterie de Jambyl Cement au Kazakhstan

L'usine *greenfield* Jambyl Cement au Kazakhstan est entrée en phase de production en fin d'année conformément au calendrier établi. D'une capacité de production supérieure à 1,1 million de tonnes en

année pleine, cette nouvelle cimenterie permettra au Groupe de tirer profit des fortes potentialités et de la croissance du Kazakhstan, pays importateur net de ciment.

Acquisition de L. Thiriet & Cie

Le Groupe a acquis en décembre 2010 L. Thiriet & Cie, société basée en Meurthe et Moselle et spécialisée dans la production de Béton et Granulats. L. Thiriet & Cie exploite trois centrales à béton et quatre carrières de granulats, d'une capacité annuelle globale d'environ 100 000 m³ de béton et 500 000 tonnes de granulats. En 2009, L. Thiriet & Cie a réalisé un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros. Avec cette acquisition, Vicat élargit et renforce son activité au sud de la Lorraine.

Refinancement de la dette du Groupe

Le Groupe a émis 450 millions de dollars US et 60 millions d'euros de dette obligataire par le biais d'un placement privé sur le marché américain. Cette opération, largement sursouscrite, illustre la volonté du Groupe de maintenir une bonne diversification de ses sources de financement et de rallonger la maturité de sa dette.

Les fonds provenant de cette émission ont été perçus le 21 décembre 2010 pour un montant de 370 millions de dollars US et le 11 janvier 2011 pour 80 millions de dollars US et 60 millions d'euros. La dette dollar a été convertie pour la totalité de son montant en une dette synthétique euro par le biais de *cross currency swaps* qui ont pris effet aux dates de perception des fonds.

NOTE 3 GOODWILL

La variation des *goodwills* nets par secteurs d'activité s'analyse comme suit :

	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	Total net
Au 31 décembre 2008	457 080	198 017	15 804	670 901
Acquisitions / Augmentations ⁽¹⁾	11 156	907	4	12 067
Cessions / Diminutions		(68)	(17)	(85)
Variations de change et autres	(5 667)	(6 005)	13	(11 659)
Au 31 décembre 2009	462 569	192 851	15 804	671 224
Acquisitions / Augmentations ⁽²⁾	302 013	24 525	3 312	329 850
Cessions / Diminutions				0
Variations de change et autres	13 862	13 564	2 689	30 115
Au 31 décembre 2010	778 444	230 940	21 805	1 031 189

⁽¹⁾ L'augmentation des *goodwills* au cours de l'exercice 2009 résulte pour l'essentiel des investissements complémentaires engagés en 2009 en application du pacte d'actionnaires conclu dans le cadre de la création d'une *joint-venture* avec le cimentier indien Sagar Cements, dont l'objectif est la construction d'une cimenterie *greenfield* en Inde.

⁽²⁾ L'augmentation des *goodwills* au cours de l'exercice 2010 résulte pour l'essentiel de l'acquisition de Bharathi Cement Corporation Private Ltd en Inde.

Tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition :

Conformément à IFRS 3 et IAS 36, les *goodwills* font l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite dans les notes 1.4 et 1.11.

Les taux d'actualisation retenus pour effectuer les tests sont les suivants :

(%)	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan, Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
2010	7,2	7,51	9,37	8,02 à 8,72	8,47 à 8,97
2009	7,48	8,88 à 8,95	9,41	10,51	10,51

Les tests de dépréciation réalisés en 2010 et 2009 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

Au 31 décembre 2010, les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux d'actualisation majoré de 1%. Une hausse de 1% aurait pour effet de générer des valeurs recouvrables inférieures à la valeur nette comptable pour certaines unités génératrices de trésorerie. Le montant correspondant est de 41 millions d'euros.

NOTE 4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se ventilent comme suit par nature :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Concessions, brevets et droits similaires	65 404	48 161
Logiciels	4 498	4 395
Autres immobilisations incorporelles	31 422	21 912
Immobilisations incorporelles en cours	172	16
Autres immobilisations incorporelles	101 496	74 484

Au 31 décembre 2010, les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient à 101 496 milliers d'euros contre 74 484 fin 2009. La variation au cours de l'exercice 2010 s'explique principalement par une dotation aux amortissements de 6 829 milliers d'euros, des acquisitions ayant conduit à un accroissement de 34 772 milliers d'euros, des variations de périmètre pour 2 428 milliers d'euros et pour le solde, par des écarts de conversion positifs, des reclassements et des cessions.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevaient au 31 décembre 2009 à 74 484 contre 43 600 fin 2008. La variation au cours de l'exercice 2009 s'expliquait principalement par une dotation aux amortissements de 4 754 milliers d'euros, des

acquisitions ayant conduit à un accroissement de 17 654, des variations de périmètre pour 5 318 et pour le solde, par des écarts de conversion négatifs, des reclassements et des cessions.

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, seuls les quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif en autres immobilisations incorporelles pour 3 029 milliers d'euros correspondant à 220 milliers de tonnes. La constatation des excédents, les ventes de quotas ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CERs) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 12 035 milliers d'euros (12 564 milliers d'euros au 31 décembre 2009).

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
Au 31 décembre 2008	725 596	1 922 828	143 920	278 429	3 070 773
Acquisitions	24 490	56 196	8 934	165 865	255 485
Cessions	(5 632)	(29 568)	(8 972)	(221)	(44 393)
Variations de périmètre	2 150	1 057	18	1 482	4 707
Variations de change	(7 377)	(19 227)	(1 079)	(9 971)	(37 654)
Autres mouvements	59 391	210 321	1 677	(270 814)	575
Au 31 décembre 2009	798 618	2 141 607	144 498	164 770	3 249 493
Acquisitions	65 855	59 220	14 483	157 482	297 040
Cessions	(4 696)	(27 813)	(7 952)	(104)	(40 565)
Variations de périmètre	27 365	93 713	7 222	56 396	184 696
Variations de change	41 697	85 423	10 527	12 643	150 290
Autres mouvements	28 374	152 989	3 578	(185 039)	(98)
Au 31 décembre 2010	957 213	2 505 139	172 356	206 148	3 840 856

Amortissements et pertes de valeur (En milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immo- bilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/ acomptes	Total
Au 31 décembre 2008	(277 731)	(1 001 381)	(94 002)	(8)	(1 373 123)
Augmentations	(25 783)	(105 318)	(13 358)		(144 459)
Diminutions	4 790	27 810	8 221		40 821
Variations de périmètre	(523)	(383)	(16)		(922)
Variations de change	1 767	8 722	2		10 491
Autres mouvements	87	(117)	27	8	5
Au 31 décembre 2009	(297 393)	(1 070 667)	(99 126)	0	(1 467 186)
Augmentations	(26 838)	(120 029)	(12 648)		(159 515)
Diminutions	3 067	25 612	7 585		36 264
Variations de périmètre	(1 298)	(10 018)	(687)		(12 003)
Variations de change	(12 275)	(39 684)	(6 621)		(58 580)
Autres mouvements	1	149	(149)		1
Au 31 décembre 2010	(334 736)	(1 214 637)	(111 646)	0	(1 661 019)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2009	501 225	1 070 940	45 372	164 770	1 782 307
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2010	622 477	1 290 502	60 710	206 148	2 179 837

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 151 millions d'euros au 31 décembre 2010 (136 millions d'euros au 31 décembre 2009) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 55 millions d'euros au 31 décembre 2010 (29 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corpo-

relles s'élève à 212 millions d'euros au 31 décembre 2010 (70 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Le montant global d'intérêts capitalisés en 2010 s'élève à 4 027 milliers d'euros (10 884 milliers d'euros en 2009), déterminé sur la base d'un taux d'intérêts appliqué localement variant de 1,70% à 5,71% selon les pays concernés.

NOTE 6 CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT ET CRÉDIT BAIL

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs:

(En milliers d'euros)

	2010	2009
Installations industrielles	5 605	5 822
Autres immobilisations corporelles	1 166	1 721
Immobilisations corporelles	6 771	7 543
Echéanciers des paiements minimaux:		
À moins d'un an	3 088	4 258
De 1 à 5 ans	3 244	4 087
À plus de 5 ans	27	-
Total	6 359	8 345

NOTE 7 IMMEUBLES DE PLACEMENT

(En milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
Au 31 décembre 2008	34 795	(14 771)	20 024
Acquisitions	85		85
Cessions	(1 106)		(1 106)
Amortissements		(249)	(249)
Variations de change	(3)	(5)	(8)
Variations de périmètre et autres	480	(20)	460
Au 31 décembre 2009	34 251	(15 045)	19 206
Acquisitions	2 664		2 664
Cessions	(5 188)		(5 188)
Amortissements		(221)	(221)
Variations de change	2 235	(633)	1 602
Variations de périmètre et autres	23		23
Au 31 décembre 2010	33 985	(15 899)	18 086
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2009			58 216
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2010			56 284

Les produits locatifs des immeubles de placement s'élevaient à 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 (2,6 millions d'euros au 31 décembre 2009).

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(En milliers d'euros)

Variation des participations dans des entreprises associées	2010	2009
Au 1^{er} janvier	36 579	10 059
Quote-part de résultat des entreprises associées	2 680	1 021
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(135)	(135)
Variations de périmètre ^{(1) (2)}	(2 431)	26 060
Variations de change et autres	1 843	(426)
Au 31 décembre	38 536	36 579

⁽¹⁾ Les variations de périmètre 2009 sont liées à l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés Sodicapéi et Sinaï White Cement.

⁽²⁾ Les variations de périmètre 2010 sont liées à la sortie du périmètre de consolidation de la société Socava.

NOTE 9 CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(En milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
Au 31 décembre 2008	97 347	(2 750)	94 597
Acquisitions / Augmentations	14 338	(306)	14 032
Cessions / Diminutions	(4 193)	552	(3 641)
Variations de périmètre	(29 992)		(29 992)
Variations de change	(290)		(290)
Autres	(6 319)		(6 319)
Au 31 décembre 2009	70 891	(2 504)	68 387
Acquisitions / Augmentations	21 121	(325)	20 796
Cessions / Diminutions	(7 896)	10	(7 886)
Variations de périmètre	1 668		1 668
Variations de change	5 269	(142)	5 127
Autres	(4 863)		(4 863)
Au 31 décembre 2010	86 190	(2 961)	83 229
dont :			
• titres de participation	24 209	(980)	23 229
• titres immobilisés	1 911	(444)	1 467
• prêts et créances	51 974	(1 537)	50 437
• actifs des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi	8 096		8 096
Au 31 décembre 2010	86 190	(2 961)	83 229

NOTE 10 STOCKS ET EN COURS

(En milliers d'euros)	2010			2009		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	250 830	(7 603)	243 227	211 089	(5 970)	205 119
Encours, produits finis et marchandises	114 443	(1 149)	113 294	91 181	(1 160)	90 021
Total	365 273	(8 752)	356 521	302 270	(7 130)	295 140

NOTE 11 CRÉANCES

(En milliers d'euros)	Clients et autres débiteurs	Provisions Clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs Net	Autres Créances fiscales	Créances sociales	Autres créances	Provisions Autres créances	Total Autres Créances Net
Au 31 décembre 2008	384 559	(15 897)	368 662	37 016	7 124	52 816	(2 911)	94 044
Augmentations		(6 787)	(6 787)				(149)	(149)
Diminutions avec utilisation		5 286	5 286				212	212
Variations de change	(911)	169	(742)	(818)	26	(107)		(899)
Variations de périmètre	3 133	(29)	3 104	186		1 144		1 330
Autres mouvements	(49 109)	124	(48 985)	6 025	(3 549)	6 271		8 747
Au 31 décembre 2009	337 672	(17 134)	320 538	42 409	3 601	60 124	(2 848)	103 285
Augmentations		(4 450)	(4 450)			22	(297)	(275)
Diminutions avec utilisation		6 069	6 069				1 150	1 150
Variations de change	9 316	(689)	8 627	603	89	1 517		2 209
Variations de périmètre	6 470	(46)	6 424	11 105	10	5 940		17 055
Autres mouvements	(34 408)	1	(34 407)	7 238	84	14 676		21 998
Au 31 décembre 2010	319 050	(16 249)	302 801	61 354	3 784	82 279	(1 995)	145 422
dont échu au 31 décembre 2010:								
• depuis moins de 3 mois	55 441	(64)	55 377	2 947	495	12 168	-	15 610
• depuis plus de 3 mois	14 360	(11 291)	3 069	2 958	1	684	(16)	3 627
dont non échu au 31 décembre 2010:								
• à moins d'un an	245 952	(3 468)	242 484	28 249	3 168	61 896	(1 976)	91 337
• à plus d'un an	3 297	(1 426)	1 871	27 200	120	7 531	(3)	34 848

NOTE 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En milliers d'euros)	2010	2009
Disponibilités	60 024	56 648
Valeurs mobilières de placement	236 152	178 060
Trésorerie et équivalents de trésorerie	296 176	234 708

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de quatre euros entièrement libérées dont 1 006 865 actions détenues en propre au 31 décembre 2010 (1 083 443 au 31 décembre 2009) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35% dans Vicat en 2007.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2010 au titre de l'exercice 2009 s'est élevé à 1,50 euro par action soit au total 67 350 milliers d'euros, identique au dividende de 1,50 euro par action versé en 2009 au titre de l'exercice 2008 soit au total 67 350 milliers d'euros. Le dividende proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2010 s'élève à 1,50 euro par action, soit au total 67 350 milliers d'euros.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action et s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires moyen pondéré de Vicat en circulation sur l'exercice.

NOTE 14 AVANTAGES AU PERSONNEL

(En milliers d'euros)	2010	2009
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	26 073	23 898
Autres avantages postérieurs à l'emploi	23 664	20 192
Total provisions retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	49 737	44 090
Actifs des régimes (note 9)	(8 096)	(6 848)
Passif net	41 641	37 242

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(En milliers d'euros)	2010			2009		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	345 824	39 543	385 367	260 206	29 582	289 788
Juste valeur des actifs des régimes	(295 182)		(295 182)	(244 991)		(244 991)
Situation nette	50 642	39 543	90 185	15 215	29 582	44 797
Ecart actuariels nets non reconnus	(11 733)	(15 221)	(26 954)	(9 517)	(8 372)	(17 889)
Coûts des services passés non reconnus	(36)	44	8	(15)	16	1
Actifs nets comptabilisés	(21 598)		(21 598)	10 333		10 333
Passif net	17 275	24 366	41 641	16 016	21 226	37 242

Composante de la charge annuelle nette

(En milliers d'euros)	2010			2009		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(7 248)	(715)	(7 963)	(6 732)	(559)	(7 291)
Coût financier	(14 258)	(1 886)	(16 144)	(12 620)	(1 577)	(14 197)
Rendement attendu des actifs du régime	12 626		12 626	11 433		11 433
Écarts actuariels reconnus dans l'année	(1 251)	(469)	(1 720)	(1 399)	(256)	(1 655)
Coût des services passés reconnus	(9)	(27)	(36)	(21)	(26)	(47)
Charge de l'exercice	(10 140)	(3 097)	(13 237)	(9 339)	(2 418)	(11 757)

Variation des actifs financiers de couverture du régime

(En milliers d'euros)	2010			2009		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	244 991	0	244 991	225 457	0	225 457
Rendement attendu des actifs	12 626		12 626	11 433		11 433
Cotisations payées	11 601		11 601	9 459		9 459
Différences de conversion	42 519		42 519	(395)		(395)
Prestations payées	(12 827)		(12 827)	(13 822)		(13 822)
Variations de périmètre et autres	2 506		2 506			0
Gains et pertes actuariels	(6 234)		(6 234)	12 859		12 859
Juste valeur des actifs au 31 décembre	295 182	0	295 182	244 991	0	244 991

Variation du passif net

(En milliers d'euros)	2010			2009		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Passif net au 1^{er} janvier	16 016	21 226	37 242	14 222	21 145	35 367
Charge de l'exercice	10 139	3 098	13 237	9 339	2 418	11 757
Cotisations payées	(6 863)		(6 863)	(5 859)		(5 859)
Différences de conversion	(1 021)	1 649	628	(56)	(726)	(782)
Prestations payées par l'employeur	(1 456)	(1 605)	(3 061)	(1 668)	(1 611)	(3 279)
Variations de périmètre	436		436			0
Autres	22		22	38		38
Passif net au 31 décembre	17 273	24 368	41 641	16 016	21 226	37 242

Principales hypothèses actuarielles

	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2010	4,5%	2,4% à 4,5%	5,25%	8,0 à 11,0%	5,0% à 11,0%
2009	5,3%	3,3% à 5,3%	6,0%	12,0%	5,0% à 9,0%
Taux de rendement des actifs financiers					
2010	4,0%	3,6%	8,5%	5,0%	
2009	4,0%	4,4%	8,5%		
Taux d'augmentation des salaires					
2010	2,5% à 4,0%	1,5% à 3,0%	1,0% à 2,5%	4,8 à 7,5%	3,5% à 8,0%
2009	2,5% à 4,0%	1,5% à 3,0%	0,0% à 3,0%	5,5%	4,0% à 8,0%
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2010			4,5% à 7,0%		
2009			4,5% à 7,0%		

Le poids des différentes catégories d'actifs dans le portefeuille des actifs de régime au 31 décembre 2010 s'analyse comme suit :

(En%)	31 décembre 2010
Actions	26,6
Obligations	32,3
Immobilier	19,1
Monétaire	6,1
Autres	15,9
Total	100,0

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2010 correspondant à une variation de ± 25 points de base du taux d'actualisation est de respectivement 8,8 et (11,6) millions d'euros.

Par ailleurs, la sensibilité de la valeur des actifs de couverture à fin 2010 correspondant à une variation de ± 100 points de base du taux de rendement attendu des actifs est de respectivement 3,1 et (2,7) millions d'euros.

Le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé pour le calcul des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi a une incidence directe sur l'évaluation de certains de ces engagements. L'incidence d'une variation de un point de ce taux d'évolution des coûts médicaux serait la suivante :

(En milliers d'euros)	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2010	4 844	(3 963)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et du coût financier	479	(376)

Les montants pour l'exercice 2010 et pour les quatre exercices précédents de la valeur actualisée de l'obligation, de la juste valeur des actifs de couverture et des ajustements liés à l'expérience se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Valeur actualisée de l'obligation	(385 367)	(289 788)	(284 952)	(250 415)	(254 895)
Juste valeur des actifs de couverture	295 182	244 991	225 457	234 095	227 518
Surplus / (Déficit) des plans	(90 185)	(44 797)	(59 495)	(16 320)	(27 377)
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des engagements	(4 062)	(2 999)	(1 875)	(4 999)	3 289
Ajustements liés à l'expérience sur la valorisation des actifs de régime	(6 234)	3 553	(45 511)	(3 491)	7 322

NOTE 15 AUTRES PROVISIONS

(En milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques	Autres charges	Total
Au 31 décembre 2008	28 784	820	⁽¹⁾ 55 831	6 317	91 752
Augmentations	2 799	19	16 969	7 400	27 187
Diminutions avec utilisation	(2 702)	(66)	(7 400)	(2 017)	(12 185)
Diminutions sans utilisation		(81)	(1 792)		(1 873)
Variations de change	40	(2)	(262)	(34)	(258)
Variations de périmètre					0
Autres mouvements	2 020		(9 678)	(1 298)	(8 956)
Au 31 décembre 2009	30 941	690	⁽¹⁾ 53 668	10 368	95 667
Augmentations	2 745	150	8 938	7 551	19 384
Diminutions avec utilisation	(2 591)	(7)	(16 545)	(2 935)	(22 078)
Diminutions sans utilisation	(16)		(629)	(450)	(1 095)
Variations de change	3 262	144	1 121	149	4 676
Variations de périmètre	309		43	270	622
Autres mouvements			(1)	96	95
Au 31 décembre 2010	34 650	977	⁽¹⁾ 46 595	15 049	97 271
<i>dont à moins d'un an</i>	<i>103</i>	<i>-</i>	<i>8 005</i>	<i>2 060</i>	<i>10 168</i>
<i>dont à plus d'un an</i>	<i>34 547</i>	<i>977</i>	<i>38 590</i>	<i>12 989</i>	<i>87 103</i>

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat 2010:	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation:	14 272	(822)
Résultat hors exploitation:	5 112	(273)

⁽¹⁾ Les autres risques incluent au 31 décembre 2010 :

- un montant de 20,0 millions d'euros (29,1 millions d'euros au 31 décembre 2009) correspondant à l'évaluation actuelle des coûts bruts attendus en réparation d'un sinistre survenu en 2006 suite à des livraisons de mélanges à béton et de béton effectuées en 2004 et présentant un taux de sulfate supérieur aux normes en vigueur. Ce montant correspond à l'estimation actuelle de la quote-part de responsabilité du Groupe dans la réparation des sinistres avérés avant indemnisation résiduelle à recevoir des assurances constatée pour 4 millions d'euros à l'actif non courant du bilan au 31 décembre 2010 (4 millions d'euros au 31 décembre 2009 - note 9) ;
- un montant de 4,5 millions d'euros identique à celui du 31 décembre 2009 correspondant au montant résiduel de la sanction du conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse, après réduction du montant de cette sanction par la cour d'appel. Le Groupe a formé recours contre cette décision devant la cour de cassation qui a partiellement cassé l'arrêt de la cour d'appel de Paris en juillet 2009 ;
- un montant de 8,7 millions d'euros (6,7 millions d'euros au 31 décembre 2009) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe ;
- le solde résiduel des autres provisions s'élevant à environ 13,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 (13,4 millions d'euros au 31 décembre 2009) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

NOTE 16 DETTES FINANCIÈRES ET OPTIONS DE VENTE

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2010 :

(En milliers d'euros)	2010	2009
Dettes financières à plus d'un an	1 193 774	660 090
Options de vente à plus d'un an	10 189	
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 203 963	660 090
Dettes financières à moins d'un an	90 515	227 256
Options de vente à moins d'un an		
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	90 515	227 256
Total des dettes financières	1 284 289	887 346
Total des options de vente	10 189	0
Total des passifs financiers	1 294 478	887 346

16.1. Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégories et échéances

31 décembre 2010 (En milliers d'euros)	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 244 582	65 130	354 888	132 151	263 613	128 262	300 538
Emprunts et dettes financières divers	18 049	7 019	7 660	351	483	281	2 255
Dettes sur immobilisations en location financement	6 543	3 251	1 776	1 003	423	82	8
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	15 115	15 115					
Dettes financières	1 284 289	90 515	364 324	133 505	264 519	128 625	302 801
dont billets de trésorerie	152 000		25 000		127 000		

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des soldes créditeurs de banque ainsi que de l'échéance de remboursement d'un emprunt et de lignes bilatérales de Sococim Industries et de la première tranche de l'emprunt de Jambyl Cement.

Les dettes financières n'intègrent pas les lignes qui

ont été mises en place en Inde chez Vicat Sagar Cement Private Ltd en 2010. Ces prêts n'ont pas été tirés au 31 décembre 2010. Ces lignes d'un montant total de 70 millions de dollars US et de 139 millions d'euros amortissables sur des durées de 8 et 11 ans, ont été souscrites principalement auprès d'institutions financières de financement (IFC, DEG, FMO) et auprès de banques commerciales.

31 décembre 2009 (En milliers d'euros)	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	790 877	145 861	98 930	35 431	124 897	251 681	134 077
Emprunts et dettes financières divers	15 855	4 955	6 097	3 509	332	459	503
Dettes sur immobilisations en location financement	7 873	3 699	2 571	1 094	418	91	
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	72 741	72 741					
Dettes financières	887 346	227 256	107 598	40 034	125 647	252 231	134 580
dont billets de trésorerie	136 000					136 000	

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swaps de devises)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Euro	1 084 572	642 591
Dollar US	120 733	122 978
Livre turque	3 576	53 141
Franc CFA	44 022	59 040
Franc suisse	20 230	1 615
Ouguiya mauritanien	6 415	7 981
Roupie indienne	4 741	-
Total	1 284 289	887 346

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Taux fixe	454 089	230 031
Taux variable	830 200	657 315
Total	1 284 289	887 346

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2010 est de 3,21%. Il était de 3,73% à fin décembre 2009.

16.2. Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Dans le cadre de l'acquisition de Mynaral Tas, un pacte d'actionnaires a été conclu le 10 octobre 2008 entre Vigier Holding, la société Home Broker JSC (anciennement dénommée KazKommerts Invest) et la Société Financière Internationale, afin d'organiser leurs relations au sein de cette société, au titre duquel une option de vente a été consentie par le Groupe à la Société Financière Internationale sur sa participation de 10 % dans Mynaral Tas. Cette option est exerçable au plus tôt en décembre 2013, et le prix d'exercice sera valorisé à dire d'expert.

Aucune dette au titre de cette option n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 et 2009, en raison du délai et de l'état d'avancement partiel du projet *greenfield* porté par l'entité, rendant l'obligation du Groupe relative à cette option non chiffrable.

La dette au titre de cette option de vente dont bénéficie la Société Financière Internationale a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2010, dans la mesure où la construction de l'usine est achevée et la production a démarré à la fin de l'année.

La comptabilisation de cette option a donc donné lieu à la constatation d'une dette de 10,2 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option, avec en contrepartie l'élimination des intérêts minoritaires correspondants, le différentiel entre ces deux valeurs ayant été enregistré en *goodwill*.

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe, essentiellement en dollars US au 31 décembre 2010 :

(En millions)	Dollar US	Euro	Franc suisse
Actifs	147,5	25,0	-
Passifs et commandes engagées	(982,7)	(17,8)	(29,0)
Position nette avant gestion	(835,2)	7,2	(29,0)
Couverture	617,2	8,6	29,0
Position nette après gestion	(218,0)	15,8	0

N'est pas inclus dans la position "Euro" le prêt de 14,3 millions d'euros consenti à Sococim Industries dont la monnaie fonctionnelle est le Franc CFA, monnaie dont la parité est fixe avec l'Euro.

La position nette « après gestion » en dollars US correspond pour l'essentiel à l'endettement des filiales kazakhes auprès de bailleurs de fonds et du Groupe, non *swappé* dans la devise fonctionnelle, en l'absence d'un marché de couverture suffisamment structuré et liquide.

Le risque de perte de change sur la position nette en devise, du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un pour cent des devises fonctionnelles contre le dollar US s'élève, en contrevaieur euros, à 1,8 million d'euros (dont 1,7 million d'euros pour la dette kazakhe).

Par ailleurs, les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement par le Groupe en Dollar US (240 et 450 millions de dollars US) ont été convertis en Euro au moyen de *cross currency swaps*, intégrés dans le portefeuille présenté ci-après (cf. a).

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de *caps* sur des durées d'origine de 2, 3, 5, 10 et 12 ans et de *swaps* sur des durées d'origine de 3 ans.

Le groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et

aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Risque de liquidité

Le groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 304 millions d'euros au 31 décembre 2010 (609 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Le groupe dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, le montant des billets émis s'élève à 152 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme telles en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé.

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2010 à celui des billets émis soit 152 millions d'euros.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces *covenants* portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« *leverage* » correspondant à l'endettement net / EBITDA consolidé) et à la structure financière (« *gearing* » correspondant à l'endettement net / capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des *covenants*, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du groupe, du faible niveau de *gearing* (38,6%) et *leverage* (1,96 x), et de la liquidité du bilan du groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2010, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2010:

(En milliers de devises)	Valeur nominale (devise)	Valeur nominale (euro)	Valeur de marché (euro)	Maturité résiduelle		
				< 1 an (euro)	1 - 5 ans (euro)	> 5 ans (euro)
Couverture de juste valeur (a)						
Instruments composés						
• <i>Cross Currency Swap</i>						
TF/TV Dollar US	120 000 (\$)	89 807	(6 910) ⁽¹⁾		(6 910)	
Couverture de flux de trésorerie (a)						
Instruments composés						
• <i>Cross Currency Swap</i>						
TF/TF Dollar US	120 000 (\$)	89 807	(14 520) ⁽²⁾		(14 520)	
• <i>Cross Currency Swap</i>						
TF/TF Dollar US	450 000 (\$)	336 776	953 ⁽³⁾			953
Autres dérivés						
Instruments de taux d'intérêt						
• <i>Caps</i> Euro	360 000 (€)	360 000	(1 924)		(1 924)	
• <i>Caps</i> Dollar US	40 000 (\$)	29 936	0	0		
• <i>Swaps</i> Dollar US	30 000 (\$)	22 452	(607)	(607)		
Instruments de change						
• Couverture du risque de change sur financements intra-groupes						
• VAT \$	97 500 (\$)	72 968	1 145	1 145		
• VAT CHF	29 000 (CHF)	23 193	8	8		
• AAT €	4 340 (€)	4 340	20	20		
• Couverture du risque de change sur exploitation (achats matières premières)						
	5 749 (\$)	4 302	(20)	(20)		
			(21 855)			

⁽¹⁾ Parallèlement, la dette s'améliore de 7,8 millions d'euros.

⁽²⁾ Parallèlement, la dette s'améliore de 16,1 millions d'euros.

⁽³⁾ Parallèlement, la dette s'améliore de 1,8 millions d'euros.

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2010:

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	
Niveau 1: instruments cotés sur un marché actif	236,2	note 12
Niveau 2: valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	(21,9)	voir ci-dessus
Niveau 3: valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables	23,2	note 9

NOTE 18 AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	2010	2009
Dettes sociales	55 271	51 740
Dettes fiscales	21 938	17 627
Autres dettes et comptes de régularisation	73 322	67 518
Total	150 531	136 885

NOTE 19 CHIFFRE D'AFFAIRES

(En milliers d'euros)	2010	2009
Ventes de biens	1 902 599	1 782 808
Ventes de services	111 060	113 205
Chiffre d'affaires	2 013 659	1 896 013

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2010	Variations de périmètre	Variations de change	31 décembre 2010 périmètre et change constants	31 décembre 2009
Chiffre d'affaires	2 013 659	55 421	55 811	1 902 427	1 896 013

NOTE 20 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(En milliers d'euros)	2010	2009
Salaires et traitements	231 089	217 451
Charges sociales	88 118	85 726
Participation des salariés (sociétés françaises)	5 325	6 269
Charges de personnel	324 532	309 446
Effectifs moyens des sociétés intégrées	7 040	6 712

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou sous la forme d'actions Vicat. Le cours d'attribution est déterminé en fonction de la moyenne des 20 dernières cotations sur la période définie précédant son versement.

NOTE 21 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(En milliers d'euros)	2010	2009
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(166 440)	(149 182)
Dotations nettes aux provisions	(1 913)	827
Dotations nettes aux autres dépréciations sur actifs	1 001	(2 733)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(167 352)	(151 088)
Autres dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽¹⁾	8 867	(7 252)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(158 485)	(158 340)

⁽¹⁾ Incluant au 31 décembre 2010 une reprise de provision de 9,1 millions d'euros (dotation de 7,6 millions d'euros au 31 décembre 2009) liée à la mise à jour de la quote-part estimée de responsabilité du Groupe au-delà de l'indemnisation des assureurs dans le sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(En milliers d'euros)	2010	2009
Résultat sur cession d'actifs	6 332	1 316
Produits des immeubles de placement	2 942	2 638
Autres ⁽¹⁾	33 471	14 914
Autres produits et charges ordinaires	42 745	18 868
Autres produits et charges non ordinaires ⁽²⁾	(12 303)	(10 520)
Total	30 442	8 348

⁽¹⁾ Incluant au 31 décembre 2010 un produit de 18,0 millions d'euros correspondant au crédit accordé par l'administration fiscale à Sinai Cement Company suite à la révision rétroactive du montant à la tonne de la taxe argile promulguée dans la nouvelle loi en 2010.

⁽²⁾ Incluant au 31 décembre 2010 une charge de 11,4 millions d'euros (8,9 millions d'euros au 31 décembre 2009) comptabilisée par le Groupe, correspondant aux dossiers constatés en charge en 2010 dans le cadre du sinistre survenu en 2006 tel que décrit dans la note 15.

NOTE 23 INDICATEURS DE PERFORMANCE

La rationalisation du passage entre l'Excédent Brut d'Exploitation, l'EBITDA, l'EBIT et le Résultat d'exploitation est la suivante :

(En milliers d'euros)	2010	2009
Excédent brut d'exploitation	461 549	454 143
Autres produits et charges ordinaires	42 745	18 868
EBITDA	504 294	473 011
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(167 352)	(151 088)
EBIT	336 942	321 923
Autres produits et charges non ordinaires	(12 303)	(10 520)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	8 867	(7 252)
Résultat d'exploitation	333 506	304 151

NOTE 24 RÉSULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	2010	2009
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	20 973	10 629
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(46 231)	(34 607)
Résultat sur cession d'actifs de trésorerie	-	1
Coût de l'endettement financier net	(25 258)	(23 977)
Dividendes	1 698	1 536
Gains de change	2 739	3 727
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	-	2 671
Résultat sur cession de titres	1 611	-
Reprises financières de provisions	585	845
Autres produits	22	-
Autres produits financiers	6 655	8 779
Pertes de change	(3 996)	(3 953)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(1 184)	-
Dotations financières aux provisions	(379)	(348)
Résultat sur cession de titres	-	(3)
Charge d'actualisation	(3 188)	(4 374)
Autres charges	-	(58)
Autres charges financières	(8 747)	(8 736)
Résultat financier	(27 350)	(23 934)

NOTE 25 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Charge d'impôt

Composantes de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	2010	2009
Impôts exigibles	56 989	53 631
Impôts différés	(12 394)	(5 962)
Total	44 595	47 669

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	2010	2009
Résultat net des sociétés intégrées	261 560	232 548
Impôts sur les résultats	44 595	47 669
Résultat avant impôt	306 155	280 217
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(105 409)	(96 479)
Rapprochement :		
Écarts de taux France / Juridictions étrangères	69 890	53 691
Opérations imposées à taux réduit	(4 792)	(3 700)
Changement de taux	-	-
Différences permanentes	(6 839)	(2 357)
Crédits d'impôts	2 172	1 254
Autres	383	(78)
Charge réelle d'impôt	(44 595)	(47 669)

Impôts différés

Variation des impôts différés actifs et passifs

(En milliers d'euros)

	Impôts différés Actif		Impôts différés Passif	
	2010	2009	2010	2009
Impôts différés au 1^{er} janvier :	2 682	2 124	146 016	150 609
Charge / Produit de l'exercice	(1 148)	596	(13 542)	(5 366)
Impôts différés imputés en capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	1 551	(2 326)
Variations de conversion et autres	(106)	(39)	12 028	1 474
Variations de périmètre	1 125	1	405	1 625
Impôts différés au 31 décembre :	2 553	2 682	146 458	146 016

⁽¹⁾ Variation de l'impôt différé liée principalement à la variation de juste valeur du dérivé de couverture qui est enregistrée en capitaux propres pour la part efficace (en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie).

**Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets
par principale catégorie de différence temporelle**

(En milliers d'euros)	2010	2009
Immobilisations et locations financement	867	2 489
Instruments financiers	379	(929)
Pensions et autres avantages assimilés	2 005	1 229
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées & autres	(2 700)	840
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	11 843	2 333
(Charge)/ produit d'impôts différés nets	12 394	5 962

Origine des impôts différés actifs et passifs

(En milliers d'euros)	2010	2009
Immobilisations et locations financement	124 567	104 628
Instruments financiers	870	(102)
Pensions	(13 123)	(8 037)
Autres provisions pour risques et charges	10 810	16 911
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	40 564	36 456
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(19 783)	(6 522)
Actifs et passifs d'impôts différés nets	143 905	143 334
Impôts différés actifs	(2 553)	(2 682)
Impôts différés passifs	146 458	146 016
Solde net	143 905	143 334

NOTE 26 INFORMATIONS SECTORIELLES

a) Informations par secteur

2010 (En milliers d'euros sauf effectifs)	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 224 454	752 416	333 410	2 310 280
Éliminations intersecteurs	(191 138)	(36 123)	(69 360)	(296 621)
Chiffre d'affaires consolidé	1 033 316	716 293	264 050	2 013 659
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	412 744	62 473	29 077	504 294
EBIT (cf. 1.22 & 23)	302 615	18 759	15 568	336 942
Bilan				
Total des actifs non courants	2 704 620	580 618	169 687	3 454 925
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 845 426	571 257	156 710	3 573 393
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	259 334	57 449	18 087	334 870
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	107 545	44 808	14 244	166 597
Effectif moyen	2 902	2 717	1 421	7 040
2009 (En milliers d'euros sauf effectifs)				
	Ciment	Béton et Granulats	Autres Produits et Services	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 129 077	724 453	313 614	2 167 144
Éliminations intersecteurs	(179 190)	(28 914)	(63 027)	(271 131)
Chiffre d'affaires consolidé	949 887	695 539	250 587	1 896 013
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	363 848	82 828	26 335	473 011
EBIT (cf. 1.22 & 23)	269 025	39 822	13 076	321 923
Bilan				
Total des actifs non courants	2 002 416	506 036	146 417	2 654 869
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 133 711	466 457	159 980	2 760 148
Autres informations				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	232 231	31 844	10 043	274 118
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	92 054	43 396	13 732	149 182
Effectif moyen	2 444	2 851	1 417	6 712

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

b) Informations par zones géographiques

L'information relative aux zones géographique est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

2010 (En milliers d'euros sauf effectifs)	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen Orient	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	840 707	317 853	167 880	255 648	447 699	2 029 787
Éliminations intersecteurs	(9 065)	(288)	-	-	(6 775)	(16 128)
Chiffre d'affaires consolidé	831 642	317 565	167 880	255 648	440 924	2 013 659
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	183 926	86 167	(6 039)	38 717	201 523	504 294
EBIT (cf. 1.22 & 23)	131 403	58 965	(36 615)	18 295	164 894	336 942
Bilan						
Total des actifs non courants	607 504	554 047	401 538	1 143 631	748 205	3 454 925
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	637 457	521 996	396 104	1 192 712	825 124	3 573 393
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	56 385	41 655	4 937	167 094	64 799	334 870
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	54 199	26 945	29 996	21 142	34 315	166 597
Effectif moyen	2 490	1 053	1 029	1 429	1 039	7 040
2009 (En milliers d'euros sauf effectifs)						
	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie, Kazakhstan et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen Orient	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires opérationnel	853 373	298 166	186 577	156 172	415 500	1 909 788
Éliminations intersecteurs	(9 440)	(277)	-	-	(4 058)	(13 775)
Chiffre d'affaires consolidé	843 933	297 889	186 577	156 172	411 442	1 896 013
EBITDA (cf. 1.22 & 23)	206 417	79 885	11 800	21 664	153 245	473 011
EBIT (cf. 1.22 & 23)	153 150	54 875	(16 780)	7 716	122 962	321 923
Bilan						
Total des actifs non courants	601 168	474 321	396 507	484 679	698 194	2 654 869
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	660 540	458 815	390 250	499 547	750 996	2 760 148
Autres informations						
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	69 919	37 708	5 346	81 334	79 811	274 118
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	53 617	24 478	28 796	14 047	28 244	149 182
Effectif moyen	2 569	1 061	1 150	906	1 026	6 712

⁽¹⁾ Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et impôts différés.

c) Informations relatives aux principaux clients

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires.

NOTE 27 FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2010 par le Groupe se sont élevés à 403 millions d'euros contre 383 millions d'euros en 2009.

Cette augmentation des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles entre 2009 et 2010 provient

d'une progression de la capacité d'autofinancement de 21,5 millions d'euros, limitée dans une moindre mesure par une augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement de 1,9 million d'euros.

L'analyse du besoin en fonds de roulement par nature se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	BFR au 31 décembre 2008	Variation du BFR Année 2009	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2009	Variation du BFR Année 2010	Autres variations ⁽¹⁾	BFR au 31 décembre 2010
Stocks	312 456	(15 407)	(1 909)	295 140	42 315	19 066	356 521
Autres éléments de BFR	108 928	19 667	(10 063)	118 532	(36 123)	(472)	81 937
BFR	421 384	4 260	(11 972)	413 672	6 192	18 594	438 458

⁽¹⁾ Change, périmètre et divers.

NOTE 28 FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2010 par le Groupe se sont élevés à (542) millions d'euros contre (280) millions d'euros en 2009.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements effectués pour les investissements industriels, qui se sont élevés à (321) millions d'euros contre (270) millions d'euros en 2009.

Les principaux investissements incorporels et corporels réalisés en 2010 ont été réalisés au Kazakhstan, en Inde, en France, en Suisse et au Sénégal.

Les principaux investissements incorporels et corporels réalisés en 2009 correspondaient essentiellement à la poursuite des investissements réalisés dans le cadre du plan Performance 2010 notamment en France, au Sénégal et en Suisse, et à la montée en puissance des investissements au Kazakhstan.

Acquisitions/cessions de titres consolidés

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2010 se sont traduites par un décaissement global de (229) millions d'euros et un encaissement global de 4 millions d'euros, soit une incidence nette globale de (225) millions d'euros.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de cet exercice l'ont été pour l'essentiel dans le cadre de l'acquisition de 51% du capital de la société indienne Bharathi Cement Corporation Private Ltd. En sus du rachat de participations minoritaires, une augmentation de capital de Bharathi Cement Corporation Private Ltd a été intégralement souscrite par le Groupe, et financée par la dette, permettant à la société de rembourser l'intégralité de ses dettes financières et de dégager un excédent de trésorerie, contribuant ainsi à l'augmentation de la trésorerie du Groupe à la clôture. La trésorerie de Bharathi Cement Corporation Private Ltd a été utilisée en partie au second semestre pour financer la réalisation de ses investissements.

Les opérations d'acquisition de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2009 se sont traduites par un décaissement global de (4) millions d'euros. Aucune cession n'a été réalisée en 2009.

Les principaux décaissements effectués par le Groupe au cours de l'exercice 2009 correspondaient principalement à l'acquisition de sociétés suisses, notamment dans les secteurs du béton et des granulats et de la préfabrication, ainsi qu'à l'acquisition par le groupe de participations complémentaires dans des sociétés déjà consolidées.

NOTE 29 COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE NETTE

(En milliers d'euros)	Au 31 décembre 2010 Net	Au 31 décembre 2009 Net
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 12)	296 176	234 708
Découverts bancaires	(9 470)	(21 697)
Trésorerie nette	286 706	213 011

NOTE 30 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2010 ont été les suivantes :

J. Merceron-Vicat:	714 870€
G. Sidos:	719 985€
L. Merceron-Vicat:	213 911€
S. Sidos:	32 750€

Ces sommes, qui ne comprennent pas de partie variable, correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société VICAT SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens

de l'article L233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'ont été consenties aux mandataires susvisés en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Enfin, les mandataires susvisés bénéficient en outre d'un régime de retraite sur complémentaire dans le cadre de l'article 39 du CGI. Les engagements correspondants (5 437 milliers d'euros) ont fait l'objet de provisions dans les comptes au même titre que l'ensemble des engagements postérieurs à l'emploi à fin 2010 (note 1.15).

NOTE 31 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 30, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur l'exercice 2010, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2010 et 2009 est la suivante par nature de partie liée :

(En milliers d'euros)	Exercice 2010				Exercice 2009			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	258	1 225	3 940	139	774	1 122	5 857	-
Coentreprises	1 099	841	182	681	978	674	93	881
Autres parties liées	9	2 246	-	162	43	2 147	11	497
Total	1 366	4 312	4 122	982	1 795	3 942	5 961	1 378

NOTE 32 HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes des exercices 2010 et 2009 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration sont les suivants :

(En milliers d'euros)	KPMG				Wolff & Associés				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	935	808	50	44	388	378	21	20	546	664	29	36
• VICAT SA	186	189	10	10	185	184	10	10				
• Filiales intégrées globalement et en proportionnel	749	619	40	34	203	194	11	10	546	664	29	36
Autres diligences et prestations directement liées	2		5						35	43	95	100
• VICAT SA												
• Filiales intégrées globalement et en proportionnel	2		5						35	43	95	100
Sous total Audit	937	808	49	43	388	378	20	20	581	707	31	37
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
Autres	5	4	100	100								
Sous total Autres prestations	5	4	100	100	0	0			0	0		
Total	942	812	49	43	388	378	20	20	581	707	30	37

NOTE 33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre.

**NOTE 34 LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS RETENUES POUR LA CONSOLIDATION
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Intégration globale: FRANCE

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
VICAT	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	057 505 539	----	----
ALPES INFORMATIQUE	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	073 502 510	99,84	98,96
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	14 chemin des grèves 74960 CRAN GEVRIER	326 020 062	50,00	50,00
ATELIER DU GRANIER	Lieu-dit Chapareillan 38530 PONTCHARRA	305 662 504	100,00	100,00
BÉTON CONTRÔLE CÔTE D'AZUR	217 Route de Grenoble 06200 NICE	071 503 569	96,10	96,10
BÉTON DE L'OISANS	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	438 348 047	60,00	60,00
BÉTONS GRANULATS DU CENTRE	Les Genevriers 63430 LES MARTRES D'ARTIERE	327 336 343	100,00	100,00
BÉTON RHÔNE ALPES	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	309 918 464	99,83	99,53
BÉTON TRAVAUX	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	070 503 198	99,98	99,98
B.G.I.E. BÉTON GRANULATS IDF/EST	52-56 rue Jacquard Z.I. 77400 LAGNY SUR MARNE	344 933 338	100,00	100,00
BOUE	Lieu-dit Bourjaguet 31390 CARBONNE	620 800 359	100,00	100,00
BRA	2 Chemin du Roulet 69100 VILLEURBANNE	310 307 392	100,00	100,00
CONDENSIL	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	342 646 957	60,00	60,00
DELTA POMPAGE	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	316 854 363	100,00	100,00
FOURNIER	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 147	100,00	100,00
GRANULATS RHÔNE-ALPES	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	768 200 255	100,00	100,00
GRAVIÈRES DE BASSET	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	586 550 022	100,00	100,00
MARIOTTO BÉTON	Route de Paris 31150 FENOUILLET	720 803 121	100,00	100,00
MATERIAUX SA	7 bis Boulevard Serot 57000 METZ	378 298 392	99,99	99,99
MONACO BÉTON	24 Avenue de Fontvieille 98000 MONACO	326 MC 161	79,60	79,60
PARFICIM	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	304 828 379	100,00	100,00

Intégration globale: FRANCE (suite)

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
RUDIGOZ	Les communaux Route de St Maurice de Gourclans 01800 PÉROUGES	765 200 183	100,00	100,00
SATMA	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	304 154 651	99,99	99,99
SATM	1327 Av. de la Houille Blanche 73000 CHAMBÉRY	745 820 126	100,00	100,00
SIGMA BÉTON	4 rue Aristide Bergès 38080 L'ISLE D'ABEAU	343 019 428	100,00	100,00
SOCIETE AZURÉENNE DE GRANULATS	217 Route de Grenoble 06200 NICE	968 801 274	95,76	100,00
L. THIRIET & CIE	Lieudit Chaufontaine 54300 LUNEVILLE	762 800 977	99,98	-
PAPETERIES DE VIZILLE	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	319 212 726	100,00	100,00
VICAT INTERNATIONAL TRADING	Tour Manhattan 6 Place de l'Iris 92095 PARIS LA DÉFENSE	347 581 266	100,00	100,00
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	52-56 rue Jacquard Z.I 77400 LAGNY SUR MARNE	655 780 559	100,00	100,00

Intégration globale: ÉTRANGER

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT / VILLE	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
SINAÏ CEMENT COMPANY	ÉGYPTE	LE CAIRE	52,62	52,62
MYNARAL	KAZAKHSTAN	ALMATY	60,00	60,00
JAMBYL	KAZAKHSTAN	ALMATY	60,00	60,00
BUILDERS CONCRETE	ÉTATS-UNIS	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK CONCRETE, INC.	ÉTATS-UNIS	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA, INC.	ÉTATS-UNIS	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY	ÉTATS-UNIS	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA, INC.	ÉTATS-UNIS	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED COMPANY, INC.	ÉTATS-UNIS	CALIFORNIA	100,00	100,00
UNITED READY MIXED	ÉTATS-UNIS	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED COMPANY, INC	ÉTATS-UNIS	CALIFORNIA	100,00	100,00
SONNEVILLE INTERNATIONAL CORP	ÉTATS-UNIS	ALEXANDRIA	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00
CIMENTS & MATÉRIAUX DU MALI SA	MALI	BAMAKO	95,00	95,00
GÉCAMINES	SÉNÉGAL	THIES	70,00	70,00
POSTOUDIOKOUL- SA	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00

Intégration globale: ÉTRANGER (suite)

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT / VILLE	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
SOCOCIM INDUSTRIES	SÉNÉGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,91	99,91
SODEVIT	SÉNÉGAL	BANDIA	100,00	100,00
ALTOTA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG (ex ASTRADA KIES AG)	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	99,64	99,64
BÉTON AG INTERLAKEN	SUISSE	MATTEN BEI INTERLAKEN (BERN)	75,42	98,55
BÉTON FRAIS MOUTIER SA	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	90,00	90,00
BÉTON GRAND TRAVAUX SA	SUISSE	ASUEL (JURA)	75,00	75,00
BÉTONPUMPEN OBERLAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	72,22	72,22
BIEDERMANN SAND UND KIES TRANSPORT AG	SUISSE	SAFNERN (BERN)	(1)	100,00
CEMENTWERK DÄRLIGEN AG	SUISSE	DÄRLIGEN (BERN)	(1)	98,55
CEWAG	SUISSE	DUTINGEN (FRIBOURG)	100,00	-
COVIT SA	SUISSE	SAINT-BLAISE (NEUCHATEL)	100,00	100,00
CREABÉTON MATÉRIAUX SA	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,66	66,66
FBF FRISCHBETON AG FRUTIGEN	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	SUISSE	ZUCHWIL (SOLOTHURN)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	SUISSE	LANGENTHAL (BERN)	81,17	81,17
GRANDY AG	SUISSE	LANGENDORF (SOLEURE)	100,00	100,00
KIES- UND BETONWERK REULISBACH AG	SUISSE	ST STEPHAN (BERN)	98,55	98,55
KIESTAG STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
MATERIALBEWIRTSCHAFTUNG MITHOLZ AG	SUISSE	KANDERGRUND (BERN)	98,55	98,55
MICHEL & CO AG	SUISSE	BÖNIGEN (BERN)	98,55	98,55
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER BLAUSEE MITHOLZ AG	SUISSE	FRUTIGEN (BERN)	98,55	98,55
STEINBRUCH VORBERG AG	SUISSE	BIEL (BERN)	60,00	60,00
VIBETON FRIBOURG SA	SUISSE	ST. URSEN (FRIBOURG)	100,00	100,00
VIBETON KIES AG	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIBETON SAFNERN AG	SUISSE	SAFNERN (BERN)	90,47	90,47
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00

(1) Société fusionnée en 2010.

Intégration globale: ÉTRANGER (suite)

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT / VILLE	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIRO AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VITRANS AG	SUISSE	PERY (BERN)	100,00	100,00
WYSS KIESWERK AG	SUISSE	FELDBRUNNEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
AKTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO SANAYI VE TICARET A.S.	TURQUIE	ANKARA	91,58	85,68
BASTAS HAZIR BETON SANAYI VE TICARET A.S.	TURQUIE	ANKARA	91,58	85,68
KONYA CIMENTO SANAYI A.S.	TURQUIE	KONYA	83,08	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
BSA CIMENT SA	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	64,91	64,91
BHARATHI CEMENT CORPORATION PRIVATE LTD	INDE	HYDERABAD	51,00	-
VICAT SAGAR CEMENT PRIVATE LTD	INDE	HYDERABAD	53,00	51,00

Intégration proportionnelle: FRANCE

SOCIÉTÉ	ADRESSE	N° SIREN	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE	Port Fluvial Sud de Châlon 71380 EPERVANS	655 850 055	49,95	49,95
DRAGAGES ET CARRIÈRES	Port Fluvial sud de Chalon 71380 EPERVANS	341 711 125	50,00	50,00
SABLIÈRES DU CENTRE	Les Genévriers Sud 63430 LES MARTRES D'ARTIERE	480 107 457	50,00	50,00

Intégration proportionnelle: ÉTRANGER

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT / VILLE	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
FRISHBETON TAFERS AG	SUISSE	TAFERS (FRIBOURG)	49,50	49,50
KIESWERK NEUENDORF	SUISSE	NEUENDORF (SOLEURE)	50,00	50,00

Mise en équivalence: ÉTRANGER

SOCIÉTÉ	PAYS	ÉTAT / VILLE	% DE CONTRÔLE	
			31 décembre 2010	31 décembre 2009
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	49,00	49,00
SILLO TRANSPORT AG	SUISSE	BERN (BERN)	50,00	50,00
SINAÏ WHITE CEMENT	ÉGYPTE	LE CAIRE	25,40	25,40

20.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vicat SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.4 « Regroupements d'entreprises - *Goodwill* » et 2 « Variations de périmètre et autres faits marquants » de l'annexe aux comptes consolidés qui décrivent les incidences de la nouvelle norme IFRS 3 révisée appliquée au cours de l'exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La Société a appliqué pour la première fois la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » applicable aux comptes consolidés afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010. Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.4 de l'annexe aux comptes consolidés expose le changement de méthode comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.
- La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.11 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3 « *Goodwill* » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère

incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- La Société comptabilise des engagements de retraite envers ses salariés en application d'IAS 19. Les notes 1.15 et 14 précisent les modalités d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme. Ces engagements ont fait l'objet d'une comptabilisation sur la base d'une évaluation actuarielle réalisée par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.15 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 28 février 2011
KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 28 février 2011
Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

20.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

20.3.1. Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF	2010			2009
	(En milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements et Dépréciations	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	19 874	9 730	10 144	18 661
Fonds commercial	1 331	1 166	165	-
Autres immobilisations incorporelles	673	458	215	252
Immobilisations corporelles				
Terrains	89 295	15 903	73 392	73 201
Constructions	160 341	110 328	50 013	53 170
Installations techniques	511 714	388 951	122 763	123 764
Autres immobilisations corporelles	26 889	22 035	4 854	5 617
Immobilisations corporelles en cours	8 868	-	8 868	6 359
Avances et acomptes	486	-	486	33
Immobilisations financières				
Participations	1 699 795	602	1 699 193	1 219 252
Autres titres immobilisés	85	64	21	21
Prêts	67	-	67	67
Autres immobilisations financières	71 970	19 687	52 283	55 068
Total actif immobilisé	2 591 388	568 924	2 022 464	1 555 465
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	54 176	-	54 176	55 649
En-cours de production de biens	12 389	-	12 389	9 229
Produits intermédiaires et finis	11 917	-	11 917	10 286
Marchandises	183	-	183	158
Avances et acomptes versés sur commandes	3 180	-	3 180	1 380
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	89 141	159	88 982	123 088
Autres créances	176 337	607	175 730	127 307
Valeurs mobilières de placement :				
• actions propres	12 302	1 243	11 059	14 389
• autres titres				12 062
Disponibilités	3 429		3 429	4 055
Charges constatées d'avance	1 331		1 331	1 609
Total actif circulant	364 385	2 009	362 376	359 212
Charges à répartir	3 827		3 827	3 790
Écarts de conversion actif	6		6	14
TOTAL GÉNÉRAL	2 959 606	570 933	2 388 673	1 918 481

PASSIF

(En milliers d'euros)	2010	2009
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ⁽¹⁾	179 600	179 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 207	11 207
Écarts de réévaluation	11 147	11 228
Réserve légale	18 708	18 708
Réserves réglementées	112	112
Autres réserves	551 320	511 094
Report à nouveau	101 475	82 714
Résultat de l'exercice	118 027	124 862
Provisions réglementées	105 563	95 492
Total	1 097 159	1 035 017
PROVISIONS		
Provisions pour risques	5 489	5 182
Provisions pour charges	16 596	12 817
Total	22 085	17 999
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	1 059 352	598 233
Emprunts et dettes financières divers	581	671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 882	30 474
Dettes fiscales et sociales	23 541	23 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 401	9 596
Autres dettes	141 668	202 788
Produits constatés d'avance		
Total	1 269 425	865 465
Écarts de conversion passif	4	-
TOTAL GÉNÉRAL	2 388 673	1 918 481
⁽¹⁾ Écarts de réévaluation incorporés au capital	14 855	14 855
⁽²⁾ Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques (inclus billets de trésorerie)	3 741	6 114

20.3.2. Compte de résultat de l'exercice 2010

(En milliers d'euros)	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	6 477	3 425
Production vendue de biens et de services	437 524	445 284
Montant net du chiffre d'affaires	444 001	448 709
Production stockée	4 791	(936)
Production immobilisée	1 052	1 015
Subventions d'exploitation	54	46
Reprises sur dépréciations, amortissements et provisions, transferts de charges	3 073	6 473
Autres produits	14 211	25 007
Total des produits d'exploitation	467 182	480 314
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 296	2 580
Variation de stocks	(25)	(44)
Achats de matières premières et approvisionnements	83 428	79 315
Variation de stocks	1 472	(1 714)
Autres achats et charges externes	161 904	159 957
Impôts et taxes et versements assimilés	15 732	17 861
Salaires et traitements	42 292	41 425
Charges sociales	19 872	19 044
Dotations aux amortissements et dépréciations:		
• Sur immobilisations: dotations aux amortissements	22 068	21 704
• Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	255	153
Dotations aux provisions	869	710
Autres charges	2 701	10 405
Total des charges d'exploitation	355 864	351 396
Résultat d'exploitation	111 318	128 918
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	70 536	57 188
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1	8
Autres intérêts et produits assimilés	59	354
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 108	22 977
Différences positives de change	262	350
Total des produits financiers	73 966	80 877
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12	14
Intérêts et charges assimilées	29 751	21 734
Différences négatives de change	419	295
Total des charges financières	30 182	22 043
Résultat financier	43 784	58 834
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	155 102	187 752

(En milliers d'euros)	2010	2009
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	932	433
Sur opérations en capital	2 298	2 977
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 812	2 314
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 042	5 724
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	431	2 196
Sur opérations en capital	1 615	1 821
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 674	30 843
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 720	34 860
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(12 678)	(29 136)
Participation des salariés aux résultats	3 982	4 850
Impôts sur les bénéfices	20 415	28 904
TOTAL DES PRODUITS	548 190	566 915
TOTAL DES CHARGES	430 163	442 053
BÉNÉFICE	118 027	124 862

20.3.3. Annexe aux comptes sociaux 2010

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût historique diminué des amortissements. Le fonds commercial, intégralement amorti, est constitué de valeurs reçues en apport antérieurement à l'exercice 1986. Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés selon les dispositions expliquées note A1.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations selon le mode linéaire. Les amortissements résultant des durées d'usage sont constatés par dotation aux provisions réglementées.

Les terrains de carrière sont amortis en fonction des tonnages extraits dans l'année, par comparaison avec les réserves totales estimées.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires, compte tenu du pourcentage de détention, des perspectives de rentabilité et des cours de bourse s'ils sont significatifs ou des prix de marché. Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les

charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des dépréciations sont pratiquées tant sur les stocks que sur les créances pour prendre en compte les pertes probables pouvant apparaître à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts.

La différence résultant de l'évaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en «Écart de conversion». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Parficim pour un montant de 480 millions d'euros.

En décembre 2010 et en janvier 2011, la société a émis au total 450 millions de dollars US et 60 millions d'euros de dette obligataire auprès d'investisseurs institutionnels privés américains.

ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net par secteurs d'activités et par marchés géographiques est :

(En milliers d'euros)	France	Étranger	TOTAL
Ciment	374 374	33 650	408 024
Papier	23 393	12 584	35 977
TOTAL	397 767	46 234	444 001

ANALYSE DES COMPTES

A - Actif immobilisé

1) Immobilisations incorporelles et corporelles:

(En milliers d'euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	29 254	505	7 881	21 878
Terrains et aménagements	88 218	1 624	547	89 295
Constructions et aménagements	159 878	926	463	160 341
Installations techniques matériel et outillage industriels	499 617	12 225	128	511 714
Autres immobilisations corporelles	26 338	560	9	26 889
Immobilisations corporelles en cours	6 359	14 207	11 698	8 868
Avances et acomptes	33	459	6	486
TOTAUX	809 697	30 506	20 732	819 471

(En milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles	10 341	1 013	-	11 354
Terrains et aménagements	13 959	895	9	14 845
Constructions et aménagements	106 708	3 897	277	110 328
Installations techniques matériel et outillage industriels	375 853	13 136	38	388 951
Autres immobilisations corporelles	20 721	1 314	-	22 035
TOTAUX	527 582	20 255	324	547 513

Les quotas alloués par l'État, dans le cadre du Plan National d'Affectation des Quotas (PNAQ II) n'ont donné lieu à aucune comptabilisation tant à l'actif qu'au passif. Ils s'élèvent en 2010 à 2802 milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre (14 011 milliers de tonnes sur la période 2008-2012).

Les ventes de quotas de l'exercice ainsi que les échanges de quotas (EUA) contre des Certificats de Réduction d'Émission (CERs) ont été constatés dans le résultat de l'exercice pour un montant de 9 607 milliers d'euros (12 564 milliers d'euros au 31 décembre 2009).

Le solde de quotas détenus à la clôture en excédent des émissions réelles a fait l'objet d'une constatation

à l'actif et au passif, sur la base de la valeur de marché à la clôture de l'exercice, pour 3 029 millions d'euros correspondant à 220 milliers de tonnes. Il n'a été constaté aucun résultat sur ces quotas détenus.

Les immobilisations corporelles en cours sont principalement constituées d'installations industrielles en phase de montage.

Les investissements industriels ont été amortis comme suit:

- Constructions et génie civil des installations industrielles: 15 à 30 ans
- Installations industrielles: 5 à 15 ans
- Matériel roulant: 5 à 8 ans
- Matériel divers: 5 ans
- Matériels informatiques: 3 ans

2) Immobilisations financières :

Les immobilisations financières brutes ont augmenté de 474 336 milliers d'euros principalement par suite :

- de l'augmentation des participations et des titres immobilisés pour un montant de : 479 934
 - de la variation des autres immobilisations financières : (5 598)
- 474 336**

Au titre du contrat de liquidité confié à NATIXIS, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la clôture de l'exercice :

- 11 269 titres pour une valeur brute de 689 milliers d'euros ;
- 3 620 milliers d'euros de liquidités.

Les prêts et autres immobilisations financières se ventilent comme suit (en milliers d'euros) :

- un an au plus -
 - plus d'un an 72 037
- 72 037**

B - Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions de quatre euros, dont détenues par :

- Personnel 4,73%
dont actionnaires salariés (*) 2,32%
- Famille, Parfininco et Soparfi 60,57%
- Vicat 2,24%

(*) Au sens de l'article L 225-102 du Code de commerce.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	2010	2009
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 035 017	952 406
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	1 097 159	1 035 017
Variation	62 142	82 611
ANALYSE DES VARIATIONS		
Résultat de l'exercice	118 027	124 862
Distribution de dividendes ⁽¹⁾	(66 035)	(65 637)
Écart de réévaluation	80	
Provisions réglementées	10 070	23 386
	62 142	82 611

⁽¹⁾ Sous déduction des dividendes sur actions propres.

Les provisions réglementées se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	Montant	Reprise à un an au plus	Reprise à plus d'un an
Provision pour hausse des prix	11 717	2 227	9 490
Amortissements dérogatoires	84 020	3 826	80 194
Provision spéciale de réévaluation	2 447	-	2 447
Provision pour investissement	7 378	464	6 914
TOTAL	105 562	6 517	99 045

C - Provisions

(En milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution de carrières	5 820	480	522	-	5 778
Provisions pour litiges	4 559	302	49	-	4 812
Autres provisions pour charges	7 620	4 170	295	-	11 495
TOTAL	17 999	4 952	866	-	22 085

Les provisions qui s'élèvent à 22 millions d'euros couvrent les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrières à hauteur de 5,8 millions d'euros. Ces provisions sont constituées, pour chacune des carrières, en fonction des tonnages extraits rapportés au gisement potentiel, et par référence aux coûts estimés des travaux en fin d'exploitation.

Les provisions pour litiges intègrent une provision de 4,5 millions correspondant au montant résiduel de la sanction du Conseil de la concurrence relative à une entente présumée en Corse après réduction du montant initial de cette sanction par la Cour

d'appel de Paris. La société a formé un recours contre cette décision devant la Cour de cassation qui a partiellement cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris en juillet 2009.

Les autres provisions pour charge incluent une provision de 9,6 millions pour impôt à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale.

D - Dettes financières

Au cours de l'exercice 2010, les dettes financières à moyen et long terme, les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ont augmenté de 461 029 milliers d'euros.

ÉCHÉANCIER

(En milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 055 611	-	776 892	278 719
Emprunts et dettes financières divers	581	84	254	243
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 741	3 741	-	-
⁽¹⁾ Dont billets de trésorerie	152 000		152 000	

Autres informations

La Société dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les billets de trésorerie pour un montant de 211 millions d'euros au 31 décembre 2010 (460 millions d'euros au 31 décembre 2009).

La Société dispose également d'un programme d'émission de billets de trésorerie de 152 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, le montant des billets émis s'élève à 152 millions d'euros. Les billets de trésorerie qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme.

Les contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers. L'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière de la société.

Couverture des risques

Risque de change

Les montants en principal et en intérêts dus au titre des emprunts émis initialement en dollars US ont

été convertis en euros au moyen de *cross currency swaps*.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen d'instruments financiers (*caps*) sur des durées d'origine de 5 à 12 ans pour un montant de 360 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Risque de liquidité

Le risque lié à l'impossibilité de placer les billets de trésorerie sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant s'élevant au 31 décembre 2010 à celui des billets émis soit 152 millions d'euros.

E - Échéance des créances et dettes d'exploitation

L'ensemble des créances et des dettes d'exploitation est à un an au plus d'échéance.

F - Autres éléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Le profit dégagé par la distribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation s'élève à 361 milliers d'euros.

Les autres éléments d'information sont donnés dans les tableaux ci-après :

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (en milliers d'euros)	Dettes ou créances représentées par des effets de commerce	
	Entreprises liées	
Participations	1 695 950	
Créances clients et comptes rattachés	24 392	16 477
Autres créances	146 959	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 121	1 432
Autres dettes	112 014	
Éléments du compte de résultat		
Charges financières	3 479	
Produits financiers hors dividendes	3 032	

Charges à payer (en milliers d'euros)	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 741
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 646
Dettes fiscales et sociales	13 339
Autres dettes	512
TOTAL	32 238

Charges constatées d'avance (en milliers d'euros)	Montant
Charges d'exploitation	1 120
Charges financières	211
TOTAL	1 331

Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées d'actions Vicat, à hauteur de 182 429 titres pour une valeur nette de 11 059 milliers d'euros acquis dans le cadre de l'attribution aux salariés. Leur valeur boursière s'élève à 11 402 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Résultat financier

Le résultat financier a enregistré une reprise de provision pour dépréciation des titres auto détenus de 3087 milliers d'euros (22 894 milliers d'euros en 2009).

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET DES CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Répartition (En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les sociétés	Contribution sociale	Résultat net après impôt
Résultat courant	155 102	(28 035)	(1 167)	125 900
Résultat exceptionnel (et participation des salariés)	(16 661)	8 438	350	(7 873)
Résultat comptable	138 441	(19 597)	(817)	118 027

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Montant
Engagements de départs en retraite ⁽¹⁾	10 614
Cautions et garanties	164 521
Achats à terme de combustibles	3 133
TOTAL	175 135

⁽¹⁾ Dont 4 187 milliers d'euros au titre du régime de retraite sur complémentaire souscrit au profit des dirigeants dans le cadre de l'article 39 du CGI.

Vicat a consenti une option de vente à un actionnaire minoritaire de sa filiale Mynaral Tas. Cette option, exerçable au plus tôt en décembre 2013, est évaluée à 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Vicat s'est porté garant de sa filiale Vicat Sagar Cement Private Ltd pour un financement d'un montant de 191 millions d'euros. Ce prêt n'a pas fait l'objet de tirage au 31 décembre 2010.

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Montant
Lignes de crédit confirmées ⁽¹⁾	776 000
Autres engagements reçus	4 560
TOTAL	780 560

⁽¹⁾ Dont 152 000 milliers d'euros affectés à la couverture du programme d'émission des billets de trésorerie.

Les engagements liés aux départs en retraite sont calculés conformément aux clauses prévues par les conventions collectives. Ils font l'objet d'un calcul actuariel selon la méthode des unités de crédits projetées qui intègre des hypothèses de rotation du personnel, d'espérance de vie et de niveau de rémunération future. Les engagements sont évalués,

charges sociales incluses, au *pro rata* des années de service des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,5%
Taux d'augmentation des salaires :	de 2,5% à 4%
Taux d'inflation :	2%

INCIDENCES DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

Rubriques (en milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Montants
Résultat de l'exercice			118 027
Impôt sur les bénéfices			19 597
Contribution sociale			818
Résultat avant impôt			138 442
Variation amortissements dérogatoires	11 937	2 761	9 176
Variation provisions pour investissement	1 094	519	575
Variation de la provision spéciale de réévaluation	-	19	(19)
Variation provisions pour hausse de prix	566	227	339
Sous total	13 597	3 526	10 071
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)			148 513

La société Vicat a opté pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe. Cette option concerne 24 filiales. Aux termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales supportent une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration. L'économie d'impôt résultant du régime d'intégration bénéficie à la société

tête de groupe, nonobstant les déficits à restituer aux filiales pour lesquels une provision est constituée. Pour l'exercice 2010, cette économie s'élève à 4 767 milliers d'euros.

Le montant des charges non fiscalement déductibles s'est élevé à 367 milliers d'euros pour l'exercice 2010.

SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions pour hausse de prix	4 034
Amortissements dérogatoires	28 928
Total accroissements	32 962

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant
Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement	2 828
dont participation des salariés	1 371
Total allègements	2 828
Situation fiscale différée nette	30 134

Rémunération des dirigeants (en milliers d'euros)	Montant
Rémunérations allouées :	
• aux administrateurs es qualités	210
• aux membres de la direction	2 362

Effectifs	Au 31 décembre	
	Moyen	2010
Cadres	201	205
Agents de maîtrise, techniciens, employés	382	385
Ouvriers	270	269
Total société	853	859
Dont papier	150	152

Vicat SA

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En milliers d'unités monétaires: Euro, Dollar US, FCFA)

SOCIÉTÉ OU GROUPE DE SOCIÉTÉS EXERCICE 2010	CAPITAL	RÉSERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE PART de capital détenu en%	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRÊTS & AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la Société	CHIFFRE d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	BÉNÉFICE ou PERTE (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société Vicat au cours de l'exercice	OBSER- VATIONS
				brute	nette						
FILIALES & PARTICIPATION DONT LA VALEUR BRUTE D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE VICAT											
1) FILIALES (50% au moins du capital détenu par la Société)											
BÉTON TRAVAUX 92095 PARIS LA DEFENSE	27 997	184 806	99,97	88 869	88 869	95 559		15 678	14 783	19 243	
NATIONAL CEMENT COMPANY LOS ANGELES USA	280 521 (1)	156 404 (1)	97,85	229 581	229 581	42 636		222 744 (1)	(35 474) (1)		
PARFICIM 92095 PARIS LA DEFENSE	67 728	1 447 805	99,99	1 343 624	1 343 624				45 047	45 560	
SATMA 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX	3 841	2 871	100,00	7 613	7 613			18 704	212		
2) PARTICIPATION (10 à 50% du capital détenu par la Société)											
SOCIÉTÉ DES CEMENTS D'ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE	2 000 000 (2)	11 613 896 (2)	17,14	1 596	1 596			50 494 531 (2)	4 222 309 (2)	692	Chiffres 2009
SATM 38081 L'ISLE D'ABEAU	1 600	36 854	22,00	15 765	15 765			87 967	8 036	1 540	
AUTRES FILIALES & PARTICIPATIONS											
Filiales françaises (ensemble)				9 999	9 379	828				469	
Filiales étrangères (ensemble)				2 833	2 787						
TOTAL				1 699 880	1 699 214	139 023				67 504	

(1) Chiffres présentés en Dollar US.

(2) Chiffres présentés en FCFA.

SOLDE DES DETTES À L'ÉGARD DES FOURNISSEURS (3)

Fin 2010, le montant des factures «Fournisseurs» figurant dans le poste «Dettes fournisseurs et comptes rattachés» s'élèvent à 20 888 934 euros.

Décomposition par date d'échéance (en euros)	Montant
Échues	943 210
Moins de 30 jours	14 494 659
De 31 à 60 jours	5 451 065
Total	20 888 934

(3) Ces informations complémentaires ne font pas partie de l'annexe aux comptes sociaux.

20.3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vicat SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées, notamment relatives à l'évaluation effectuée par la Société, respectivement des fonds de commerce et des titres de participation inscrits à l'actif de son bilan, lors de la clôture annuelle. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Votre société constitue des provisions pour charges de reconstitution de carrières, pour impôts à restituer aux filiales dans le cadre du régime de l'intégration fiscale et une provision pour litiges, tel que décrit en note C de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société Vicat, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 28 février 2011
KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 28 février 2011
Wolff & Associés S.A.S.
Grégory Wolff - Associé

20.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes versés par la Société et le Groupe à KPMG Audit et au cabinet Wolff & Associés au titre des travaux effectués au

cours des exercices 2009 et 2010 sont mentionnés à la note 32 de la section 20.2.2 « Annexe aux comptes consolidés 2010 » du présent document de référence.

20.5. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes au titre d'un exercice considéré sur proposition du Conseil d'Administration et après approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués par la Société et les résultats par action ont été les suivants :

	2010 (dividende proposé à l'Assemblée Générale)	2009	2008	2007
Dividende par action (en euros)	1,50	1,50	1,50	1,50
Résultat consolidé par action (en euros)	4,52	4,26	5,46	6,40
Taux de distribution	33%	35%	27%	23%

L'objectif de la Société est de distribuer, en numéraire, aux actionnaires, au titre des exercices futurs, un niveau de dividende en ligne avec celui proposé par le Conseil d'Administration au titre des exercices précédents.

financiers liés aux programmes de développement industriel et financier, les perspectives du Groupe ainsi que tous autres facteurs déterminants tels que l'environnement économique général.

Néanmoins, les facteurs dont dépendent la distribution et le montant des dividendes distribués sont les résultats, la situation financière, les besoins

Indépendamment de l'objectif que la Société entend privilégier, elle ne peut garantir qu'à l'avenir des dividendes seront distribués ni le montant de ceux-ci.

20.6. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Le Groupe est impliqué dans certains différends, procédures administratives judiciaires ou arbitrales dans le cadre de la marche ordinaire de son activité. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque déterminé présente une probabilité sérieuse de réalisation avant la clôture de l'exercice et qu'une estimation des conséquences financières liées à ce risque est possible.

Les principaux différends et procédures administratives, judiciaires ou arbitrales en cours dans lesquels le Groupe est impliqué sont détaillés ci-dessous.

20.6.1. Litige «Maurienne»

L'année 2006 a été marquée par la découverte d'un sinistre important lié à la production de granulats sur le site de Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, en 2004.

Un mélange accidentel de calcaire et de gypse survenu à l'occasion d'une manutention après tri, a contribué à l'apparition de désordres qui se sont manifestés plus de deux ans après la mise en œuvre des matériaux pollués.

Les expertises judiciaires terminées ou en cours concluent à une responsabilité de Béton Rhône-Alpes, nonobstant la mise en œuvre des matériaux ainsi que certaines règles de contrôle ou de construction des ouvrages par certaines entreprises qui s'affranchissaient très souvent des normes et techniques de l'art, ce qui a pu déclencher, accélérer ou amplifier les désordres.

Béton Rhône-Alpes s'appuie sur ces fautes de mise en œuvre ou de contrôle pour négocier un partage de responsabilité. Des protocoles, couverts par une obligation de confidentialité, sont en cours d'élaboration entre Béton Rhône-Alpes et certaines entreprises. De la même manière, pour mettre un frein à des demandes, soit injustifiées, soit manifestement exagérées, des économistes de la construction, assistés d'experts agréés auprès de la Cour de cassation, examinent point par point tous les documents faisant état de préjudices matériels et immatériels invoqués.

Cet examen et l'analyse critique de la période incriminée ont conduit Béton Rhône-Alpes à enregistrer une charge nette de 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2010, du fait soit d'une évolution des coûts prévus pour les dommages, soit d'une

évolution de la part de responsabilité estimée de Béton Rhône-Alpes, soit de l'apparition de nouveaux dossiers.

Habituellement, ces deux centrales de Maurienne, comme toutes celles du Groupe, utilisent des matériaux extraits de carrières aux gisements parfaitement identifiés, faisant l'objet de contrôles réguliers et rigoureux destinés à éviter ce type de risques.

Des mesures de renforcement des contrôles qualité ont été prises pour prévenir la survenance de tels événements, et ont conduit les activités Béton et Granulats en France à recevoir début 2009 la certification ISO 9001-2000 et la certification OHSAS 18001: 2007 en novembre 2010.

20.6.2. Litige concurrence «Corse»

Par décision du 12 mars 2007, le Conseil de la concurrence a sanctionné la Société à hauteur de 8 millions d'euros ainsi qu'un autre cimentier français et la filière des négociants corses en ciment. Selon le Conseil, les pratiques reprochées auraient eu pour objectif de réserver aux deux cimentiers l'approvisionnement de l'île en ciment et d'entraver les importations notamment en provenance d'Italie et de Grèce.

La Société regrette que le Conseil de la concurrence ait, de son point de vue, méconnu le contexte général de l'approvisionnement et de la distribution du ciment en Corse, ainsi que les circonstances très particulières ayant conduit à la conclusion, en toute transparence, des différentes conventions aujourd'hui sanctionnées et les effets bénéfiques en ayant résulté pour les consommateurs corses.

Le schéma a été mis en place il y a de nombreuses années sous l'impulsion des pouvoirs publics sans que, ni les clients, ni les concurrents prétendument évincés n'en aient saisi les autorités de la concurrence.

La Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse a demandé en 1991 à Vicat SA et à Lafarge de financer l'installation rénovée de silos sur le port de Bastia, susceptibles de recevoir du ciment normé en vrac, et exigé des deux fournisseurs qu'ils en confient l'exploitation exclusive au GIE Groupement Logistique Ciments Haute-Corse, exclusivité pourtant aujourd'hui contestée par le Conseil.

Jusqu'en 1998, l'État subventionnait à hauteur de 2,3 millions d'euros par an le transport de ciment en vrac au nom du principe de continuité territoriale. Lors de la suppression de cette subvention, Vicat SA, Lafarge Ciments et le syndicat des négociants de l'île ont recherché les moyens de rationaliser les conditions de l'approvisionnement de l'île en ciment. Ils ont dû consentir des efforts substantiels pour maintenir un approvisionnement continu et régulier de la Corse en ciment de norme NF, sans hausse du coût du transport pour les négociants, permettant ainsi des prix de vente de ciments inchangés malgré cette suppression d'une subvention étatique d'un montant important.

Pendant la période considérée, les importations étrangères en Corse se sont développées de près de 50%. En conséquence, la Société considère que le Conseil n'a pas établi que ce schéma ait empêché les négociants de s'approvisionner en ciment d'origine étrangère, lequel n'offre toutefois pas les garanties de continuité d'approvisionnement et de normalisation exigées dans la plupart des marchés de travaux.

La Société est ainsi surprise d'avoir été sanctionnée en considération d'une argumentation juridique qu'elle considère, au surplus, aller à contre-courant des travaux menés par la Commission européenne en matière de réforme du droit de la concurrence ces dernières années.

La Cour d'appel de Paris a, par un arrêt du 6 mai 2008, réformé la décision déférée du Conseil de la Concurrence, mais seulement sur le quantum des sanctions prononcées, et a notamment réduit le montant de celle infligée à la Société à la somme de 4,5 millions d'euros.

Par un arrêt du 7 juillet 2009, la Chambre commerciale de la Cour de cassation a estimé que la Cour d'appel n'avait pas légalement justifié sa décision « dès lors qu'elle n'avait pas recherché si, en l'absence d'ententes conclues avec leurs clients, les sociétés Lafarge et Vicat auraient disposé de la possibilité de se comporter sur le marché en cause, dans une mesure appréciable, de façon indépendante vis-à-vis de leurs concurrents, de leurs clients et des consommateurs ». En conséquence, la Cour de cassation a cassé et annulé partiellement l'arrêt rendu le 6 mai 2008 renvoyant les parties devant la Cour d'appel de Paris autrement composée.

Sur renvoi, la Cour d'appel de Paris a conclu par un arrêt du 15 avril 2010 à l'absence de position dominante collective sur le marché corse. La Cour de renvoi ayant toutefois décidé de maintenir les sanctions prononcées à l'encontre de la Société, après avoir cependant constaté que l'une au moins des infractions retenues n'était pas caractérisée, il a été décidé d'un nouveau pourvoi en cassation.

Sur la base des décisions ci-dessus, la provision constituée en 2007 pour 8 millions d'euros a été réduite à 4,5 millions d'euros dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et maintenue dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

20.6.3. Litiges relatifs aux autorisations d'exploitation

Certaines associations de protection de l'environnement engagent de façon systématique des actions contentieuses en vue d'obtenir l'annulation de permis ou d'arrêtés préfectoraux d'exploitation. La Société, dans tous les cas, organise sa défense et procède au dépôt de nouvelles demandes d'autorisation d'exploitation ou permis afin d'assurer un fonctionnement normal de ses usines.

Il n'existe pas, à l'exception des litiges décrits ci-dessus, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il - ou toute société en intégration proportionnelle - est menacé(e), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.⁽¹⁾

20.7. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

À la connaissance de la Société, il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2010.

⁽¹⁾ À l'exclusion des sociétés consolidées par mise en équivalence.

21

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. Capital social	190
21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie	190
21.1.2. Capital autorisé non émis	190
21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre	190
21.1.4. Autres titres donnant accès au capital	191
21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions	191
21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices	191
21.1.7. Titres non représentatifs du capital	191
21.1.8. Évolution du cours	192

21.2. Actes constitutifs et statuts	192
21.2.1. Objet social	192
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	193
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	195
21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires	195
21.2.5. Assemblées Générales	195
21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	196
21.2.7. Franchissement de seuil	196
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	198

21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. Montant et nombre d'actions pour chaque catégorie

Le montant du capital social au 31 décembre 2010 s'élève à 179 600 000 euros divisé en 44 900 000 actions au nominal de quatre euros chacune. Les actions de la Société sont entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

21.1.2. Capital autorisé non émis

Néant.

21.1.3. Actions détenues par la Société ou pour son compte propre

A la clôture de l'exercice 2010, après distribution aux salariés de 81 476 actions, la Société détenait 1 006 864 de ses propres actions, soit 2,24 % du capital social.

Descriptif du programme de rachat d'actions 2010

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010, la Société a acheté en bourse en 2010 (hors contrat de liquidité), sur la base du capital social actuel, 13 629,2 (soit 10 983 actions + 26 462 coupures d'un dixième d'action) de ses propres actions au nominal de quatre euros chacune, au cours moyen de 55,34 euros.

Répartition des titres par finalité

Acquisitions en vue d'une attribution des actions au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement: 13 629,2 actions représentant un prix d'acquisition de 754 180,98 euros.

Acquisitions en vue d'une animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF: après un apport de 10 000 titres en date du 4 janvier 2010, en complément des 10 000 titres détenus au 31 décembre 2009, acquisition de 401 823 actions et cession de 410 554 actions au cours de l'exercice représentant 11 269 actions au 31 décembre 2010.

Volume des actions utilisées par objectif

Actions destinées à l'attribution au personnel dans le cadre de la participation et de l'intéressement: 182 428 actions.

Animation du marché du titre et sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF: 11 269 actions.

Aucun rachat n'a fait l'objet d'une réallocation à d'autres finalités et la Société n'a pas utilisé de produits dérivés pour réaliser son programme de rachat d'actions.

Descriptif du projet de programme de rachat d'actions 2011

La cinquième résolution, dont les principes sont rappelés ci-dessous, devant être soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 6 mai 2011 est destinée à permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions.

La Société pourra acquérir, céder, transférer ou échanger, par tous moyens, tout ou partie des actions ainsi acquises dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et en conformité avec l'évolution du droit positif et en respectant les limites ci-dessous:

- le prix unitaire d'achat ne devra pas être supérieur à 100 euros par action (hors frais d'acquisition);
- le total des actions détenues ne dépassera pas 10% du capital social de la Société, ce seuil de 10% devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Cette limite est abaissée à 5% du capital social dans le cas visé au paragraphe (c) ci-dessous. Au 1^{er} janvier 2011, cette limite correspond, compte tenu des actions déjà possédées par la Société, à un nombre maximum de 3 483 136 actions de quatre euros de nominal pour un montant maximum de 348 313 600 euros.

Les actions acquises pourront l'être en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré en vue de (sans ordre de priorité):

- a. Attribuer des actions au personnel et notamment dans le cadre de la participation et de l'intéressement.
- b. Assurer l'animation du marché du titre et de sa liquidité au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) reconnue par l'AMF.
- c. Remettre des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF. Il est précisé que le nombre maximal de titres acquis par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% de son capital social.

d. Annuler des actions, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique.

L'achat des actions ainsi que la conservation, la cession ou le transfert des actions ainsi achetées pourront, selon le cas, être effectués, en une ou plusieurs fois, à tout moment aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, le cas échéant en période d'offre publique, par tous moyens sur le marché ou de gré-à-gré, notamment par voie d'acquisition ou de cession de bloc, ou par recours à des instruments financiers dérivés (à l'exclusion d'options de vente) et à des bons, dans le respect de la réglementation en vigueur.

La cinquième résolution qui sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 6 mai 2011 pourra être utilisée à tout moment et pendant une durée de 18 mois à compter de celle-ci y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange dans les

limites et sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi et le règlement général de l'AMF. Cette autorisation annule et remplace celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2010.

Conformément à l'article 241-3 III du Règlement général de l'AMF, le présent descriptif dispense la Société de procéder à la publication prévue à l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

21.1.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

21.1.5. Options de souscription et d'achat d'actions

Néant.

21.1.6. Évolution du capital social au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis le 1^{er} janvier 2008 jusqu'à la date de dépôt du présent document de référence.

Date de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Valeur nominale des actions (en euros)	Montant nominal de la variation du capital (en euros)	Prime d'émission, d'apport ou de fusion (en euros)	Montant cumulé du capital social (en euros)	Nombre cumulé
16 mai 2008	Réduction de capital par annulation d'actions détenues en propre	1 871 200	4	7 484 800	-	179 600 000	44 900 000

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé de procéder à une réduction de capital par l'annulation de 1 871 200 actions détenues en propre par la Société et de modifier corrélativement l'article 6 des statuts. À l'issue de cette réduction du capital, celui-ci s'élève à 179 600 000 euros, divisé en 44 900 000 actions d'une valeur nominale de quatre euros.

21.1.7. Titres non représentatifs du capital

Néant.

21.1.8. Évolution du cours

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A. Consécutivement à la réunion du conseil scientifique des indices du 3 mars 2011, la Société entrera dans la composition du SBF 120 à partir du 21 mars 2011.

Par ailleurs, les actions de la Société sont éligibles au service à règlement différé (SRD) depuis le mois de février 2008. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société depuis le 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2010.



Le tableau ci-dessous présente l'évolution du cours de l'action de la Société en 2010, 2009 et 2008 (sur la base des cours de clôture):

(En euros)	2010	2009	2008
Cours annuel moyen	55,21	44,55	46,52
Plus haut de l'année	63,00	60,36	64,50
Plus bas de l'année	47,72	28,20	24,76
Cours au 31 décembre	62,50	58,80	37,40

21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

21.2.1. Objet social

La Société a pour objet :

- l'exploitation des carrières appartenant actuellement à la Société et de toutes celles dont elle pourrait devenir propriétaire ou concessionnaire par la suite;
- la fabrication, l'achat et la vente des chaux et ciments et tous produits intéressant l'industrie du bâtiment;
- la fabrication, l'achat et la vente de sacs ou emballages pour liants hydrauliques en quelque matière qu'ils soient et plus généralement, toute activité s'exerçant dans la branche des industries plastiques et papetières;
- la production, la distribution des agrégats et de sable;
- le transport public de marchandises par voie terrestre ainsi que la location de tous véhicules;
- en général, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cette industrie, tant en France qu'à l'étranger.

La Société pourra également s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés françaises et étrangères, dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce ou sa propre industrie; fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés et faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient en tout ou partie se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.

21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société

21.2.2.1. Composition du Conseil d'Administration (article 15 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale, sauf les cas légaux de dépassement.

21.2.2.2. Durée des fonctions des administrateurs – Limite d'âge – Renouvellement – Cooptation (article 16 des statuts)

- 1) Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ou 6 ans. Ils sont rééligibles. En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges, le Conseil peut, dans les conditions fixées par la loi, procéder par cooptation à des nominations à titre provisoire, sous réserve de ratification à la plus prochaine Assemblée.
- 2) Sous réserve des dispositions prévues aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous, les mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice au cours duquel la période de trois ou six années à pris fin.
- 3) Lorsqu'un mandat d'administrateur est conféré à une personne physique qui atteindra l'âge de 75 ans avant l'expiration du délai de trois ou six ans ci-dessus fixé, la durée de ce mandat est limitée, en tout état de cause, au temps à courir depuis sa nomination jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel cet administrateur atteint l'âge de 75 ans.
- 4) Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de laquelle prend fin le mandat dudit administrateur peut, sur proposition du Conseil d'Administration, le réélire pour une nouvelle période de 3 ou 6 ans, étant précisé cependant qu'à aucun moment le Conseil d'Administration ne pourra comporter plus du tiers de ses membres âgés de plus de 75 ans.
- 5) Tout administrateur doit être actionnaire d'un minimum de dix actions avant l'expiration du délai fixé par la loi et le demeurer pendant la durée de son mandat.

21.2.2.3. Présidence et secrétariat du Conseil d'Administration (article 17 des statuts)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 75 ans.

Sous réserve de ces dispositions, le Président du Conseil d'Administration ou le Vice-Président sont toujours rééligibles.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Conseil d'Administration peut nommer à chaque séance un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Le Conseil d'Administration du 25 février 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, convoquée le 6 mai 2011, de modifier le premier alinéa de l'article 17 des statuts ainsi qu'il suit :

«Le Conseil élit parmi ses membres un Président et, s'il le juge utile, un Vice-Président. Il fixe la durée de leur fonction, laquelle ne peut excéder celle de leur mandat d'Administrateur, ni le temps à courir depuis leur nomination de Président ou de Vice-Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteindront l'âge de 85 ans.»

21.2.2.4. Réunion – Convocation – Délibération – Registre des présences (article 18 des statuts)

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

En outre, le Directeur Général ainsi que des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, le convoquer s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, hors ce cas, l'ordre du jour est arrêté par le Président et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions sont présidées par le Président ou le Vice-Président et, à défaut, par un administrateur désigné en début de séance.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Le Conseil d'Administration du 25 février 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des

actionnaires, convoquée le 6 mai 2011, d'ajouter un sixième et dernier alinéa à l'article 18 des statuts ainsi qu'il suit :

« Le Conseil d'Administration peut prévoir que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication appropriés dans les conditions prévues par la loi et les règlements. »

21.2.2.5. Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19 des statuts)

Les pouvoirs du Conseil d'Administration sont ceux qui lui sont conférés par la loi. Le Conseil exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux qui sont expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

21.2.2.6. Rémunération du Conseil d'Administration (article 20 des statuts)

Le Conseil d'Administration reçoit en rémunération de son activité une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence, dont le montant déterminé par l'Assemblée Générale demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Le Conseil d'Administration répartit librement entre ses membres le montant des jetons de présence.

21.2.2.7. Direction Générale (article 21 des statuts)

Modalités d'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction Générale de la Société est assumée, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Cette option sur les modalités d'exercice de la Direction Générale est prise par le Conseil d'Administration pour la durée qu'il détermine. Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Le choix du Conseil d'Administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions édictées par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration peut décider à tout moment de modifier les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Direction Générale

En fonction de l'option retenue par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions ci-dessus, la Direction Générale de la Société est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par un Directeur Général, personne physique, nommée par le Conseil d'Administration. En cas de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, la délibération du Conseil d'Administration qui nomme le Directeur Général doit fixer la durée de son mandat, déterminer sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs.

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général, qu'il soit ou non le Président du Conseil d'Administration, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le Conseil d'Administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général et de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques, dans la limite de cinq, chargées d'assister le Directeur Général et qui prennent le titre de Directeur Général Délégué.

La limite d'âge est fixée à 75 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Directeur Général Délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

21.2.3.1. Droits et obligations attachés aux actions (article 9 des statuts)

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et dans l'actif social.

Le cas échéant, et sous réserve des prescriptions légales impératives, il sera fait masse, entre toutes

les actions indistinctement, de toutes exonérations ou imputations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que toutes les actions de même catégorie alors existantes reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Lorsqu'une action est grevée d'usufruit, les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire sont régis par la loi.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelques mains qu'il passe.

21.2.3.2. Droit de Vote (article 26 des statuts)

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

En cas de démembrement du droit de propriété d'une action, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, auquel cas le droit de vote est réservé à l'usufruitier.

21.2.4. Modalités de modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales. Les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour modifier les droits des actionnaires, conformément aux dispositions légales.

21.2.5. Assemblées Générales

21.2.5.1. Nature des Assemblée Générale (article 23 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les actionnaires.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice une Assemblée Générale Ordinaire, des Assemblées Générales, soit Ordinaires réunies extraordinairement, soit Extraordinaires, peuvent en outre être réunies à toute époque de l'année.

21.2.5.2. Forme et délais de convocation (article 24 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

21.2.5.3. Assistance et représentation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification de la propriété d'au-moins une action.

Le Conseil d'Administration du 25 février 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, convoquée le 6 mai 2011, de modifier l'article 25 des statuts ainsi qu'il suit :

Le premier alinéa est modifié de la manière suivante :

« Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit. »

Le deuxième alinéa suivant serait ajouté :

« L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. »

21.2.5.4. Bureau des Assemblées – Feuille de présence – Ordre du jour (article 27 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, le Vice-Président ou, en leur absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président, les deux actionnaires ayant la plus forte participation présents à l'ouverture de la séance, et acceptant, remplissent les fonctions de scrutateurs. Le secrétaire est désigné par le bureau.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions légales peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour des projets de résolutions.

21.2.5.5. Procès-verbaux (article 28 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux établis dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés suivant les prescriptions réglementaires.

21.2.5.6. Quorum et majorité – Compétence (article 29 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

21.2.6. Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Néant.

21.2.7. Franchissement de seuil

Outre les dispositions légales et réglementaires relatives au franchissement de seuil, les dispositions suivantes s'appliquent (article 7 des statuts) :

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure ci-dessus et au vu de la liste transmise par le dépositaire, la Société a la faculté de demander, soit par l'entremise du dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour le compte de tiers, les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. L'information est fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central susmentionné.

S'il s'agit de titres de forme nominative, donnant immédiatement ou à terme accès au capital, l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions législatives et réglementaires, l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme

nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux, dans les conditions prévues ci-dessus.

À l'issue de cette demande, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant 1,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées Générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité des titres détenus par chacun d'eux, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaît sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

Outre les seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, de droits de vote, ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1,5% ou un multiple de cette fraction, sera tenue de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, en lui précisant son identité ainsi que celle des personnes agissant de

concert avec elle, et le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès à terme au capital, qu'elle possède seule, directement ou indirectement, ou encore de concert.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus, si l'application de cette sanction est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant 1,5% au moins du capital ou des droits de vote de la Société. Cette demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur d'actions conformément au troisième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de propriétaires des actions, d'effectuer les déclarations prévues au présent article pour l'ensemble des titres pour lesquels il est inscrit en compte.

L'inobservation de cette obligation est sanctionnée conformément à l'article L. 228-3-3 du Code de commerce.

En date du 1^{er} décembre 2010, la société Franklin Ressources Inc. a déclaré à la Société avoir franchi, tant pour son compte que pour celui de ses affiliés, le seuil de 1,50% des droits de vote et détenir sur la base du capital social et du nombre de droits de vote au 29 novembre 2010 respectivement 2,3953% du capital et 1,5024% des droits de vote de la Société.

21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti conformément aux lois et règlements en vigueur.

22

CONTRATS IMPORTANTES

Compte tenu de son activité, le Groupe n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal de ses affaires.

23

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.

24

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les communiqués de la Société et les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.vicat.fr. Une copie de ces documents peut également être obtenue au siège social de la Société.

Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société.

25

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une part du capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats sont décrites à la section 7.2 «Informations sur les filiales et participations» du présent document de référence, ainsi qu'à la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2010 figurant à la section 20 «Informations financières» du présent document de référence.

ANNEXE 1

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	203
1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	203
2. Procédure de contrôle interne et de gestion des risques	206
3. Gouvernement d'entreprise	208
4. Rémunération des mandataires sociaux	208
5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	209
6. Pouvoirs du Président et du Directeur Général	209

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- de la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président et du Directeur Général.

1. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois. L'agenda et l'ordre du jour des réunions du Conseil ont été les suivants :

Séance du 5 mars 2010 :

- présentation du rapport d'activité ;
- approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2009 ;
- approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2009 ;
- compte rendu des rapports des comités du Conseil d'Administration (comités d'audit et des rémunérations) ;
- approbation du rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne ;
- présentation du budget 2010 ;
- programme de rachat d'actions ;
- délégations de pouvoirs en application du programme de rachat d'actions ;
- renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- nominations d'un administrateur ;
- affectation du résultat ;
- autorisation d'émettre un emprunt obligataire ;
- convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et fixation de l'ordre du jour ;
- questions diverses.

Tous les membres du Conseil ont assisté à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du comité central d'entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 22 mars 2010 :

- modification de l'article 13 des statuts ;
- autorisation soumise à l'Assemblée Générale d'émettre un emprunt obligataire ;
- convocation d'une Assemblée Générale Mixte et fixation de son ordre du jour ;
- questions diverses.

La totalité des membres du Conseil assistait à cette réunion -excepté Monsieur René FEGUEUX excusé-. Les délégués du comité central d'entreprise et les commissaires aux comptes étaient absents excusés.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 28 avril 2010 :

- renouvellement du mandat du Président ;
- renouvellement du mandat du Directeur Général ;
- composition des comités d'audit et des rémunérations ;
- délégation de pouvoirs en vue d'une émission d'emprunt obligataire.

La totalité des membres du Conseil assistait à cette réunion, ainsi que les quatre délégués du comité central d'entreprise. Les commissaires aux comptes étaient absents excusés.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Séance du 3 août 2010 :

- rapport d'activité ;
- analyse des comptes à fin juin 2010 ;
- prévisions des résultats pour l'année 2010 ;
- benchmark des sociétés cimentières en 2009 ;
- nominations et organisation ;
- autorisation pour constituer des garanties ;
- questions diverses.

Tous les membres du Conseil assistaient à cette réunion, ainsi que les commissaires aux comptes de la Société et les quatre délégués du comité central d'entreprise.

Les résolutions proposées au cours de cette séance ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Chaque administrateur s'était vu adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ont été établis à l'issue de chaque réunion.

• Composition du Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de trois ou six ans.

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'Administration était composé de 10 membres dont la liste figure en annexe du présent rapport. Elle indique en outre, la liste des mandats exercés par chacun des administrateurs dans d'autres sociétés du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui détiennent une connaissance du secteur d'activité, une connaissance spécifique des métiers, une expérience technique, et/ou des compétences en gestion et dans les domaines financiers.

Au 31 décembre 2010, le Conseil d'Administration comptait parmi ses membres six administrateurs indépendants : M. Raynald Dreyfus, P&E Management (société détenue par M. Paul Vanfrachem), M. Jacques Le Mercier, M. Pierre Breuil, M. Bruno Salmon et M. Xavier Chalandon. Sont considérés comme indépendants les administrateurs n'entretenant aucune relation directe ou indirecte ou n'ayant aucun lien d'intérêt particulier avec la Société, ses filiales, ses actionnaires ou ses dirigeants. En outre, la Société considère comme administrateur indépendant, une personne qui n'est pas liée à la Société ou au Groupe par un contrat de travail, par un contrat de prestation de services ou par une situation de subordination ou de dépendance vis-à-vis de la Société, du Groupe, de ses dirigeants ou actionnaires importants ou par un lien familial avec l'actionnaire majoritaire.

• Composition des comités

Le Conseil d'Administration dispose d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations.

Les comités sont composés de trois membres, tous administrateurs indépendants, nommés par le Conseil d'Administration sur proposition du Président et choisis en fonction de leurs compétences. Les membres des comités sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur. Ils sont rééligibles. Les membres des comités peuvent être révoqués à tout moment par le Conseil d'Administration, lequel n'a pas à justifier sa décision. Un membre d'un comité peut renoncer à ses fonctions sans avoir à motiver sa décision.

Chaque comité est présidé par un Président nommé par décision du comité prise à la majorité de ses membres. Le Président du comité veille au bon fonctionnement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les convocations, la tenue des réunions, l'information du Conseil d'Administration.

Chaque comité désigne un secrétaire choisi parmi les trois membres ou extérieur au comité et au Conseil d'Administration.

La composition des comités est la suivante :

Comité d'audit :

- . Monsieur Raynald Dreyfus, Président du comité ;
- . Monsieur Jacques Le Mercier ;
- . Monsieur Pierre Breuil.

Comité des rémunérations :

- . Monsieur Paul Vanfrachem, Président du comité ;
- . Monsieur Raynald Dreyfus ;
- . Monsieur Xavier Chalandon.

• Modalités de fonctionnement :

Réunions :

Comité d'audit : deux fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Comité des rémunérations : une fois par an et plus fréquemment, à la demande du Conseil d'Administration.

Les propositions des comités sont adoptées à la majorité des membres présents, chaque membre disposant d'une voix. Les membres ne peuvent se faire représenter aux séances des comités.

Les délibérations des comités sont constatées par des procès verbaux établis sur un registre spécial. Chaque comité rend compte au Conseil d'Administration de ses travaux.

Le Conseil d'Administration peut allouer aux membres des comités une rémunération ou des jetons de présence.

• Missions du comité d'audit :

Les attributions du comité d'audit consistent notamment à :

- examiner les comptes annuels et semestriels, tant consolidés que sociaux, (et porte notamment son attention sur la permanence et la pertinence des méthodes comptables utilisées) ;
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- prendre connaissance des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières qui garantissent les informations consolidées ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- examiner les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires ;

- examiner, chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes ainsi que leur indépendance.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois en 2010 avec un taux de participation de 100% et a procédé à l'examen des points suivants:

Séance du 23 février 2010:

- présentation des obligations légales de communication financière;
- comptes annuels 2009;
- présentation des travaux de l'audit interne en 2009;
- démarche de gestion des risques;
- projets en cours;
- commissaires aux comptes et audit.

Séance du 30 juillet 2010:

- évolution réglementaire;
- présentation des résultats à fin juin 2010;
- endettement et politique financière;
- communication financière au 30 juin 2010;
- audit et commissariat aux comptes;
- travaux de l'audit interne;
- questions diverses.

• Missions du comité des rémunérations:

Le comité des rémunérations est chargé:

- d'examiner les rémunérations des dirigeants et des salariés (partie fixe, partie variable, gratifications..) et notamment leur montant et leur répartition;
- d'étudier les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et notamment en ce qui concerne les bénéficiaires, le nombre d'options qui pourraient leur être consenties, ainsi que la durée des options et les conditions du prix de souscription ainsi que de toute autre forme d'accès au capital de la Société en faveur des dirigeants et des salariés;
- d'étudier certains avantages notamment en matière de régime de retraite, de régime de prévoyance, assurance invalidité, assurance décès, rente éducation, assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux et cadres dirigeants, etc.

Le comité des rémunérations s'est réuni une fois en 2010 avec un taux de participation de 100% et a procédé à l'examen des points suivants:

- politique des rémunérations concernant l'année 2009;
- rémunérations des cadres dirigeants;
- régimes de retraite du personnel.

2. PROCÉDURE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

• Définition et objectifs du contrôle interne

Selon le cadre de référence de l'AMF, auquel la Société a choisi de se référer, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer:

- la conformité aux lois et règlements;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale;
- le bon fonctionnement des processus internes du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs;
- la fiabilité des informations financières.

Ce dispositif consiste en un ensemble de moyens, de comportements de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques du Groupe, qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations, et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Il doit lui permettre également de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

• Périmètre d'application

Le périmètre retenu en matière de contrôle interne est la société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement.

• Description des composantes du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est fondé sur une organisation interne, adaptée à chaque activité du Groupe, et caractérisée par une forte responsabilisation du management opérationnel par la Direction.

Le Groupe met en œuvre au niveau de ses filiales, des procédures et modes opératoires, relatifs notamment à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et prenant en compte les risques inhérents à chacun des métiers et marchés sur lesquels le Groupe est présent, dans le respect des directives et règles communes définies par le Groupe.

En terme d'outils de traitement de l'information, le Groupe pilote et contrôle le déroulement de ses

activités industrielles (notamment approvisionnements, production, maintenance), commerciales (ventes, expéditions et crédit clients), et les retranscrit en informations comptables à l'aide de progiciels intégrés reconnus comme des standards du marché ou d'applications spécifiques développées par la Direction des Systèmes d'Information du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a engagé depuis 2009 une modernisation progressive de ses systèmes d'information visant à harmoniser les outils utilisés, renforcer la sécurité et la rapidité du traitement des données et des transactions sur un socle technique uniformisé, développer des pôles d'expertise partagés, et faciliter l'intégration des nouvelles entités. Cette refonte porte d'une part sur les infrastructures techniques, et d'autre part sur les processus transactionnels et les applications supportant ces processus.

La Société dispose d'un système de pilotage par la Direction Générale et les directions fonctionnelles concernées, permettant une prise de décision éclairée et rapide. Ce système comprend :

- des rapports quotidiens de production des usines,
- des revues d'activité hebdomadaires par les Directions opérationnelles (pays ou filiale);
- des revues mensuelles opérationnelles et financières (performances usines, tableaux de bord industriels et commerciaux) analysées par le contrôle financier Groupe en référence au budget et à l'exercice précédent ;
- des arrêtés mensuels des résultats consolidés décomposés par pays et par branches d'activité, rapprochés du budget;
- des situations mensuelles consolidées de trésorerie et d'endettement, décomposées par pays et par branches d'activité ;
- des visites régulières de la Direction Générale dans l'ensemble des filiales au cours desquelles lui sont présentés les résultats et le déroulement des opérations commerciales et industrielles, lui permettant d'évaluer la mise en œuvre des directives, faciliter les échanges et la prise de décision.

Dans l'objectif d'améliorer la cohérence et l'homogénéité des reportings financiers, d'en simplifier la production, en automatiser la consolidation et en faciliter l'exploitation, un projet de mise en place d'un système global de reporting uniformisé mensuel, initié en 2008, a été mis en service sur le premier

semestre 2010 sur la majeure partie du Groupe. Les années 2011 et 2012 seront consacrées à la couverture des pays en démarrage (Kazakhstan et Inde), et la finalisation du déploiement en France sur les activités Béton-Granulats et Autres produits et services. Le projet est par ailleurs soumis à une démarche d'amélioration continue.

• Analyse et gestion des risques

La gestion des risques est intégrée dans les responsabilités des différents niveaux de management opérationnel. Les différents reportings d'activités décrits plus hauts intègrent, le cas échéant, des éléments sur les risques.

Les risques majeurs sont ensuite analysés et le cas échéant, gérés avec la Direction Générale. Une synthèse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé est présentée chaque année au chapitre 4. du Document de Référence publié par la Société et visent notamment :

- les risques industriels dont ceux liés aux équipements industriels et à des défauts de qualité des produits et ceux liés à l'environnement ;
- les risques de marché et notamment : les risques de change, les risques de conversion, les risques de liquidité et les risques de taux d'intérêts.

Une démarche de recensement et d'analyse des risques a été réalisée par l'Audit Interne. Après une phase de recensement par entretien avec les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, elle a permis, au terme d'une phase d'analyse menée avec la Direction Générale, la réalisation d'une cartographie synthétique des risques du Groupe.

La direction de l'Audit Interne est rattachée à la Direction Générale du Groupe et peut intervenir sur l'ensemble des activités et filiales du Groupe. Elle est composée d'un directeur et de deux collaborateurs expérimentés à fin 2010. Elle mène ses travaux, conformément à un plan d'audit annuel visant à couvrir les principaux risques identifiés au sein de l'entreprise, notamment ceux relatifs à l'information comptable et financière.

Les travaux d'audit font l'objet de rapports présentés au management, à la Direction Générale et au Comité d'Audit. Ils sont composés de rapports synthétiques plus particulièrement destinés aux Dirigeants et de rapports détaillés permettant entre autres de sen-

sibiliser les opérationnels concernés aux éventuels dysfonctionnements constatés et recommandations proposées.

La mise en œuvre des plans d'actions fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Audit Interne sur un tableau de bord spécifique.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de la loi du 3 juillet 2008, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société a pris la décision de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF sur « Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » du 23 octobre 2003 disponible sur le site www.medef.fr.

4. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

• Politique de la rémunération des mandataires sociaux

Considérant que les recommandations AFEP MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées répondent à des principes de bonne gouvernance dans le cadre desquelles la Société s'est toujours inscrite, elle a pris la décision d'adhérer à ces recommandations.

La position de la Société vis-à-vis de ces recommandations est la suivante :

- des dispositions ont été prises pour que les dirigeants mandataires sociaux ne soient pas liés à la Société par un contrat de travail ;
- aucune indemnité de rupture n'est prévue pour les dirigeants mandataires sociaux ;
- les régimes de retraite supplémentaires en vigueur dans la Société et dont bénéficient les mandataires sociaux et certains dirigeants non mandataires font l'objet d'un encadrement strict. Le montant de la retraite additionnelle ne peut notamment pas conduire les bénéficiaires à percevoir, toutes pensions de retraite confondues, un montant excédant 60% du salaire de référence ;
- la Société n'a pas mis en place de politique d'options d'achat ou de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance ;
- conformément aux recommandations en matière de transparence sur tous les éléments de la rémunération, la Société adoptera la présentation standardisée définie par l'AFEP et le MEDEF et

rendra publique cette information, notamment dans son document de référence.

• Politique de détermination de la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux

Le Président du Conseil d'Administration a, conformément aux recommandations du MEDEF sur le gouvernement d'entreprise, veillé au respect des principes suivants :

A) Exhaustivité

La détermination des rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux a été retenue et appréciée globalement pour chacun d'entre eux.

Elle intègre :

- une rémunération fixe ;
- des jetons de présence ;
- un régime de retraite sur complémentaire ;
- des avantages en nature.

Il est rappelé qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une rémunération variable, ni d'options d'actions, ni d'attribution gratuite d'actions, ni d'indemnités de départ.

B) Marché de référence / métier

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux ont été comparées par rapport aux rémunérations publiées par les sociétés et groupes français du même secteur, ainsi que par rapport à des sociétés industrielles pouvant faire l'objet d'une comparaison par leur niveau de chiffre d'affaires ou de résultats. Il en ressort que les rémunérations actuelles sont inférieures aux rémunérations moyennes constatées.

C) Cohérence

La cohérence des rémunérations entre les différents dirigeants non mandataires sociaux a pu être vérifiée eu égard aux critères suivants :

- expérience professionnelle et formation ;
- ancienneté ;
- niveau de responsabilité.

D) Simplicité et stabilité des règles

L'absence de rémunération variable et d'attribution d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permet une simplicité et une stabilité des règles d'établissement des rémunérations.

E) Mesure

Les rémunérations des dirigeants non mandataires sociaux, compte tenu de leurs montants et de leur nature

essentiellement fixe, sont compatibles avec l'intérêt général de l'entreprise et sont conformes aux pratiques du marché dans le secteur d'activité.

• **Politique d'attribution d'options d'actions et d'attribution gratuite d'actions**

La Société n'a pas mis en place de politique d'options d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

5. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ne fait pas l'objet de modalités particulières et est régie par la loi et l'article 25 des statuts de la Société ci-après reproduit :

ARTICLE 25 - ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION AUX ASSEMBLÉES

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel cette formalité doit être accomplie expire trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au-moins une action.

Afin d'actualiser ces dispositions statutaires avec les dernières évolutions législatives et réglementaires, il sera proposé à la prochaine Assemblée Mixte des actionnaires de modifier l'article 25 des statuts ainsi qu'il suit :

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de la propriété de ses titres, s'il est justifié, dans les conditions légales et réglementaires, de l'enregistrement de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire inscrit.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

La participation aux Assemblées Générales Ordinaires est subordonnée à la justification d'au moins une action.

6. POUVOIRS DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration du 7 mars 2008, conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a décidé d'opter pour le mode de séparation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

M. Jacques Merceron-Vicat a été renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Guy Sidos a été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général pour la durée du mandat du Président du Conseil, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2016, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et à ceux du Directeur Général.

Fait à Paris, le 18 février 2011

Le Président du Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS AU SEIN DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2010

(article L.225-102-1 du Code de Commerce)

M. Jacques MERCERON-VICAT		
Vicat	France	Président du Conseil d'Administration
Béton Travaux	France	Président du Conseil d'Administration
National Cement Company	USA	Président du Conseil d'Administration
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S .	Turquie	Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
TamtasYapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sococim Industries	Sénégal	Administrateur
Sinaï Cement Company	Égypte	Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Égypte	Président du Conseil d'Administration
Mynaral Tas Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Inde	Administrateur
Bharathi Cement Corporation Private Limited	Inde	Administrateur
BSA Ciment SA	Mauritanie	Administrateur
M. Guy SIDOS		
Vicat	France	Directeur Général - Administrateur
Béton Travaux	France	Directeur Général
Parficim	France	Président
Béton Rhône-Alpes	France	Représentant permanent de Béton Travaux - Administrateur
Papeteries de Vizille	France	Président
Béton Contrôle Côte d'Azur	France	Représentant permanent de Vicat - Administrateur
National Cement Company		Directeur Général
Sococim Industries		Représentant permanent de Parficim - Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S .	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
TamtasYapi Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sinaï Cement Company	Égypte	Vice-Président - Administrateur
Vicat Egypt for Cement Industry	Égypte	Vice-Président - Administrateur
Vigier Holding A.G.	Suisse	Administrateur

M. Guy SIDOS (suite)		
Vigier Management	Suisse	Administrateur
Ravlied Holding AG	Suisse	Administrateur unique
Cementi Centro Sud	Italie	Administrateur
Mynaral Tas Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Jambyl Cement Production Company LLP	Kazakhstan	Membre du Conseil de Surveillance
Vicat Sagar Cement Private Limited	Inde	Administrateur
Bharathi Cement Corporation Private Limited	Inde	Administrateur
BSA Ciment SA	Mauritanie	Administrateur
M. Louis MERCERON-VICAT		
Vicat	France	Administrateur
Béton Travaux	France	Représentant permanent de Vicat - Administrateur
Béton Contrôle Côte d'Azur	France	Président Directeur Général
Aktas Insaat Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S	Turquie	Administrateur
Bastas Baskent Cimento Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Konya Cimento Sanayi A.S.	Turquie	Administrateur
Bastas Hazir Béton Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
TamtaşYapı Malzemeleri Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	Administrateur
Sococim Industries	Sénégal	Administrateur
Sinaï Cement Company	Égypte	Administrateur
M. Xavier CHALANDON		
Vicat	France	Administrateur
M. Raynald DREYFUS		
Vicat	France	Administrateur
M. Jacques LE MERCIER		
Vicat	France	Administrateur
Mme Sophie SIDOS		
Vicat	France	Administrateur
M. Paul VANFRACHEM (P & E Management)		
Vicat	France	Administrateur
M. Bruno SALMON		
Vicat	France	Administrateur
M. Pierre BREUIL		
Vicat	France	Administrateur

ANNEXE

2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L.225-235 DU CODE DE COMMERCE,
SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ VICAT SA**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ VICAT SA.

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vicat SA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 28 février 2011

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.

Bertrand Desbarrières - Associé

Chamalières, le 28 février 2011

Wolff & Associés S.A.S.

Grégory Wolff - Associé

ANNEXE 3

Document d'information annuel

1. Documents de référence	215
2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	215
3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	215
4. Communiqués de presse	216
5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	216
6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société, disponibles sur le site de l'AMF et/ou sur le site de la Société	216
7. Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site Internet www.journal-officiel.gouv.fr	216
8. Informations déposées au greffe du tribunal de Commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de Commerce de Nanterre et répertoriées sur www.infogreffe.fr	216

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

(ARTICLE 222-7 DU RÈGLEMENT
GÉNÉRAL DE L'AMF)

**LISTE DES INFORMATIONS PUBLIÉES
OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS
DES DOUZE DERNIERS MOIS LIÉES
À LA COTATION DES ACTIONS SUR
EURONEXT PARIS**

1. Documents de référence :

Date	Intitulé
15/03/2010	Document de référence 2009 dépôt AMF 15 mars 2010 n° D. 10-0111

Documents disponibles sous format électronique sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.vicat.fr) et gratuitement sous format papier sur simple demande adressée au siège social de la Société.

2. Communiqués publiés et disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Date	Intitulé
02/03/2011	Résultats 2010
02/02/2011	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2010
24/01/2011	Invitation conférence téléphonique chiffre d'affaires annuels 2010
19/01/2011	Acquisition de L. Thiriet & Cie
12/01/2011	Succès de l'opération de refinancement de la dette du Groupe
07/01/2011	Calendrier de communication financière pour l'année 2011
06/01/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité
02/12/2010	Mise en production de la cimenterie de Jambyl Cement au Kazakhstan
03/11/2010	Chiffre d'affaires au 30 septembre 2010
22/10/2010	Invitation conférence téléphonique chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2010
04/08/2010	Résultats du 1 ^{er} semestre 2010
21/07/2010	Invitation conférence téléphonique résultats semestriels 2010
07/07/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité
24/06/2010	Financement de la cimenterie <i>greenfield</i> de Vicat Sagar en Inde
05/05/2010	Chiffre d'affaires au 31 mars 2010
28/04/2010	Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010
28/04/2010	Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010
26/04/2010	Invitation conférence téléphonique chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010
19/04/2010	Acquisition en Inde
23/03/2010	Modification du calendrier actionnarial
16/03/2010	Mise à disposition du document de référence 2009
09/03/2010	Résultats 2009
28/01/2010	Chiffre d'affaires au 31 décembre 2009
18/01/2010	Invitation conférence téléphonique chiffre d'affaires annuels 2009
11/01/2010	Calendrier de communication financière pour l'année 2010
04/01/2010	Cessation et mise en œuvre du contrat de liquidité Vicat

3. Autres informations disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Néant.

4. Communiqués de presse :

Date		Intitulé
05/03/2011	Investir	Résultats 2010
04/03/2011	Le Figaro	Résultats 2010
03/03/2011	Les Échos	Résultats 2010
07/08/2010	Investir	Résultats semestriels 2010
06/08/2010	Le Figaro	Résultats semestriels 2010
05/08/2010	Les Echos	Résultats semestriels 2010
30/04/2010	Investir	Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010
29/04/2010	Les Echos	Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010
19/04/2010	Les Echos	Acquisition en Inde
27/03/2010	Investir	Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010
25/03/2010	Le Figaro	Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010

5. Déclarations des opérations des dirigeants sur les titres de la Société disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 10 janvier 2011 ; 6, 8, 10 et 22 décembre 2010 ; 28 septembre 2010 ; 22 janvier 2010.

6. Déclarations des transactions sur les titres de la Société, disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et/ou sur le site de la Société (www.vicat.fr):

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 7 janvier 2011 ; 6 décembre 2010 ; 5 novembre 2010 ; 6 octobre 2010 ; 8 septembre 2010 ; 4 août 2010 ; 6 juillet 2010 ; 9 juin 2010 ; 7 mai 2010 ; 9 avril 2010 ; 3 mars 2010 ; 5 février 2010 ; 6 janvier 2010.

7. Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site Internet www.journal-officiel.gouv.fr:

Date	Nature de l'information
28/05/2010	Approbation des comptes de l'exercice 2009
14/05/2010	Droits de vote à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010
24/03/2010	Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2010

8. Informations déposées au greffe du tribunal de Commerce de Nanterre, disponibles auprès du greffe du tribunal de Commerce de Nanterre et répertoriées sur www.infogreffe.fr:

Société : Vicat, identifiée au RCS de Nanterre sous le numéro 057 505 539.

Date de l'acte	Nature de l'information
20/05/2010	Dépôt des comptes sociaux et consolidés 2009
19/05/2010	Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte : nomination de deux administrateurs et modification des statuts

ANNEXE

4

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET DU RAPPORT DE GESTION 2010

Afin d'en faciliter la lecture, la table de concordance suivante permet d'identifier les principales informations devant figurer dans le rapport financier et le rapport de gestion annuels.

Rubriques du rapport financier annuel	Section
Attestation du responsable	Section 1
Comptes sociaux	Section 20.3
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	Section 20.3.4
Comptes consolidés	Section 20.2
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Section 20.2.3
Rapport de gestion	
• Analyse de l'activité, de la situation financière et du résultat	Sections 9.2 et 10
• Description des principaux risques et incertitudes	Section 4
• Informations relatives aux questions liées à l'environnement	Section 8.2
• Informations relatives aux activités de recherche et développement	Section 11
• Informations relatives aux questions liées au personnel	Section 17
• Informations relatives aux programmes de rachats d'actions	Section 21.1.3
• Actionnariat de la Société	Section 18.1
• Indication des franchissements des seuils et répartition du capital	Section 18
• Tendances et objectifs	Section 12
• Participation des salariés au capital social	Section 20.3.3
• Rémunération des avantages de toute nature versés à chacun des mandataires	Section 20.2.3
• Dividendes des trois derniers exercices	Section 20.5
• Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux	Annexe 1
• Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société	Section 17.4
• Dépenses réintégrées au titre de l'article 39.4 (amortissements excédentaires)	Section 20.3
• Délai de règlement des fournisseurs	Section 20.3
Honoraires des commissaires aux comptes	Section 20.4
Rapport du Président du Conseil sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	Annexe 1
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil	Annexe 2
Liste de l'ensemble de l'information publiée par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	Annexe 3

GLOSSAIRE

Accélérateur de prise	Adjuvant du béton ou des mortiers introduit dans l'eau de gâchage afin de diminuer le temps de prise en accélérant l'hydratation du ciment.
Adjuvant	Produit chimique incorporé à faible dose (moins de 5% de la masse du ciment) dans le béton ou le mortier afin de modifier certaines de ses propriétés. L'incorporation se fait soit avant, soit pendant le mélange, soit au cours d'une opération supplémentaire de malaxage. Voir : « Malaxage ».
Agent de mouture	Appelé plus familièrement « aide au broyage ». Ce sont des produits destinés à faciliter le processus de broyage du clinker, utilisés dans la proportion de quelques centaines de grammes par tonne de ciment produit. Voir : « Mouture ».
Agrégat	Fragment généralement de roche, utilisé comme granulats d'un béton ou d'un mortier. Le terme granulats est mieux adapté. Voir : « Granulats ».
Argile	Sédiment compact et imperméable devenant plastique, malléable et plus ou moins thixotrope en présence d'eau. Selon sa finesse, elle présente des caractéristiques physico-chimiques variables. De composition à base de silico-aluminates, l'argile est présente dans les matières premières de la fabrication des ciments et de la chaux hydraulique (30 à 40%). Elle est présente en plus ou moins grande quantité dans les marnes. Les argiles sont généralement riches en impuretés (mica, quartz, granit). Voir : « Marne ».
Armé (béton)	Béton dans lequel des armatures d'acier – fils, ronds, barres, treillis soudés, etc. –, judicieusement disposées, assurent une résistance aux efforts de traction.
Autolissant	Qualificatif des enduits de ragréage ou de lissage des sols qui ont pour particularité de se répartir facilement à la lisseuse (certains même au balai) puis de se tendre en corrigeant d'eux-mêmes, par fluage, les inégalités laissées par l'outil d'étalement.
Autonivelant ou autonivelable	Se dit de mortiers ou bétons fluides qui sans être vraiment autolissants, sont étendus par simple passage d'une taloche ou d'une règle de maçon, pour donner une surface très plane.
Autoplaçant (béton) (BAP)	Béton qui n'a pas besoin de vibration pour être mis en place, du fait de sa grande ouvrabilité. Il est également nommé béton autocompactant ou autonivelant (BAN).
Béton	Matériau de construction formé par un mélange de ciment, de granulats et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Ce mélange, qui est mis en place sur le chantier ou en usine à l'état plastique, peut adopter des formes très diverses parce qu'il est moulable ; il durcit progressivement pour former finalement un monolithe. Selon sa formulation, sa mise en œuvre et ses traitements de surface, ses performances et son aspect peuvent considérablement varier.
Béton prêt à l'emploi (BPE)	Béton fabriqué dans une installation extérieure au site de construction ou sur le chantier de construction, mélangé dans un malaxeur fixe, livré par le producteur à l'utilisateur, à l'état frais et prêt à l'emploi.
Bétonnière	Machine servant à fabriquer du béton sur le chantier. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.
BHP	Abréviation pour « béton à hautes performances ». Ce béton, rendu par sa formulation particulièrement compacte donc de faible porosité, présente une résistance mécanique (de 60 à 120 MPa) et une durabilité très supérieures à celles des bétons courants.
Bilan thermique	Expression de la mesure des échanges calorifiques entre un milieu clos et l'extérieur. Plus spécifiquement pour les fours de cimenterie, le bilan thermique évalue les apports de chaleur et les compare aux besoins liés aux transformations physico-chimiques et aux pertes thermiques.

Broyage	Réduction en poudre ou en très fines parcelles. Un broyage peut être fait par concassage (minéraux), par écrasement (colorants, ciment) ou par émiettage (ordures). En cimenterie, les ateliers de broyage sont très généralement composés d'un appareil de broyage, d'un séparateur qui permet de renvoyer au broyeur les matériaux trop gros et d'un ensemble de dépoussiérage de la ventilation.
Broyeur	Appareil de broyage. En cimenterie il peut être soit à boulets, soit à galets, soit à rouleaux.
Broyeur à boulets	Constitué d'un tube broyeur en rotation autour d'un axe horizontal. La rotation entraîne des boulets qui retombent sur la matière qui traverse le cylindre, provoquant ainsi son écrasement de plus en plus finement. La paroi intérieure du cylindre est protégée de l'usure par des blindages.
Broyeur à galets ou Broyeur vertical	Un ensemble de 2, 4 ou 8 galets (sortes de meules) à suspension flottante appuyée fortement grâce à des vérins, sur un plateau circulaire en rotation. La matière à broyer est déposée sur le plateau. Sous l'effet de la force centrifuge, la matière passe sous les galets où elle est écrasée. Entraînée par un fort courant d'air, elle alimente un séparateur qui renvoie sur la table les particules les plus grosses. Voir : «Séparateur».
Caillou	Granulat de diamètre compris entre 20 et 125 mm.
Calcaire	Roche sédimentaire contenant essentiellement du carbonate de calcium (CaCO ₃). La calcite est la forme cristalline la plus stable et la plus fréquente. Les dolomies constituent une classe distincte: ce sont des carbonates mixtes (calcium et magnésium). Le calcaire est l'une des matières premières de base du clinker; il apporte la chaux nécessaire à la formation des silicates et des aluminates. La teneur en magnésie des calcaires utilisés doit rester limitée à quelques pourcents afin d'éviter à la cuisson la formation de magnésie non combinée susceptible de provoquer à moyen ou long terme des gonflements du béton.
Calcination	Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
Calorie	Unité de mesure de l'énergie thermique: une calorie (cal) est la quantité d'énergie nécessaire pour élever de 1°C un gramme d'eau. Actuellement, l'unité officielle du Système International est le joule (J): 1 J = 0,239 cal. En pratique, on utilise aussi le wattheure (1 Wh = 3 600 J) et le kilowattheure (1 kWh = 860 000 cal = 3,6 x 10 ⁶ J); plus rarement, la thermie (th), ou mégacalorie (1 th = 1 000 000 cal).
Carbonatation	Réaction chimique de combinaison de la chaux libre du béton avec le gaz carbonique de l'air.
CEM	Cette désignation caractérise un ciment conforme à la norme européenne EN 197-1. Les ciments «CEM» sont constitués de différents matériaux et sont de composition statistiquement homogène.
CEM I (anciennement «CPA-CEM I»)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment «Ciment Portland», c'est-à-dire un ciment composé d'un minimum de 95% de clinker.
CEM II (anciennement «CPJ-CEM II»)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise des ciments dont les plus courants sont le «Ciment Portland composé» (la lettre «M» complète alors la désignation du ciment), le «Ciment Portland au Calcaire» (la lettre «L» complète alors la désignation du ciment), le «Ciment Portland au Laitier» (la lettre «S» complète alors la désignation du ciment) ou le «Ciment Portland à la fumée de silice» (la lettre «V» complète alors la désignation du ciment). Un ciment CEM II a une teneur en clinker: <ul style="list-style-type: none"> • soit de 80 à 94%; ce ciment est alors désigné «CEM II/A»; • soit de 65 à 79%; ce ciment est alors désigné «CEM II/B».

CEM III (anciennement «CHF-CEM III»)	Cette désignation selon la norme NF EN 197-1 caractérise le type de ciment «Ciment de haut-fourneau» constitué de clinker et de laitier de haut-fourneau, dans les proportions alternatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 35 à 64% de clinker et 36 à 65% de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / A ; • 20 à 34% de clinker et 66 à 80% de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / B ; • 5 à 19% de clinker et 81 à 95% de laitier ; ce ciment est alors désigné CEM III / C.
CEM IV (anciennement «CPZ-CEM IV»)	Désigne le «Ciment pouzzolanique», qui n'est pas commercialisé en France.
CEM V (anciennement «CLC-CEM V»)	Désigne le «Ciment composé», peu utilisé en France.
Cendres volantes	Produit de la combustion du charbon dans les centrales électriques, utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
Centrale à béton	Équipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE).
Certification	Identification informative des caractéristiques spécifiques et des qualités reconnues d'un produit, établie après essais par un organisme agréé par les autorités administratives ; la certification engage le fabricant sur le suivi et les contrôles permanents de conformité du produit avec les mentions de la certification.
Chape	Ouvrage en mortier de ciment, coulé en faible épaisseur (3 à 5 cm) sur un plancher en béton afin d'en assurer la planéité.
Charbon	Combustible d'origine végétale, transformé au cours des millénaires en carbone plus ou moins pur, par houillification. Malgré la concurrence du pétrole, du gaz et de l'électricité, le charbon reste un combustible important, surtout dans l'industrie, les centrales thermiques et les chaufferies de collectivités ou de grands ensembles. On classe les charbons selon leur teneur en oxygène et en eau (anthracites, maigres et ¼ gras, demi-gras, gras, flambants, lignites) et en fonction de leurs dimensions (braisette, noisette, gailetin, gros, etc.).
Chaux	Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux. On distingue les chaux aériennes, dont le durcissement s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air, et les chaux hydrauliques, dont la prise s'effectue par mélange avec de l'eau.
Ciment	Liant hydraulique, c'est-à-dire une poudre fine qui, gâchée avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions avec l'eau. Après durcissement, cette pâte conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau.
Ciment Portland	Ciment de base, fabriqué à base de clinker et d'un régulateur de prise.
Ciment Portland composé	Ciment composé de clinker, d'un régulateur de prise, et d'une proportion de cendres volantes, de calcaire ou de laitier.
Clinker	Constituant de base du ciment, composé à partir de quatre éléments minéraux majeurs : calcaire, silice, alumine et oxyde de fer. Il est obtenu par cuisson à haute température en four de cimenterie.
Clinkérisation	Transformation des matières premières (calcaire, silice, alumine et oxyde de fer) en clinker, s'opérant à une température de 1 450°C.
Combustible	Matière solide, liquide ou gazeuse qui, en présence de l'oxygène de l'air, brûle avec un fort dégagement de chaleur, utilisable pour le chauffage.
Concassage	Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
Concasseur	Engin de concassage, utilisé surtout en carrière. Les concasseurs peuvent être à mâchoires (à mouvement alternatif, principe du casse-noix), à marteaux, pour des matériaux plus tendres ou giratoires, par broyage entre des cônes verticaux inversés (cas des gravillons).

Constituants du ciment	Ensemble de matériaux définis par la norme NF P 15-301 entrant dans la composition du ciment dans une proportion variant selon le type de ciment. Les différents constituants sont le clinker Portland, le laitier granulé de haut-fourneau, les pouzzolanes naturelles, les cendres volantes, les schistes calcinés, les calcaires et les fumées de silice.
Cru	Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
Décarbonatation	Réaction de libération du CO ₂ contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950 °C). La chaux (CaO) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.
Dolomie	Roche sédimentaire carbonatée, contenant au moins 50% de carbonate, dont l'essentiel sous forme de dolomite. Dolomite: minéral carbonaté, cristal de dolomie, qui peut être blanc (quand il est pur).
Dosage	Quantité des différents constituants du béton (en kg/m ³). Exemple: béton dosé à 350 kg/m ³ .
Durcissement	Étape dans l'évolution des mortiers et bétons: après la prise, le matériau passe de l'état plastique à l'état solide et acquiert sa résistance.
Électrofiltre	Filtre électrostatique très répandu dans les cimenteries pour dépoussiérer les gaz de four ou de cheminée des broyeurs. Les particules en suspension dans les gaz, chargées négativement par des fils tendus entre des plaques, sont attirées par les plaques du fait de la très forte différence de potentiel appliqué (50 à 100 kilovolts). La couche de poussière recueillie est collectée par frappage sur les plaques réceptrices. Après traversée de plusieurs chambres, les gaz sont dépoussiérés avec une efficacité pouvant atteindre quelques milligrammes de poussière par mètre cube. Les gaz doivent être conditionnés au préalable dans une tour de conditionnement. Voir: « Tour de conditionnement ».
Enduit	Revêtement superficiel (environ 2 cm pour les enduits traditionnels) constitué d'un mortier de ciment et /ou de chaux hydraulique, destiné à recouvrir une paroi, afin d'en homogénéiser la surface et de l'imperméabiliser. On distingue les enduits traditionnels (qui nécessitent trois couches), les bicouches et enfin les monocouches (à base de mortiers industriels et appliqués en deux passes).
Ensacheuse	Dispositif automatisé de mise en sacs. En cimenterie, sa capacité peut atteindre 5 000 sacs/heure. L'ensemble en rotation est muni de becs (8 à 16) et est alimenté en sacs vides par des bras ou par projection depuis une ou deux stations périphériques. Le silo central alimente les becs montés sur bascules de pesée. L'extraction automatique s'effectue au cours de la rotation; les sacs sont repris par des bandes qui alimentent le dispositif de palettisation. Voir: « Palettisation ».
Exhausteur	Dispositif de tirage des gaz ou des fumées d'un appareil en dépression. Les exhausteurs sont utilisés en particulier pour aspirer les fumées des fours de cimenterie ou l'air de ventilation des broyeurs. Les dépressions peuvent atteindre 1 000 mm de colonne d'eau.
Farine	Nom donné à la matière première du four de cimenterie après broyage (la grosseur des grains correspond à celle de la farine du boulanger).
Filtre à manches	Utilisé pour dépoussiérer les gaz, le filtre à manches est constitué de plusieurs centaines de manches de tissus placées sur plusieurs chambres disposées en parallèle. À leur traversée, les gaz abandonnent leur poussière dans les poches qui sont vidées périodiquement et alternativement par frappage mécanique ou soufflage d'air à contre-courant.

Fines	(a) Ensemble des grains (classe granulaire 0/63 µm) passant au tamis de 63 µm quel que soit le constituant auquel il appartient (sables, ciment, additions, fillers). (b) Particules les plus fines de la matière. Utilisé pour désigner le flux de matière fine en sortie des séparateurs (par opposition aux gruaux ou refus). Voir : « Séparateur ».
Fluorescence X (analyse par)	Cette technique est utilisée pour déterminer la composition chimique des ciments ou des crus. Elle permet un contrôle rapide et très précis des différentes étapes de la fabrication du ciment. Lors de l'analyse se déroulant en quelques minutes seulement, les échantillons sous forme de poudre compactée (ou diluée dans une perle de verre) sont soumis à un faisceau de rayons X. Un faisceau de rayons X émis d'un tube puissant permet d'exciter les éléments constituant l'échantillon. Par fluorescence X, les atomes excités réémettent à des longueurs d'ondes caractéristiques ; la mesure de leur intensité permet d'en obtenir la concentration.
Formulation	Opération consistant à définir le dosage – en poids plutôt qu'en volume – des divers constituants d'un béton, afin de satisfaire aux exigences de résistance et d'aspect souhaitées.
Frais (béton)	Béton dans la phase qui suit le malaxage et précède la prise, c'est-à-dire dans un état plastique qui permet son transport et sa mise en place. On apprécie l'ouvrabilité d'un béton durant cette phase de sa fabrication, en soumettant un échantillon à un essai d'affaissement au cône d'Abrams.
Fumées de silice	Les fumées de silice sont un coproduit de l'industrie du silicium et de ses alliages. Elles sont obtenues par condensation de gaz SiO ou par oxydation de Si métal à la surface des fours d'électrometallurgie dont les fumées sont captées et filtrées. Ces microsiles sont généralement densifiées afin de faciliter les opérations de stockage et de manutention. La fumée de silice se présente sous la forme de billes élémentaires sphériques de silice amorphe (SiO ₂) dont le diamètre varie entre 0,1 et 0,5 micron. Leur teneur en silice varie de 70 à 98% selon l'unité de production et l'alliage élaboré. Dans les bétons, les fumées de silice interviennent selon deux mécanismes : <ul style="list-style-type: none"> • par un effet granulaire lié à la forme et à l'extrême finesse de la poudre ; • par réaction pouzzolanique due à la haute teneur en silice amorphe.
Granulat	Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. On distingue les granulats naturels issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique et les granulats artificiels lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais. Les granulats naturels peuvent être roulés, de forme arrondie d'origine alluvionnaire ou concassés, de forme angulaire issus de roches de carrière. La nature des liaisons entre les granulats et la pâte de ciment influence fortement la résistance du béton.
Granulat concassé	Granulat issu du concassage de roches.
Granulat roulé	Granulat d'origine alluvionnaire constitué de grains de forme arrondie.
Granulométrie	(a) Mesure de la granularité d'un granulat, c'est-à-dire de l'échelonnement des dimensions des grains qu'il contient, par passage de celui-ci à travers une série de tamis à mailles carrées dont les dimensions sont normalisées. (b) Granulométrie ou analyse granulométrique : c'est la mesure de la proportion des diverses tailles granulaires des grains d'une poudre, d'un sable ou d'agrégats.
Gravillon	Granulat de diamètre compris entre 1 et 31,5 mm.

Greenfield	Un projet de construction d'usine <i>greenfield</i> est un projet par lequel le Groupe entreprend la construction d'une cimenterie sur un site n'ayant pas préalablement d'activité cimentière. Le projet consiste généralement, après s'être assuré de l'existence et de l'accessibilité de réserve naturelle nécessaires à la fabrication du ciment en qualité et quantité suffisante, à concevoir et mettre en œuvre les différents composant du process industriel et commercial. Par opposition, un projet est dit <i>brownfield</i> si une activité cimentière pré-existe sur le site.
Gypse	Sulfate de calcium naturel ou sous-produit issu des industries de fabrication d'acide phosphorique ou d'acide citrique. Il est ajouté au ciment comme régulateur de prise.
Homogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un mélange intime des composants de la farine avant cuisson. Elle peut être effectuée en discontinu par lots ou en continu. On peut utiliser soit des moyens de brassage mécaniques et /ou pneumatiques.
Hydratation (des ciments)	Phénomène chimique par lequel un ciment fixe l'eau de gâchage et enclenche les processus de prise puis de durcissement. Cette réaction s'accompagne d'un dégagement de chaleur plus ou moins important selon le type de ciment.
Laitier	Sous-produit de la fabrication de la fonte, issu des hauts fourneaux des industries métallurgiques. Il possède des caractéristiques hydrauliques analogues à celles du clinker, et entre à ce titre dans la composition de certains ciments (ciments métallurgiques).
Liant	Matière ayant la propriété de passer – dans certaines conditions (en présence d'eau de gâchage pour les liants hydrauliques) – de l'état plastique à l'état solide; elle est donc utilisée pour assembler entre eux des matériaux inertes. Constituant du béton qui, à la suite du processus de prise, assure la cohésion des granulats.
Malaxage	Action de mélanger les constituants du béton jusqu'à obtenir un mélange homogène.
Maniabilité	État définissant l'aptitude d'un mortier ou d'un béton à être transporté, manipulé et mis en œuvre; il est caractérisé par la consistance et la plasticité du matériau. Voir: « Ouvrabilité ».
Marne	Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10%, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication du ciment; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer. Voir « Titre en carbonates ».
Mégapascal (MPa)	Unité de mesure de pression utilisée pour évaluer la résistance mécanique des mortiers et bétons. 1 MPa = 1 N/mm ² (anciennement 10 bars).
Mélangeur	Appareil servant à mélanger les constituants du béton. Deux types, suivant la partie qui est en mouvement: <ul style="list-style-type: none"> • bétonnière: la cuve tourne suivant un axe horizontal ou faiblement incliné (la pesanteur est la principale force agissant sur le mélange); • malaxeur: comporte une cuve (ou auge) et des palettes animées de mouvements relatifs.
Mortier	Mélange de ciment, de sable et d'eau, éventuellement complété par des adjuvants et des additions. Il se distingue du béton par son absence de gravillons. Préparé sur le chantier – à partir de mortier industriel sec prédosé ou en dosant et mélangeant tous les constituants – ou livrés sur place depuis une centrale, les mortiers sont utilisés pour la réalisation de joints, d'enduits, de chapes et pour divers travaux de scellement, reprise et bouchage.

Mouture	Seconde étape majeure de la fabrication du ciment, qui consiste à broyer et à réduire en poudre le clinker avec les autres constituants du ciment.
Norme	Document qui précise un ensemble de spécifications, techniques ou autres, établi en collaboration avec les parties concernées (représentants des fabricants, des utilisateurs, des consommateurs, des pouvoirs publics, et des organismes spécialisés tels que le CSTB). Les normes ne sont rendues obligatoires que par des arrêtés ministériels. Elles peuvent être de divers types : normes d'essai, de performance, de sécurité, de terminologie. Une norme ISO est une norme élaborée et/ou adoptée par l'Organisation internationale de normalisation. Une norme EN est une norme adoptée par le Comité européen de normalisation. Une norme référencée NF EN ISO + n° reproduit intégralement la norme européenne, qui reproduit elle-même la norme internationale de même numéro.
Ouvrabilité	Propriété caractérisant la plus ou moins grande facilité de mise en place d'un béton ou d'un mortier. L'ouvrabilité est liée à la plasticité et à la fluidité. Elle varie en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions de mise en place. Elle est évaluée par des mesures d'étalement ou d'affaissement. Synonyme : maniabilité.
PCI	Pouvoir Calorifique Inférieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kilogramme du combustible, l'eau provenant de la combustion étant à l'état vapeur. Elle se déduit du PCS du combustible par soustraction de la chaleur absorbée par la vaporisation de cette eau. Pour la plupart des combustibles PCS (en kcal/kg) = PCI - 5 400% H où H représente la teneur en hydrogène du combustible. Exemple : fuel lourd PCS = PCI - 200 en kcal/kg. Le PCI s'évalue en kilocalorie par kilogramme (ou thermies par tonne) et également en kilojoules par kilogramme.
PCS	Pouvoir Calorifique Supérieur : quantité de chaleur dégagée par la combustion complète de 1 kilogramme du combustible, l'eau provenant de la combustion étant condensée. Elle se mesure expérimentalement par la combustion d'une quantité donnée dans une bombe calorimétrique (quasiment adiabatique). Le PCS s'évalue en kilocalories par kilogramme (ou thermies par tonne) et également en kilojoules par kilogramme. Exemple : PCS = 9 800 kcal/kg ou 41 018 kJ/kg.
Pompage	Procédé d'acheminement du béton, poussé depuis une trémie d'alimentation vers le lieu de coulage, à travers des tubes. Il permet de parcourir des distances horizontales pouvant atteindre 400 m (voire 1,5 km) et des distances verticales de 100 m (voire 300 m).
Pouzzolane	Produit d'origine volcanique composé de silice, alumine et oxyde de fer qui sous forme de poudre fine est susceptible de se combiner à la chaux pour former des composés stables ayant des propriétés hydrauliques (durcissement sous l'eau). Par extension, désigne les matériaux naturels ou artificiels ayant la même propriété. Les pouzzolanes sont des constituants de certains types de ciments.
Précalcinateur	Chambre de combustion disposée en pied de la tour de préchauffage, alimentée en combustibles de tous types et en air de combustion chaud (750 à 900°C) provenant du refroidissement du clinker. Le précalcinateur peut apporter jusqu'à 55% de la chaleur nécessaire à la bonne marche du four. Voir : « Préchauffeur ».
Précalcination	Système permettant d'entamer la combustion avant l'entrée dans le four, et de réduire ainsi la quantité d'énergie nécessaire dans le four.

Préfabrication	Réalisation de composants de construction hors de leur emplacement définitif, en usine ou sur un site à proximité de l'ouvrage. On peut préfabriquer en béton de nombreux composants de structure poteaux, poutres, panneaux porteurs, ou d'enveloppe, panneaux de façade, bardages, ainsi que des éléments standardisés blocs, poutrelles, prédalles, dalles alvéolées, tuiles et enfin des pièces de voirie, d'assainissement ou de mobilier urbain.
Préhomogénéisation	Opération pratiquée en cimenterie pour obtenir un pré-mélange des matières premières concassées avant broyage. Elle peut être effectuée en discontinu par lot (constitution d'un tas pendant quelques jours alors qu'un second est en reprise) ou en continu dans des halls circulaires (rotation simultanée et décalée du déchargement sur le tas et de la reprise).
Prise	Début du développement de la résistance du béton, du mortier ou de la pâte de ciment. Elle est caractérisée par l'essai de prise (NF P 15-431, NF EN 196-3).
Réfractaire (béton)	Béton pouvant résister à des températures très élevées (jusqu'à 1 800°C). Sa formulation fait appel à des ciments et à des granulats réfractaires. Il est utilisé par exemple pour réaliser des parois intérieures de fours ou des cheminées.
Refroidisseur	Appareil situé en sortie d'un four de cimenterie destiné à refroidir le clinker de 1 400°C à la température ambiante. Les refroidisseurs à ballonnets sont constitués de cylindres munis de chaînes, accolés à l'extérieur en périphérie de la virole du four tournant. Le clinker est refroidi au cours de sa traversée des cylindres par l'air aspiré par le four pour la combustion. Les refroidisseurs à grilles et plaques perforées sont plus répandus ; ils sont constitués d'une série de rangs de plaques mobiles qui poussent le clinker vers l'extrémité de sortie (disposition en un lit de matière de 60 à 90 cm d'épaisseur). Un soufflage d'air, de bas en haut, au travers des plaques assure le refroidissement : en sortie du lit de clinker, une partie de l'air le plus chaud remonte dans le four pour alimenter la combustion, l'air en excès ressort à l'arrière de l'appareil.
Régulateur de prise	Composant du ciment destiné à freiner les réactions d'hydratation. Il s'agit le plus souvent de gypse et de sulfate de calcium.
Résistance d'un béton	Ensemble des caractéristiques de comportement sous les sollicitations de compression, traction et flexion. En France, elle est conventionnellement vérifiée pour les ouvrages en béton vingt-huit jours après leur mise en place. Aux États-Unis, ce délai est de cinquante-six jours.
Retardateur de prise	Adjuvant qui, introduit dans l'eau de gâchage, augmente les temps de début et de fin de prise du ciment dans un béton, un mortier ou un coulis.
Retrait	Contraction du béton, due à des phénomènes hydrauliques - évaporation ou absorption de l'eau de gâchage avant et au cours de la prise - et/ou thermiques du fait du refroidissement postérieur à l'élévation de température qui accompagne l'hydratation du ciment, ou de variations climatiques.
Sable	Granulat de diamètre inférieur à 6,3 mm.
Séparateur	En cimenterie, appareil disposé dans les ateliers de broyage pour trier la matière en sortie du broyeur entre fines et grosses particules. Les grosses particules sont renvoyées au broyeur pour être affinées. Les fines constituent la production. Un dispositif de réglage permet de faire varier la coupure de la séparation en taille des grains. Voir : « Fines ».
Silo	Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.), en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction. Voir : « Trémie ».

Temps de prise (mesure)	Le temps de prise des ciments est déterminé par l'observation de la pénétration d'une aiguille dans une pâte de ciment de consistance normalisée (pâte « normale ») et ceci jusqu'à une profondeur spécifiée (NF EN 196-3). Le dispositif, dit « appareil de Vicat », permet de relever le temps qui sépare le début de la mise en contact de l'eau et du ciment et le début de la prise (enfoncement de l'aiguille Vicat jusqu'à 4 mm du fond) ainsi que la fin de prise (enfoncement quasi-nul).
Thermie (th)	Unité de quantité de chaleur. 1 th = 1 000 kcal = 1 000 000 cal. Cette unité est remplacée par l'unité d'énergie le joule (J) : 1 th = 4,1855 MJ (4 185 500 J). La consommation spécifique des fours de cimenterie s'évalue : <ul style="list-style-type: none"> • soit en thermies par tonne de clinker (anciennes unités); • soit en gigajoules par tonne de clinker (nouvelles unités). Exemple : un four consomme 850 thermies par tonne de clinker soit l'équivalent de 3 558 mégajoules par tonne produite.
Toupie	Camion équipé d'une cuve rotative inclinée dans laquelle le béton frais est maintenu en mouvement durant son transport vers le chantier.
Tour de conditionnement	Tour disposée sur la sortie des fumées de la tour de préchauffage afin de les refroidir et les humidifier afin d'optimiser le rendement de l'électrofiltre situé en aval. Voir : « Electrofiltre ».
Trémie	Dispositif tronconique de stockage en hauteur des matériaux en vrac (sables, granulats, ciment), en acier ou en béton. En partie inférieure, une trémie se termine par un dispositif de soutirage des matériaux par gravité.
Tuyère	Dispositif de combustion placé dans l'axe du four rotatif alimenté en fuel, charbon, gaz ou combustibles secondaires. Les tuyères peuvent brûler simultanément plusieurs types de combustibles. Les débits peuvent atteindre sur les plus gros fours 15 à 20 tonnes par heure. Un soufflage d'air sous pression dans la tuyère assure le début de la formation et le modelage de la flamme (air dit « primaire »). Le reste de l'air de combustion provient de la récupération de l'air chaud obtenu au cours du refroidissement du clinker.
Type de ciment	Élément d'une classification normalisée selon la nature des constituants d'un ciment. On distingue cinq types : Portland, Portland composé, de haut-fourneau, pouzzolanique, au laitier et aux cendres. Le marquage d'un sac de ciment précise également sa classe de résistance.
Valorisation énergétique	Introduction dans le processus de production, de sous-produits, déchets ou combustibles a priori inutiles afin d'en utiliser le contenu calorifique pour la production de chaleur. Ces produits viennent en substitution totale ou partielle des combustibles primaires tels que charbon, fuel ou gaz. Leur utilisation permet d'économiser les ressources primaires en énergie, d'éviter leur destruction polluante et leur décharge dans le milieu naturel. Par exemple en cimenterie, les pneus ou des solvants résiduels constituent des combustibles pour le four.
Vibration	Opération de serrage du béton frais après sa mise en place, afin d'en améliorer la compacité. La vibration peut être interne ou externe au béton.
Virole	Nom donné au cylindre du four rotatif.



Société anonyme au capital de 179 600 000 euros

Siège social : Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - 92095 Paris-La Défense Cedex
RCS Nanterre 057 505 539

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Vicat, Tour Manhattan - 6 Place de l'Iris, 92095 Paris - La Défense Cedex, ainsi que sur les sites internet de Vicat (www.vicat.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).